





# **GÉO-REGARDS**

**REVUE NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE**

## **CORPS ET ESPACES EN TEMPS DE CRISES : PERSPECTIVES FÉMINISTES**

**PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE SUZY BLONDIN, SUNČANA LAKETA,  
CHRISTINA MITTMASER ET LAURE SANDOZ**

**N° 15, 2022**

**SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE  
ET INSTITUT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL**

**ÉDITIONS ALPHIL-PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES**

© Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2022

Rue du Tertre 10

CH-2000 Neuchâtel

www.aphil.ch

www.aphilrevues.ch

© Société neuchâteloise de géographie, www.s-n-g.ch

© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, www.unine.ch/geographie

*Géo-Regards: revue neuchâteloise de géographie* est une revue à comité de lecture issue de la fusion du *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie* et de *Géo-Regards: cahiers de l'Institut de géographie*. *Géo-Regards* est, entre autres, référencé par Elsevier (Scopus), sur le portail Mir@bel, et par le Comptoir des presses d'universités. La revue figure sur la liste des revues scientifiques de l'Union géographique internationale.

N° 15, 2022

DOI: 10.33055/GEOREGARDS.2022.015.01

ISSN 1662-8527

ISBN 978-2-88930-490-5

ISBN PDF 978-2-88930-491-2

ISBN Epub 978-2-88930-492-9

Abonnements

L'adhésion à la Société neuchâteloise de géographie comprend l'abonnement à *Géo-Regards: revue neuchâteloise de géographie*.

Cotisations annuelles: membre ordinaire: 40 fr.; couple: 60 fr.; étudiant(e): 20 fr. Abonnement (sans adhésion): 33 fr.

Société neuchâteloise de géographie Case postale 53

2006 Neuchâtel www.s-n-g.ch

Vente directe et librairie

Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Rue du Tertre 10

2000 Neuchâtel

commande@aphil.ch

Vente version électronique

www.aphilrevues.ch

Éditeurs

Étienne Piguet (Université de Neuchâtel)

Patrick Rérat (Université de Lausanne)

Comité scientifique  
et de rédaction

Roger Besson (Uni. de Neuchâtel), Patrick Bottazzi (Uni. de Berne), Frédéric Dobruszkes (Uni. libre de Bruxelles), Marion Ernwein (Uni. of Oxford), Marie-Christine Fourny (Uni. Grenoble Alpes), Jean-Marie Halleux (Uni. de Liège), Hugues Jeannerat (Uni. de Neuchâtel), Francisco Klauser (Uni. de Neuchâtel), Laurent Matthey (Uni. de Genève), Étienne Piguet (Uni. de Neuchâtel), Raffaele Poli (Uni. de Neuchâtel), Martine Rebetez (Uni. de Neuchâtel), Jean Ruegg (Uni. de Lausanne), Joëlle Salomon Cavin (Uni. de Lausanne, responsable de la présentation des thèses), Ola Söderström (Uni. de Neuchâtel), Thierry Theurillat (Haute École Arc), Mathieu van Criekingen (Uni. libre de Bruxelles)

Traduction des résumés

Hubert Rossel et les auteurs

Photographie de couverture

Anne Marchal

Secrétaire de rédaction

Léonard Schneider

Responsable d'édition

Sandra Lena, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

## **CORPS ET ESPACES EN TEMPS DE CRISES : PERSPECTIVES FÉMINISTES**

**Suzy BLONDIN**, Haute école pédagogique de Fribourg et Institut de géographie,  
Université de Neuchâtel, [suzy.blondin@edufr.ch](mailto:suzy.blondin@edufr.ch)

**Sunčana LAKETA**, Institut de géographie,  
Université de Neuchâtel, [suncana.laketa@unine.ch](mailto:suncana.laketa@unine.ch)

**Christina MITTMASER**, Institut de géographie et NCCR On the Move,  
Université de Neuchâtel, [christina.mittmasser@unine.ch](mailto:christina.mittmasser@unine.ch)

**Laure SANDOZ**, Institut de géographie et NCCR On the Move,  
Université de Neuchâtel, [laure.sandoz@unine.ch](mailto:laure.sandoz@unine.ch)<sup>1</sup>

### **INTRODUCTION : UNE APPROCHE FÉMINISTE INCARNÉE**

Nous traversons une période de crise à bien des égards. De la crise pandémique à la crise environnementale en passant par les crises de la démocratie, des guerres, des inégalités sociales et économiques et de la violence faite aux femmes. Les crises n'apparaissent pas spontanément; elles révèlent des problèmes plus profonds qui se sont développés sur le temps long: les changements climatiques, le racisme, le sexisme et d'autres formes de discrimination, le désinvestissement dans les infrastructures publiques, et l'essor de régimes autoritaires dans de nombreuses régions du monde, entre autres. Les crises sont multiples et interdépendantes, inégalement réparties et vécues différemment selon les lieux et les communautés. Le travail académique et activiste féministe a depuis longtemps mis en avant ces différentes formes d'inégalités, de violence et de marginalisation ainsi que la façon dont elles s'entrechoquent. Il a également été au premier plan des luttes pour les remettre en question et les contester.

Avec ce numéro spécial, nous partons des approches féministes pour questionner ces crises multiples, leurs impacts différenciés et leur matérialisation spatiale inégale. Nous souhaitons interroger la manière dont *une perspective féministe centrée sur les corps* – examinant la façon dont ils sont perçus, traités, contrôlés, mais aussi dont ils agissent, ressentent et se défendent – nous permet de mieux comprendre la société contemporaine en ces temps troublés, de répondre à de multiples défis et d'envisager des futurs possibles.

---

<sup>1</sup> Les noms suivent l'ordre alphabétique. Toutes les autrices ont contribué de manière équivalente à ce numéro spécial.

Nous proposons d'examiner les politiques du corps à travers trois approches interconnectées : le corps comme objet d'analyse, le corps comme sujet d'analyse et le corps comme méthode d'analyse. Les approches féministes centrées sur le corps en tant qu'*objet d'analyse* s'intéressent à celui-ci comme lieu de mobilisation des politiques et des productions sociales de la différence. Le corps est socialement et politiquement construit à l'intersection de différentes hiérarchies et dichotomies : masculin/féminin, noir/blanc, hétérosexuel/homosexuel, jeune/vieux, etc. (BUTLER, 1990 ; DUPLAN, 2014 ; NAJIB, 2019 ; PHIPPS, 2014). Cette perspective rend possible une compréhension plus fine des marqueurs de position sociale qui structurent diverses formes de discrimination et de privilège. Le corps comme *sujet d'analyse* examine l'inscription du corps dans de telles relations de pouvoir et de marginalisation. Cette perspective s'intéresse au ressenti et à la capacité d'action du corps en tant que site de contestation, de négociation et de résistance (BAER, 2016 ; BROWN, GERSHON, 2017 ; FALL, 2020 ; LAKETA, 2018). Se concentrer sur l'aspect incarné, ressenti et sensible des pratiques individuelles permet une analyse approfondie de la façon dont les personnes perçoivent, s'approprient et interagissent avec leur environnement. Finalement, l'attention portée au corps comme *méthode d'analyse* correspond à l'utilisation d'outils de recherche et d'apprentissage kinesthésiques et/ou incarnées dans lesquelles le corps devient un moyen de mesure heuristique. Dans ce registre, le corps des chercheur·se·s constitue aussi un moyen d'accéder à la connaissance et devient donc un outil précieux pour mener une recherche. Une mise en discussion de l'expérience des chercheur·se·s avec celle d'autres participant·e·s à la recherche stimule la réflexion sur la façon dont les différences et inégalités se construisent en fonction de nos identités, nos corps, nos capacités physiques et nos expériences sensorielles (BOAS *et al.*, 2020 ; CARETTA, RIAÑO, 2016 ; DUPLAN, 2017).

Et c'est bien de cela qu'il s'agit : les approches féministes questionnent le rôle de la différence sociale et des identités croisées dans la constitution des espaces sociaux et politiques (ACKER, 2004 ; AMOORE, 2020 ; BARTHE-DELOIZY, HANCOCK, 2005 ; BLINDON, 2019 ; DIXON, JONES, 2006 ; MASSEY, 2005 ; MCDOWELL, 1992 ; ROSE, 1993, 1997). À travers des exemples concrets, ce numéro spécial a pour objectif de mettre en valeur les avantages d'une approche scientifique féministe centrée sur les corps pour étudier les crises en soulignant notamment les mécanismes sociaux qui produisent la différence et l'altérité, la négociation des rapports de pouvoir et des inégalités dans l'espace, et le rôle des chercheur·se·s dans l'engagement pour la justice sociale. S'inspirant de courants théoriques tels que l'écoféminisme (EL KOTNI, ce numéro), les pédagogies critiques (PÉAUD, ce numéro), l'étude des pratiques performatives (LANDRIN, ce numéro ; CHRISTE, ce numéro), la sécuritisation néolibérale (SANTOS RODRIGUEZ, ce numéro), ou encore la critique féministe de l'action publique (MOUSSION-ESTEVE, ce numéro), les contributions montrent également l'importance d'une posture réflexive de la part des chercheur·se·s et son effet sur les processus de production du savoir. En ce sens, les articles de ce numéro spécial cherchent à saisir les relations entre expérience, corps, espace et environnement dans leur globalité.

## **PRÉSENTATION DES CONTRIBUTIONS : DES CRISES AUX VISAGES MULTIPLES**

Comment les nombreuses crises qui traversent notre époque sont-elles vécues et incarnées par les personnes qui les subissent, et quelles formes de contestation utilisent-elles pour y faire face? Chacune des six contributions qui composent ce numéro spécial adresse ces questions à sa manière et propose d’y répondre en plaçant les corps au centre de l’analyse.

Pour commencer par une crise qui nous touche toutes et tous, par-delà les frontières et les hiérarchies sociales, le numéro spécial invite à réfléchir à la crise climatique et aux multiples façons dont elle bouscule les corps humains. Plus précisément, le premier article, écrit par Mounia El Kotni, s’intéresse à l’intersection entre la crise environnementale et la violence sexiste. L’article est basé sur une expérience de terrain longue dans la région du Chiapas, au Mexique, et d’une enquête menée auprès de femmes, principalement professionnelles de santé, sages-femmes traditionnelles, employées d’organisations non gouvernementales et/ou militantes. L’article discute le concept émique de corps-territoire (*cuervo-territorio*) et sa mobilisation dans les luttes croisées face aux violences faites aux femmes et celles faites à l’environnement. L’article présente un état de la littérature sur les liens et convergences entre combats féministe et environnemental avant de nous faire entrer dans la richesse et la complexité de l’enquête ethnographique. La dimension corporelle et sensorielle de l’étude imprègne tout le texte, et se concrétise par l’analyse du «sentir-penser», des manifestations tangibles des dommages écologiques sur les corps, et des liens entre environnement et santé. Ainsi, El Kotni nous amène à réfléchir en profondeur aux multiples implications du corps dans les luttes politiques en Amérique latine et au-delà, mais aussi à différents modes d’exister et d’interagir avec le monde vivant.

Les deux contributions suivantes traitent de la crise récente de la pandémie de Covid-19 et de l’expérience des mesures sanitaires dans différents contextes. Alors que la coprésence physique a été fortement restreinte et les contacts sociaux davantage contrôlés, comment les corps ont-ils été affectés et ont-ils réagi ?

L’article de Laure Péaud examine la situation inédite à laquelle étudiant-e-s et enseignant-e-s ont été confronté-e-s dans les universités pendant la pandémie, alors que l’enseignement a été déplacé de la salle de classe aux écrans d’ordinateurs et téléphones portables. S’intéressant aux effets pédagogiques et relationnels des cours à distance, il s’appuie sur une enquête menée auprès de 300 étudiant-e-s et enseignant-e-s en France et sur une auto-ethnographie réalisée dans les classes virtuelles et non virtuelles de l’autrice. S’inspirant des épistémologies féministes et des pédagogies critiques et utilisant les corps, les sensations et les émotions comme points d’entrée, l’autrice nous montre comment la distance introduite dans l’enseignement a transformé non seulement leur matérialité, mais aussi les échanges entre enseignant-e-s et étudiant-e-s, ainsi que la qualité des interactions. L’article développe la manière dont l’obligation des cours en ligne est venue bouleverser l’espace-temps de la relation pédagogique. En réponse aux problèmes soulevés, l’autrice nous encourage à placer la corporalité au cœur des enseignements futurs et à repenser la manière dont nous évaluons leur qualité. Ainsi, elle propose une nouvelle éthique et praxis qui favorise la reconnaissance mutuelle et une horizontalité maximale.

Dans son article, Carole Christe explore la façon dont les mesures sanitaires entre 2020 et 2021 ont impacté le secteur de la danse contemporaine en Suisse romande et affecté son propre travail ethnographique. S'appuyant sur la sociologie du travail artistique, elle vise à comprendre la logique sociale d'une profession dont l'outil principal est le corps. Elle utilise ce dernier non seulement comme un objet d'étude, mais aussi comme une méthode d'investigation. Principalement basé sur des entretiens et des observations participantes, l'article illustre comment les danseuses et danseurs ont contourné les contraintes auxquelles ils et elles ont été confronté-e-s durant la pandémie. Il présente une typologie de trois formes de négociations et d'adaptations : les accords tacites, les contrats écrits et le partage de la responsabilité. Au-delà du contexte spécifique des mesures sanitaires, l'analyse met en lumière le fonctionnement de ce secteur professionnel caractérisé par la précarité. S'inspirant des traditions féministes, l'autrice développe son propos en questionnant ses propres pratiques et sa positionnalité. Elle réfléchit ainsi à ce qui lui a permis de maintenir une relation avec ses répondant-e-s et de poursuivre son étude malgré les restrictions imposées par la pandémie. En croisant les points de vue et ressentis de personnes directement impactées dans leur activité par la pandémie, l'article nous invite à revisiter cette période troublée à partir d'une approche incarnée et centrée sur le vécu.

La violence domestique est certainement l'une des crises les plus importantes pour de nombreuses sociétés contemporaines. Afin de contrer ses effets, de nombreux pays d'Europe adoptent de plus en plus de lois, mettent en place des services sociaux et organisent des campagnes de sensibilisation pour les victimes. L'article d'Adeline Moussion-Esteve montre comment ces services sociaux organisés par l'État doivent être compris comme des interventions politiques, car ils sont fondés sur des hypothèses normatives et extrêmement partielles de qui sont les victimes de la violence domestique et de ce que pourraient être leurs besoins. Moussion-Esteve soutient que les mères occupent une position particulièrement contradictoire au sein de ces interventions de l'État, car elles sont sujettes à des inégalités de genre, et ont des responsabilités complexes au sein de la société. Afin de comprendre la position contradictoire de la mère dans le contexte français, l'article de Moussion-Esteve se concentre sur les pratiques et activités corporelles, ainsi qu'à l'attention incarnée d'une femme nommée Kahina qui, avec son fils, échappe à son mari violent. En s'appuyant sur l'analyse du comportement corporel de Kahina dans ce moment de crise, Moussion-Esteve parvient à fournir un aperçu puissant des contraintes, des problèmes et des frustrations associés à l'accès aux services publics destinés à protéger les victimes.

Victor Santos Rodriguez s'intéresse quant à lui à la crise personnelle et collective que représente la migration. À la fois reflet de bouleversements sociaux et période de rupture dans le parcours biographique d'une personne, l'expérience migratoire est abordée dans cet article selon une perspective historique qui analyse les effets croisés du régime migratoire libéral-sécuritaire et des normes de genre. Plus spécifiquement, l'auteur interroge la manière dont les corps de femmes saisonnières et « sans-papiers » ont été et sont encore traités, construits et disciplinés en Suisse depuis le début des années cinquante. La contribution repose sur un vaste travail de documentation couplé à une série d'entretiens avec des saisonnier-ère-s, des épouses de saisonniers et des « sans-papiers ». Sur le plan théorique, elle s'appuie sur des études de sécurité

critiques et une ontologie féministe centrée sur le corps afin de montrer comment le genre structure la mise au travail des immigrées sous-prolétaires dans un contexte de migration insécurisée. En tirant des liens entre la situation des saisonnières d’hier et celle des « sans-papiers » d’aujourd’hui, l’auteur met en lumière la continuité historique des structures de domination qui rendent possible l’exploitation du corps réduit à sa capacité de travail. Son exploration attentive de l’expérience corporelle lui permet également de nous faire comprendre comment certaines formes de résistance émergent malgré la précarité des situations rencontrées.

Finalement, l’article de Lise Landrin nous invite à explorer et à remettre en question un ensemble d’activités pouvant sembler banales dans les espaces urbains quotidiens, de l’attente du tramway à la promenade de quartier, en attirant l’attention sur des lieux où il semble ne pas se passer grand-chose. Cependant, c’est dans ces lieux que Landrin identifie des logiques néolibérales de gouvernance qui transforment la ville selon une vision entrepreneuriale et technocratique des espaces publics urbains. En se concentrant en particulier sur les zones de réaménagement de la ville de Grenoble, Landrin met en évidence les contraintes souvent invisibles et normalisées imposées aux corps qui traversent, s’engagent et utilisent ces espaces. L’article cherche non seulement à rendre visibles ces formes de contrôle corporel, mais aussi à transformer et à élargir le champ des possibilités d’engagement, de jeu et de vie dans ces environnements urbains. L’article emploie donc la notion de crise d’une manière qui contraste avec les autres contributions : il cherche à *mettre en crise* les espaces normalisés de réaménagement urbain, à questionner et retravailler les contraintes normatives de la logique néolibérale qui sous-tend ces projets récents en France. Pour ce faire, l’auteur nous donne un aperçu du travail de la compagnie artistique Ru’elles et des « laboratoires de rue » développés dans le cadre d’une collaboration entre l’art et la géographie, qui cherche à mobiliser les corps dans le cadre d’un effort collectif visant à découvrir de nouveaux récits et imaginaires urbains.

## **CONCLUSION : LES CORPS COMME LIEUX DE LUTTE SOCIALE FACE AUX CRISES**

Ce numéro spécial de *Géo-Regards* contribue à une meilleure compréhension de l’importance des corps, de leurs dimensions physique, située, sensorielle et émotionnelle, en sciences sociales. Lieux de violences et de coercion, les articles montrent qu’ils sont également des moyens d’action et de rébellion, et que leur prise en compte est productrice de connaissances. Placer les corps au centre de l’analyse en croisant différentes formes d’expériences sensibles et en faisant preuve de réflexivité permet ainsi de dépasser la dichotomie classique entre objectivité et subjectivité. C’est un moyen puissant de comprendre les motivations à la base des actions, d’aborder le changement social à partir des personnes qui le créent et de montrer comment le vécu est toujours situé à l’intersection entre le personnel et le collectif, entre l’individu et son environnement.

Placer les corps au cœur de l’analyse montre également que les crises sont à la fois des espaces de souffrances et de créativité, des bouleversements tant destructeurs que réorganisateur. À travers l’impact des dégradations environnementales sur la santé des populations du Chiapas (EL KOTNI, ce numéro) ou des visites sanitaires

humiliantes lors d'une migration en Suisse (SANTOS RODRIGUEZ, ce numéro), les crises sont vécues dans leur chair par les personnes concernées. À la fois individuelles et sociales, se déployant sur des temps limités (mesures d'urgence liées à une situation pandémique, migratoire ou sécuritaire exceptionnelle) ou beaucoup plus longs (crise écologique, violences faites aux femmes, inégalité sociale), elles s'inscrivent dans les corps sous des formes multiples : dans les yeux et les oreilles d'une mère qui essaie de trouver une issue à une situation de violence domestique (MOUSSION-ESTEVE, ce numéro), par des maux de tête et lumbagos après avoir passé de longues heures derrière l'écran durant la pandémie de Covid-19 (PÉAUD, ce numéro) ; par le manque de contact physique et la culpabilité face à la crainte d'être source de contamination durant les périodes de confinements (CHRISTE, ce numéro). Les crises sont également vectrices d'émotions, de sensations et d'affects qui, une fois intégrés à une réflexion plus large, permettent d'imaginer d'autres futurs et de mettre en place des stratégies pour les réaliser. Ainsi, le corps peut devenir médiateur de savoir et vecteur de changement, par exemple lorsqu'il est mis à contribution dans le cadre de performances de rue pour sensibiliser aux logiques d'exclusion et de contrôle propres à la fabrique de la ville néolibérale (LANDRIN, ce numéro). En expérimentant d'autres manières d'être, d'(inter)agir et de se mouvoir dans l'espace, le corps retrouve sa place de sujet et d'acteur et rend possible la réappropriation de son environnement.

Pour nous, éditrices, la place centrale réservée aux corps humains dans ces articles nous aide à (res)sentir leurs difficultés, troubles, et luttes, et à mesurer l'impact des crises mentionnées sur la vie quotidienne des populations concernées. Nous espérons que la lecture de ces articles invitera à réfléchir aux moyens d'adopter une géographie plus sensible et incarnée, tant dans la recherche que dans l'enseignement, mettant en discussion expériences quotidiennes et luttes politiques.

## BIBLIOGRAPHIE

- ACKER Joan, 2004 : « Gender, Capitalism and Globalization », *Critical Sociology* 30(1), 17-41. <https://doi.org/10.1163/156916304322981668>.
- AMOURE Louise, 2020 : « Merely Feminist: Politics, Partiality, Gender, and Geography », *Progress in Human Geography* (April), 0309132520911570. <https://doi.org/10.1177/0309132520911570>.
- BAER Hester, 2016 : « Redoing Feminism: Digital Activism, Body Politics, and Neoliberalism », *Feminist Media Studies* 16(1), 17-34. <https://doi.org/10.1080/14680777.2015.1093070>.
- BARTHE-DELOIZY Francine, HANCOCK Claire, 2005 : « Introduction : le genre, constructions spatiales et culturelles », *Géographie et cultures* 54, 3-9.
- BLINDON Marianne, 2019 : « Still a long way to go: gender and feminist geographies in France », *Gender, Place & Culture* 26(7-9), 1039-1048. <https://doi.org/10.1080/0966369X.2018.1557604>.
- BOAS Ingrid, SCHAPENDONK Joris, BLONDIN Suzy, PAS Annemiek, 2020 : « Methods as Moving Ground: Reflections on the 'Doings' of Mobile Methodologies », *Social Inclusion* 8(4), 163-146. <https://doi.org/10.17645/si.v8i4.3326>.

- BROWN Nadia, GERSHON Sarah Allen, 2017: «Body Politics», *Politics, Groups, and Identities* 5(1), 1-3. <https://doi.org/10.1080/21565503.2016.1276022>.
- BUTLER Judith, 1990: *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*, Routledge.
- CARETTA Martina Angela, RIAÑO Yvonne, 2016: «Feminist Participatory Methodologies in Geography: Creating Spaces of Inclusion», *Qualitative Research* 16(3), 258-66. <https://doi.org/10.1177/1468794116629575>.
- DIXON Deborah P., JONES John Paul, 2006: «Feminist Geographies of Difference, Relation, and Construction», in: AITKEN Stuart, GILL Valentine (eds.), *Approaches to Human Geography*, Londres: Sage, 42-56. <https://doi.org/10.4135/9781446215432.n4>.
- DUPLAN Karine, 2014: «Performances et pratiques spatiales des femmes expatriées à Luxembourg: une enquête sur la production de l'hétéronormativité des espaces du quotidien», *Les Cahiers Du CEDREF* 21, 179-206.
- DUPLAN Karine, 2017: «Pour une éthique du care dans la relation d'enquête. Jalons méthodologiques à partir d'une recherche auprès d'élites transnationales», *Sociographs* 34, 97-106.
- FALL Juliet, 2020: «Fenced In», *Environment and Planning C: Politics and Space* 38(5), 771-794. <https://doi.org/10.1177/2399654420933900>.
- LAKETA Sunčana, 2018: «Between “This” Side and “That” Side: On Performativity, Youth Identities and “Sticky” Spaces», *Environment and Planning D: Society and Space* 36(1), 178-96. <https://doi.org/10.1177/0263775817723632>.
- MASSEY Doreen, 2005: *For Space*, London, Sage.
- MCDOWELL Linda, 1992: «Doing Gender: Feminism, Feminists and Research Methods in Human Geography», *Transactions of the Institute of British Geographers* 17(4), 399-416. <https://doi.org/10.2307/622707>.
- NAJIB Kawtar, 2019: «Géographie et intersectionnalité des actes antimusulmans en région parisienne», *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires* 1324, 19-26. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.8224>.
- PHIPPS Alison M., 2014: *The Politics of the Body: Gender in a Neoliberal and Neoconservative Age*, Cambridge, Polity Press.
- RIAÑO Yvonne, 2016: «Minga Biographic Workshops with Highly Skilled Migrant Women: Enhancing Spaces of Inclusion», *Qualitative Research* 16(3), 267-79. <https://doi.org/10.1177/1468794115614884>.
- ROSE Gillian, 1993: *Feminism and Geography: The Limits of Geographical Knowledge*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- ROSE Gillian, 1997: «Situating Knowledges: Positionality, Reflexivities and Other Tactics», *Progress in Human Geography* 21(3), 305-20. <https://doi.org/10.1191/030913297673302122>.



# LE CORPS-TERRITOIRE À L'INTERSECTION DES LUTTES ENVIRONNEMENTALES ET FÉMINISTES EN AMÉRIQUE LATINE

**Mounia EL KOTNI**, chercheuse associée en postdoctorat,  
Cermes3 (Paris/Villejuif), [mounia.elkotni@gmail.com](mailto:mounia.elkotni@gmail.com)

## RÉSUMÉ

*«Ni les femmes, ni la terre, ne sont des territoires de conquête!» Cette phrase résonne dans les manifestations écologiques et féministes, du Chili au Mexique. Elle met en avant la nécessité de défendre simultanément la terre et les droits des femmes, ce que recoupe également le concept de « corps-territoire » (cuerpo-territorio).*

*À partir d'une recherche ethnographique menée depuis 2013 dans l'État du Chiapas au Mexique ainsi que des publications de collectifs écoféministes latino-américains, j'analyse la manière dont le corps-territoire permet un nouveau cadre d'analyse des violences de genre. Loin de naturaliser la relation des femmes à leur environnement, le corps-territoire est un outil de lutte contre les dominations croisées.*

**Mots-clés** : *corps-territoire, écoféminisme, environnement, féminisme communautaire, Mexique.*

## REMERCIEMENTS

Cette recherche a bénéficié d'une bourse Santé environnementale de la Fondation de France (2019-2021), numéro d'engagement 00089806, menée lors d'un séjour postdoctoral au Centre d'étude des mouvements sociaux à l'EHESS. L'autrice remercie Mathilde Nicoli pour l'appui à la traduction et les corrections, et Mari K'ulub pour les traductions Tseltal-Espagnol.

Elle remercie également les collectifs qui lui ont permis d'assister à leurs événements lors de son séjour au Chiapas ainsi que toutes les personnes qui ont participé à la recherche. Merci également aux coordinatrices du numéro spécial et en particulier

à Suzy Blondin pour le suivi éditorial, ainsi qu'aux deux évaluateur-trice-s anonymes de cet article pour leurs suggestions.

## INTRODUCTION

En octobre 2018, plus de 50 000 femmes se retrouvaient dans la ville de Trelew en Patagonie pour la 33<sup>e</sup> « Rencontre nationale des femmes » (PEKER, 2018). Parmi elles, des femmes maya-quiché, mapuche et des féministes communautaires venues de différents pays pour faire entendre leurs voix sur des sujets comme le droit à l'avortement, les violences de genre, les droits des peuples autochtones, ou encore l'extractivisme minier. En ouverture de cet événement, un seul cri : « *Ni la terre, ni les femmes ne sont des territoires de conquête!* » (PEKER, 2018). Cette phrase, qui met en parallèle la nécessité de défendre à la fois les femmes face aux violences patriarcales, et la terre pillée par l'exploitation industrielle, est aussi présente à des milliers de kilomètres de Trelew : taguée sur les murs de la ville de Oaxaca au Mexique ou collée en français sur ceux de Paris. Elle indique le lien étroit qui existe pour certaines féministes entre les exploitations historiques de la nature et des femmes, entre les modes d'exploitation capitalistes et le patriarcat (MIES, SHIVA, 2014; VUILLEROD, 2021). Dans un entretien avec la sociologue Jules Falquet, Lorena Cabnal, militante guatémaltèque maya-kekchi et xinca, fondatrice de l'association « Amixmasaj » (Association de femmes indiennes de Santa María de Xalapán), développe l'importance de cette lutte commune, « *Nous voulions que cesse d'être repoussée à plus tard la dénonciation que faisaient les femmes et les féministes des violences contre elles, nous refusions que la défense de la Terre invisibilise nos luttes féministes. Défendre la Terre, oui, mais pas seulement* » (CABNAL, FALQUET, 2015 : 89).

L'importance de défendre simultanément la terre et les droits des femmes est au cœur du concept de corps-territoire (*cuero-territorio* en espagnol), développé par les féministes communautaires en Colombie et au Guatemala (CABNAL, FALQUET, 2015; PAREDES, 2017). Ce concept propose une analogie entre le corps des femmes et le territoire dans lequel il existe : le corps des femmes est ainsi perçu comme un territoire qu'elles doivent reconquérir face aux violences patriarcales ; la terre est, elle, perçue comme un organisme vivant qui possède des droits. Les violences qui s'exercent à l'encontre de ces deux lieux sont analysées dans un continuum. Si l'anthropologie féministe analyse les violences de genre comme un continuum (GAUTIER, 2018) ou une « mosaïque » (SPEED, 2014) qui inclut les violences systémiques, les conséquences genrées des violences environnementales (vulnérabilités accrues face aux bouleversements climatiques, violences sexuelles liées à l'installation de l'activité minière) restent peu prises en compte. Une approche anthropologique du corps-territoire permet de contribuer au champ d'études émergent de la violence environnementale de genre (CASTAÑEDA CARNEY *et al.*, 2020).

À partir de mes recherches au Mexique et des travaux des féministes latino-américaines, je montre dans cet article comment le corps-territoire permet de repolitisier les relations entre les femmes et leur environnement, en dépassant une vision essentialiste des femmes comme étant par essence plus proche de la « nature ». La séparation nature/culture telle qu'elle existe dans le Nord global n'est pas universelle : le naturalisme n'est qu'une des quatre ontologies identifiées par l'anthropologue Philippe Descola, avec l'animisme, le totémisme et l'analogisme (DESCOLA, 2005).

Depuis l'accélération de la crise climatique, les mouvements écologistes en Europe substituent le terme d'environnement à celui de nature, afin de montrer l'interdépendance des écosystèmes. Par exemple, en février 2021, Youna Marette porte-parole des grèves scolaires pour le climat en Belgique commençait un discours à la Mairie de Paris ainsi : « *Nous ne défendons pas la nature, nous sommes la nature qui se défend.* »<sup>1</sup>

Dans cet article, je m'intéresse à la manière dont le corps-territoire, mobilisé en Amérique latine par des collectifs écoféministes et des sages-femmes traditionnelles, permet à la fois de décrire des situations quotidiennes spécifiques et de proposer un cadre d'analyse plus global des violences vécues par les femmes et les femmes indigènes en particulier. Dans les sections suivantes, je montre comment le corps-territoire permet de repolitiser l'association femmes-nature : d'une part en valorisant les savoirs environnementaux des femmes, et de l'autre en mettant en avant la centralité de l'action collective.

## FEMMES ET ENVIRONNEMENT, UNE ALLIANCE SUSPECTE

Dans un article de 1972, l'anthropologue féministe Sherry Ortner demandait, en reprenant les catégories de l'anthropologie structurale nature/culture et homme/femme proposées par Claude Lévi-Strauss, « *Est-ce que la femme est à l'homme ce que la nature est à la culture ?* »<sup>2</sup> (ORTNER, 1972). Prenant pour point de départ la domination masculine qu'elle considère universelle, Ortner en cherche les raisons dans la proximité des femmes avec la « nature », tandis que les hommes seraient du côté de la « culture ». Cet article a entraîné plusieurs critiques, entre autres parce que les différents éléments comparés relèvent eux-mêmes de catégories à déconstruire, et que la séparation binaire femme/hommes nature/culture a été largement revisitée. Il est intéressant de remarquer que si Ortner cherchait à déconstruire la domination masculine pour en comprendre l'origine, la domination sur la nature est quant à elle considérée comme acquise. Dans les années 1990, Ortner est d'ailleurs revenue sur son propos, à la lumière notamment des recherches anthropologiques à propos des relations des populations autochtones à la nature. En dehors du regard occidental, la nature n'est plus opposée à la culture mais nature, culture, humain-e-s et non humain-e-s vivent dans des relations d'interdépendance, de complémentarité, de spiritualité (DESCOLA, 2005).

Les penseuses écoféministes ont mis en avant la manière dont l'association entre femmes et nature a longtemps été considérée, en Occident, comme suspecte, permettant de justifier la domination patriarcale (VUILLEROD, 2021). La philosophe féministe Silvia Federici a ainsi montré comment le développement du capitalisme a exclu les femmes des champs politique et économique, les enfermant dans les rôles reproductifs (FEDERICI, 2004). En France, dès les années 1970 des rapprochements sont tentés entre écologistes et féministes (CAMBOURAKIS, 2018) mais la méfiance d'un essentialisme qui lierait femmes et nature a tenu les questions environnementales à l'écart des préoccupations des féministes matérialistes. Ce manque

---

<sup>1</sup> Dans le cadre de la conférence Women4Climate. Vidéo disponible sur [https://www.francetvinfo.fr/sante/enfant-ado/video-nous-ne-defendons-pas-la-nature-nous-sommes-la-nature-qui-se-defend-le-plaidoyer-de-youna-marettte\\_3207001.html](https://www.francetvinfo.fr/sante/enfant-ado/video-nous-ne-defendons-pas-la-nature-nous-sommes-la-nature-qui-se-defend-le-plaidoyer-de-youna-marettte_3207001.html)

<sup>2</sup> Toutes les traductions de l'anglais ou espagnol sont de l'autrice.

d'intérêt se fait en dépit des travaux de Françoise d'Eaubonne pour qui les luttes environnementales et féministes étaient étroitement liées, et à qui l'on doit le terme d'«écoféminisme» (EAUBONNE, 1978). À l'inverse de ce qui a lieu en France, les écoféministes anglo-saxonnes appellent à se réapproprier («*reclaim*») la question environnementale (LELAND, CALDECOTT, 1983). En Angleterre et aux États-Unis, dans les années 1980, les femmes se mobilisent dans la lutte contre le nucléaire à travers des projets artistiques, scientifiques et militants où le corps occupe une place centrale (ZITOUNI, 2019).

Depuis le milieu des années 2010, l'écoféminisme connaît un regain d'intérêt en France avec notamment la parution de l'anthologie *Reclaim* qui regroupe des écrits écoféministes (HACHE, 2016). Dans les sciences sociales, des recherches se penchent sur l'histoire de l'écoféminisme et l'actualité de ce concept pour décrire les pratiques environnementales des femmes (comme en témoigne la parution du numéro de *Travail, Genre et Société* consacré à l'écoféminisme; BENQUET, PRUVOST, 2019). Sur le terrain, des actions antinucléaires menées par des femmes et des minorités de genre ont été organisées en 2018 à Bure en Alsace (BIENAIMÉ, 2019; LAVOCAT, GAUTHIER, 2019), renouant symboliquement avec les mobilisations des années 1980, tandis que dans les zones périurbaines des femmes des quartiers populaires s'organisent pour défendre une écologie populaire et décoloniale (OUASSAK, 2020). Dans leurs luttes collectives, ces dernières mettent en avant leur identité de mères, inquiètes pour l'environnement dans lequel grandissent leurs enfants, et leur expérience de femmes vivant les oppressions sexistes et racistes.

En Amérique latine, la conscience de l'imbrication des rapports de domination est au cœur des mécanismes d'organisation des femmes noires, indigènes et/ou lesbiennes depuis les années 1970 (FALQUET, 2020). Face aux nombreux mégaprojets environnementaux (mines, barrages hydroélectriques, usines), elles s'organisent à partir de leur expérience quotidienne, mais aussi en tant que femmes et mères que le rôle de soin (*care*) met en première ligne (ALLARD *et al.*, 2018; DEONANDAN *et al.*, 2017; KUNIN, 2019). Pour décrire leurs expériences, les femmes mobilisées pour la défense de l'environnement font régulièrement référence aux violences qu'elles vivent en tant que femmes. Le corps-territoire permet de lier ces deux expériences et de faire front commun avec des femmes sur tout le continent qui partagent notamment les conséquences de l'activité minière, une activité qui emploie principalement des hommes, des villages alentour et d'autres provinces. Les femmes des communautés où sont implantées les mines deviennent alors exposées à des violences physiques et sexuelles et à la prostitution (ALLARD *et al.*, 2018; CRUZ HERNÁNDEZ, 2016; DEONANDAN *et al.*, 2017). Au Mexique, ce sont plus de 24 000 concessions minières qui ont été autorisées par le gouvernement depuis les années 2000 (NAVARRO, 2013). À travers le pays, les populations luttent également face à la construction de barrages hydroélectriques, d'autoroutes ou d'aéroports (fig. 1). Dans ces mobilisations, la référence à la terre-mère est omniprésente, une dimension spirituelle que l'on retrouve dans les manifestations sur tout le continent (CADENA, 2010).

## **PENSER LES OPPRESSIONS CONJUGUÉES GRÂCE AU FÉMINISME COMMUNAUTAIRE**

À partir d'une enquête auprès d'employés kuna et guaymi dans les plantations de banane à la frontière du Panama et du Costa Rica, l'anthropologue Philippe Bourgois a nommé «oppressions conjuguées» l'articulation des oppressions de classe (exploitation économique) et de race (exploitation idéologique) qui positionnent les travailleur-se-s différemment sur l'échelle de l'emploi et de l'estime. Ainsi, le manque de connaissance de la langue espagnole et la pauvreté dans laquelle vivent les populations indigènes les poussent à accepter des emplois sous-payés et maltraitants, que refusent les Panaméens (BOURGOIS, 1988). Le genre est une autre dimension importante qui s'articule à la classe et à la race dans la création d'oppressions conjuguées. À la même époque, les chercheuses féministes noires américaines analysaient les oppressions historiques vécues par les femmes noires qui ont contribué à effacer leur pensée des milieux politiques, féministes et universitaires (COLLINS, 1986; DAVIS, 1983). En partant de leur expérience en tant que femmes noires, elles critiquaient les compromis qui leur étaient en permanence demandés : renoncer à la lutte antiraciste pour s'unir avec les féministes blanches, ou bien renoncer à lutter contre les violences de genre pour faire front commun avec les hommes noirs (DAVIS, 1983).

Également marqué par le refus de choisir entre combattre le racisme ou le sexisme, et ancré dans l'expérience de vie des femmes indigènes, le féminisme communautaire ou «féminismecommunautaire» (feminismocommunitario) a été théorisé par les femmes indigènes colombiennes à partir de leur «*corps comme expérience historique, matérielle et politique*» (PAREDES, 2017 : 3). Celui-ci se positionne comme un courant à part entière et non comme un sous-champ du féminisme occidental ; le féminisme communautaire est une façon de penser radicale qui inclut toutes les luttes de toutes les femmes, un féminisme à partir duquel se construit «*le féminisme communautaire du monde et de la planète*» (PAREDES, 2017 : 2).

Au Mexique, les femmes des communautés autonomes zapatistes ont dès le soulèvement de 1994<sup>3</sup> indiqué dans leur loi révolutionnaire leur volonté de se battre à la fois contre le sexisme et la lesbophobie des hommes indigènes et contre le racisme des courants féministes mexicains (FALQUET, 2020). De nombreuses autres femmes indigènes à travers le continent font ce même constat et dénoncent l'alliance oppressive des hommes indigènes et noirs avec les hommes blancs colonisateurs (FALQUET, 2020; PAREDES, 2017; PAREDES, COMUNIDAD MUJERES CREANDO COMUNIDAD, 2014). Les violences que les femmes subissent sont amplifiées pour celles qui prennent la parole dans l'espace public, que ce soit pour défendre leurs droits, ceux de leur communauté

---

<sup>3</sup> Le 1<sup>er</sup> janvier 1994, jours de l'entrée en vigueur du traité de libre-échange entre le Mexique, le Canada et les États-Unis (ALENA) a lieu dans plusieurs villes du Chiapas un soulèvement de paysan-ne-s indigènes au cri de «*Ya Basta!*» («Ça suffit!») dénonçant les conséquences de ce traité qui les contraindrait à vendre leur production à perte, ainsi que les discriminations économiques et raciales historiques du gouvernement mexicain à leur encontre. Plus de vingt-cinq ans plus tard, les communautés zapatistes vivent de façon autonome et continuent à œuvrer pour un mode de vie digne. Pour plus d'information je renvoie à (BASCHET, 2014; FALQUET, 2020). Tous les communiqués et leurs traductions sont disponibles sur [www.enlacezapatista.org](http://www.enlacezapatista.org).

ou ceux de l'environnement<sup>4</sup>. Dans la défense de leurs droits, le corps des femmes prend une place centrale : il est le lieu où se conscientise le croisement des oppressions.

## L'ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUE

Le Chiapas est situé au sud-est du Mexique. Alternativement rattaché au Guatemala puis au Mexique, cet État où le quart de la population parle une langue indigène (de la famille des langues mayas pour la plupart) abrite la jungle lacandone, l'un des « hotspots » mondiaux de la biodiversité, qui est aussi un écosystème menacé (elle possède 30 % ou moins de sa végétation originelle)<sup>5</sup>. Dans le Chiapas, les menaces qui pèsent sur l'environnement et l'eau en particulier sont nombreuses : près d'une centaine de concessions minières ont été octroyées, l'État est le deuxième producteur national d'huile de palme (qui entraîne la déforestation de la jungle lacandone) et l'usine de production de Coca-Cola qui y est implantée surexploite les nappes phréatiques (RIEUBLANC, 2015). Dans l'État le plus pauvre du pays (76,4 % de la population vit dans la pauvreté et l'extrême pauvreté)<sup>6</sup> et le seul où, pour plus de la moitié des habitants, l'absence de revenu régulier empêche de couvrir les besoins alimentaires mensuels, les conséquences de la pollution environnementale amplifient la précarité des plus vulnérables.

Dans la ville de San Cristóbal de Las Casas, de nombreuses associations locales, nationales et internationales sont actives sur la thématique environnementale. Depuis 2013, je collabore avec l'Organisation des médecins indigènes de l'État du Chiapas (OMIECH)<sup>7</sup> afin d'étudier l'impact des politiques de santé maternelle sur le travail des sages-femmes traditionnelles. Au cours de mes différents séjours de recherche (dix-sept mois au total entre janvier 2013 et juillet 2019), j'ai conduit une centaine d'entretiens semi-directifs auprès de femmes indigènes, métis et étrangères, de professionnel-le-s de santé dans les hôpitaux publics, de sages-femmes traditionnelles et d'employé-e-s d'organisations non gouvernementales. J'ai également participé à des événements organisés par différentes associations de sages-femmes et de femmes autour des thématiques de la santé, des droits des femmes et de la défense de l'environnement. Au cours de l'analyse, les sages-femmes traditionnelles sont apparues comme des actrices au croisement de l'environnement et de la santé des femmes. Puisant dans leur environnement des remèdes pour soigner, elles sont de fines observatrices des changements qui y ont lieu. Elles sont également en première ligne pour observer les conséquences de ces changements sur la santé des femmes.

Entre 2019 et 2021, j'ai mené une recherche postdoctorale orientée sur les mobilisations des femmes indigènes face à la pollution de l'environnement. Assez

<sup>4</sup> Chaque année l'ONG Global Witness publie un rapport sur le nombre de défenseur-se-s de l'environnement assassiné-e-s dans le monde. Les conflits les plus meurtriers sont en lien avec les mines et la gestion de l'eau. En 2018, sur 167 assassinats, 91 avaient eu lieu en Amérique latine : <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/environmental-activists/enemies-state/>

<sup>5</sup> D'après l'ONG états-unienne Conservation International. <https://www.conservation.org/priorities/biodiversity-hotspots>

<sup>6</sup> Entre 2008 et 2018, cela n'a pas varié. <https://www.eleconomista.com.mx/estados/Chiapas-el-estado-mas-pobre-del-pais-en-la-ultima-decada-20190807-0010.html>

<sup>7</sup> Mis à part la OMIECH, avec qui j'ai mené une recherche-action et qui n'a pas souhaité être anonymisée, j'ai attribué des pseudonymes à toutes les associations et personnes citées dans cet article.

rapidement, le concept de «corps-territoire» et la présence forte du corps comme lieu de connaissance a émergé lors des événements auxquels j'ai participé. Ce terme résonnait avec les écrits de collectifs de femmes indigènes de différents pays latino-américains (COLECTIVO MIRADAS CRÍTICAS DEL TERRITORIO DESDE EL FEMINISMO, 2017; PAREDES, COMUNIDAD MUJERES CREANDO COMUNIDAD, 2014; RED LATINOAMERICANA DE MUJERES DEFENSORAS DE DERECHOS SOCIALES Y AMBIENTALES, 2018). Ces écrits et récits viennent éclairer les données recueillies dans le Chiapas en leur apportant une résonance internationale.

### **«SENTIR-PENSER» LA NATURE : VALORISATION DES SAVOIRS ENVIRONNEMENTAUX DES FEMMES**

Contraction de «sentir» et «penser», le néologisme «*sentipensar*» (traduit comme «sentir-penser» (ESCOBAR, 2018)) est un outil pour dépasser la dualité nature/culture, la valorisation de la pensée sur l'expérience sensorielle du monde. Les féministes communautaires emploient ce terme pour mettre en avant leur expérience corporelle comme lieu de pensée. Ainsi, le collectif «Regards critiques du territoire depuis le féminisme» composé de féministes de plusieurs pays latino-américains met en avant le corps comme point de départ de la réflexion environnementale: «*Pour nous, il est très important de mettre le corps au centre, parce que nous le considérons comme un moyen qui nous aide à nous sentir libres et heureuses, et à travers lui nous écoutons notre territoire, et sentir le lieu que nous habitons est très important parce que nous dépendons de lui pour vivre. [Nous comprenons] le corps comme un territoire politique à défendre.*» (COLECTIVO MIRADAS CRÍTICAS DEL TERRITORIO DESDE EL FEMINISMO, 2017: 20).

Le corps dans son ensemble devient alors le lieu premier pour «sentir-penser» la nature et informer sur les modifications de l'environnement, rendant visibles des notions abstraites comme celle de «perturbateurs endocriniens» (RIOS SANDOVAL, 2019). Les femmes mobilisent leurs savoirs sur leurs corps et leurs connaissances de l'environnement pour agir face à la pollution. Parfois, leur corps est touché par la pollution et devient lui-même source de contamination. C'est ce qu'ont constaté les membres du «Mouvement en défense de la terre, du territoire et pour la participation et la reconnaissance des femmes dans les décisions» initié en 2015 sous l'impulsion d'organisations féministes du Chiapas. L'une des déclarations du collectif précise ainsi: «*L'exploitation et la dévastation de la Nature aux mains de quelques entreprises sont en train de nous tuer: elles enveniment l'eau que nous buvons, contaminent l'air que nous respirons... leurs produits toxiques et leurs pesticides enveniment nos corps et contaminent le lait des mères qui allaitent.*»<sup>8</sup> Par une inversion du cycle de la vie, le corps nourricier des femmes allaitantes devient une source de toxicité pour les générations futures. La relation de réciprocité entre la santé (des femmes) et la qualité de leur environnement évoquée dans ce texte est au cœur du concept de corps-territoire, que j'ai retrouvé à l'occasion de plusieurs événements.

En juin 2019, j'ai assisté à une rencontre de deux jours intitulé «Amour, soin et droits des peuples sur leur patrimoine bioculturel» organisé par un collectif du Chiapas, «Collectif droit des femmes et territoire» à San Cristóbal de Las Casas. Les participantes,

---

<sup>8</sup> Déclaration du 10 avril 2017, disponible sur <https://territoriochiapas.wordpress.com/>



Figure 1: Cartographie des menaces qui pèsent sur le patrimoine bioculturel, rencontre du Collectif droit des femmes et Territoire<sup>9</sup>, San Cristobal de Las Casas, Chiapas, Mexique. (Photo de l'auteurice, juin 2019.)

venues en groupe depuis leurs villages parfois à une journée de voyage de là, avaient préparé plusieurs semaines auparavant sur des draps des dessins de leur village et des menaces qu'elles avaient identifiées (voir fig. 1). Lors des échanges, les menaces qui pesaient sur leurs lieux de vie sont apparues comme intimement liées à des questions de droits des femmes. Ainsi, les participantes ont expliqué ne pas pouvoir émettre d'avis sur l'acceptation ou le refus de l'installation d'un projet d'usine dans leur village car seuls les propriétaires terriens participaient aux assemblées communautaires. Au Mexique, cette règle exclut de facto les femmes, alors que ces dernières sont souvent plus fortement impactées que les hommes par ces décisions. Les femmes et les hommes travaillent ensemble aux champs, même si certaines activités comme l'épandage de pesticides sont plus souvent du ressort des hommes (EL KOTNI, 2021). Cependant, ne pas accéder à la propriété terrienne enlève aux femmes toute possibilité de souveraineté alimentaire (en cas de décès de leur conjoint par exemple, la terre revient aux fils ou à d'autres hommes de la famille) mais les rend également vulnérables aux violences sexistes et aux agressions sexuelles, en les empêchant de quitter un conjoint violent (KOROL, 2016).

Lors de la rencontre organisée par le «Collectif droit des femmes et territoire», des femmes tseltal d'Aguacatenango décrivaient les lieux importants de leur territoire: «Nous continuons à conserver les vêtements de nos grands-pères et grands-mères. Pour

<sup>9</sup> Pseudonyme.



Figure 2: Serviette brodée, groupe de femmes d'Aguacatenango « Nous aimons et nous prenons soin de la terre-mère. » (Photo de l'autrice, juin 2019.)

*nous les lieux sacrés sont les arbres, la terre-mère, l'eau, les sources et aussi la maison dans laquelle nous nous réunissons chaque dimanche [...] hommes et femmes, où nous parlons de la façon dont nous prenons soin de la terre-mère, de la façon dont nous vivons hommes et femmes, afin de mieux nous organiser. Sur nos terres, il y a beaucoup d'endroits dont les grandes entreprises et les gouvernements veulent nous exproprier. Nous continuons à la défendre ensemble, hommes, femmes et enfants.»* Leur description de leur environnement mêle éléments spirituels (lieux sacrés), de vie quotidienne (eau, maisons) et d'organisation politique. Dans ce discours, le corps-territoire apparaît dans la personnification de la terre (terre-mère) et permet la mobilisation collective (hommes, femmes et enfants) pour la défense de l'environnement. La connaissance de la nature ne fige pas les femmes dans une posture passive mais permet au contraire d'avoir pleinement conscience des conséquences qu'aurait sa privatisation.

Dans les zones rurales du Chiapas, les sages-femmes traditionnelles<sup>10</sup> ont une profonde connaissance de leur environnement, dans lequel elles puisent des remèdes

<sup>10</sup> J'entends par ce terme des femmes qui sont devenues sages-femmes par un apprentissage empirique (à travers un compagnonnage avec une sage-femme traditionnelle plus âgée et/ou à travers leurs propres expériences de grossesse et d'accouchement et/ou à travers des rêves prémonitoires). Celles que j'ai rencontrées s'autodénoimaient ainsi.

pour accompagner les femmes qui viennent à elles. Dans leurs récits d'apprentissage, la nature, personnifiée sous les traits de la terre-mère ou terre sacrée, joue un rôle important sur le plan spirituel et médical (ICÓ BAUTISTA, DANIELS, 2021). Dans le documentaire *Aprendi sola* («J'ai appris seule») réalisée par l'association OMIECH (ICÓ BAUTISTA, 2011a), une sage-femme tsotsil décrit l'importance des savoirs environnementaux dans les soins prodigués aux femmes enceintes: «*Nos médecins à nous, ce sont les plantes. Quand il y a une menace de fausse couche ou des douleurs dans les reins, entre autres, nous allons chercher de l'argile et des plantes pour les donner à boire.*» Dans le documentaire, différentes sages-femmes traditionnelles et femmes enceintes se succèdent afin de décrire les différents remèdes employés pendant la grossesse, qui incluent des massages, des prières et l'utilisation d'éléments naturels non humains (plantes, animaux, minéraux). Dans les communautés indigènes du Chiapas mais aussi du Guatemala, le lieu de l'accouchement a son importance; accoucher à son domicile, sur son territoire, ancre le nouvel être humain dans une lignée familiale et communautaire (BERRY, 2010; FREYERMUTH ENCISO, 2003). Pendant l'accouchement, le corps et le territoire se confondent, et dès la naissance des rites renforcent le lien entre le corps nouvellement né et son lieu de naissance: le placenta est enterré aux alentours ou à l'intérieur de la maison et un coq ou une poule sont sacrifiés afin de préparer le repas de la parturiente, la sage-femme et sa famille (ICÓ BAUTISTA, 2011b).

Lors des ateliers de santé communautaire organisés en 2018 par l'association OMIECH, les femmes et les sages-femmes mettaient l'accent sur ces savoirs environnementaux en particulier dans un contexte de pollution environnementale. Ainsi, une sage-femme tseltal expliquait lors d'un atelier dans le municipio de Huixtán: «*Les plantes font partie de notre vie, et cela il ne faut pas l'oublier. Il faut continuer à suivre cette voie et à croire qu'elles nous guérissent.*» Lors du même atelier, les participantes dénonçaient l'utilisation des pesticides qui «*font disparaître les plantes médicinales ainsi que certains fruits et plantes natives de la communauté*» et proposaient pour y remédier de «*revenir au savoir de nos ancêtres pour cultiver, récolter et préparer la terre pour le semis. Ainsi nous pourrions préserver notre santé*». Le lien entre les femmes et la terre est fait de manière explicite par les participantes «*les femmes et la terre se ressemblent, puisqu'elles produisent toutes deux des fruits [...] C'est pour ça qu'il est important de trouver un équilibre, en prodiguant des soins à la terre-mère et en prenant soin de la santé des femmes.*» Loin de réassigner les femmes au soin de la terre, le corps-territoire permet ici de transmettre un message de santé pour tou-te-s. Il permet aussi d'imaginer d'autres pratiques agricoles et d'autres modes de vie en communauté. Les sages-femmes de OMIECH proposaient ainsi lors de cet atelier de «*s'unir, s'aider collectivement avec les voisins pour ne pas oublier les plantes; construire des serres et soigner les femmes avec les plantes médicinales naturelles. Parce que c'est le meilleur.*»

Lorsqu'elles évoquent leur environnement, les femmes et sages-femmes du Chiapas décrivent le lieu où elles vivent: le protéger est aussi une garantie des conditions de vie des générations futures. Dans la terre et le territoire s'inscrivent les rites, l'histoire familiale et communautaire, le passé et l'avenir. Leurs discours dépeignent la terre comme un espace de vie quotidienne et non d'exploitation, un lieu de vie communautaire, au-delà du paradigme de la propriété. Elles rejoignent en cela les perceptions de femmes rurales du monde entier, comme l'exprimaient des femmes de la Via Campesina dans

la déclaration de Jakarta en 2013 : « Pour nous, paysannes et paysans, la terre est non seulement un moyen de production mais aussi un espace de vie, de cultures et d'émotion, d'identité et de spiritualité. De ce fait, elle n'est pas une marchandise, mais plutôt une composante fondamentale de la vie elle-même. »<sup>11</sup> Le corps-territoire se retrouve ici dans la personnification de la terre, qui elle aussi possède une spiritualité et un corps, et que j'ai retrouvé dans les discours de mes interlocutrices.

## DÉFENDRE LA TERRE-MÈRE, UNE LUTTE COLLECTIVE

« La terre, c'est la maman qui nous donne [à manger]. Il faut en prendre soin. Il n'y a presque plus de terre, et de quoi va vivre le paysan ? » s'inquiétait Flor López Ruiz, une agricultrice de soixante ans qui tient un stand sur le marché bio de San Cristóbal de Las Casas depuis sa création il y a une quinzaine d'années. Alors que je l'interrogeais sur ce qui les a poussés, elle et son mari, à ne plus utiliser de pesticides dans leur production agricole, elle m'a partagé son inquiétude pour l'avenir de ses enfants et l'importance de prendre soin de la terre afin que cette dernière puisse continuer à produire de la bonne nourriture. Lorsqu'elle parlait de la terre, l'agricultrice utilisait le mot de *madre tierra*, terre-mère, pour indiquer la relation affective qui l'unit à son terrain et à la nature. Cette expression est largement répandue auprès des personnes indigènes ou paysannes au Mexique et en Amérique latine. Ainsi, au Chiapas une sage-femme tsotsil me décrivait la coutume d'enterrer le placenta des nouveau-nés par une relation de réciprocité entre les humains et la terre-mère : « Il faut lui donner à manger, pour qu'elle donne plus de vie » ; les humain-e-s nourrissent la terre qui en retour nourrit les humain-e-s, réaffirmant la réciprocité au cœur du concept de corps-territoire.

Lors d'une rencontre des sages-femmes latino-américaines au Mexique en 2018, les associations et collectifs présents ont insisté sur l'importance de prendre soin de toute forme de vie, en mettant en parallèle la sacralité de la naissance et de la relation des communautés indigènes à la terre : « Prendre soin de la façon de naître implique de défendre le lien sacré qui nous unit à la terre [...] Nous avons confiance en les savoirs du corps des femmes et de leurs bébés et en la force de la terre-mère, et pour cela nous nous appuyons sur ses éléments pour maintenir l'équilibre et nous mettre au service de la vie et de ses cycles » (CONCEJO DE ABUELAS PARTERAS GUARDIANAS DEL SABER ANCESTRAL DE MÉXICO *et al.*, 2018). Dans ce discours, le lien entre les femmes, les sages-femmes et la terre est un argument de défense de la nature : prendre soin de l'environnement revient à se préoccuper de la vie de celles et ceux qui l'habitent.

La vision de la terre-mère nourricière n'est pas uniquement liée à une vision autochtone de la nature : elle existait aussi en Europe jusqu'à la Renaissance. Pour la philosophe Houria Bentouhami, le contact avec la nature est à cette époque pour les femmes une « source de connaissance sans fin » (BENTOUHAMI, 2017 : 44). Mais, sous l'influence du philosophe Francis Bacon notamment, la nature devient décrite comme une entité vide, passive, subordonnée aux humains (et à l'homme en particulier) et qui peut donc être conquise (MIES, SHIVA, 2014). La désacralisation de la terre justifie les pillages des minerais, la pollution des cours d'eau, la déforestation.

---

<sup>11</sup> Disponible sur <https://viacampesina.org/fr/manifeste-international-des-femmes-de-lvc-2/>

Lors de la colonisation des Amériques, c'est cette image d'une nature à conquérir qui est apportée par les colons, qui vont s'attacher à détruire l'organisation de l'espace (système de plantation) et la relation spirituelle des populations à la nature. Ainsi dans les îles caribéennes, la disparition de la sacralité de la terre-mère suite à ce que Malcolm Ferdinand qualifie de « matricide » transforme la terre-mère en une « terre-sans-manman » avec des conséquences au long cours : « *Il ne s'agit pas simplement des meurtres ou des morts de celles et ceux qui se considéraient comme les enfants de cette terre qui fut leur mère. Il s'agit surtout de l'effacement de l'idée de ce que les habitants de ces terres-là soient les enfants de celles-ci. Ces terres ne sont les mères d'aucun habitant, et les habitants ne sont les enfants d'aucune de ces terres* » (FERDINAND, 2019 : 76).

Pour Shiva, le « capitalisme-patriarcat » crée un « concours entre les droits de la terre-mère et les droits des multinationales et des états militarisés » (SHIVA, 2014). L'héritage de la colonisation, l'exploitation intensive des ressources naturelles et la destruction des écosystèmes impactent particulièrement les femmes, conduisant la chercheuse Myriam Bahaffou à conclure que « *l'écocide est un féminicide* » (BAHAFFOU, 2018 : 55). Cette phrase, à l'image du corps-territoire, illustre le lien entre les violences de genre et les violences environnementales, posant les jalons d'une étude des violences environnementales de genre (*gender-based environmental violence* [CASTAÑEDA CARNEY *et al.*, 2020]). Face à cette double violence, l'une des réponses mobilisées par les femmes indigènes est de mettre en avant la figure de la terre-mère qui, comme les êtres humains, se défend. Cette dimension spirituelle implique une réciprocité entre la terre et ses habitant-e-s, par empathie mais également par crainte des conséquences néfastes en cas de manquement (CADENA, 2010).

Lorsque les femmes indigènes se mobilisent pour la terre-mère, elles le font aussi pour leurs droits et les droits de leur communauté. La militante environnementale kichwa Elvia Dahua, ancienne dirigeante de la section femmes de la CONFENIAE (Confédération des nationalités indigènes de l'Amazonie équatorienne) a fait de ses connaissances en tant que femme indigène un outil politique afin de dénoncer la pollution environnementale :

*« Les femmes, nous sommes celles qui cultivons la terre. Les premières qui choisissons l'eau à boire, pour donner à manger aux enfants, au mari. C'est pour cela que nous, nous savons le prix que vaut la terre-mère, comment nous pouvons prendre soin de la nature, comment nous pouvons prendre soin de la terre, du territoire, parce que le territoire est notre marché, le territoire est notre pharmacie où nous pouvons trouver les médicaments ancestraux. Pour nous, dans le territoire il y a la rivière, les cascades, les plantes, les animaux, les poissons, que nous pouvons, sans aucun coût, récolter et manger. Ce sont des aliments pour nous, pour nos enfants et pour la société aussi. Mais sains, sans pollution. C'est pour cela que nous les femmes, nous sommes toujours dans la lutte, nous sommes toujours dans les manifestations, dans les marches, dans les soulèvements, sur les piquets, nous sommes les premières, celles qui sont devant, et ensuite viennent les hommes. C'est pour cela que nous luttons encore et que nous lutterons toujours. »<sup>12</sup>*

<sup>12</sup> Entretien réalisé par la Red Latinoamericana de Mujeres Defensoras de Derechos Sociales y Ambientales dans le cadre de leur campagne « Rexistir. Mujeres Latinoamericanas Mapeando

Si Elvia Dahua et les femmes indigènes mettent l'accent sur leur identité de genre et ethnique pour défendre l'environnement, dans d'autres contextes c'est l'identité de mère qui est mise en avant. C'est le cas en Argentine, où les femmes qui alertent sur les conséquences de l'agriculture intensive peuvent porter leur message dans l'espace public car elles le font depuis leur rôle social de mère (KUNIN, 2019). En reproduisant les attentes autour de la maternité et du *care* par des messages sur leur inquiétude pour la santé de leurs proches, les femmes peuvent être vues et entendues dans l'espace public sans risquer la « honte ». Ici, l'association corps-territoire déclinée en femme-mère nature permet aux femmes argentines d'agir comme lanceuses d'alerte à partir de leurs connaissances à l'intersection des savoirs environnementaux et du soin. Ce rôle de mère ne les empêche cependant pas d'être la cible de menaces de la part des multinationales (ALLARD *et al.*, 2018).

Revendiquer le rôle de soin des femmes, que ce soit lors des manifestations des femmes en Argentine ou au cours des ateliers de santé communautaire au Chiapas et celle des sages-femmes traditionnelles en ateliers est une manière de lier femmes et nature, corps et territoire de façon politique. Prendre soin de la nature et prendre soin des femmes devient « *un acte politique qui ne découle pas de la formulation que mon corps est à moi ou que mon corps est ma propriété. Plutôt, ce qui est en jeu est un féminisme qui demande la recollectivisation de notre reproduction* » (BENTOUHAMI, 2017: 50). L'organisation collective des sages-femmes du Chiapas et des femmes des communautés impactées par la pollution en Amérique latine permet aussi de construire d'autres visions de l'avenir, comme l'indique le collectif de sages-femmes latino-américaines réunies au Mexique en 2018: « *Nous récupérons le lieu fondamental de la sage-femme dans les tissus communautaires comme un acte politique et une tâche collective dans la lutte contre le pillage. C'est un pari pour la vie, le territoire et l'autonomie* » (CONCEJO DE ABUELAS PARTERAS GUARDIANAS DEL SABER ANCESTRAL DE MÉXICO *et al.*, 2018).

## **CONCLUSION : RÉCUPÉRER LA MÉMOIRE POUR CONSTRUIRE L'AVENIR**

« *Ni la terre, ni les femmes ne sont des territoires de conquête!* » Avec ce cri de ralliement qui parcourt les manifestations féministes d'Amérique latine, les femmes du continent dénoncent à la fois les violences de genre et la dégradation de l'environnement. Elles insistent également sur l'importance de la transmission des savoirs. À travers le corps-territoire, elles mettent en avant leur rapport à leur environnement, ancré dans une expérience sensorielle en lien avec leur vie quotidienne de paysannes, pourvoyeuses de soins, mères, sages-femmes, rappelant ainsi inlassablement le lien vital qui unit les êtres humains à la terre.

L'approche anthropologique a permis d'analyser l'articulation entre les dimensions spirituelles, quotidiennes, médicales et politiques qui surgissent dans les discours des femmes indigènes sur leur environnement et qui contribue à repolitiser l'association femmes-nature. En s'intéressant aux savoirs environnementaux

---

Territorios», disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=pzqkOdb76A4> Vidéo consultée le 20 juin 2021.

des femmes, le corps-territoire permet de dénoncer les conséquences de la dégradation environnementale sur les femmes. Face à la vision extractiviste de la nature déployée dans les mégaprojets, le corps-territoire s’ancre dans un travail de récupération de la mémoire, qui est aussi pour les femmes indigènes un processus de guérison face aux violences coloniales, capitalistes et patriarcales (DEONANDAN *et al.*, 2017 ; NAVARRO, 2013). Réparer le fil de la mémoire est un pas vers un réenchantement du monde et la création d’autres modes d’existence (ESCOBAR, 2018 ; FERDINAND, 2019 ; PAREDES, COMUNIDAD MUJERES CREANDO COMUNIDAD, 2014). En liant corps et territoire à travers ce travail de mémoire, les femmes du Chiapas et d’Amérique latine contribuent ainsi à lutter contre les multiples formes d’oppressions qui les menacent et ce faisant se battent pour l’avenir de tou·te·s.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALLARD Marine, ASSEMAT Lucie, DHAUSSY Coline, 2018: *Ni les femmes ni la terre*, Documentaire, 62 min.
- BAHAFFOU Myriam, 2018: *Les plaisirs de la chair: le véganisme éclairé comme nouveau radical du féminisme moderne*, mémoire de recherche, Université Paris VIII.
- BASCHET Jérôme, 2014: «Autonomie, indianité et anticapitalisme: l’expérience zapatiste», *Actuel Marx* 56, 23-39.
- BENQUET Marlène, PRUVOST Geneviève, 2019: «Pratiques écoféministes: corps, savoirs et mobilisations», *Travail, genre et sociétés* 42(2), 23-28.
- BENTOUHAMI Hourya, 2017: «¿Más allá de mi cuerpo? Capitalismo, medicina racial y feminismo excéntrico», *Enrahonar. An International Journal of Theoretical and Practical Reason* 60, 41-55.
- BERRY Nicole S., 2010: *Unsafe Motherhood: Mayan Maternal Mortality and Subjectivity in Post-War Guatemala*, New York, Berghahn Books.
- BIENAÏMÉ Charlotte, 2019: *Ecoféminisme, 1<sup>er</sup> volet: Défendre nos territoires*, Arte Radio.
- BOURGOIS Philippe, 1988: «Conjugated Oppression: Class and Ethnicity among Guaymi and Kuna Banana Workers», *American Ethnologist* 15(2), 328-348.
- CABNAL Lorena, FALQUET Jules, 2015: «“Corps-territoire et territoire-Terre”: le féminisme communautaire au Guatemala. Entretien avec Lorena Cabnal», *Cahiers du Genre* 59, 73-89.
- CADENA Marisol de la, 2010: «Indigenous Cosmopolitics in the Andes: Conceptual Reflections beyond “Politics”», *Cultural Anthropology* 25(2), 334-370.
- CAMBOURAKIS Isabelle, 2018: «Un écoféminisme à la française? Les liens entre mouvements féministe et écologiste dans les années 1970 en France», *Genre & Histoire* 22.
- CASTAÑEDA CARNEY I., SABATER L., OWREN C., BOYER A. E., WEN J., 2020: *Gender-based violence and environment linkages*, Gland, Suisse, IUCN.
- COLECTIVO MIRADAS CRÍTICAS DEL TERRITORIO DESDE EL FEMINISMO, 2017: *Mapeando el cuerpo-territorio. Guía metodológica para mujeres que defienden sus territorios*, Quito, Ecuador: Colectivo Miradas Críticas del Territorio desde el Feminismo.

- COLLINS Patricia Hill, 1986: «Learning from the outsider within: The sociological significance of Black feminist thought», *Social Problems* 33, 514-532.
- CONCEJO DE ABUELAS PARTERAS GUARDIANAS DEL SABER ANCESTRAL DE MÉXICO, CONCEJO DE ABUELAS PARTERAS GUARDIANAS DEL SABER ANCESTRAL DE LAS AMÉRICAS, NUEVE LUNAS S.C., OAXACA, KINAL ANTZETIK DISTRITO FEDERAL A.C., CAMI “NELLYS PALOMO SÁNCHEZ”, SAN LUIS ACATLÁN, GUERRERO, MANOS UNIDAS, GUERRERO, MOVIMIENTO NACIONAL DE COMADRONAS NIM ALAXIK MAYAB', SABIDURÍA ANCESTRAL MAYA, GUATEMALA, CAIS DO PARTO, BRASIL, ESCUELA DE SABERES, CULTURA Y TRADICIONES ANCESTRALES (ESCTA), BRASIL, ESCUELA DE SABERES, CULTURA Y TRADICIONES ANCESTRALES (ESCTA), COLOMBIA et AWAIKE, ARGENTINA, 2018: *Pronunciamento. Foro «Partería, Cultura, Ancestralidad y Derechos»*, Oaxaca, México.
- CRUZ HERNÁNDEZ DELMY Tania, 2016: «Una mirada muy otra a los territorios-cuerpos femeninos», *Solar* 12(1), 35-46.
- DAVIS Angela Y., 1983: *Women, Race, & Class*, New York, Vintage.
- DEONANDAN Kalowatie, TATHAM Rebecca, FIELD Brennan, 2017: «Indigenous women's anti-mining activism: a gendered analysis of the El Estor struggle in Guatemala», *Gender & Development* 25(3), 405-419.
- DESCOLA Philippe, 2005: *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- EAUBONNE Françoise d', 1978: *Écologie, féminisme: Révolution ou mutation?*, Paris, Éditions A.T.P.
- EL KOTNI Mounia, 2021: «Pesticides et reconfigurations du “bien vivre” au Chiapas, Mexique», *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* 21(3), en ligne, <https://journals.openedition.org/vertigo/33841>
- ESCOBAR Arturo, 2018: *Sentir-penser avec la Terre*, Anthropocène, Paris, Éditions du Seuil.
- FALQUET Jules, 2020: *Imbrication. Femmes, race et classe dans les mouvements sociaux*, Vulaines sur Seine, Éditions du Croquant.
- FEDERICI Silvia, 2004: *Caliban and the Witch. Women, the Body and Primitive Accumulation*, New York, Autonomedia.
- FERDINAND Malcom Djama, 2019: *Une écologie décoloniale: penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Paris, Éditions du Seuil.
- FREYERMUTH ENCISO Graciela, 2003: *Las mujeres de humo: morir en Chenalho: género, etnia y generación, factores constitutivos del riesgo durante la maternidad*, México, D.F: CIESAS, Instituto Nacional de las Mujeres, Comité por una Maternidad Voluntaria y sin Riesgos en Chiapas.
- GAUTIER Arlette, 2018: «Les violences de genre: théories, définitions et politiques», *Autrepart* 85(1), 3-18.
- HACHE Émilie (dir.), 2016: *Reclaim: Recueil de textes écoféministes*, Paris, Cambourakis.
- ICÓ BAUTISTA Agripino, 2011a: *Aprendí Sola*, San Cristóbal de Las Casas, Chiapas, OMIECH.
- ICÓ BAUTISTA Agripino, 2011b: *El Parto (En comunidades indígenas maya de Chiapas, México)*, San Cristóbal de Las Casas, Chiapas, OMIECH.
- ICÓ BAUTISTA Micaela, DANIELS Susannah, 2021: «OMIECH: Traditional Maya Midwives Protecting Women's Health», *Cultural Survival Quarterly* 45(1), 26-27.
- KOROL Claudia, 2016: *Somos tierra, semilla, rebeldía. Mujeres, tierra y territorio en América Latina*, Barcelona, Buenos Aires, GRAIN, Acción por la Biodiversidad and América Libre.

- KUNIN Johanna, 2019: «“Women are those who lose their sense of shame”: resistance and fulfilment of gender expectations in dissident initiatives in a rural district of Argentina», *L’Ordinaire des Amériques* 224, 1-23.
- LAVOCAT Lorène, GAUTHIER Roxanne, 2019: «Week-end féministe à Bure: “Le nucléaire est un monstre du patriarcat”», *Reporterre, le quotidien de l’écologie*, <https://reporterre.net/Week-end-feministe-a-Bure-Le-nucleaire-est-un-monstre-du-patriarcat>, consulté le 25 novembre 2019.
- LELAND Stephanie, CALDECOTT Leonie, 1983: *Reclaim the Earth: Women Speak Out for Life on Earth*, 1st Paperback Edition, London, The Women’s Press Ltd.
- MIES Maria, SHIVA Vandana, 2014: *Ecofeminism*, Second Edition, New Edition, New edition London, Zed Books.
- NAVARRO Mina Lorena, 2013: «Luchas por lo común contra el renovado cercamiento de bienes naturales en México», *Bajo el Volcán* 13(21), 161-169.
- ORTNER Sherry B., 1972: «Is Female to Male as Nature Is to Culture?», *Feminist Studies* 1(2), 5-31.
- OUASSAK Fatima, 2020: *La puissance des mères. Pour un nouveau sujet révolutionnaire*, Paris, La Découverte.
- PAREDES Julieta, 2017: «El feminismo comunitario: la creación de un pensamiento propio», *Corpus. Archivos virtuales de la alteridad americana* 7(1), en ligne, <http://journals.openedition.org/corpusarchivos/1835>
- PAREDES Julieta, COMUNIDAD MUJERES CREANDO COMUNIDAD, 2014: *Hilando Fino. Desde el feminismo comunitario*, La Paz, Creative Commons.
- PEKER Luciana, 2018: «“Ni la tierra ni las mujeres somos territorios de conquista”», *ContraInfo. Com*, <https://www.contrainfo.com/29373/ni-la-tierra-ni-las-mujeres-somos-territorios-de-conquista>, consulté le 5 décembre 2019.
- RED LATINOAMERICANA DE MUJERES DEFENSORAS DE DERECHOS SOCIALES Y AMBIENTALES, 2018: «Rexistir. Tejiendo cuerpos territorios.», *Rexistir. Tejiendo cuerpos territorios*, <http://reexistir.com/>, consulté le 23 juillet 2019.
- RIEUBLANC Marie-Pia, 2015: «Comment les multinationales privent les Mexicains d’un accès à l’eau potable», *Basta!*, <https://www.bastamag.net/Comment-les-multinationales-privent-les-Mexicains-d-un-acces-a-l-eau-potable>, consulté le 17 juin 2021.
- RIOS SANDOVAL M., 2019: *There is politics in your shampoo: On youth activism, endocrine disruption, and making everyday toxicity visible in France*, thèse de doctorat, University of Amsterdam.
- SHIVA Vandana, 2014: «Preface to the critique influence change edition», in *Ecofeminism*, Second Edition, New edition, London, Zed Books, xiii-xxx.
- SPEED Shannon, 2014: «A Dreadful Mosaic: Rethinking Gender Violence through the Lives of Indigenous Women Migrants», in *Working Paper #304 Anthropological Approaches to Gender-based Violence and Human Rights*, East Lansing, MI, Center for Gender in Global Context, 78-94.
- VUILLEROD Jean-Baptiste, 2021: «L’Anthropocène est un Androcène: trois perspectives écoféministes», *Nouvelles Questions Féministes* 40(2), 18-34.
- ZITOUNI Benedikte, 2019: «Contre la destruction de la planète», *Travail, genre et sociétés* 42(2), 49-69.

## **THE BODY-TERRITORY AT THE INTERSECTION OF THE ENVIRONMENTAL AND FEMINIST STRUGGLES IN LATIN AMERICA**

*“Neither women, nor the earth, are territories of conquest!” This sentence resonates from Chili to Mexico in environmental and feminist protests. It highlights the necessity of simultaneously defending the earth and women’s rights — what the concept of “body-territory” (cuerpo territorio) also encompasses.*

*Based on ethnographic research carried since 2013 in the State of Chiapas, Mexico and on Latin-American ecofeminist writings, I analyze how the body-territory allows the gender-based violence framework to be rethought. Far from naturalizing women’s relationship with the environment, the body-territory is a tool against conjugated oppression.*

**Keywords:** *body-territory, community feminism, ecofeminism, environment, Mexico.*

## **DAS KÖRPER-TERRITORIUM AN DER SCHNITTSTELLE VON UMWELT- UND FEMINISTISCHEN KÄMPFEN IN LATEINAMERIKA**

*«Weder Frauen noch die Erde sind Territorien, die man erobern kann!» Dieser Satz hallt in den ökologischen und feministischen Demonstrationen von Chile bis Mexiko wider. Er unterstreicht die Notwendigkeit, gleichzeitig das Land und die Rechte der Frauen zu verteidigen, was sich auch mit dem Konzept des «Körper-Territoriums» (cuerpo territorio) überschneidet.*

*Anhand einer seit 2013 im mexikanischen Bundesstaat Chiapas durchgeführten ethnografischen Forschung sowie der Veröffentlichungen lateinamerikanischer ökofeministischer Kollektive analysiere ich, wie das Körper-Territorium einen neuen Rahmen für die Analyse von geschlechtsspezifischer Gewalt ermöglicht. Weit davon entfernt, die Beziehung von Frauen zu ihrer Umgebung zu naturalisieren, ist das Körper-Territorium ein Instrument zur Bekämpfung von zusammenhängenden Unterdrückungsformen.*

**Stichworte:** *Körper-Territorium, Ökofeminismus, Gemeinschaftsfeminismus, Umweltverschmutzung, Mexiko.*



# CORPS ÉTUDIANTS ET CORPS ENSEIGNANTS DANS UN CONTEXTE DE COURS À DISTANCE : APPROCHE PAR LES CORPO-SPATIALITÉS

Laura PÉAUD, Université Grenoble-Alpes, Laboratoire Pacte,  
Laura.Peaud@univ-grenoble-alpes.fr

## RÉSUMÉ

*Au sein de l'université, les étudiant-e-s ont connu entre 2020 et 2021 une situation inédite, qui les a contraint-e-s à suivre leurs cours, pour tout ou partie d'entre eux, à distance. Si les difficultés matérielles, économiques et psychologiques ont été bien documentées, en revanche les effets pédagogiques et relationnels l'ont moins été. Cet article repose sur une enquête menée auprès de 300 étudiant-e-s et enseignant-e-s en France et sur du matériel auto-ethnographique. Il fait l'hypothèse que la distance introduite de façon inédite entre les corps enseignants et étudiants transforme autre chose que la matérialité des enseignements ; elle vient bouleverser une relation à l'origine même de l'espace-temps d'enseignement.*

*Mots-clés : cours à distance, pédagogie, corps, émotions, matérialité.*

## REMERCIEMENTS

Cet article est dédié à mes étudiantes et étudiants, passé-e-s, présent-e-s et futur-e-s, que je remercie très sincèrement des échanges noués avec elleux, qui me nourrissent et me font avancer. Je remercie aussi Camille Vergnaud, qui m'aide à grandir comme enseignante, ainsi que toutes et tous mes collègues, en particulier Irène Favier, Rémi Clot-Goudard, Romain Geffrouais, Sébastien Leroux, Myriam Houssay-Holzschuh, Sarah Mekdjian et Fanny Vuailat, avec lequel-le-s j'ai la chance de réfléchir et de débattre à nos pratiques pédagogiques.

## INTRODUCTION

Avec la crise sanitaire et sociale liée à la pandémie de Covid-19, les conditions matérielles de l'enseignement ont été considérablement bouleversées. Au sein de l'université, les étudiant-e-s ont connu entre 2020 et 2021 une situation inédite, qui les a contraint-e-s à suivre leurs cours, pour tout ou partie d'entre eux, à distance, derrière leurs écrans d'ordinateur ou de téléphone. Si les difficultés matérielles, économiques et psychologiques induites par ces nouveaux dispositifs ont été bien documentées, dans la presse et/ou par des enquêtes<sup>1</sup>, en revanche les questionnements portant sur les effets pédagogiques et relationnels de ce nouveau contexte d'enseignement l'ont moins été. Or, ce changement brutal de nos façons de faire cours côté enseignant-e-s, mais aussi de les recevoir côté étudiant-e-s, entraîne de profondes modifications. Je fais l'hypothèse que la distance introduite de façon inédite entre les corps enseignants et étudiants transforme autre chose que la matérialité même des enseignements; elle vient bouleverser une relation à l'origine même de l'espace-temps d'enseignement.

C'est ce que souhaite interroger cet article, en privilégiant une entrée par les corps, les sensations et les émotions des enseignant-e-s et des étudiant-e-s. Je postule que cette approche corporelle, parce que cette dimension est ordinairement centrale dans l'espace-temps d'enseignement, permet de saisir les transformations relationnelles et pédagogiques entraînées par la crise sanitaire. Ce faisant, je me situe à l'intersection de deux champs de recherche en développement en géographie et en SHS. D'abord, je m'inscris dans un champ de recherche effervescent portant sur les espaces-temps de l'enseignement supérieur et de la recherche, en particulier les travaux portant sur la pédagogie et la didactique à l'université. De très nombreux appels à communication ou colloques ont récemment porté sur ces questions<sup>2</sup>. Il n'est pas étonnant que ce champ soit mis à l'honneur dans le contexte pandémique, qui interroge si fortement le fonctionnement des espaces de l'enseignement. Une grande partie de ces appels et colloques entre dans ce questionnement par le prisme de l'inégalité. Si je participe à ce mouvement, je souhaite aussi proposer une réflexion décalée, qui parte des corps, et surtout des rapports entre les corps engagés dans une relation d'enseignement.

Ce faisant, je m'appuie ensuite sur deux axes développés en géographie francophone depuis les années 2000. D'une part, je m'inscris ici résolument dans une conception incarnée de l'espace et de la géographie. Si la prise en compte des corps

<sup>1</sup> Voir par exemple ces quelques articles parus dans le quotidien *Le Monde* depuis mars 2020: RAYBAUD Alice, 2 mars 2021, «Dans l'enseignement supérieur, la grande disparité des cours à distance», *Le Monde*, [https://www.lemonde.fr/campus/article/2021/03/02/dans-l-enseignement-superieur-la-grande-disparite-des-cours-a-distance\\_6071720\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2021/03/02/dans-l-enseignement-superieur-la-grande-disparite-des-cours-a-distance_6071720_4401467.html); RAYBAUD Alice, 25 novembre 2021, «Quand le prof parle, j'éteins ma caméra et je fais la vaisselle», *Le Monde*, [https://www.lemonde.fr/campus/article/2020/11/25/quand-le-prof-parle-j-eteins-ma-camera-et-je-fais-ma-vaisselle-les-cours-envisio-ou-la-tentation-de-la-distraktion-permanente\\_6061000\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2020/11/25/quand-le-prof-parle-j-eteins-ma-camera-et-je-fais-ma-vaisselle-les-cours-envisio-ou-la-tentation-de-la-distraktion-permanente_6061000_4401467.html); voir également l'enquête menée par l'Observatoire de la vie étudiante en 2020-2021 en France: <http://www.ove-national.education.fr/enquete/la-vie-detudiant-confine/>

<sup>2</sup> Parmi eux, citons par exemple: «Quelle école pour quelle société?» le 23 juin 2021 (<https://inspe.u-pec.fr/l-inspe/actualites/quelle-ecole-pour-quelle-societe-role-et-enjeux-de-leducation-nouvelle-aujourd'hui>), «La construction des inégalités dans l'enseignement supérieur et la recherche», qui a eu lieu les 14 et 15 octobre 2021 à l'ENS de Lyon; ou encore «Penser les pratiques enseignantes à l'aune des inégalités», colloque organisé les 7 et 8 juin 2021 en ligne.

en géographie est récente (DIDIER-FÈVRE, 2014), appuyée par les travaux de Volvey (2000, 2016) mais aussi les recherches de Barthe-Deloizy (2011), entre autres, elle offre une entrée heuristique au saisissement des «corpo-spatialités» (FOURNAND, 2008)<sup>3</sup>. J'emprunte à Fournand ce terme pour exprimer les changements qui se jouent dans la situation pandémique : du fait de la distance introduite, les corpo-spatialités transformées des enseignant-e-s et étudiant-e-s donnent lieu à des dispositifs pédagogiques et relationnels à leur tour modifiés. Ils n'en sont pas nécessairement dégradés, mais viennent réinterroger ce qui se trouve au cœur de l'espace-temps d'enseignement, une corpo-spatialité placée normalement sous les signes du lien et de la coprésence. Bien qu'ils soient encore assez peu investis comme objets de recherche géographiques<sup>4</sup>, les corps et leurs manifestations s'imposent donc ici à la réflexion, tant le contexte pandémique nous a rappelé notre corporéité et son implication dans les situations d'enseignement.

À cette revendication d'incarnation, j'ajoute une inscription dans la prise en charge des émotions et des affects par la géographie. Synthétisées récemment par les propositions de Guinard et Trajtnek (2016) et largement influencées par les travaux de géographes mais aussi de philosophes féministes (BARTHE, HANCOCK, 2005 ; BLIDON, ZARAGOCIN, 2019 ; BUTLER, 2005 ; LONGHURST, 2001 ; MASSEY, 1994), ces recherches posent le corps, ses sensations et ses émotions, comme des objets légitimes de la géographie. En prenant par ailleurs au sérieux les épistémologies féministes invitant à une «objectivité forte» (HARDING, 1993), construite à partir de situations vécues et incarnées, j'aimerais ainsi questionner depuis des corps, des affects et des émotions les pratiques des cours à distance.

À ces champs de recherche disciplinaires j'associe une autre entrée théorique et méthodologique, située du côté des pédagogies critiques et radicales, notamment inspirées de bell hooks (HOOKS, 2013). Considérant dans une perspective socioconstructiviste que le contexte, qu'il soit de nature sociale, géographique, matérielle, affective ou encore corporelle, influence grandement ce qui se joue dans l'espace-temps d'enseignement (HRACH, 2021), je prends donc au sérieux l'importance d'une contextualisation des situations de cours. Ce faisant, cet article vise à documenter ce que la distance a produit en termes de transformation des situations d'enseignement à l'université. Dans une perspective féministe radicale, je postule également que la dimension relationnelle de l'espace-temps d'enseignement compte autant, sinon plus, que le contenu qui peut y être transmis. Si les conditions matérielles, techniques et la forme de la relation entre corps enseignants et corps étudiants changent, c'est l'essence même de ce lien qui s'en trouve transformée.

---

<sup>3</sup> Fournand l'utilise à l'origine pour qualifier comment le fait d'être enceinte modifie pour une femme son rapport à l'espace mais aussi aux autres corps qui s'y déplacent. Nous transposons ici ce concept, qui nous paraît exprimer une grande partie des enjeux à l'œuvre dans une situation d'enseignement modifiée. En effet, par la distance, comme par la grossesse, ce qui se joue relève d'un changement de qualité de rapport à l'espace et au contexte relationnel. Inspirée des recherches autour de l'*embodiment*, ce terme insiste bien sur l'incorporation des espaces fréquentés, de même que sur les effets corporels des espaces vécus.

<sup>4</sup> Pour preuve, il n'existe pas d'entrée «corps» dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* de Lévy et Lussault (2013), ni dans les glossaires en ligne d'*Hypergééo* ou de *Géoconfluences*, qui font pourtant figure de référence.

	Êtes-vous ?	
	N	%
Un-e étudiant-e	272	93,2 %
Un-e enseignant-e	20	6,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>292</b>	<b>100,0 %</b>

Figure 1: Le profil des répondant-e-s à l'enquête (logiciel: Sphinx, réalisation: Péaud, juin 2021).

Ce travail s'articule autour de plusieurs entrées méthodologiques. Les résultats principaux ont été obtenus grâce à une enquête effectuée en avril 2021 auprès des étudiant-e-s et enseignant-e-s de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) dans laquelle j'enseigne<sup>5</sup>. Ce questionnaire comportait une centaine de questions, visant à connaître les conditions matérielles de vie et de cours des répondant-e-s, ainsi que leurs vécus des cours à distance, d'un point de vue corporel comme émotionnel. Il ne comptait pas de questions médicales, mais les réponses apportées dans les sections de commentaires ont fait émerger des informations de santé, dont je ferai part ponctuellement. Enfin, un dernier volet portait sur des éléments sociologiques et biographiques (parcours des enquêté-e-s, âge, formation, etc.). Près de 300 personnes y ont répondu, réparties comme suit (voir fig. 1).

Les résultats de cette enquête feront l'objet de la première partie de cet article. Les suites du propos s'appuient également sur une auto-ethnographie réalisée dans mes propres salles de classe virtuelles et non virtuelles entre septembre 2020 et mai 2021, ainsi que sur les sensations et émotions traversées par mon propre corps, et je restituerai des observations réalisées dans le cadre des cours d'une collègue géographe<sup>6</sup>. Cela m'engagera à réfléchir à la nature des transformations qui ont eu lieu lors des cours à distance, ainsi qu'aux enseignements à en tirer pour la suite. L'intérêt ici d'une approche (auto-)ethnographique doit se lire à la croisée du contexte du travail mené et du développement de cette méthode en géographie. En effet, le passage à distance a bouleversé les habitudes de mes étudiant-e-s, de mes collègues, mais aussi les miennes; et en raison de la distance physique avec les autres enquêté-e-s, la seule corporéité avec laquelle j'avais prise directe était la mienne. Par empathie sincère envers mes étudiant-e-s et dans le but de documenter cette période incertaine, j'ai également décidé d'appliquer des méthodes ethnographiques sur mes propres classes (L3 histoire sur un cours d'épistémologie de la

<sup>5</sup> L'UFR compte environ 1 500 étudiant-e-s et 60 enseignant-e-s de différents statuts. Sur ce nombre, j'ai récolté 292 réponses, dont 20 pour les enseignant-e-s et 272 pour les étudiant-e-s. Parmi les étudiant-e-s, 68 % des répondant-e-s sont des femmes, parmi les enseignant-e-s, 58 % sont des femmes.

<sup>6</sup> Je remercie d'ailleurs ici très chaleureusement C.V., qui m'a permis de l'observer en train de faire cours, et ce faisant d'apprendre beaucoup sur nos pratiques pédagogiques.

géographie, master MEEF histoire-géographie). Les approches ethnographiques et auto-ethnographiques ont fait leurs preuves en géographie de l'enseignement, même si elles sont souvent plus appliquées dans les classes de primaire et de secondaire (voir par exemple : BAUDINAULT, 2018) : mon envie était donc aussi de les transposer au contexte universitaire.

### **LES NOUVELLES CORPO-SPATIALITÉS ÉTUDIANTES ET ENSEIGNANTES DES COURS À DISTANCE**

Les cours à distance donnent lieu à de nouvelles corpo-spatialités, qui bousculent aux échelles individuelles des corps enseignants et étudiants nos *habitus* spatiaux. Ce premier temps vient donc à les identifier, à partir des résultats tirés du questionnaire. Je mets ici particulièrement l'accent sur les dimensions émotionnelle et sensible, sans négliger le contexte social et matériel des étudiant-e-s et des enseignant-e-s.

#### **Des lieux de travail profondément modifiés**

Tout d'abord, et à différentes échelles, ce sont les lieux de travail des étudiant-e-s et enseignant-e-s qui ont été radicalement transformés. Si auparavant, toutes et tous se retrouvaient dans une salle de cours au sein de l'université, dans un espace dédié à l'activité d'enseignement, du jour au lendemain toutes et tous ont basculé dans l'espace domestique. Si les géographies des salles de classe commencent à être interrogées (CHEVALIER, LEININGER-FRÉZAL, 2020 ; CLERC, 2020, 2021), la situation pandémique est venue modifier profondément les dispositifs habituels. Clerc identifie quatre modèles de l'école<sup>7</sup> : le monastère, la forteresse, l'agora ou encore le nœud d'échange internet. Or, la crise a révélé en creux que la classe et l'école peuvent aussi être appréhendées comme des lieux d'abri, des refuges, identifiés comme tels lorsque nous sommes contraint-e-s d'en sortir et de faire classe ailleurs et séparé-e-s.

Le basculement dans l'espace domestique a rebattu les cartes. Ainsi, 30 % des étudiant-e-s et 5 % des enseignant-e-s ayant répondu à l'enquête déclarent avoir changé de logement depuis le premier confinement du printemps 2020<sup>8</sup>. Du côté des étudiant-e-s, il s'agit pour 70 % d'entre eux d'un retour chez leurs parent-e-s. Parmi les raisons invoquées, iels évoquent le souhait d'habiter avec d'autres personnes, puis indiquent que ce changement est lié à un logement trop petit (voir fig. 2).

---

<sup>7</sup> Plutôt au sens maternelle, primaire, collège et lycée ; pas tellement dans ses recherches au sens d'université ou enseignement supérieur, ce qui traduit sans doute le besoin de poursuivre ces travaux à ce niveau.

<sup>8</sup> Le questionnaire étant intervenu en avril 2021, le changement de logement a pu avoir lieu durant le premier ou le second confinement, de même que durant le début 2021, moment où une grande partie des cours ont eu lieu à distance à l'université (à rebours, en France, de la levée des contraintes pour les autres secteurs professionnels).

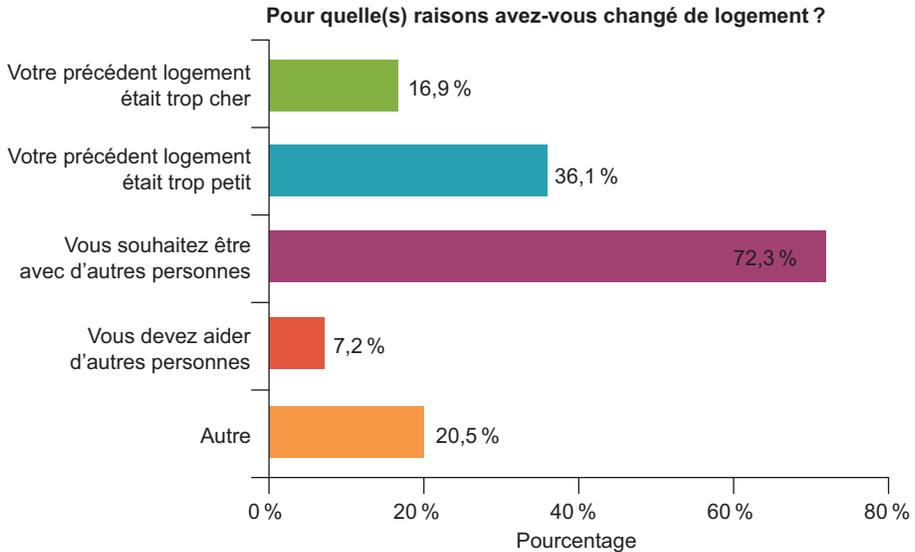


Figure 2 : Les raisons de déménagement des étudiant-e-s depuis le début de la crise sanitaire (logiciel : Sphinx, réalisation : Péaud, juin 2021).

Certain-e-s précisent en outre passer d'un logement à l'autre depuis le début des cours à distance, comme ET1<sup>9</sup> qui explique : «*Je change souvent de logement, car j'habite chez mes parents donc je bouge d'appart en appart et de temps en temps je rentre chez mes parents*», ou ET2 qui écrit : «*Il m'arrive de rentrer chez moi les week-ends, ou pendant les vacances, où les cours sont beaucoup plus difficiles à suivre. Dès que possible, je vais travailler à la bibliothèque. [...]*» Ce sont des spatialités plurielles qui se dessinent, et qui tranchent avec les dispositifs habituels : non seulement les lieux de vie et de travail se superposent dans le (sur-)investissement de l'espace domestique, mais en plus une circulation plus importante de lieu en lieu apparaît parfois.

De plus, si les répondant-e-s déclarent pour près de 90 % d'entre elleux travailler et vivre globalement dans des conditions matérielles confortables ou très confortables, cette dernière remarque de ET2 rappelle les difficultés parfois grandes à travailler chez soi ou chez d'autres (que ce soient des parent-e-s, des ami-e-s, etc.). Car dans l'espace domestique sont également présents des enfants, des frères et sœurs, et beaucoup signalent des contextes bruyants et peu propices à la concentration<sup>10</sup>. De ce point de vue, les corps enseignants et étudiants semblent partager des sorts communs, dans l'occupation subie des espaces domestiques.

<sup>9</sup> Les extraits donnés sont référencés ET1, ET2, etc. pour les étudiant-e-s, et EN1, EN2, etc. pour les enseignant-e-s.

<sup>10</sup> Plusieurs enseignant-e-s font ressortir les inégales situations familiales, non reconnues, ou si peu, par l'université. Ainsi EN1 : «*Je trouve que l'université ignore les difficultés des*

En ce sens, les bibliothèques redeviennent un lieu d’abri, quand les salles de classe ne sont plus ouvertes<sup>11</sup>. 11 % des étudiant-e-s déclarent avoir continué à utiliser les lieux de travail étudiants à leur disposition, tandis que près de 50 % des enseignant-e-s disent être revenu-e-s à l’université, pour utiliser leur bureau ou les autres espaces ; avec un passage plusieurs fois par semaine pour 55 % d’entre eux, contre moins de 25 % d’utilisation pluri-hebdomadaire pour les étudiant-e-s<sup>12</sup>.

Enfin, au sein de leur logement, les corps investissent aussi des espaces, sinon inédits du moins d’habitude peu ou moins usités. Ainsi, 65 % des étudiant-e-s déclarent travailler depuis leur lit, contre 15 % des enseignant-e-s. Chez les étudiant-e-s, 20 % disent le faire environ la moitié du temps, 25 % plus de la moitié du temps ou toujours. Le lit est envisagé ici comme une zone de confort, doux et moelleux, mais aussi un espace-refuge qui ancre dans une forme de stabilité. Lorsque les caméras sont allumées, on aperçoit parfois, en effet, un oreiller, une couette, parfois même des doudous ou des pyjamas. C’est que cette configuration inédite propulse dans des espaces de l’intime, foncièrement inégaux, et parfois entraperçus.

### Faire cours à des écrans noirs

Si de façon potentielle, corps étudiants et enseignants partagent des conditions communes, on peut observer une profonde dissymétrie dans la visibilisation de leurs corpo-spatialités respectives. Cela nous renvoie à la dialectique nouvelle engagée dans les cours à distance entre des corps enseignants visibles, voire exposés, quand les corps étudiants se sont retranchés derrière des caméras éteintes. Alors que la situation d’enseignement « normale » expose tout le monde au regard de façon relativement égale – avec toutefois un surcroît de focalisation sur les enseignant-e-s –, à travers la distance et le passage à l’écran noir c’est bien à une disparition quasi absolue des corps étudiants à laquelle nous assistons.

En effet, mes expériences, les observations menées et l’enquête révèlent une invisibilité globale des étudiant-e-s. Parmi les répondant-e-s au questionnaire, 100 % des enseignant-e-s et seulement 1,5 % des étudiant-e-s déclarent allumer à chaque fois leur caméra lors des temps de cours. Pour 80 % des étudiant-e-s, la caméra n’est jamais allumée ou allumée moins de la moitié du temps (voir fig. 3).

---

*enseignants-chercheurs qui ont des enfants [...]. Il s’agit d’une situation à la limite du soutenable [...].»* Du côté des étudiant-e-s, des remarques rappellent aussi ces difficultés, ET3 : *« Mon logement manque cruellement d’isolation, aussi ne suis-je jamais au calme, surtout lorsque l’on vit avec un petit frère et une petite sœur très bruyants. [...] »*

<sup>11</sup> Dans mon contexte universitaire, les bibliothèques sont restées ouvertes pendant le confinement des mois de novembre et décembre 2020, puis de nouveau de février à mai 2021 (selon des modalités variables, mais avec une possibilité de venir travailler sur place). Des salles de travail pouvaient également être réservées.

<sup>12</sup> Cette différence dans la fréquence peut s’expliquer par des habitus professionnels différents, mais aussi par le fait que beaucoup d’étudiant-e-s habitent plus loin de l’université que les enseignant-e-s, ce qui rend les déplacements plus compliqués.

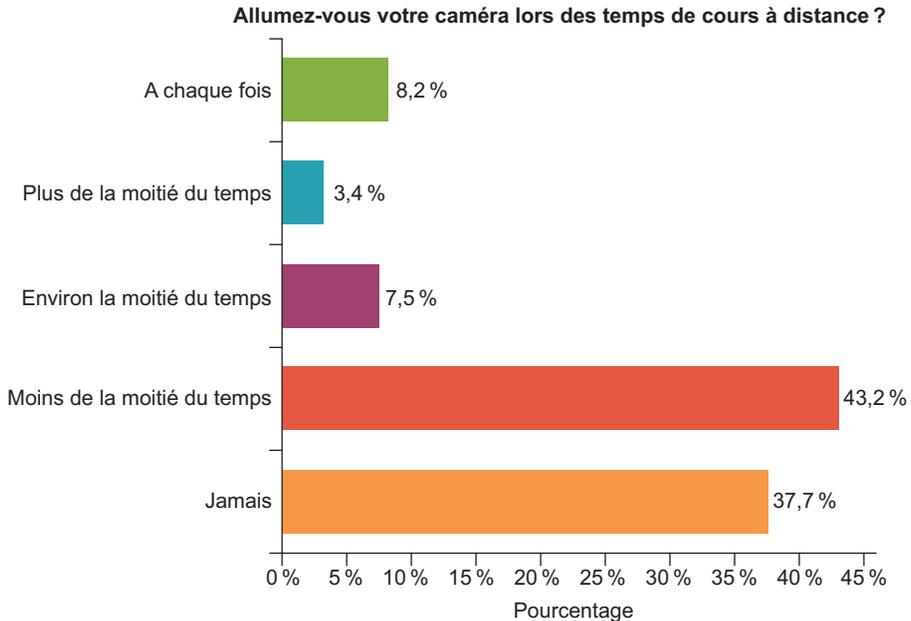


Figure 3: Réponses étudiantes à la question «Allumez-vous la caméra lors des cours à distance ?» (logiciel : Sphinx, réalisation : Péaud, juin 2021).

Plusieurs raisons expliquent cette disparition des corps étudiants. Parmi celles-ci, la qualité de la connexion et la disponibilité de la bande passante ne sont pas négligeables, ce qui rappelle que les conditions matérielles influencent pleinement l'engagement dans le cours. Mais cette raison est bien moindre face au souhait que son espace de travail, son logement ou les autres habitant-e-s ne soient pas vu-e-s, et surtout face au souhait de ne pas être vu-e soi-même (plus de 72% des répondant-e-s qui n'allument jamais, rarement ou moins de la moitié du temps leur caméra). Les commentaires allant dans ce sens sont légion, par exemple ET4: «*Je ne veux pas être le seul élève à être vu*», ET5: «*Je ne veux pas que l'on me voie, car je ne suis pas présentable ni dans une position adéquate*», ce qui signale que les corpo-spatialités ne sont plus celles de la salle de cours, mais celles de l'intime. L'effet de groupe est bien souvent mentionné, comme ET6 qui explique: «*Personnellement, j'ai arrêté de la mettre quand plus de la moitié des étudiants des cours ne la mettait plus. Ne voir que des écrans noirs facilitait le fait de ne pas mettre notre caméra. C'est sûrement un effet de masse dont je fais également partie.*» D'autres insistent sur le caractère subi de la situation dans laquelle se trouvent les corps étudiants à l'université et les corps étudiants dans un autre espace: «*Venir à la fac, c'est échanger ce qu'on décide de mettre en commun. Zoom et sa caméra, c'est subir une intrusion. Même si l'intention des autres n'est pas celle-ci*» (ET7). Cette invisibilisation s'en trouve renforcée par un usage souvent important du chat, et par le fait que les voix mêmes des étudiant-e-s ne sont plus ou peu entendues.

Du côté des enseignant-e-s, le fait d’allumer systématiquement la caméra n’est pas commenté dans le questionnaire. Pour ma part, elle tient à trois facteurs principaux : la nécessité de rentrer dans l’espace-temps du cours et ne pas me laisser happer par l’extérieur ; l’habitude d’être vue, en ce sens je recrée des dispositifs spatiaux d’exposition ; enfin, l’idée qu’un visage et un corps captent l’attention et donnent vie au cours.

On peut cependant nuancer la dissymétrie fondamentale entre les corps enseignants visibles, voire surexposés parce que seuls en scène, et les corps étudiants invisibles, à tel point qu’on se demande parfois s’ils n’ont pas bel et bien disparu. D’abord, parce que certain-e-s étudiant-e-s allument leur caméra, ponctuellement. Ils disent le faire par respect pour leur enseignant-e et/ou pour la qualité d’interaction avec elle ou lui. Dans certains cas, la caméra s’allume aussi à la demande d’un-e enseignant-e, pour retrouver du lien, mais aussi comme une exigence pédagogique, ce qui est dans ce cas assez mal vécu. Ensuite, dans certaines circonstances spatio-temporelles, les visages et les corps réapparaissent quasi systématiquement. C’est le cas lors des TD et/ou des cours de master, où les plus petits groupes atténuent l’impression d’intrusion. Cela se vérifie aussi à l’occasion des travaux de groupe, entre étudiant-e-s, durant lesquels l’enseignant-e disparaît et la taille du groupe se réduit à quelques individus, qui sont parfois des ami-e-s. Ainsi ET8 indique : «[...] *Je l’allume seulement en TD ou quand je travaille à la BU avec d’autres personnes de mon cours.* » Cela n’est pas sans faire écho aux dispositifs classiques de cours, dans lesquels nous constatons des engagements corporels différents entre CM et TD. Les étudiant-e-s semblent aussi se retrouver à travers des outils numériques parallèles aux usages officiels, profitent de la bibliothèque ou des espaces extérieurs pour se retrouver. Mais, en dépit de ces alternatives, 47 % des étudiant-e-s ayant répondu à l’enquête disent ne pas se sentir appartenir à une promotion.

Globalement, le dispositif scénique du cours change drastiquement : des corps éloignés, l’absence de coprésence effective, des délais de réponse et de réaction augmentés par l’outil numérique, quand celui-ci n’annihile pas complètement la possibilité d’un lien.

### **Des corps soumis à des sensations et émotions contradictoires**

Ces corpo-spatialités modifiées par la distance génèrent en outre pour les corps enseignants et étudiants des émotions et sensations marquées par les extrêmes.

D’abord, ce sont pour toutes et tous des corps marqués par de nombreux maux, physiques et psychologiques. 85 % des répondant-e-s indiquent que d’un point de vue corporel, leur ressenti des cours à distance diffère grandement par rapport aux cours en présence. De façon parfaitement équivalente entre étudiant-e-s et enseignant-e-s, la pénibilité de la station statique et le mal-être physique de l’écran sont mis en avant (maux de tête, problèmes de vue reviennent fréquemment). D’un point de vue psychologique, les mots « fatigue », « lassitude », « solitude » sont les trois plus fréquents quand on demande de qualifier librement le ressenti des cours à distance. ET9 dit par exemple, qu’«[à] titre personnel (et c’est un avis qui est partagé par toutes les personnes avec qui j’ai pu en discuter), je suis exténuée de Zoom, cela provoque maintenant une vraie angoisse et je me sens très malheureuse

*après chaque cours que je suis*», concluant même sur la plus grande facilité à suivre un cours en pdf.

Si l'état de santé des étudiant·e·s a été particulièrement scruté depuis le début de la crise sanitaire et le caractère catalyseur de cette situation démontré (VIE PUBLIQUE, 2021), il est remarquable de noter l'absence d'étude sur les enseignant·e·s. Or, l'enquête menée ainsi que les discussions informelles avec mes collègues révèlent une souffrance et des difficultés tout aussi grandes, qui sont sans doute sous-estimées. Ces souffrances sont d'ordre physique (maux de tête, vertiges, fatigue accentuée, mal de dos, etc.) mais aussi psychologique, tenant en général à la sensation de ne pas pouvoir faire correctement les missions pour lesquelles nous sommes employé·e·s. Les répercussions risquent de se faire sentir pendant longtemps du côté enseignant, notamment en ce qui concerne le sentiment de ne pas pouvoir prendre en charge les étudiant·e·s de façon satisfaisante.

Par ailleurs, et malgré une tonalité d'ensemble plutôt négative sur le vécu des cours à distance, quelques remarques tranchent par leur caractère positif. Certain·e·s mettent en avant les gains de temps réalisés lors du passage à distance, permettant de faire du sport, de profiter de leur famille. D'autres témoignent aussi de bons moments lors de cours, en particulier certains TD. De mon point de vue, je ne regarde pas seulement négativement ces deux semestres écoulés, malgré une grande fatigue et un douloureux lumbago. Mais dans l'ensemble des cours donnés, les épisodes de joie apparaissent moins nombreux<sup>13</sup>. S'ils semblent avec recul ne pas prendre le pas sur la fatigue et la monotonie, sur le moment même je me souviens d'émotions exacerbées, contrastant avec le quotidien terne. Ce sont aussi ces émotions sinusoidales, passant d'un extrême à l'autre, qui ont aussi fatigué nos corps et nos esprits.

### **ÉTUDIANT·E·S ET ENSEIGNANT·E·S À DISTANCE : DES RELATIONS FORTES MALGRÉ DES LIENS FAIBLES**

Parce qu'elles ont eu des effets sur nos corps réciproques, la relation entre enseignant·e·s et étudiant·e·s s'en trouve profondément modifiée. Loin de n'induire nécessairement qu'un appauvrissement univoque de cette relation, la distance provoque aussi des formes extrêmes et renouvelées.

#### **De nouvelles formes de lien**

Près de 75 % des étudiant·e·s et 84 % des enseignant·e·s estiment que les relations entre elleux ont évolué. Parmi les raisons de ce sentiment, ce n'est pourtant pas tant la baisse du nombre d'échanges que leurs formes et leurs natures renouvelées qui en semblent les causes.

Avec le passage à distance, les contacts entre étudiant·e·s et enseignant·e·s se sont certes réduits en quantité : 63 % des étudiant·e·s et 50 % des enseignant·e·s l'expriment pour les moments effectifs de cours. L'absence de coprésence physique semble donc nécessairement entraîner un éloignement pendant les temps de cours. En

---

<sup>13</sup> À la question «ressentez-vous du plaisir lors des temps de cours à distance?», 17% répondent qu'ils n'en ont jamais, 47% moins de la moitié du temps (enseignant·e·s et étudiant·e·s confondu·e·s).

revanche, lorsque l'on se penche sur les échanges qui peuvent avoir lieu en dehors des cours, d'un point de vue purement numérique, il semble qu'une dissymétrie assez nette apparaisse. En effet, si les étudiant-e-s reconnaissent pour près de 60 % d'entre eux une baisse des interactions avec les enseignant-e-s, les enseignant-e-s estiment pour 45 % d'entre eux avoir sollicité ou eu des contacts plus fréquents ou beaucoup plus fréquents avec les étudiant-e-s, et 45 % comme d'habitude. Le ressenti différent s'explique ici pour partie par le rôle même de chaque acteur, mais sans doute aussi par une forte représentation parmi les enseignant-e-s de responsables de formation (50 % d'entre les répondant-e-s).

Plus qu'une diminution stricte, c'est plutôt un changement des modalités mêmes de l'échange qui sont à interroger. Celles-ci se placent brutalement sous le signe de la virtualité, en grande partie sous l'effet de la généralisation des outils de visioconférence et des systèmes de conversation instantanée qu'ils proposent<sup>14</sup>. Le contenu des échanges porte avant tout sur des éléments propres aux cours : des questions de contenu, des consignes à préciser, etc., et de ce point de vue, une sorte de normalité transparait. Mais la dimension technique surgit comme un nouveau motif d'échange (mauvaise qualité du son, problème d'affichage des supports du cours, etc.). Ce dernier aspect, s'il peut paraître trivial, n'en constitue pas moins une dépense d'énergie importante, lorsqu'il faut jongler entre ses notes de cours, le diaporama projeté, le chat, les informations relatives à la liste des présent-e-s (noms, micro allumé ou éteint, par exemple). Or, de mon côté et du point de vue de mes collègues, cela est source d'une fatigue bien plus grande que la navigation dans l'espace réel et matériel de la salle de cours (voir l'étude menée à l'université de Stanford par Bailenson : BRADSHAW, 2021). Du côté des étudiant-e-s, cette dimension proprement logistique n'est sans doute pas étrangère à une part des difficultés éprouvées, car si 84 % d'entre eux disent ne pas avoir de souci à manier les outils numériques, iels sont pourtant 40 % à n'avoir jamais ou peu souvent envie de les utiliser. De ce point de vue, étudiant-e-s et enseignant-e-s convergent dans l'appréciation dégradée qu'est l'espace-temps du cours et dans la forme prise par les échanges virtuels.

Par ailleurs, au sein même des enseignant-e-s, une analyse genrée des réponses fait apparaître une assez nette différence entre enseignantes et enseignants. Les premières mettent en avant des interactions plus importantes que d'habitude en dehors des cours<sup>15</sup>, pour près de 75 % d'entre elles, contre seulement 43 % des enseignants ; et tandis que 43 % des enseignants disent avoir eu moins de contact, aucune enseignante n'exprime une baisse des relations avec les étudiant-e-s. S'il est vrai que plus d'enseignantes que d'enseignants (60/40 %) ont répondu au sondage, que parmi elles la plupart ont des responsabilités pédagogiques et que seulement vingt enseignant-e-s en tout se sont exprimé-e-s, les enseignantes semblent endosser une part de *care* supérieure à celle de leurs collègues masculins.

<sup>14</sup> Du côté des étudiant-e-s, 30 % d'entre eux disent échanger par micro, 30 % également utilisent le chat pour interagir avec l'enseignant-e pendant le cours ; du côté des enseignant-e-s, le micro est l'outil privilégié, utilisé la majeure partie du temps pour 75 % d'entre eux, puis le chat pour 50 %.

<sup>15</sup> Ici, les statistiques proposées tiennent compte à la fois des sollicitations des étudiant-e-s par les enseignantes et inversement.

Cette part nouvelle du métier n'est sans doute pas étrangère à la fatigue enseignante ressentie en fin de semestre. Car s'il est d'usage dans nos métiers d'échanger avec les étudiant·e·s en dehors des heures de cours, pour des questions relatives aux évaluations, à l'orientation, aux stages, etc., il est moins courant de devoir prendre en charge à un tel niveau la situation personnelle des étudiant·e·s : celle-ci apparaît comme l'élément le plus fréquent, au même niveau que les évaluations, comme motif d'échange hors temps de cours. Cela traduit bien le changement majeur et paradoxal induit par le passage des cours à distance : si étudiant·e·s et enseignant·e·s se trouvent séparés physiquement, ces dernières et ces derniers ne s'en trouvent pas moins propulsé·e·s dans les conditions matérielles des étudiant·e·s, sans bien souvent savoir gérer les informations reçues<sup>16</sup>, sans la plupart du temps avoir été formé·e·s à y répondre, ce qui est d'autant plus délicat à distance.

La baisse des échanges n'est donc en tout état de cause pas un effet nécessaire du passage à distance. Au contraire, il me semble que c'est à une intensification de la relation à laquelle nous assistons, dans la mesure où les enseignant·e·s se retrouvent en charge d'une fonction qui jusqu'alors n'était pas inexistante, mais demeurait marginale : prendre soin.

À cette occasion, nous avons dû composer dans l'urgence. J'ai constaté dans mon expérience qu'une des réponses s'est trouvée dans le retour en grâce du téléphone, que je n'utilisais que très rarement dans le cadre de ma mission d'enseignement. Pour les étudiant·e·s dont les outils numériques se réduisent parfois à leur téléphone portable (20% l'utilisent souvent ou toujours dans ma cohorte), les échanges par mail, chat ou micro ne sont pas simples et expliquent pour une part ce recours. Mais il me semble que l'usage du téléphone a surtout été augmenté par une prise en compte plus importante de la situation personnelle des étudiant·e·s<sup>17</sup>, qui amène à un mode de contact moins impersonnel. Cet aspect varie bien sûr d'un·e enseignant·e à l'autre, mais cela a indiscutablement fait partie des réponses données : par la voix, il s'agissait de renouer le lien, de redonner de la corporéité à la relation distendue. Par ailleurs, parmi les membres de mon équipe pédagogique, j'ai remarqué que dès que cela a été possible, les occasions de retrouver des étudiant·e·s en chair et os ont été saisies, que ce soit de façon organisée ou imprévue. Et chacune de ses rencontres a suscité des émotions très fortes, comme si le retour en présence, la matérialisation des corps donnait enfin sens à la relation, qui jusque-là n'avait été qu'une version dégradée d'elle-même.

### **Ce que la distance nous dit en creux de la relation étudiant·e·s – enseignant·e·s**

Si la transformation des échanges ne doit donc pas être saisie en quantité, mais en qualité, on peut aussi y voir le miroir inversé des situations normales d'enseignement. En effet, le passage subi à distance nous a collectivement révélé, ou

<sup>16</sup> Certain·e·s collègues ont ainsi dû faire face à des tentatives de suicide, pour les situations les plus dramatiques, et la plupart rapportent des situations sociales, économiques et de santé parfois très précaires.

<sup>17</sup> Ainsi, les enseignant·e·s estiment que lorsqu'ils ont contacté des étudiant·e·s en dehors des cours, 85% des cas concernaient leur situation personnelle.

rappelé, ce qu'est un temps de cours. Or, ce qui nous manque s'avère profondément corporel. Plusieurs témoignages étudiants et enseignants l'indiquent sans détour : capter les regards, entendre les remarques discrètes, se déplacer, faire déplacer les étudiant-e-s, sont autant de pratiques qui deviennent impossibles et qui manquent.

Plusieurs enseignant-e-s détaillent ces absences, comme EN2 : *« L'élément du contact physique est évidemment essentiel pour évaluer l'impact de ce qui se dit et s'échange ; mais déjà en présentiel on ne pouvait plus lire sur les lèvres des étudiants, et on était contraint de développer une forme de contact par les yeux, assez riche, mais tout de même assez différent de ce que communique un visage "complet". C'est cette dimension du corps en présence qui manque le plus quand on est à distance. »* ou EN 3 : *« Circuler en classe m'a beaucoup manqué. »* Si les bilans ne se font jamais totalement en négatif, le constat d'un manque physique apparaît dans toutes les remarques, comme chez EN 4 : *« [...] En dépit des commodités indiscutables du système (ne plus porter un cartable chargé de papier, quel soulagement pour notre colonne vertébrale), je crois plus que jamais nécessaire le temps de la réflexion sur papier et l'échange en présence physique. »* Ce sont bien les disparitions des corps, de leurs mouvements et de leurs ressentis dont il s'agit. L'enseignement, en creux, se rappelle donc à nous comme une expérience totale, pas uniquement intellectuelle. D'ailleurs, les termes « atmosphère » ou « ambiance » reviennent fréquemment, indiquant le caractère polysensoriel de la pratique du cours : du côté des enseignant-e-s comme des étudiant-e-s, tous les sens se trouvent mobilisés.

De plus, et presque encore plus fortement que lors des temps de cours, les témoignages insistent sur la disparition des à-côtés : les pauses, les cafés, les changements de salle, etc. Tous ces moments propices à l'informel, les micro-sociabilités entre étudiant-e-s et/ou avec les enseignant-e-s, comme le dit ET12, par exemple : *« Les échanges pendant les pauses, les rencontres, le café après les cours, les nouveaux amis »* comptent autant que les temps de cours. Or, à distance, tous ces interstices ne sont plus habités de coprésence, ils se trouvent vidés de substance lorsque l'on se retrouve chacun-e chez soi. Voire, ils disparaissent complètement puisque le numérique abolit les pauses nécessaires au déplacement physique d'un cours à l'autre. Ces temps sont pourtant essentiels à la sociabilité étudiante et à la relation pédagogique, puisque c'est aussi dans ces corpo-spatialités que s'instaure une certaine confiance. Les enseignant-e-s rappellent d'ailleurs à quel point la fin du premier semestre de l'année 2020-2021 a été plus facile à mener que le début du second semestre (janvier et février 2021), qui a commencé d'emblée à distance, sans connaître les promotions. L'interconnaissance, entre étudiant-e-s et entre étudiant-e-s et enseignant-e-s, apparaît ainsi en creux comme un des ingrédients essentiels des dispositifs pédagogiques, peut-être trop laissés dans l'ombre (HRACH, 2021). C'est donc bien de corporéité dont nous avons manqué, preuve que la relation d'enseignement ne se limite pas à ce qui est dispensé, voire, et j'assume cette affirmation volontairement provocatrice, que cela est presque accessoire.

## COMMENT FAIRE COPRÉSENCE À DISTANCE, ET APRÈS : DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES EN QUESTION

En tenant compte des conditions matérielles et émotionnelles, des dispositions nouvelles et inédites dans lesquelles sont placés les corps enseignants et étudiants à distance, comment malgré tout faire advenir des cours où cette dimension corporelle est prise en compte ? Dans une perspective féministe et critique, j'envisage cette dernière partie comme un bilan des semestres passés et un essai de projection vers de prochains cours.

### Aménager des espaces-temps d'enseignement pour abolir la distance

Force est de constater que, malgré la distance, les cours ont eu lieu. À travers l'enquête menée et mes propres expériences, il s'est avéré impossible de faire comme si les cours avaient lieu normalement. Des adaptations se sont imposées, concernant principalement la temporalité, la ritualisation et l'espace des cours.

Comme 85 % des enseignant-e-s, j'ai moi-même ressenti le besoin d'aménager les temps de cours, de plusieurs façons croisées. En termes de temporalité, il s'est rapidement agi de séquencer les heures d'enseignement, pour lutter contre le temps vide et homogène des visioconférences. De mon côté, les cours ont été réduits (début dix minutes après l'heure habituelle, fin dix minutes plus tôt), des pauses instaurées systématiquement (lors des CM, j'ai ainsi fait des pauses toutes les vingt minutes, leur permettant de souffler, mais aussi de poser des questions). À cet enjeu du rythme s'est ajouté celui des rituels, pratiqués par les trois quarts des enseignant-e-s interrogé-e-s : plusieurs disent avoir ressenti le besoin de faire l'appel, comme en présence et alors même que l'assiduité était levée ; d'autres, comme moi, ont passé de la musique en début de cours. Nous avons cherché à mobiliser les étudiant-e-s, intellectuellement mais aussi corporellement, en stimulant leurs sens, en ménageant leur concentration. Un de mes collègues me faisait part aussi de ses propositions ponctuelles de séances déguisées, ou de séances de cours dans un lieu incongru (dehors, dans un placard, etc.), permettant ainsi aux étudiant-e-s de se détendre mais aussi de mieux habiter l'espace-temps du cours, en leur redonnant la possibilité de l'investir physiquement.

Les moments de cours ont aussi donné lieu à des aménagements, en particulier en TD, pendant lesquels le travail de groupe a été plébiscité. Les dispositifs numériques, permettant aisément de recréer de petits espaces de travail, ont autorisé à se retrouver : en effet, dans les petites salles, les caméras se rallument, les échanges se font plus souples entre étudiant-e-s et avec l'enseignant-e. Du côté des étudiant-e-s, 63 % disent avoir apprécié ces moments en groupe, justement parce que cela brise leur solitude et recrée des solidarités virtuelles. Certain-e-s enseignant-e-s mentionnent même de beaux moments, comme EN3 : « *Curieusement, j'ai beaucoup mieux vécu les TD, même si circuler en classe m'a beaucoup manqué, mais le lien noué a rendu les séances très conviviales avec une participation accrue, comme si l'on était côte à côte dans mon salon, un sentiment étrange ! [...].* » Là encore, tout semble être question de lien. Cela m'a d'ailleurs frappée au cours de l'année : si nous avons réduit nos temps de cours, instauré des rituels, cela a quelque peu grignoté le contenu que nous dispensions aux étudiant-e-s. Mais est-ce finalement si

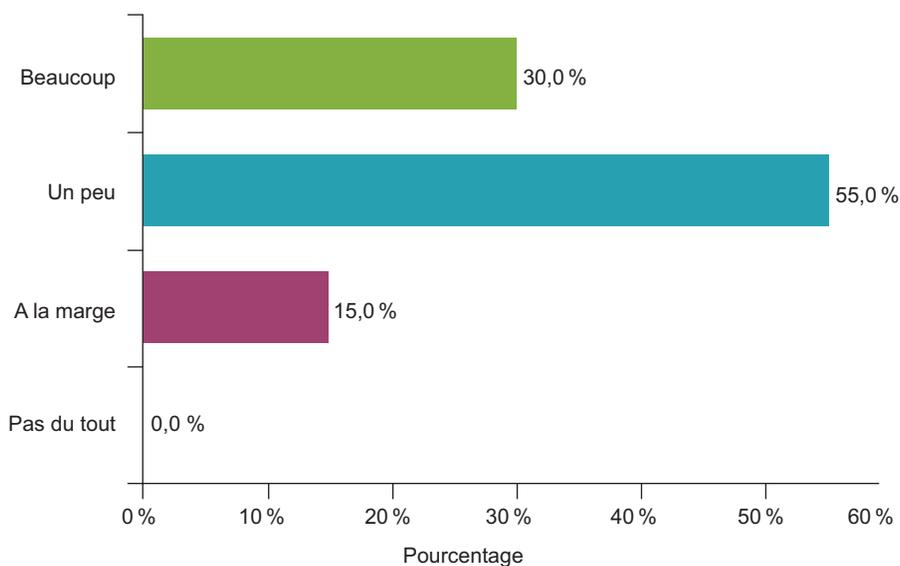
**Diriez-vous qu'avec les cours à distance, vous avez transformé vos façons d'enseigner ?**

Figure 4: Réponses enseignantes à la question «Diriez-vous qu'avec les cours à distance, vous avez transformé vos façons d'enseigner ?» (logiciel: Sphinx, réalisation: Péaud, juin 2021).

grave que cela? Si le passage à distance n'a pas entièrement révolutionné ma façon de faire cours, il a confirmé l'idée selon laquelle ce qui compte n'est pas uniquement de l'ordre du contenu. Car si dans les cours à distance, ce qui nous manque est avant tout de nature corporelle, sensorielle et émotionnelle, alors ces espaces-temps ne sont pas uniquement gouvernés par une activité de nature intellectuelle. Ou plutôt, ce moment intellectuel ne peut être complet que s'il est nourri par une incarnation et une relation.

Cet aspect touche fondamentalement au sens que l'on donne dans nos cours, question qui s'est reposée avec acuité lors du passage à distance. Faisant écho aux travaux de Ferone et Mendibil (2013), la distance nous a collectivement rappelé-e-s à une exigence de clarté et d'explicitation des objectifs de travail lors d'un semestre et à l'échelle de chaque séance. Les réaménagements de rythme et de modalités illustrent ce besoin accru avec la distance, mais tout autant nécessaire en présence, à savoir l'objectivation des critères de réussite et de travail en général.

Un autre endroit de réaménagement a bien sûr touché les évaluations. Pour ma part j'ai pris rapidement acte de deux éléments: d'une part, le rythme prévu était trop soutenu et fut donc allégé; d'autre part, j'ai favorisé les travaux libres et en groupes, de façon à encourager le plaisir et les collaborations. Cette modalité de travail prenait aussi acte qu'à distance, nous ne pouvons pas «surveiller» la production du travail étudiant: si ce point a crispé bon nombre de collègues, quant à moi

il m'a semblé au contraire libérateur d'un présupposé implicite de notre mission. Si les étudiant-e-s souhaitaient travailler ensemble à leur évaluation finale, cela ne me paraissait avoir que des avantages car ensemble iels produiraient sans doute de meilleures copies. Ce constat m'a marqué et m'apparaît comme une des pistes de travail à conserver dans un retour à la normale, d'autant qu'elle rappelle que la relation qui se joue en cours n'est pas uniquement entre enseignant-e et étudiant-e-s, mais aussi entre étudiant-e-s.

### **Ménager les corps, pour une nouvelle éthique et praxis de la relation entre enseignant-e-s et étudiant-e-s**

Si l'on considère ainsi l'enseignement comme étant avant tout une pratique relationnelle, dans le passage à distance, le risque se situe dans un retour de la verticalité. En effet, l'entremise des écrans peut aisément (ré)instaurer des formes de supériorité professorale, puisque l'animation revient encore plus à l'enseignant-e. Dans la lignée des pédagogies radicales et actives, qui ont encore peu infusé dans l'enseignement supérieur en France (DE COCK, PEREIRA, 2019; FREIRE, 1971; GIROUX, 1997), le bilan des cours à distance invite pourtant à favoriser une horizontalité maximale. Comment faire le constat, d'un côté, des difficultés matérielles, émotionnelles, corporelles et cognitives d'un côté, tout en continuant à faire cours de façon descendante, de l'autre ? Puisque ces pédagogies visent à mettre l'accent sur les relations, la posture plus que sur l'efficacité de la transmission elle-même, c'est bien une attention accrue à notre *praxis* enseignante qu'il s'agit de développer. En m'inspirant également des épistémologies féministes (HARDING, 1993; HARAWAY, 2007; HOOKS, 2013) et en gardant en tête les corpo-spatialités expérimentées lors des cours à distance, j'aimerais pour finir ouvrir quelques pistes pratiques et éthiques. Sans viser à l'exhaustivité ni à l'injonction, celles-ci pourraient servir de guide, en plaçant nos corporités au cœur de nos futurs enseignements.

Nous pourrions collectivement prendre acte de la nécessité de ménager les corps, en visant à mettre en cohérence ce que l'on fait en cours et la situation des étudiant-e-s. Dans cette perspective, un certain nombre de rituels mis en place à distance gagneraient à être conservés. En aménageant des pauses, en passant de la musique, en organisant des événements, mais aussi en demandant à nos étudiant-e-s comment iels vont, nous ménageons les corps et les esprits et instaurons les conditions d'une relation de confiance. En tenant compte aussi des corps enseignants, nous veillons à ne pas nous placer dans une position surplombante par rapport aux étudiant-e-s. Ainsi, lors des cours à distance, plusieurs fois des étudiant-e-s m'ont demandé comment j'allais, m'identifiant à mon tour comme un cerveau doté d'un corps, d'émotions, de ressentis. S'il ne s'agit pas bien sûr de transformer les temps de cours en séance de thérapie collective, je ne crois pas qu'avouer parfois sa fatigue ou ses difficultés mette en péril la relation enseignant-e-s-étudiant-e-s : au contraire, c'est sans doute dans la reconnaissance mutuelle de la corporité de chacun-e que cette relation prendra encore plus de sens. À cet égard, plusieurs enseignant-e-s appellent ainsi avoir mis en place des moments hors classe, simplement pour prendre des nouvelles des étudiant-e-s. Ce type de dispositif pourrait tout à fait être développé lors d'un retour en présence.

À cet égard, le carnet de bord pédagogique tenu par mes soins pendant cette période révèle bien les sentiments de vulnérabilité et d'inconfort à travers lesquels j'ai vécu le passage des cours à distance en novembre 2020. Le révéler ici, et de surcroît l'évoquer avec mes étudiant-e-s sur le moment, ne m'a pas paru relever d'une renonciation à mes missions ou à mon exigence d'intelligence, mais m'a permis de me considérer en solidarité avec elleux :

« 1<sup>re</sup> séance à distance par Zoom. [...] J'inaugure les séances à distance après l'annonce du reconfinement à partir du 30/10. Pff, la loose... Je commence par les rassurer. Le contrôle continu du 9/11 est annulé. Je vais m'efforcer de répondre aux questions aussi bien que possible. Mais pas facile de se concentrer sur le cours après avoir écrit 20 mails pour les étudiant-e-s de la licence SHA [dont je suis responsable pédagogique, NDRL]. Ce semestre, je prends vraiment conscience qu'on ne prend jamais en compte les conditions matérielles de notre boulot. Zoom fonctionne, j'ai vingt étudiants et je vois même quelques visages sans masque ! Ça ne se passe pas si mal, je fais des pauses toutes les vingt minutes environ. [...] » Extrait de mon carnet de bord pédagogique du 2 novembre 2021.

Ensuite, une deuxième piste consiste à mon sens à travailler à partager notre posture enseignante. Car si nous prenons pour acquis que la dimension relationnelle prime, alors il s'agit de la soigner et de la transmettre. Dans le cadre de cours destinés à des étudiant-e-s qui se projettent elleux-mêmes, au moins en grande partie, dans des métiers de l'enseignement, l'enjeu n'est donc plus seulement de donner, mais de transmettre en incarnant. Cela rejoint la remarque de ET13 : « *Je souhaite communiquer mon soutien et ma reconnaissance aux professeurs qui ont continué à nous guider tant bien que mal, malgré les difficultés. C'est grâce à leur soutien que je n'ai pas lâché.* » Il est remarquable de noter ici l'utilisation du verbe « guider », qui résume cette *praxis* du soin et du ménagement et valorise l'enseignant-e comme accompagnant-e, non comme juge.

Un dernier enjeu fort, bien soulevé déjà par les pédagogies critiques et qui rejoint les précédents, est celui de l'évaluation des enseignements. Dans le contexte des cours à distance, celle-ci a eu lieu dans des conditions diverses et variées et a reposé avec la question du sens final de nos enseignements. De mon côté, ce passage à distance, s'il n'a pas été un révélateur, a tout de même fonctionné comme un catalyseur de transformation, qui influencera sans doute la suite de ma pratique. En effet, alors que les étudiant-e-s ont eu d'une part de grandes difficultés à suivre les deux semestres et d'autre part avaient accès à leurs notes et à des ressources en ligne pour faire leurs examens, il n'y avait aucun sens à reproduire des formats habituels (temps limité, questions de cours, etc.). Si cet enjeu semble *a priori* éloigné d'une question corporelle, celle-ci est en réalité centrale : car le fait de placer en temps normal des étudiant-e-s dans un espace-temps réduit, contraint et stressant, ne plaide pas pour une réussite optimale. Mais, et c'est une objection majeure, nous venons buter là sur un obstacle institutionnel, contre lequel nos marges de manœuvre personnelles apparaissent pour l'instant réduites, mais qu'il semble nécessaire de porter au sein des différentes instances de représentation des universités.

Ainsi, ce retour sur les corps étudiants et enseignants à distance ne vaut pas seulement par ce qu'il révèle des configurations induites par le basculement des cours à

distance, il vient questionner ce que nous voulons profondément, viscéralement, en termes de qualité d'espace-temps d'enseignement. Avec les pédagogies critiques et les épistémologies féministes, c'est d'une relation qui prend soin des corps autant que des esprits à laquelle nous appelons.

## BIBLIOGRAPHIE

- BARTHE-DELOIZY Francine, 2011: «Le corps peut-il être “un objet” du savoir géographique?», *Géographie et cultures* [en ligne] 80, mis en ligne le 30 janvier 2013, consulté le 28 mai 2021. <http://journals.openedition.org.sidnomade-2.grenet.fr/gc/544>.
- BARTHE Francine, HANCOCK Claire, 2005: «Introduction, Le genre, constructions spatiales et culturelles», *Géographie et cultures* 54, 3-9.
- BAUDINAULT Alexandra, 2018: «Pour une ethnographie des savoirs géographiques à l'école élémentaire», *L'Information géographique* 82(3), 15-39.
- BLIDON Marianne, ZARAGOCIN Sofia, 2019 (dir.): «Mapping gender and feminist geographies: Country and region reports», *Gender, Place and Culture* 26(7-9).
- BRADSHAW Tim, 2021: «'Zoom fatigue' brought into focus by Stanford study», *Financial Times*, <https://www.ft.com/content/55fe5592-7ad9-49d6-ba00-4c32860717df>.
- BUTLER Judith, 2005: *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte.
- CHEVALIER Dominique, LEININGER-FRÉZAL Caroline, 2020: «Des lieux pour apprendre et des espaces à vivre: l'école et ses périphéries. Des places et des agencements», *Géocarrefour* [en ligne] 94/1, mis en ligne le 17 avril 2020, consulté le 3 décembre 2021. <http://journals.openedition.org/geocarrefour/15142>.
- CLERC Pascal, 2020: «La salle de classe: un objet géographique», *Géocarrefour* [en ligne] 94/1, mis en ligne le 17 avril 2020, consulté le 1<sup>er</sup> juin 2021. <http://journals.openedition.org.sidnomade-2.grenet.fr/geocarrefour/14426>.
- CLERC Pascal, 2021: «Monastère, agora, forteresse ou nœud d'échanges. Quatre modèles pour définir les relations entre les écoles et leurs environnements», *Géocfluences*, janvier 2021. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/geographie-espaces-scolaires/geographie-de-l-ecole/quatre-modeles-relations-ecoles-environnements>
- DE COCK Laurence, PÉREIRA Irène (dir.), 2019: *Les Pédagogies critiques*, Paris, Éditions Agone.
- DIDIER-FÈVRE Catherine, «Le corps comme objet géographique», *L'Information géographique* 78, 2014/1, 118-120, <https://www-cairn-info.sidnomade-2.grenet.fr/revue-l-information-geographique-2014-1-page-118.htm>.
- FERONE Georges, MENDIBIL Didier, 2013: «Étayage personnalisé et performances ciblées dans la formation à distance», Actes du colloque de l'IAMTE (International Association For The Improvement Of Mother Tongue), learning and Teaching for all, 11-13 juin 2013, Paris.
- FOURNAND Anne, 2008: «Expériences du corps, expériences de l'espace: une géographie de la maternité et de l'enfantement», thèse soutenue en novembre 2008, Université de Genève.
- FREIRE Paulo, 1971: *L'éducation pratique: pratique de la liberté*, Paris, Éditions du Cerf.

- GIROUX Henry, 1997 : *Pedagogy and the politics of Hope. Theory, Culture, And Schooling : A Critical Reader*, Londres, Routledge.
- GUINARD Pauline, TRATJNEK Bénédicte, 2016 : « Géographies, géographes et émotions », *Carnets de géographes* [en ligne] 9, mis en ligne le 30 novembre 2016, consulté le 28 mai 2021. <http://journals.openedition.org.sidnomade-2.grenet.fr/cdg/605>.
- HARAWAY Donna, 2007 : *Manifeste Cyborg et autres essais : sciences, fictions, féminismes*, Paris, Exils.
- HARDING Sandra, 1993 : « Rethinking Standpoint Epistemology, What is “Strong Objectivity” ? », in : ALCOFF Linda, POTTER Elisabeth (eds.), *Feminist Epistemologies*, New York, Routledge.
- HOOKS bell, « La pédagogie engagée », traduction parue dans *Tracés. Revue de sciences humaines* [en ligne] 25, mis en ligne le 1<sup>er</sup> janvier 2017, consulté le 7 juin 2021. <http://journals.openedition.org.sidnomade-2.grenet.fr/traces/5852>.
- HRACH Susan, 2021 : *Minding Bodies. How Physical Space, Sensation, and Movement Affect Learning*, West Virginia University Press.
- LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel, 2013 : *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- LONGHURST Robin, 2001 : *Bodies exploring fluid bouderies*, London ; New York, Routledge.
- MASSEY Doreen, 1994 : *Space, place and gender*, Oxford, Blackwell Publishers.
- VIE PUBLIQUE, 2021 : *Covid-19 : santé, éducation, emploi, quelles incidences pour les jeunes ?*, 18 janvier 2021, <https://www.vie-publique.fr/en-bref/278115-covid-19-incidences-de-la-pandemie-sur-les-jeunes>.
- VOLVEY Anne, « Sur le terrain de l'émotion : déconstruire la question émotionnelle en géographie pour reconstruire son horizon épistémologique », *Carnets de géographes* [en ligne] 9, mis en ligne le 30 novembre 2016, consulté le 30 novembre 2021. <http://journals.openedition.org/cdg/541>
- VOLVEY Anne, 2000 : « L'espace vu du corps », in : LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel (dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux*, Paris, Belin.

## **DISTANCE LEARNING AT UNIVERSITY : A REFLECTION THROUGH THE STUDENTS' AND TEACHERS' BODIES**

*Between 2020 and 2021 at university both students and teachers experienced an unprecedented situation, which forced them to follow their courses on their computer or telephone screens. While the material, economic and psychological difficulties have been well documented, the pedagogical and relational effects have been less considered. This article is based on a survey with ca. 300 students and teachers in France and autoethnographic material. It hypothesizes that the distance that was introduced in an unprecedented way between the teaching and student bodies has transformed something other than the materiality of teaching : it has disrupted a relationship at the very origin of teaching space-time.*

**Keywords :** distance learning, pedagogy, body, emotions, materiality.

## **FERNSTUDIUM AN DER UNIVERSITÄT: EINE REFLEXION ÜBER DIE KÖRPER VON STUDIERENDEN UND LEHRENDEN**

*Zwischen 2020 und 2021 erlebten Studierende und Lehrkräfte an der Universität eine völlig neue Situation, die sie dazu zwang, ihre Vorlesungen hinter ihren Computer- oder Telefonbildschirmen zu verfolgen. Während die materiellen, wirtschaftlichen und psychologischen Schwierigkeiten gut dokumentiert wurden, bleiben die pädagogischen und zwischenmenschlichen Auswirkungen weniger hinterfragt. Dieser Artikel basiert auf einer Umfrage mit ca. 300 Studierenden und Lehrkräften in Frankreich sowie autoethnografischem Material. Er diskutiert, inwiefern die neu eingeführte Distanz nicht nur die Materialität des Unterrichts verändert, sondern auch eine Beziehung, die den Ursprung der Raum-Zeit des Unterrichts darstellt.*

**Stichworte:** Fernunterricht, Pädagogik, Körper, Emotionen, Materialität

# CORPS, DISTANCES ET SEMI-CONFINEMENT : IMPACTS DES POLITIQUES SANITAIRES EN DANSE CONTEMPORAINE SUR L'ARC LÉMANIQUE

Carole CHRISTE, Laboratoire capitalisme, culture et société (LACCUS),  
Université de Lausanne (UNIL), [carole.christe@unil.ch](mailto:carole.christe@unil.ch)

## RÉSUMÉ

*Les mesures sanitaires prises par le gouvernement suisse pour lutter contre la pandémie de Covid-19 ont fortement affecté le milieu des arts de la scène. Comment les danseuse-ur-s contemporain-e-s ont-ils négocié leurs pratiques de travail, habituellement marquées par le contact physique que tout le monde était censé éviter ? Cet article propose d'explorer trois types de négociations et adaptations (accords informels, contrats écrits, partage de la responsabilité) dans une perspective de sociologie du travail artistique. Il offre aussi une réflexion méthodologique sur les limites de l'ethnographie en période de pandémie, qui peut tout de même s'exercer lorsque des contacts étroits ont été établis avant.*

*Mots-clés : danse contemporaine, corps, mesures sanitaires Covid-19, sociologie du travail, ethnographie.*

## REMERCIEMENTS

Je remercie tout particulièrement Micaela Lois pour sa relecture et ses remarques, ainsi que Simon Ramseier pour m'avoir convaincue, dans les moments de doutes, de l'importance du sujet traité.

## INTRODUCTION

Dans les années 1970 aux États-Unis, le chorégraphe en danse contemporaine Paxton met au point une technique où les danseuses et danseurs utilisent le poids du corps de leur(s) partenaire(s) pour improviser des mouvements. Le *contact improvisation* (PAXTON, 1975), ou «danse contact» et ses variantes sont aujourd'hui les

bases d'une méthode incontournable, enseignée dans les écoles de danse contemporaine et mobilisée dans les spectacles. Cinquante ans après l'émergence de cette technique de travail, la pandémie de Covid-19 rend difficile, voire impossible, son utilisation... du moins en théorie. Dans ce contexte, comment des personnes habituées à tant de contact physique, autant à but professionnel que personnel, gèrent-elles les mesures sanitaires recommandées pendant la pandémie de Covid-19? Comment travailler avec des corps tenus de conserver une « distance sociale » de 1m50 entre eux ?

Le but de cet article est de saisir « *la logique sociale d'un métier du corps* » (WACQUANT, 2011: 207), celui de la danse contemporaine, en montrant comment les mesures sanitaires impactent d'une part les conditions de pratiques de cette profession, et d'autre part les conditions d'enquête sur ce milieu. L'article analyse la situation des danseuses et danseurs contemporain-e-s qui habitent et travaillent en Suisse romande pendant la période de pandémie, c'est-à-dire entre mars 2020 et novembre 2021. Il soutient notamment que des négociations personnelles et professionnelles ont eu lieu pour contourner les contraintes que représentent ces mesures. Ces négociations mènent à plusieurs adaptations des pratiques de travail, dont la présentation de la typologie sera au cœur de cet article. L'ancrage théorique dans lequel s'inscrit cet article est celui initié par Bourdieu au moyen du concept d'habitus<sup>1</sup>, en particulier la façon dont il est considéré par Wacquant à la fois comme un objet d'étude, mais aussi une « *méthode d'investigation* » (WACQUANT, 2010) vu la place que prend le corps dans mon enquête. En effet, grâce à l'ethnographie et les observations participantes, celui-ci est traité comme un moyen de saisir ces différents enjeux théoriques et empiriques, permettant « *le passage de la saisie viscérale à l'explication sociologique, et [...] la compréhension de la chair au savoir du texte* » (WACQUANT, 2011: 203).

#### Encadré 1 : Contexte méthodologique

Le terrain mobilisé pour cet article est une partie de celui de ma thèse de doctorat, qui porte sur la programmation des lieux et festivals d'arts vivants contemporains sur l'arc lémanique. La perspective d'une sociologie du travail artistique est la base de ma recherche, traversée par une analyse en termes d'espace et d'environnement. J'investis ce terrain d'enquête depuis avril 2018, ayant réalisé mon mémoire de master en études genre avec pour terrain une école supérieure de danse contemporaine en Suisse romande (CHRISTE, 2019). J'ai gardé contact avec plusieurs enquêté-e-s issu-e-s de ce premier terrain, avec qui j'entretiens des relations amicales et affectives parfois fortes, qu'il m'arrive de suivre d'une manière ou l'autre dans leur début de parcours professionnel. J'ai aussi élargi mon réseau grâce à plus d'une centaine d'heures d'observation participante pendant des cours, des stages ou encore des sessions de danse improvisée organisées par des (ancien-ne-s) élèves de l'école étudiée. Enfin, les représentations des spectacles sont pour moi des occasions importantes de

<sup>1</sup> Défini comme « *ce qui est acquis, mais ce qui est incarné de façon durable dans le corps sous forme de dispositions permanentes* » (BOURDIEU, 1978).

rencontres mais cela me permet également d’avoir accès au résultat du travail de mes enquêté-e-s (interprètes ou chorégraphes) issu de plusieurs mois ou années de créations. Les données présentées dans cet article sont tirées des entretiens réalisés avec les enquêté-e-s – dont une dizaine étaient prévus et enregistrés alors qu’une vingtaine étaient plus informels et situés dans des moments de partage et de complicité (BEAUD, 1996). Apparaissent également des citations tirées d’interviews médiatiques, podcasts ou émissions télévisuelles et radiophoniques, dans lesquels des enquêté-e-s sont invité-e-s. Une dizaine de personnes sont citées dans cet article : elles sont toutes actives professionnellement dans le milieu de la danse contemporaine comme interprètes et/ou chorégraphes et ont entre vingt-quatre et cinquante-cinq ans. Les observations auxquelles je me réfère comportent à chaque fois une quinzaine de personnes qui sont dans ce même cas.

Pour sa thèse de doctorat, Vionnet a mené une enquête de terrain sur des compagnies vaudoises (VIONNET, 2018). De leur côté, Sorignet et Faure étudient chacun-e depuis plus de vingt ans le champ de la danse contemporaine en France et en ont tiré des ouvrages fondateurs pour la sociologie du travail artistique (FAURE, 2000; SORIGNET, 2012). Ces études me servent de points d’appui et de comparaison sur le fonctionnement général du milieu, même dans un contexte pandémique. Je propose une analyse sociospatiale de l’impact des mesures sanitaires sur les professionnel-le-s de ce milieu. Il faut pour cela prendre en considération les propriétés sociales (BOURDIEU, 1979) des enquêté-e-s qui subissent et réagissent à ces mesures – et à tout ce que suppose ce contexte pandémique. Pour une grande majorité, ce sont des personnes issues d’une fraction de classe moyenne-supérieure, à haut capital culturel. Leurs parents travaillent dans le secteur tertiaire, la plupart dans les soins ou l’enseignement. La proportion de femmes est plus importante que celle des hommes (même si, plus on monte dans la hiérarchie professionnelle plus les hommes apparaissent) et peu de personnes sont racialisées.

#### Encadré 2: Contexte et calendrier des arts vivants contemporains en Suisse romande depuis le début de la pandémie

Période 1, «semi-confinement» (de mi-mars à mi-mai 2020): fermeture complète des lieux culturels artistiques.

Période 2a, «été» (de mi-mai à mi-septembre 2020): réouverture mais les saisons des théâtres sont presque terminées, les festivals d’été à petite envergure ont pris le relais selon les mesures alors en vigueur.

Période 2b, «rentrée» (de mi-septembre à début novembre 2020): rentrée, premiers spectacles en salle.

Période 3a, «deuxième vague» (de novembre 2020 à fin mars 2021): les lieux sont fermés au public mais les représentations ont lieu pour les professionnel-le-s et des captations vidéo se mettent en place.

Période 3b, «janvier» (de janvier à mars 2021): même situation que la période 3a, mais j’ai accès à certaines représentations en tant qu’invitée, ainsi qu’aux stages et cours ouverts aux professionnel-le-s.

La première et principale partie de l'article traite de la façon dont les mesures sanitaires ont été appliquées, négociées et adaptées par les structures et les individus. Une typologie de ces différentes modalités d'exercice de la danse est proposée afin d'en analyser les spécificités et les effets. Les trois types se distinguent notamment par la temporalité dans laquelle ils apparaissent : les accords tacites, les contrats écrits et le partage de la responsabilité. Puis une réflexion sera amenée concernant les conditions pratiques de l'ethnographie de ce milieu en temps de pandémie. La façon dont le terrain a été freiné puis approfondi sera exposée afin de réfléchir à la fois aux éléments permettant ce genre d'enquête, mais aussi aux rapports entre enquêté.e-s et enquêtrice.

Le fait de documenter et analyser les conditions de pratique d'une des nombreuses professions affectées par la pandémie de Covid-19 semble fondamental pour la sociologie du travail actuelle. Ce processus permet de révéler les dynamiques sociales présentes, c'est-à-dire comprendre et expliquer le fonctionnement et les enjeux de ce secteur professionnel qui comporte déjà une forme de « précarité structurelle »<sup>2</sup> (SORIGNET, 2012 : 18).

## MESURES SANITAIRES, NÉGOCIATIONS ET ADAPTATIONS

Comme l'ont montré les enquêtes en danse contemporaine (FAURE, 2000; SORIGNET, 2012; VIONNET, 2018; CHRISTE, 2019), le contact physique est un élément très présent dans la pratique de cette danse. Il fonctionne comme une norme professionnelle spécifique et largement partagée depuis la diffusion de la danse contact initiée par Paxton dans les années 1970. Ce toucher entre pairs matérialise les relations de confiance et de proximité affective, il est « *présenté comme faisant partie d'une façon de vivre en société, d'appréhender les interactions avec l'autre* » (SORIGNET, 2012 : 265) dans cet entre-soi où les liens sociaux sont souvent très forts. Bien entendu, la danse contemporaine ne possède pas l'exclusivité du contact physique comme pratique de travail : celui-ci est présent dans d'autres sports comme, par exemple, le rugby, le handball ou le basket (OBOEUF, COLLARD, 2008). Mais dans ces sports, les moments de toucher sont décrits comme momentanés, alors qu'en danse contemporaine et surtout en danse contact, il peut être prolongé dans le temps. La transposition de ce contact dans les interactions qui précèdent ou suivent les moments de travail confirme le maintien des individus dans cet entre-soi grâce à la démonstration de connaissances et de compréhension des codes sociaux internes.

Les recommandations sanitaires et particulièrement celle de la distance sociale d'1m50 entre les individus impactent forcément une activité comme celle de la danse contemporaine. Alors comment ces recommandations affectent-elles une profession dont le corps est l'outil principal de travail (SORIGNET, 2012 : 267; CHRISTE, 2019) et comment cette profession s'y ajuste-t-elle ? Et quelles sont les spécificités de ces ajustements, compte tenu de la nature de son activité ? En reprenant l'ouvrage de Grosjean et Mondala sur la négociation au travail (2004), on peut considérer que

<sup>2</sup> Celle-ci se caractérise notamment par des salaires très bas et des contrats de travail à durée déterminée, souvent de quelques semaines seulement, ce qui oblige les danseuse.eur.s à accumuler et superposer les différents projets. La majorité des enquêté.e-s cité.e-s dans cet article et du milieu en général demandent l'indemnité de chômage pour compléter leur revenu insuffisant.

la finalité de la négociation est de « *définir ou redéfinir les règles du travail et de l'organisation* » (GROSJEAN, MONDALA, 2004 : 7). Dans ce cas, celle-ci a bel et bien lieu dans le milieu de la danse contemporaine lors de cette pandémie et se fait en amont de la pratique de travail. Les modalités d'exercices du travail des danseuses et danseurs sont alors une adaptation issue de ce réarrangement.

Selon les temporalités des mesures, qui elles-mêmes dépendent de la situation épidémiologique, trois types d'adaptations qui ont eu lieu entre la période 2a et 3a (voir Encadré 2) sont proposés ci-dessous.

### LES ACCORDS INFORMELS

Comme le toucher est une pratique très courante entre travailleuses et travailleurs en danse contemporaine, des négociations ont lieu pour contourner la recommandation de distance sociale de 1m50 entre les personnes qui ne sont pas du même ménage. Ces négociations sont mises en place dès la période 2a, autrement dit dès la fin du semi-confinement en Suisse. Durant cette période, on peut observer un premier type de négociations et d'adaptation des pratiques de toucher comme norme professionnelle du milieu. Il s'agit de négociations officieuses entre les personnes concernées qui décident de pratiquer le toucher, et donc de ne pas respecter la recommandation de la distance. Mais cette pratique n'est pas sans conséquences morales ou éthiques, car la place accordée à la responsabilité individuelle dans la gestion de la pandémie est très importante. Ce contrôle des corps à travers des incitations plutôt que des punitions est décrit ainsi par Foucault : « *Dans toute société, le corps est pris à l'intérieur de pouvoirs très serrés, qui lui imposent des contraintes, des interdits et des obligations* » (FOUCAULT, 1975 : 161). Ici, la pandémie relève de la gestion de la santé publique et les mesures sanitaires recommandées visent à lutter contre la diffusion du virus, enjoignant les individus à se comporter d'une certaine manière. Les corps sont en effet « *pris à l'intérieur de pouvoirs très serrés* » (FOUCAULT, 1975).

Barbara<sup>3</sup>, une chorégraphe de la région, vit pleinement cette ambivalence entre la volonté de rester fidèle à la conception de sa pièce qui comporte du contact physique et la culpabilité d'être une source de contamination du virus. Elle-même et les deux danseuses engagées dans son projet décident de ne pas porter le masque lors de ces contacts, ce qui implique de risquer une contamination. La culpabilité de ne pas respecter les recommandations, et surtout l'appréhension de leur conséquence, sont très présentes : « *On se sent potentiellement nuisibles ! Avoir un métier où on se frotte les uns contre les autres... après, quand on sort dans la rue, peut-être qu'on va contaminer les autres ! C'est dur moralement* » (Barbara, chorégraphe depuis vingt ans, interviewée dans un podcast, novembre 2020). Le même phénomène se retrouve pour Jules, un danseur soulagé de pouvoir travailler à nouveau, mais qui expérimente également cette ambivalence : « *Bien sûr que c'est super de se retrouver sur scène mais comme on est des danseurs on est très proches, la proximité était géniale pour nous [...] ! Mais ensuite tu prends les transports en commun, tu te retrouves à côté des gens, tu vas voir ta famille... [...] Tu es en permanence en train de te demander si tu joues avec les règles ou pas !* » (Jules, danseur depuis

<sup>3</sup> Tous les prénoms, ainsi que les noms de compagnies, sont fictifs.

dix ans, entretien octobre 2021). Cet extrait révèle l'important degré d'informalité qui structure une grande partie du milieu professionnel de la danse contemporaine (SORIGNET, 2012). En effet, on voit ici que la priorité des personnes impliquées est de pouvoir réaliser son travail («*se retrouver sur scène*»), voire de profiter de ce contexte professionnel pour pouvoir vivre un contact physique a priori impossible dans d'autres contextes («*la proximité était géniale pour nous*»). Cet exemple souligne bien ce que Vionnet observe dans ses recherches concernant l'importance du toucher en tant que «*sens du lien parmi les interprètes, [...] fondamental dans le processus d'instauration du collectif*» (VIONNET, 2018: 97). Ici, l'accord informel qui permet de se toucher n'a pas lieu lors des interactions mais bien en amont de celles-ci. Cette temporalité se retrouve dans le deuxième type d'adaptation, à la différence que celui-ci s'inscrit dans un accord davantage officiel.

### LES CONTRATS ÉCRITS

Lors de la période «été» (2a), les négociations ont évolué. Elles sont passées d'accords informels à des contrats écrits officiels: la pratique du contact physique ne change pas vraiment car elle continue d'avoir lieu comme activité de travail, mais son encadrement est modifié. La compagnie In Vivo met en place ce genre de contrat écrit, plus officiel. C'est donc en amont de la pratique du toucher que le contrat se fait. En l'occurrence, Vivianne, l'administratrice de In Vivo, m'explique: «*Nous avons demandé à ce que les groupes ne se mélangent pas entre eux [...] de façon à maintenir le traçage des contacts au plus près en cas de contamination. [...] nous nous sommes appuyés sur les directives de l'association faîtière qui fournissait un modèle de plan de protection (ainsi que sur) celui du théâtre qui nous imposait un certain nombre de directives*» (Viviane, administratrice de compagnies depuis dix ans, échanges de messages écrits). Un e-mail envoyé aux interprètes quelques semaines avant le début des répétitions spécifie clairement que «*compte tenu de la nature du travail dans ce projet, nous ne pourrions pas respecter la distance d'1m50 entre les individus*». Il est donc demandé de «*confirmer son accord*» par retour d'e-mail quant à ces mesures de protection que sont le traçage et le non-mélange des groupes. Interrogée à la télévision, Flora, la chorégraphe de In Vivo, confirme que la distance entre les interprètes était «*impossible à maintenir*» (Flora, chorégraphe depuis douze ans, interviewée à la télévision, septembre 2020). Dans ce cas, en plus de l'ambivalence et de la culpabilité évoquées dans le premier type d'adaptation, les individus doivent gérer l'éventualité d'une annulation des représentations en cas de quarantaine ou de la découverte d'un cas positif au Covid-19 par l'un-e des membres de l'équipe. Flora mentionne: «*Une semaine avant, on ne savait pas si on allait pouvoir jouer ou non.*» Viviane confirme ce sentiment d'incertitude ambiant: «*On sentait tous, sans avoir à trop le formaliser, que si l'un tombait malade, il pouvait contaminer les autres et mettre le projet en danger.*» Alors que la pratique du contact physique est formalisée et assumée, les risques qu'elle comporte ne sont pas explicités dans ce contrat écrit mais collectivement «*ressentis*».

La notion de la «mise en danger du projet» est très courante en cette période de pandémie. La volonté de minimiser celle-ci structure les types d'adaptations du contact physique et de ses conséquences. Dans la période de «novembre» (2b), il arrive que les contrats écrits et les adaptations soient mis en place moins pour la sécurité sanitaire

des interprètes que dans le but d’assurer le bon déroulement des représentations. En plus du contrat écrit, Jules danse par exemple dans une pièce où le chorégraphe leur demande informellement de réduire leurs contacts sociaux en dehors du travail : « *Le chorégraphe avait fait 2 “cast” de 8 danseurs, on n’avait pas le droit de se rencontrer, on venait travailler des jours séparés. Il nous disait “il faut faire super attention, pas sortir le soir”, [...]. Il était stressé!* » (Jules). À partir de la période de « janvier » (3a), c’est un troisième type d’adaptation qui se met en place, car les théâtres sont fermés au public mais les occasions d’entraînement se poursuivent. La responsabilité du respect des mesures est alors partagée et mène à un sentiment ambivalent.

### LA RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Ce troisième type d’adaptation est défini par une verbalisation plus importante et spontanée que pour les deux précédentes. La négociation du contact physique se fait à la fois en amont, mais aussi sur le moment. En effet, le traçage des contacts et présences est désormais obligatoire et effectué dans les lieux professionnels de danse – les pratiques amatrices pour adultes sont alors interdites. Tout le monde indique ses coordonnées sur une feuille préparée par les responsables de l’endroit qui accueille l’événement, parfois avec l’obligation de préciser qu’on ne présente pas de symptôme. La majorité des personnes ne porte pas de masque mais il se trouve souvent qu’une personne rappelle la situation sanitaire, soit sous une forme plutôt humoristique, soit sous forme d’avertissement. C’est le cas des séquences suivantes.

*Lors d’une session d’improvisation, une des responsables nous demande d’être « à l’écoute » de ses partenaires d’improvisation lorsqu’un contact ou la distance se réduit, pour « voir si l’autre est à l’aise ou pas ». Tout le monde acquiesce mais ensuite le sujet semble vite oublier et personne ne demandera explicitement à maintenir absolument une distance d’1m50 lors des moments de jeu et de danse. (Carnet d’observation, septembre 2020)*

*Lors d’un stage d’une semaine où nous sommes plus d’une douzaine de participant-e-s, l’intervenant (la cinquantaine) est le seul à porter un masque tous les jours (une danseuse enceinte le porte aussi mais seulement pour les deux premiers jours). Le troisième jour, il nous montre un exercice qui s’exécute par deux – comme beaucoup d’autres – mais cette fois il s’agit de se coller l’un-e à l’autre. En s’approchant de la personne avec qui il montre l’exercice, il nous lance : « Bon, c’est pas un exercice très “corona-friendly”... ». Nous rigolons : vu qu’on ne porte pas de masque et qu’on a déjà passé deux jours à se toucher, cet exercice ne paraît pas vraiment un risque supplémentaire. (Carnet d’observation, janvier 2021)*

*En début de session, l’intervenant nous explique que si l’on ne se sent pas confortable avec les exercices qui demandent une distance extrêmement réduite entre nous, c’est de notre « responsabilité » de le communiquer à notre partenaire d’exercice et de prendre la distance avec laquelle on se sent confortable. Personne ne le fera. (Carnet d’observation, février 2021)*

Il faut noter ici la spécificité des adaptations selon les institutions dans lesquelles se déroulent les événements comme les stages ou les cours. Celles-ci sont responsables du traçage et l’effectuent, elles doivent absolument suivre cette consigne

pour que leur lieu puisse rester ouvert et actif. En revanche, les personnes invitées à donner les stages (les intervenant-e-s) négocient les mesures sanitaires différemment, comme on peut le voir dans les extraits précédents : elles verbalisent leur déresponsabilisation, à la fois quant au respect ou non des mesures, mais aussi implicitement quant au risque de contamination que ce (non-)respect pourrait engendrer.

Dans ce contexte d’ambivalence, il est intéressant de s’attarder sur les positionnements des danseuses et danseurs envers les mesures sanitaires. Il a été montré en filigrane que ceux-ci ne sont que très peu revendiqués. Il semble plus important de pouvoir pratiquer son métier que de s’affirmer en tant qu’individu ou collectivité par rapport à des mesures récentes et temporaires. Pierrot est un danseur fraîchement sorti de l’école lorsqu’il est engagé dans un projet dont les semaines de travail ont lieu pendant la période «janvier» (3b). Il me raconte qu’il est personnellement mal à l’aise de ne pas respecter les mesures sanitaires car il se sent déjà privilégié de pouvoir travailler. Les interactions qui ont lieu pendant les moments de travail sont d’après lui plutôt tendues :

*Pierrot et moi prenons un café chez lui et sa compagne – elle aussi danse dans ce projet. Il m’explique que les mesures de la distance et du masque ne sont pas respectées : « Dès qu’on ferme la porte (du théâtre), on ferme les yeux... Sur la liste des mesures, il y a toujours écrit que si la première – les distances – est impossible à respecter, il faut au moins respecter la deuxième – le masque – et ainsi de suite... mais finalement, on n’en respecte aucune ! » Lorsqu’une discussion débute sur ce sujet, Pierrot dit sentir que les avis ne sont pas convergents et qu’il faut l’éviter. [...] Il répète plein de fois que pour lui, « on est vraiment dans une bulle », il se sent privilégié de pouvoir travailler, de pouvoir se toucher, de pouvoir outrepasser les mesures. (Carnet d’observation, février 2021)*

Nous voyons dans cet exemple comment les adaptations aux mesures sanitaires s’effectuent. La responsabilisation individuelle apposée dans le cadre de la lutte contre la pandémie est davantage partagée et d’une certaine façon dissoute par l’aspect collectif de la situation. Comme le décrit Pierrot, le fait de «fermer les yeux», c’est-à-dire agir sans tenir compte des risques de contamination, est possible au moment de l’entrée dans l’espace de travail – le théâtre – car entouré de personnes qui elles non plus ne respectent pas les mesures. Mais la difficulté de parler de ces comportements au sein du groupe montre bien les enjeux que suppose l’impossibilité de respecter la distance de sécurité d’1m50 entre danseuses et danseurs<sup>4</sup>. Selon Pierrot, des tensions internes pourraient apparaître à cause d’avis divergents sur ce non-respect des mesures.

De manière générale, très peu de personnes revendiquent des positionnements ou avis clairs concernant les mesures. Comme il est unanimement partagé que, pour des raisons professionnelles, le toucher est nécessaire au bon déroulement du travail, il est également communément admis que la distance ne peut pas s’appliquer.

Il est possible de tirer quelques premières conclusions de ces résultats. L’impossibilité d’appliquer exactement les consignes sanitaires mène aux différents

<sup>4</sup> Quelques semaines plus tard, je visionne le spectacle en streaming et constate que plusieurs séquences impliquent en effet un contact rapproché ou direct entre au moins deux danseuses et danseurs, voire plus.

types d'adaptations qui ont été analysés (les accords informels, les contrats écrits et la responsabilité partagée). Ces adaptations résultent de la négociation entre les recommandations d'une part, et d'autre part les pratiques courantes telles qu'exécutées avant la pandémie – par exemple le fait de maintenir la création des pièces dans laquelle les danseuses et danseurs ont beaucoup de contacts.

Nous voyons donc comment les danseuses et danseurs négocient d'une façon ou l'autre leurs interactions, l'espace et l'environnement qui les habitent afin de contourner la tension entre la responsabilité à la prudence sanitaire et le besoin de travailler de façon habituelle, sans distanciation sociale. Ces conditions particulières de la pratique de la danse contemporaine en temps de pandémie ne peuvent pas être analysées sans aborder les conditions de réalisation de l'enquête qui les étudient. C'est pourquoi une brève réflexion sur ce point est proposée ci-dessous.

## QUELLES CONDITIONS PRATIQUES DE L'ETHNOGRAPHIE ?

Ma méthode de recherche consiste notamment en la réalisation d'entretiens semi-directifs avec les enquêté·e·s, mais se base également sur des moments importants d'observation participante au sein des institutions étudiées. Pratiquant moi-même la danse contemporaine, je prends régulièrement part à des sessions d'improvisation dansées, officiellement réservées aux professionnel·le·s (dont je ne fais pas partie, même si les frontières sont parfois poreuses) mais officieusement ouvertes à d'autres personnes de l'entre-soi des arts vivants contemporains. Ces sessions (ou « entraînements ») sont des opportunités importantes de sociabilité sur le terrain. En effet, cela me permet d'une part de renforcer mes liens avec des personnes enquêtées que je connais déjà, et d'autre part d'en rencontrer des nouvelles. C'est aussi une occasion pour moi d'entretenir un certain niveau physique et d'acquérir des nouvelles compétences en improvisation dansée. Cet accès à l'« *alambic social-moral et sensuel* » de l'espace social étudié permet d'acquérir une « *maîtrise pratique (et) une connaissance viscérale de l'univers analysé* » (WACQUANT, 2011 : 215). Engagée dans ce type d'interactions et dans d'autres moments de contacts, j'ai « incorporé » (FAURE, 2000 : 92) plusieurs de ces schémas interpersonnels. La place que j'occupe donc dans le milieu enquêté rejoint ce que décrit Bensa lors de ses recherches en Nouvelle-Calédonie : le fait d'être « *partie prenante de son propre objet scientifique* » (BENSA, 2011 : 44). À travers cette incorporation, j'accède à un certain savoir, relatif, sur les vécus sensoriels et corporels de mes enquêté·e·s, qui rend aussi compte de leurs conditions de travail et de vie. Tout comme le fait Wacquant pour les boxeurs en milieu populaire, cela me permet de comprendre et d'expliquer la « *logique sociale d'un métier du corps* » (WACQUANT, 2010 : 110) grâce à l'habitus, une « acquisition pratique de ces dispositions » (WACQUANT, 2010 : 109), comme un objet et un outil d'étude. En effet, la possibilité de participer à des moments de danse avec les personnes enquêtées se concrétise et se matérialise en particulier grâce au rôle des corps. Je me trouve ajustée à la majorité des codes de l'entre-soi du champ de la danse contemporaine, notamment en termes d'« *hexis* »<sup>5</sup> et de « *propriétés corporelles* » (BOURDIEU, 1977). Sachant que celles-ci ne sont « *pas*

<sup>5</sup> C'est-à-dire « *une manière globale de tenir son corps, de le présenter aux autres* » (BOURDIEU, 1977 : 54).

*indépendantes de la distribution entre les classes sociales*» (BOURDIEU, 1977 : 52), il semble important de mentionner ici que mes propriétés sociales me rapprochent de la majorité des enquêté-e-s. En effet, nous sommes en grande partie issu-e-s de classe moyenne-supérieure blanche, à haut capital culturel, aux socialisations politiques similaires, avec des goûts artistiques très convergents et des parents dans les soins ou l'enseignement supérieur. Cette homologie de nos propriétés sociales et des espaces de nos styles de vie (références culturelles, alimentation, etc.), amène à des affinités proches ou en tout cas amicales.

Cependant, le semi-confinement décidé en Suisse dès mi-mars 2020 a rendu impossible la suite de ma recherche telle que je la menais jusqu'alors. Soit les espaces de rencontre n'avaient plus lieu d'être, soit mon corps était empêché d'y accéder à cause de ma position pas totalement interne au champ étudié, comme le montre le tableau ci-dessous :

**Tableau 1: Accès aux spectacles et aux entraînements selon les périodes de la pandémie**

	ACCÈS AUX SPECTACLES / AUX ENTRAÎNEMENTS (POUR MOI)
Période 1 (semi-conf.)	Non / Non
Période 2a (été)	Oui / Non
Période 2b (rentrée)	Oui / Oui
Période 3a (novembre)	Non / Non
Période 3b (janvier)	Oui / Oui

Alors que pendant la période 1, tout le monde se voyait privé-e d'espace de rencontres et d'entraînement, je me suis vu refuser l'accès à celles-ci durant les périodes 2a et 3a car elles n'étaient ouvertes qu'à des personnes internes (professionnel-le-s ou en formation). Le caractère externe de ma position dans ce champ professionnel a ainsi été exacerbé vu que je n'en fais partie que très relativement : principalement en tant que spectatrice, pratiquant la danse, amie ou connaissance mais sans enjeux professionnels et financiers directs. À travers cette différence de traitement (l'impossibilité de me rendre sur le terrain), le savoir que j'ai l'habitude de produire et qui est toujours «situé» (HARAWAY, 1988) se trouve déplacé en même temps que mon corps<sup>6</sup>.

Malgré les impacts de la pandémie qui m'ont, dans un premier temps, éloignée du terrain, j'ai tout de même pu rester en contact avec des personnes dont j'étais

<sup>6</sup> Je rejoins ici Haraway qui propose une vision du corps comme «*toujours complexe, contradictoire, structuré et structurant*» (HARAWAY, 1988 : 589) pour analyser ce déplacement de savoir et de la production de celui-ci à travers et grâce au corps.

déjà plus ou moins proche – en revanche la constitution d'un nouveau réseau a été presque impossible. Mon terrain, en tant que lieu de récolte de données, s'est déplacé. Il s'est approfondi dans les espaces privés de mes enquêté-e-s. Grâce au maintien des contacts par messages ou téléphone, ces espaces sont devenus mes principaux et précieux espaces de terrain. Le lien avec les enquêté-e-s ressemble alors davantage à une ethnographie de rencontres amicales... pourtant premièrement initiées dans le cadre de cette même ethnographie. Comme c'est le cas pour l'enquête qu'a menée Duplan auprès des femmes d'expatriés au Luxembourg, les maisons et appartements des danseurs sont devenus mes principaux «*lieux d'ancrages des sociabilités*» (DUPLAN, 2016: 336). Ces sociabilités que j'entretiens avec les enquêté-e-s me permettent des observations fines sur le fonctionnement interne du milieu, en articulant les espaces professionnels et personnels.

C'est grâce à la focale sur le corps, un élément agissant comme un médium d'intérêts entre les enquêté-e-s et moi, que je trouve des possibilités de continuer mon enquête. Cette focale sur le corps se concrétise dans la pratique partagée de la danse, exercée en amont de la pandémie, mais aussi celle des soins du corps (comme les massages) échangés dans nos lieux de vie, lors des fermetures et de l'impossibilité de danser ensemble dans des lieux institutionnels. Donc paradoxalement, c'est parce que les corps sont empêchés d'être mobilisés d'une certaine façon (dans le cas des mesures sanitaires: être en contact rapproché et en nombre illimité) que l'enquête est freinée (par la fermeture des lieux où ces personnes exercent leur profession). Mais en même temps, c'est grâce au lien entretenu et renforcé avec des enquêté-e-s proches que les données récoltées pendant ces moments de partage et de proximité sont précieuses. Elles m'apportent des éléments de réflexion quant à la façon dont le corps peut continuer d'être mobilisé en tant que dispositif indispensable à l'enquête de terrain et à la construction d'un «*savoir féministe [...] ancré dans une pratique*» (CLAIR, 2016: 77). L'objectivation de mon positionnement et des ressources qui me permettent d'accéder à ce terrain malgré les circonstances<sup>7</sup> mettent en perspective le corps comme instrument heuristique qui me permet d'accéder à des expériences similaires à celles des personnes enquêtées.

Enfin, nos ressources et dispositions sociales très similaires, ainsi que le fait de pouvoir se déplacer et accéder à des espaces dans lesquels se rencontrer tout de même (leur logement notamment) ont permis de contrer une partie des obstacles dus à la pandémie et de mener tout de même, de façon réduite, mon enquête.

## CONCLUSION

Par ces réflexions tirées de mes expériences de terrain et des récits des enquêté-e-s, j'ai interrogé la place des corps en temps de pandémie dans un espace bien précis des «*mondes de l'art*» (BECKER, 2010): la danse contemporaine en Suisse romande en tant de pandémie de Covid-19. Le matériel empirique récolté autour de ces questions se distingue selon deux axes: d'un côté, il révèle les conditions de pratiques de la danse selon les mesures sanitaires; de l'autre, il permet de se pencher sur les conditions de pratique de l'enquête sur et dans ce milieu. L'article vise à saisir

---

<sup>7</sup> Comme le fait de posséder des propriétés sociales très similaires, dont les goûts culturels et artistiques, mais aussi les liens créés et entretenus même à distance pendant la période de semi-confinement ou les suivantes.

la relation entre les corps concernés, les espaces dans lesquels ces corps et individus évoluent, ainsi que les contraintes exercées par les mesures sanitaires. Le champ des possibles, habituellement à disposition des danseuses et danseurs, se réduit sous l'impact de ces mesures sanitaires. Les contraintes comme les fermetures de leurs lieux de travail, la distance à respecter ou encore les masques à porter redessinent le quotidien professionnel et personnel des danseuses et danseurs. Mon enquête sur les lieux de production artistiques et ses actrices et acteurs s'en trouve également et forcément affectée. J'ai montré les enjeux de gestion de ces contraintes par les individus, par le respect ou le contournement des mesures sanitaires et en particulier de la distance de 1m50. Comme cette dernière n'est pas possible à respecter, des négociations ont lieu pour la contourner et elles font rarement l'unanimité au sein du groupe concerné, sans toutefois soulever de désaccords clairs. Elles donnent lieu à des types de pratiques qui évoluent parallèlement à la situation sanitaire et à des positionnements et avis peu marqués concernant les mesures.

Lors d'une telle enquête, il faut toutefois veiller à ne pas *« parler du corps sans le réduire à un instrument (celui du danseur) ou à un objet d'analyse (celui de l'anthropologue) »* (VIONNET, 2018 : 11-12), et plutôt *« en parler sans réifier le dualisme entre le corps et le sujet »* (VIONNET, 2018 : 11-12). Le contenu de cet article tel qu'il a été proposé vise justement à tenter de dépasser cette dualité, par le fait même de traiter de l'interdépendance entre les corps des danseuses et danseurs sont bel et bien en interdépendance avec les conditions de production et d'existence des professionnels (SORIGNET, 2012). L'ouvrage de Faure sur les savoirs du corps montre *« l'émergence d'un champ artistique qui a fait du corps un "objet" de savoirs d'une part, et des conditions actuelles de production et d'existence des professionnels de la danse d'autre part »* (FAURE, 2021 : 7). C'est ce que cet article a analysé dans le cas des négociations et adaptations des mesures sanitaires depuis le début de la pandémie de Covid-19 car *« les savoirs du corps dansant se constituent en lien avec les rapports au corps spécifiques aux configurations sociohistoriques où ils se développent. [...] ils se rapportent à des codes, à des valeurs et à des "cultures du corps" qui sont spécifiques aux formations sociales et à l'espace artistique où ils se développent »* (FAURE, 2021 : 7). Il semble essentiel de continuer à documenter et analyser les impacts de la « configuration socio-historique » de la pandémie, en particulier avec l'arrivée du vaccin contre le Covid-19 au cours de l'année 2021. Alors que les négociations et adaptations aux mesures sanitaires ne suscitaient que peu de réactions et positionnements clairs (notamment à cause de leur caractère changeant ainsi que du degré d'informalité qui les concernait), des positionnements nettement plus tranchés et revendiqués sont apparus à la suite du vaccin et surtout du certificat sanitaire. Ces positionnements révèlent les dynamiques sociales internes et les socialisations politiques d'une grande partie de ce milieu, il serait donc très intéressant et important de se pencher dessus lors d'un prochain travail. Ces dynamiques et le fonctionnement du milieu en général sont sujets à un grand degré d'informalité, dont certaines adaptations aux mesures sanitaires, informelles également, sont les conséquences. Les difficultés rencontrées pendant la pandémie, liées à ces mesures sanitaires dont les adaptations sont variables, se sont ajoutées au contexte précaire dans lequel vivent les danseuse-ur-s.

## BIBLIOGRAPHIE

- BEAUD Stéphane, 1996: «L’usage de l’entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l’“entretien ethnographique”», *Politix* 9(35), 226-257.
- BECKER Howard S., 2010 [1984]: *Monde de l’art*, Paris, Flammarion.
- BENSA Alban, 2011: «Ethnographie et engagement politique en Nouvelle-Calédonie», in: NAUDIER Delphine, SIMONET Maud, *Des sociologues sans qualités ?*, Paris, La Découverte, 44-61.
- BOURDIEU Pierre, 1979: *La distinction: critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU Pierre, 1978: «Ethos, habitus, hexis», extrait de «Le marché linguistique», exposé fait à l’Université de Genève, consulté en ligne le 23 mars 22, <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/questions/133-36.html>.
- BOURDIEU Pierre, 1977: «Remarques provisoires sur la perception sociale du corps», *Actes de la recherche en sciences sociales* 14(1), 51-54.
- CHRISTE Carole, 2019: *Des corps en formation: socialisations sexuées et productions des savoirs dans l’apprentissage professionnel de la danse contemporaine*, maîtrise, Université de Genève, 118 p.
- CLAIR Isabelle, 2016: «Faire du terrain en féministe», *Actes de la recherche en sciences sociales* 213 (3), 66-83.
- DAVIER Anne, SUQUET Annie, 2016: *La danse contemporaine en Suisse, 1960-2010, les débuts d’une histoire*, Genève, Zoé.
- DUPLAN Karine, 2016: *Devenir «expat». Pratiques de l’espace du quotidien de femmes en situation de mobilité transnationale à Luxembourg*, thèse de doctorat, Paris-Sorbonne, 448 p.
- FAURE Sylvia, 2021: *Corps, savoir et pouvoir: sociologie historique du champ chorégraphique*, Presses universitaires de Lyon.
- FAURE Sylvia, 2000: *Apprendre par corps. Socio-anthropologie des techniques de danse*, Paris, La Dispute.
- FOUCAULT Michel 1975: *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- GROSJEAN Michèle, MONDALA Lorenza, 2004: *La négociation au travail*, Presses universitaires de Lyon.
- HARAWAY Donna, 1988: «Situated knowledges: The science question in feminism and the privilege of partial perspective», *Feminist studies* 14(3), 575-599.
- OBOEUF Alexandre, COLLARD Luc, 2008: «Agressivité motrice. Habitudes et transferts dans trois sports collectifs», *Socio-logos. Revue de l’association française de sociologie* 3.
- PAXTON Steve, 1975: «Contact improvisation», *The Drama Review TDR* 40-42.
- SORIGNET Pierre-Emmanuel, 2012: *Danser: enquête dans les coulisses d’une vocation*, Paris, La Découverte.
- VIONNET Claire, 2018: *L’Ombre du geste: le(s) sens de l’expérience en danse contemporaine*, thèse de doctorat, Université de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques, 346 p.
- WACQUANT Loïc, 2010: «L’habitus comme objet et méthode d’investigation», *Actes de la recherche en sciences sociales* 184(4), 108-121.
- WACQUANT Loïc, 2011: «La chair et le texte: l’ethnographie comme instrument de rupture et de construction», in: NAUDIER Delphine, SIMONET Maud, *Des sociologues sans qualités ?*, Paris, La Découverte, 201-221.

**BODIES, DISTANCES AND LOCKDOWN:  
THE IMPACT OF HEALTH POLITICS ON CONTEMPORARY  
DANCE IN FRENCH-SPEAKING SWITZERLAND**

*The health measures taken by the Swiss government to combat the Covid-19 pandemic have seriously affected the performing arts community. How did contemporary dancers negotiate their work practices, usually marked by the physical contact that everyone was supposed to avoid? This article proposes to explore three types of negotiations and adaptations of sanitary measures (informal agreements, written contracts, shared responsibility) from a sociology of artistic work perspective. It also offers a methodological reflection on the limits of ethnography during a pandemic, which can nevertheless be carried out when close contact has been previously established with the respondents.*

**Keywords:** contemporary dance, bodies, health measures, sociology of work, ethnography.

**KÖRPER, DISTANZEN UND LOCKDOWN:  
AUSWIRKUNGEN DER GESUNDHEITSPOLITIK  
AUF DEN ZEITGENÖSSISCHEN TANZ IN DER WESTSCHWEIZ**

*Die Gesundheitsmaßnahmen, die die Schweizer Regierung zur Bekämpfung der Covid-19-Pandemie ergriffen hat, haben die Szene der darstellenden Künste stark beeinträchtigt. Wie verhandelten zeitgenössische Tänzerinnen und Tänzer in diesem Kontext ihre Arbeitspraktiken, die üblicherweise von Körperkontakt geprägt waren? Dieser Artikel schlägt vor, drei Arten der Aushandlung und Anpassung (informelle Absprachen, schriftliche Verträge, geteilte Verantwortung) aus der Perspektive der Soziologie der künstlerischen Arbeit zu erforschen. Er bietet auch eine methodologische Reflexion über die Grenzen der Ethnografie in Zeiten einer Pandemie, die dennoch ausgeübt werden kann, wenn im Vorfeld enge Kontakte geknüpft wurden.*

**Stichworte:** Zeitgenössischer Tanz, Körper, Gesundheitsmaßnahmen Covid-19, Arbeitssoziologie, Ethnografie.

# LE CORPS DE LA MÈRE TENSIONS ENTRE LA CATÉGORIE D'ACTION PUBLIQUE « VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES » ET L'ATTENTION MATERNELLE

Adeline MOUSSION-ESTEVE, Birkbeck University, University of London,  
amouss02@mail.bbk.ac.uk

## RÉSUMÉ

*L'article examine un angle mort de la catégorie d'action publique française « victime de violences conjugales » depuis l'expérience de la mère qui tente de « partir ». Analysant des données ethnographiques, il décrit les focalisations de l'attention d'une femme que j'ai suivie dans ses démarches. Des tensions ont surgi entre le corps attentif et actif de la mère et le corps anticipé publiquement de la « victime », révélant la normativité de la compréhension publique de la protection.*

*Mots-clés : corps, attention, violences conjugales, victime, action publique.*

## REMERCIEMENTS

Je remercie Kahina pour sa confiance, son temps, et l'énergie qu'elle a fournie pour mon travail. Mes remerciements vont aussi à l'association « Pour les Femmes », qui m'a permis de mener cette recherche. Merci enfin aux relecteur-trice-s anonymes et aux éditrices de ce numéro pour leurs remarques qui m'ont considérablement aidée dans ma réflexion.

## INTRODUCTION

Cet article examine la catégorie d'action publique française « victime de violences conjugales » depuis l'expérience de la mère. Il décrit la perspective de Kahina<sup>1</sup>, une

---

<sup>1</sup> Kahina est un pseudonyme choisi avec l'accord de mon interlocutrice d'après la consigne suivante : « un prénom de guerrière ».

femme endurent des violences conjugales, que j’ai suivie au moment où elle voulait «partir». Je l’ai rencontrée dans un moment de crise : la recherche de solutions pour quitter son conjoint violent. J’ai observé ses recherches de protection au moment où elle naviguait le «parcours de sortie» institutionnel des violences conjugales avec son fils. Kahina qualifia rétrospectivement cette période comme un moment de «bouillon», où elle est «partie dans tous les sens». À cette situation de crise a correspondu la mise en activité de son corps dans différentes démarches visant à documenter son statut de «victime» pour bénéficier de l’intervention publique. Dans le même temps, son corps était pris par d’autres enjeux : ceux d’une mère attentive à son enfant. Les focalisations changeantes de son attention, que j’ai ethnographiquement observées, constituent mon point d’entrée pour documenter comment le corps anticipé publiquement de la «victime de violences conjugales» n’a pas été adopté par Kahina.

S’il permet de bénéficier de certains droits, le statut de victime n’est pas nécessairement investi par les femmes endurent des violences conjugales. Les «violences conjugales» étant un «problème public» (HERMAN, 2016 ; DELAGE, 2017), certaines modalités d’intervention et de «démarches» sont définies à l’échelle nationale et mises en œuvre localement. Bien que reconnaissant endurer des violences, Kahina n’a pas investi la position de la «victime» en n’accomplissant pas certaines démarches nécessaires à la documentation de ce statut. Des démarches de constitution d’un corps de victime sont exigées pour bénéficier de ressources publiques, et moyennant l’attestation par des expert-e-s, le corps et le psychisme blessés peuvent fournir des «preuves» et aider à la constitution d’un statut de victime (FASSIN, RECHTMAN, 2007 ; KHAZAEI, 2021). Ces démarches rappellent ce que la sociologue Paige Sweet thématise comme le «travail structurel de la survie» dans le contexte nord-américain (SWEET, 2019 : 411), où c’est la position de la « survivante » plus que de la victime qui est anticipée publiquement.

*«Le maintien de la légitimité en tant que “bonne survivante” sur le long terme exige beaucoup de travail et des documents administratifs. La cohérence d’un récit thérapeutique est requise. Des compétences organisationnelles, du temps libre et de l’argent pour payer des avocats sont nécessaires.»* (SWEET, 2019 : 418, ma traduction)

Ces démarches ont mobilisé le corps de Kahina, en même temps qu’elle assurait son rôle de mère.

Pour Kahina, être mère correspondait à «avoir des responsabilités, plein de choses à faire». Lorsqu’elle a fui le domicile conjugal, elle a dû concilier deux types de «choses à faire», que l’article définit comme des *objets qui ont focalisé son attention*. Ses activités visaient l’investissement de deux corps : le corps de la mère à maintenir, et le corps de la victime à constituer. L’attention de Kahina fut attirée par un objectif qui débordait la documentation d’un corps de victime, révélant qu’elle poursuivait des objectifs ne figurant pas dans les anticipations publiques en matière de protection : maintenir son rôle de mère. Décrire le corps de la mère, ce à quoi il porte attention et sécurise par ses activités, révélera certaines logiques du non-investissement du statut de victime, alors même qu’il est reconnu comme utile pour bénéficier de ressources de protection. L’article désigne par conséquent Kahina comme une «femme endurent des

violences conjugales» et non comme une «victime»: Kahina reconnaissait endurer des violences mais n'était pas encore administrativement considérée comme telle et négociait avec cette catégorie. Son cas particulier, sans être représentatif de tous les parcours de femmes endurent des violences conjugales, représente un cas limite aux «*parcours de sortie*» anticipés publiquement. Il me permet de discuter l'écart entre la réponse publique et l'expérience des mères, plus précisément leur non-investissement du statut de victime lorsqu'elles tentent de «*partir*».

## PLAN

Après avoir décrit la méthode d'enquête et le cadre analytique, la première section de l'article examine les objets qui ont attiré l'attention de Kahina durant ses démarches. Elle suit les impressions de surprise de l'ethnographe pour restituer la logique de ce qui importait pour Kahina en tant que mère. La deuxième section décrit l'évitement de l'investissement du corps de la victime par Kahina. La troisième section analyse la mise en action de son corps, à l'aune de la littérature sur la protection maternelle en contexte de violences conjugales et les tactiques de protection individuelles contre les violences de genre.

## MÉTHODOLOGIE

L'article analyse des données ethnographiques produites à «Pour les Femmes» (PLF), une association située en Seine-Saint-Denis, dans une ville que j'appelle Aubreuil-sur-Seine<sup>2</sup>. PLF offre une prise en charge thérapeutique, un accompagnement social et juridique à des «*femmes victimes de violences*». Différent-e-s professionnel-le-s y travaillent: psychologues, psychiatres, assistantes sociales, avocates, médecins généralistes, éducatrices spécialisées. J'y ai conduit une observation participante de mars à octobre 2019; j'ai observé les consultations et fait des accompagnements au commissariat, au service social, à l'Unité médico-judiciaire, à l'hôpital, à la Préfecture de police... Cette position m'a permis de documenter les réponses institutionnelles et leur vécu par les patientes. Ces rendez-vous ont donné lieu à des échanges marqués par la colère, la déception, la méfiance ou le soulagement; mes interlocutrices et moi-même avons discuté de leur prise en charge. Les données que j'ai collectées ont ainsi dépendu de mon alignement sur leurs affects. J'ai suivi sept patientes hors de PLF jusqu'en juillet 2020, dans leurs démarches et leur vie quotidienne. J'ai enregistré cinq entretiens de vie avec chacune. Au cours de nos conversations, leur attention était attirée de manière récurrente par certains sujets: les «*choses à faire*», leurs enfants, leurs ressources d'existence, leurs peurs ou leurs espoirs. Elles avaient reçu un formulaire d'information et de consentement qui précisait l'objet de ma recherche, les violences sexuelles et conjugales, mais j'ai produit mes données selon deux méthodes: la «*conversation non intentionnelle*» (FAVRET-SAADA, 1977) et l'évitement de questions sur les actes de violence (DAS, 2007). J'ai ainsi été conduite à me «*laisser affecter*» (FAVRET-SAADA, 2009) par leurs centres d'intérêt. Mon analyse se fonde sur les focalisations de l'attention de l'une d'elles, Kahina.

---

<sup>2</sup> PLF, ainsi que les noms de lieux et de personnes sont des pseudonymes.

## CADRE ANALYTIQUE

### LA CONSTRUCTION SOCIALE DU CORPS ET DE L'ATTENTION

En décrivant les objets qui ont focalisé l'attention de Kahina, l'article décrira la *structuration de son attention*. Cette formule fait référence au concept de « *structure des sentiments* » développé par Williams pour désigner la structuration sociale des manières de se reporter au réel (WILLIAMS, 1977). Cette « *formation structurée* » thématise l'incorporation du social sous la forme de structures du « senti », et l'article s'en inspire pour l'appliquer à l'attention de la mère. L'attention désigne une activité mentale de concentration ; se fixant sur des objets, elle précède et accompagne la mise en activité individuelle et mobilise le corps. Je l'ai ethnographiquement objectivée à travers ce sur quoi les yeux de mes interlocutrices se posaient, les sujets qu'elles proposaient fréquemment à la discussion et leurs digressions au cours de nos entretiens. Si dans le cadre de ma recherche, l'attention de mes interlocutrices m'a semblé *spontanée*, dans la mesure où leurs actions et sujets de discussion ne provenaient pas de questions de ma part, elle n'en est pas moins *socialement produite*. L'apparente spontanéité de sentiments ou de leur expression n'est pas exclusive d'un caractère « *obligatoire* », autrement dit de production sociale. Mauss examinait ainsi

« *toutes sortes d'expressions orales des sentiments qui sont essentiellement, non pas des phénomènes exclusivement psychologiques, ou physiologiques, mais des phénomènes sociaux, marqués éminemment du signe de la non-spontanéité, et de l'obligation* ». (MAUSS, 2021 : 55)

Le caractère obligatoire n'est pas exclusif d'une expérience singulière : « *Cette conventionnalité et cette régularité n'excluent nullement la sincérité [...] ce caractère collectif ne nuit en rien à l'intensité des sentiments* » (MAUSS, 2021 : 60). Ce qui est visiblement spontané et ressenti peut donc être « culturellement », historiquement, et socialement déterminé (CSORDAS, 1993). Tout comme l'attention, le corps individuel est aussi socialement produit, autant dans sa dimension matérielle que dans l'acquisition de « *techniques* » (MAUSS, 2013) et la structuration de « *schèmes de perception* » et d'action (BOURDIEU, 1977). L'« incorporation » désigne la manière dont « *les normes, les contraintes et les hiérarchies sociales [s'inscrivent] dans les corps des individus* » (COURT, 2016 : 321). Les corps sont également constitués par des choix politiques (SCHEPER-HUGHES, LOCK, 1987 : 7) : l'action du gouvernement « *vis* » différents corps au sein de sa population, les constitue en catégories, les contrôle et leur attribue des ressources (FOUCAULT, 2004a, 2004b). Les rapports sociaux et les politiques publiques affectent ainsi l'usage et le rapport au corps des individus, en tant que sujets de gouvernement.

### RÔLE MATERNEL, VIOLENCES CONJUGALES, INTERVENTION PUBLIQUE

L'article reprend ce cadre théorique pour interpréter les usages de son corps par Kahina, entendu comme un support d'activités réalisées individuellement mais aussi socialement organisées. Les activités maternelles sont en effet structurées comme

une institution sociale (KNIBIEHLER, 2001) et affectées par les rapports sociaux (COLLINS, 2016). Cette organisation se traduit par une structuration sociale de l'attention des femmes lorsqu'elles sont mères, liée à la répartition inégale du sentiment de responsabilité parentale. Une «*économie domestique inégalitaire*» donne à «*la vie familiale*» une place prépondérante «*dans l'organisation de l'existence quotidienne*» des mères (BLÖSS, 2016: 49-50). L'incorporation des responsabilités parentales a également été documentée dans le contexte des violences conjugales : le rôle de mère affecte les réactions des femmes face à leur conjoint violent (LAPIERRE, 2010a) et produit un sentiment de surresponsabilité quant à leurs enfants (LAPIERRE, 2010b: 1440). Cette responsabilité parentale pose des questions spécifiques à la réponse publique aux «*violences conjugales*». La littérature révèle une discordance entre la prise en charge de la «*femme-victime*» et celle de la «*femme-mère*». Les mères développent des stratégies de protection de leurs enfants dans le contexte des violences conjugales (HAIGHT *et al.*, 2007; LAPIERRE, 2010a) tout en étant tenues pour responsables de leur «*protection manquée*» dans le contexte de l'intervention publique (RADFORD, HESTER, 2006; LAPIERRE, 2010b; MOULDING *et al.*, 2015). Dans les foyers pour femmes victimes de violence conjugale, cette responsabilisation opère par l'invisibilisation de la maternité (KRANE, DAVIES, 2002) ou par la surresponsabilisation des mères (KRANE, DAVIES, 2007; CÔTÉ *et al.*, 2022). Elle documente aussi la potentielle aggravation de leur vulnérabilité par la réponse institutionnelle, en manquant les contraintes quotidiennes et matérielles qui pèsent sur les mères dans le contexte des violences conjugales (JOSEPHSON, 2002; DAVIS, 2006).

L'article s'inscrit dans ces discussions mais décrit un moment intermédiaire aux contextes fréquemment étudiés des violences et de l'intervention publique : le départ du domicile et l'amont de l'intervention publique. La discordance entre la victime et la mère est visible dans l'*extraction* temporaire du contexte immédiat des violences, et dans la *négociation* avec l'intervention publique.

## **LES YEUX, LES OREILLES ET LA VOIX : L'ATTENTION DE LA MÈRE ET LA CONSTITUTION DU CORPS DE LA VICTIME**

J'ai rencontré Kahina le jour où elle a fui son mari violent pour «*demander de l'aide*» à PLF, accompagnée de son fils Cabir. Kahina était sans sac, sa carte d'identité était dans ses sous-vêtements. Elle n'avait pas d'argent liquide, pas de carte bleue, pas de compte bancaire à son nom. Elle faisait un récit habité de colère sur son «*conte de fées raté*», où son «*prince charmant*» s'était avéré être un «*tyran*», son «*château*», une «*cage pourrie*». Elle pleurait par moments, exprimait son mépris pour «*monsieur*» et répétait son souhait d'être une «*bonne mère*».

Après une semaine de rendez-vous censés initier une demande d'ordonnance de protection (OP), je la retrouve un matin devant la Maison des droits et de la justice. Kahina explique sa situation à la secrétaire qui lui répond que l'expert n'est pas disponible et qu'elle doit prendre un rendez-vous. La secrétaire nous tend deux brochures, elle surligne l'adresse du Centre d'information pour les femmes et les familles (CIDFF) et nous conseille d'y aller. On sort; Kahina veut remplir sa demande de logement social, alors on se dirige vers la bibliothèque. Quelques jours plus tôt, Kahina a porté plainte parce qu'elle pensait que cela lui donnerait accès à un hébergement d'urgence. Kahina ne voulait pas «*mettre le père de son*

*filles en prison*», elle voulait un logement. Si dans les dispositions, il n'était pas obligatoire de porter plainte pour bénéficier d'un hébergement d'urgence, il fallait que le commissariat appelle l'association en charge de ce dispositif pour femmes en «*situation de danger*» et «*d'extrême urgence*». En arrivant au commissariat, l'officier à l'accueil nous avait affirmé qu'il fallait que Kahina porte plainte. L'officier qui l'avait reçue lui avait annoncé dès le début que faute de certificats médicaux, sa plainte serait classée sans suite. Kahina lui répondit qu'elle n'avait pas de certificats, l'officier ne fit pas de réquisition. Ce matin, Kahina a apporté sa plainte dans une chemise plastifiée. Elle me dicte quoi écrire sur le formulaire de demande de logement social. Elle me fait cocher la case «*violence au sein du couple*». Le formulaire demande de joindre une copie de la plainte. Elle refuse, sans justifications, on passe à la suite.

Kahina veut aussi faire sa demande de Droit au logement opposable (DALO) en avance. Il faut imprimer des documents mais elle me dit que ça attendra, c'est l'heure de déjeuner pour Cabir. On part de la bibliothèque. En chemin, Kahina parle de la rescolarisation de Cabir, de son sommeil perturbé, elle réfléchit au programme de l'après-midi : «*il faut*» qu'ils aillent au parc, «*il faut*» qu'il joue avec sa maman. Chez l'amie qui les loge, Kahina prépare des sandwichs. Je mange. Cabir rechigne à manger, Kahina ne mange pas, elle essaye d'attirer son attention en faisant des blagues, lui propose d'aller au parc après le repas et de venir avec nous ensuite. J'enregistre silencieusement ma surprise : le plan initial était de manger rapidement et de partir. Kahina insiste pour que Cabir nous accompagne. Il reste encore à retourner à la bibliothèque, imprimer les papiers, prendre le tramway, aller au CIDFF. Comme Cabir est en âge de comprendre, nous avons l'habitude de ne pas parler de la «*situation*» devant lui. Je finis mon sandwich en pensant que faire toutes ces choses en tenant compte de ses petites jambes et ses oreilles alertes va être compliqué.

En chemin pour le parc, Kahina parle à Cabir : «*On va s'amuser, tu as besoin de faire de l'exercice!*» ; «*il faut*» qu'ils jouent «*au moins une heure*». Elle me dit à mi-voix qu'elle espère qu'on aura le temps de tout faire et qu'elle n'a plus très envie d'y aller. Je propose d'imprimer les documents pendant qu'ils sont au parc. Quand je reviens, Kahina et Cabir jouent à la balançoire. On se met en route, au rythme de Cabir. Au CIDFF, Kahina me tend la chemise plastifiée pour que j'aie à parler avec la secrétaire à sa place. Elle s'assied avec Cabir, balaye la pièce du regard, ses yeux s'arrêtent sur le distributeur automatique : «*Tu n'as pas fini ton assiette à midi, mon chéri, il faut manger.*» Kahina achète des gâteaux que Cabir repousse en faisant la moue. Le temps passé dans la salle d'attente est dévolu à le convaincre de manger et à blaguer. La jambe gauche de Kahina, à côté de moi, est comme montée sur un ressort tandis que sa voix et son visage, tournés vers Cabir, paraissent enjoués. Quand la secrétaire nous fait signe, Kahina me demande d'y aller à sa place. Elle va rester avec Cabir, «*c'est mieux comme ça*». J'enregistre ma surprise et j'y vais.

Le rendez-vous avec la juriste dure moins de cinq minutes. À son avis, «*le juge ne la trouvera pas en "danger imminent" puisqu'elle a quitté le domicile conjugal*». Plutôt que faire une OP, il vaut mieux qu'elle «*demande à des témoins de rédiger des attestations*» et qu'elle ajoute un certificat médical à sa plainte. Je sors du bureau et rejoins Kahina et Cabir qui se lèvent en me

voyant. Kahina propose un jeu à Cabir : courir aussi vite qu'il peut sur le perron, « *Maman va surveiller ton temps!* » On a une minute devant nous : je résume le rendez-vous. Cabir revient bruyamment, Kahina le félicite et le défie de battre son record. Une minute de plus. Kahina réfléchit à haute voix, elle ne fera pas de certificat. Il y a peu, elle a dû refaire sa carte Vitale mais ne l'a pas reçue, elle préfère utiliser son argent pour son fils. Elle soupire : « *C'est un labyrinthe... le problème c'est pas seulement la violence, mais le fait de tout perdre.* » Cabir revient vers nous, Kahina lui annonce son temps avec enthousiasme. Puis elle lui demande : « *Tu veux de nouveaux habits, mon amour ? Allez, on va t'acheter des habits!* » J'enregistre ma surprise devant sa capacité à passer de sa déception aux besoins de son fils.

On repart du centre commercial à l'heure du goûter. Au moment de nous séparer, je lui rappelle discrètement l'horaire du rendez-vous demain. Kahina acquiesce : « *Viens à 9 heures* ». Pourtant dans la soirée elle m'écrit :

*« Je suis pas un chien!!! Je suis chez moi. De toute façon, la protection a été mise en place! Si les femmes doivent être à la maison pour obtenir une ordonnance de protection, j'irai à la maison. »*

J'enregistre à nouveau ma surprise. Je l'appelle. Elle ironise sur la « *protection* » qui lui a été offerte, évoque les « *féminicides* », et conclut : « *Je dois tout faire toute seule, je ferai tout de là-bas, au moins j'aurai mes papiers.* »

Les surprises que j'enregistre au fil des décisions de Kahina indiquent les structurations de nos attentions : tandis que l'ethnographe sans enfants anticipait seulement les démarches à faire pour la victime, ce sur quoi l'attention de Kahina se portait comprenait son fils. Ses activités dans le moment de la tentative de départ font écho à l'analyse de Simon Lapière sur le contexte des violences conjugales, où

*« les femmes font preuve d'ingéniosité et de créativité pour protéger leurs enfants et répondre à leurs besoins physiques et émotionnels ; des actions qui peuvent sembler simples et banales peuvent en fait constituer des stratégies importantes dans ces circonstances ».* (LAPIÈRE, 2010a : 353, ma traduction)

Les objets qui ont focalisé son attention peuvent sembler simples et banals, mais constituent des actions « *obligatoires* » pour maintenir la vie quotidienne de son enfant. La constance de l'orientation de son attention vers Cabir, ses efforts pour lui assurer une forme de normalité dans ce moment de « *bouillon* », rappellent aussi les stratégies maternelles dans le contexte des violences conjugales, les mères s'efforçant de créer un environnement sécurisant pour leurs enfants (RADFORD, HESTER, 2006 : 43 ; WENDT *et al.*, 2015 : 538).

## **INVESTIR UN CORPS DE MÈRE, ÉVITER CELUI DE LA VICTIME**

En France, même si les critères d'appréciation du danger ne se réduisent pas aux violences physiques, des hiérarchisations implicites sont mises en œuvre par les magistrats (JOUANNEAU, MATTEOLI, 2018), et la protection des victimes opère encore d'après un paradigme physicaliste qui vise le corps physique de la victime. Les dispositifs du Téléphone grave danger, le bracelet anti-rapprochement,



post-traumatique, reproduction des violences, «revictimisation» à l'âge adulte (SADLIER, 2017). Les enfants peuvent faire l'objet de signalement ou d'information préoccupante, la mère pouvant, dans ce contexte, être estimée «*dangereuse pour ses enfants*» (SERRE, 2009: 96). Le protocole «Féminicide» prévoit de faire hospitaliser les enfants dans un service de psychotrauma. Le corps physique est aussi un site de «*preuve*»: le corps de la victime, certifié par des experts médico-légaux (KHAZAEI, 2021) peut prétendre à l'intervention publique. L'accès à certaines ressources est conditionné par une «*performance institutionnelle*» se traduisant par des efforts pour constituer des preuves objectivant un corps de victime et par l'investissement discursif de ce statut (SWEET, 2021). Les démarches qui leur sont assignées peuvent être interprétées comme des formes de «*gouvernement des corps*» constituant des «*sujets*» légitimes pour bénéficier de ressources (FASSIN, MEMMI, 2004: 17).

Au CIDFF, d'anciennes affiches de campagnes de prévention sont accrochées aux murs. Elles constituent une modalité d'action du gouvernement (KUNERT, HERNÁNDEZ ORELLANA, 2014).

Les affiches focalisent l'attention sur des traces de violence physique et la protection est représentée comme une mise à l'abri contre l'accès au corps et le risque de féminicide.



Figure 2: Campagne de 2011 (capture d'écran, A. Moussion-Estève, juin 2021).

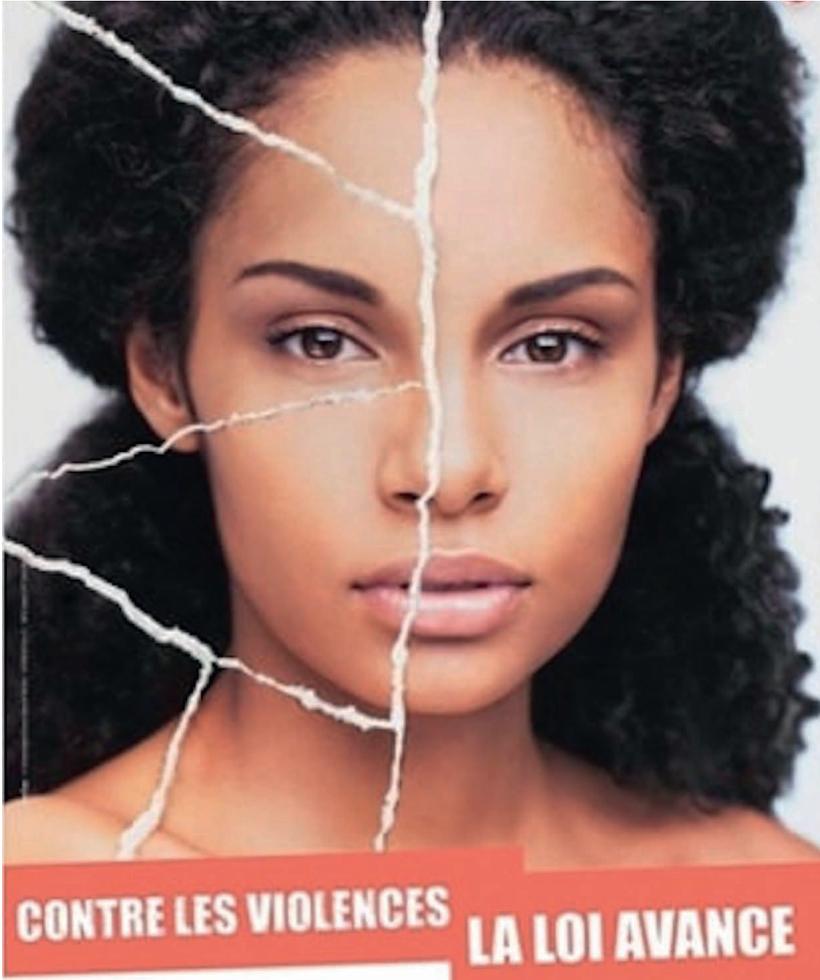


Figure 3 : Campagne de 2014 (capture d'écran, A. Moussion-Esteve, juin 2021).

Les violences conjugales sont déterminées par des rapports sociaux de genre (BROWN *et al.*, 2021), qui apparaissent de manière spécifique dans la compréhension publique. La catégorie « violence conjugale » est non genrée mais les rapports sociaux de genre apparaissent dans les plans de lutte à travers la catégorie des « violences faites aux femmes ». Sur les affiches, les rapports sociaux de genre sont visuellement représentés à travers le visage et le corps de la *femme*. La victime paradigmatique est seule sur l'image, le statut qui prime dans le message est donc celui de la conjointe ; la possibilité qu'elle soit mère n'est pas représentée.

L’omission de la maternité dans la définition publique de la victime de violences conjugales a été documentée, notamment dans le contexte canadien :

*« Dans le contexte de la théorie et de la pratique de la violence à l’égard des femmes, la “femme” est probablement une adulte hétérosexuelle; les autres facettes de sa situation sociale – statut maternel, race, religion, etc. – ne sont ni représentées ni comprises [...] une telle femme n’est perçue que partiellement comme une femme ou une mère. »* (KRANE, DAVIES, 2002 : 186, ma traduction)

Pourtant, comme Kahina me l’expliqua après son retour au domicile, être mère n’était pas expérimenté indépendamment d’être *« femme »*. Son rôle de mère était positivement vécu en ce qu’il organisait son sentiment d’identité et la rendait fière. Ses positions de femme française, racisée comme non blanche, sans emploi, et reconnaissant endurer des violences conjugales, étaient refusées par Kahina comme des marqueurs d’identités : elle se définissait comme *« mère »*. Et en tant que mère, elle s’identifiait comme *« plus que femme »* :

*« Quand on est femme, quand on est homme, non-mère ou non-père, on a que son nombril à gérer. Quand tu es mère, c’est comme si tu accumulais des facettes de ton être [...] Tu n’es plus que toi : c’est comme une option sur une voiture... vitres électriques, ABS, airbag. »* (Extrait d’entretien)

La métaphore de la voiture relie le corps de la mère à des *« choses à faire »*, à des fonctions à assurer moyennant un investissement d’énergie. Cet investissement a affecté les *« choses à faire »* pour documenter un statut de victime, qui furent dépriorisées par rapport aux *« choses à faire »* de la mère, expérimentées elles comme des actions obligatoires – traduit par les formules impératives *« il faut »*, que Kahina a employées avant d’aller au parc. Kahina se sentait responsable de ce qui arriverait à Cabir. Ayant grandi dans une famille d’accueil, elle se concevait comme sans ressources familiales et considérait les ressources publiques comme inefficaces. Elle m’écrivit quelque temps après : *« Je peux pas compter sur ma famille, je peux pas compter sur l’État... »* Son sentiment de responsabilité combiné au déroulement des rendez-vous en vue de demander des ressources de protection s’est matérialisé par la nécessité ressentie de *« faire les choses seule »*.

Profitant de la présence de l’ethnographe au cours de ses démarches, Kahina a délégué une partie de ces *« choses à faire »* en tant que victime, pour prioriser ses *« choses à faire »* en tant que mère. Cette délégation a été suivie d’un évitement de l’investissement du corps de la victime. Quelques mois plus tard, Kahina appela une association dédiée aux violences conjugales et précisa : *« Je veux pas être considérée comme une victime de violences conjugales, je suis une femme en galère, précaire, comme plein de gens. J’ai pas envie d’un truc spécial pour victimes. »* Son non-recours aux dispositifs spécifiques ne procédait pas d’un refus d’identification puisqu’elle reconnaissait subir des violences. Il révèle plutôt un hiatus entre les anticipations publiques et l’expérience de Kahina, qui poursuit une forme de protection distincte des anticipations publiques.

Les risques anticipés par les femmes endurant des violences conjugales ne correspondent pas toujours avec ceux anticipés publiquement. Cette divergence dans les

compréhensions de la protection a des effets matériels. Anticipant que ses démarches ne lui feraient pas obtenir un « logement » dont elle avait besoin pour « partir », Kahina rentra au domicile. « Rentrer » l'a conduite à subir des violences de la part de son mari, ce qui a conduit l'équipe de PLF à rédiger un signalement au procureur. Même s'il fut classé sans suite, ce signalement traduit la mécompréhension institutionnelle des solutions individuelles mises en place par les mères et les limites du système de protection existant.

## REPLI SUR LA PROTECTION MATERNELLE

L'évitement de Kahina révèle un hiatus avec la structuration des anticipations publiques du risque, du danger et de la protection, hiatus qui a abouti à un clivage de ses intérêts entre son statut de victime à documenter et son rôle de mère à maintenir. Ce clivage fait écho à d'autres pratiques documentées dans la littérature sur les violences de genre. Par exemple, les femmes migrantes peuvent préférer se protéger de mesures d'expulsion plutôt que de leur conjoint violent (MIRZA, WILKS, 2020). Dans l'espace public, Lieber documente des effets d'intériorisation des violences par les femmes, se traduisant par « l'adaptation » de leurs comportements qui sont à la fois le produit et le mode de reproduction de normes de genre (LIEBER, 2008). Ces tactiques individuelles de protection sont analysées comme ambivalentes : coûteuses collectivement tout en étant nécessaires à l'échelle individuelle pour sécuriser certains objectifs.

Ces analyses peuvent peut-être être transposées à l'évitement de la constitution d'un corps de victime dans le cas de Kahina, qui s'est traduit par une forme de « repli » sur son corps de mère par le clivage de ses intérêts, où le maintien du rôle de mère est priorisé sur la constitution du corps de la victime. La littérature sur la protection maternelle en contexte de violences conjugales décrit l'ambivalence des solutions mise en œuvre par les mères, qui peuvent paradoxalement servir les intérêts des auteurs de violence (WENDT *et al.*, 2015 : 543), silencier les violences (HAIGHT *et al.*, 2007 : 54), les conduire à être culpabilisées (RADFORD, HESTER, 2006 ; LAPIERRE, 2010b) et responsabilisées (WENDT *et al.*, 2015 : 534). Lorsque, pour défendre leurs enfants ou elles-mêmes, certaines commettent des actes de violence envers le conjoint violent, la justice les considère comme autrices de violence en omettant leur statut de victime (CHETCUTI-OSOROVITZ, 2021). Cette ambivalence se retrouve dans le cas de Kahina. Après son retour au domicile, elle me dit lors d'un entretien :

*« En tant que mère, il y a forcément des concessions à faire [...] Je me suis plus arrêtée sur ma propre personne depuis des années, et des années. Et aujourd'hui en fait, c'est comme si je voyais tout ce que j'ai fait comme concessions sur moi, pour pouvoir être toutes ces choses, et que je me rendais compte que... je me suis délaissée, en fait. »*

Les « concessions » ne sont ni nécessairement ni immédiatement vécues comme négatives, elles paraissent nécessaires au moment de l'action et peuvent être expérimentées comme un moyen d'« être toutes ces choses », ici « une bonne mère ». Pour autant, il est aussi possible de voir ces concessions comme contraintes par l'incorporation d'un sentiment de surresponsabilité lié à l'organisation sociale de la parentalité,

notamment dans le contexte des violences conjugales, et comme une réponse à l'intervention publique, conduisant à un « *clivage* » de ses intérêts. Kahina s'identifiait comme victime mais n'a pas investi cette position, tandis que son identification comme mère était assortie d'un investissement soutenu. Si le terme de « repli » rend mal l'importance de l'amour et du plaisir que lui apportait aussi son rôle de mère, il invite toutefois à considérer comment certaines pratiques maternelles de protection peuvent aussi se retourner contre elles en tant que solutions individuelles négociant avec les effets des rapports sociaux de genre dans l'organisation de la parentalité et avec la prise en charge institutionnelle.

## CONCLUSION

L'article a décrit un moment de négociation avec une catégorie plus qu'avec l'intervention publique : les actions de Kahina se situent dans un moment intermédiaire, entre le départ et le retour contraint au domicile conjugal et entre la demande puis l'évitement de l'intervention publique. Comme le cas de Kahina le montre, la disponibilité de la catégorie et la connaissance des droits auxquels elle ouvre n'impliquent pas son investissement. Les implications théoriques de l'attention et de la mise en activité du corps de Kahina sont que l'intervention auprès des mères endurent des violences conjugales demande des solutions qui ne visent pas seulement la protection contre le « *danger imminent* » mais aussi la distribution de ressources permettant de mener à bien un rôle de mère qui ne soit pas circonscrit à la responsabilité légale, et qui ne pâtisse pas des démarches demandées et des ressources allouées à la victime.

Les discours publics et professionnels sur le statut de victime sont articulés par une alternative : refus d'identification ou revendication. Le cas de Kahina présente une position débordant cette alternative : celle d'un non-investissement qui n'est pas un refus d'identification, et d'une identification qui n'est pas une revendication. Le corps de la mère apparaît au fil des scènes comme un corps nourrissant, divertissant, épanouissant, une ressource de protection pour son fils. Constituer son corps de victime s'est déroulé dans les interstices du corps de mère : les « *choses à faire* » nécessaires à son maintien impliquant la délégation puis l'évitement du corps de la victime. Ce non-investissement n'était pas assorti d'un refus d'identification, il l'était relativement à l'ensemble de ses intérêts et « *choses à faire* ». Kahina a répondu à ce moment de « bouillon » en visant avec constance le maintien de son rôle de mère *via* l'investissement de son corps-ressource pour son fils. Ce repli lui a aussi « coûté » : subir des nouvelles violences, faire l'objet d'un signalement, se « délaisser ». L'évitement du corps de la victime, utile pour maintenir son rôle de mère, coûteux par rapport à sa « *propre personne* », était aussi une réponse à un cadrage institutionnel la contraignant au « *clivage* » de ses intérêts, du fait de l'organisation sociale de la parentalité et de la compréhension publique de la protection contre les violences conjugales.

**BIBLIOGRAPHIE**

- BLÖSS Thierry, 2016: «Devoirs maternels. Reproduction sociale et politique des inégalités sexuées», *Actes de la recherche en sciences sociales* 214(4), 46-65.
- BOURDIEU Pierre, 1977: «Remarques provisoires sur la perception sociale du corps», *Actes de la recherche en sciences sociales* 14(1), 51-54.
- BROWN Elizabeth, DEBAUCHE Alice, HAMEL Christelle, MAZUY Magali, 2021: *Violences et rapports de genre: enquête sur les violences de genre en France*, Aubervilliers, INED Éditions.
- CHETCUTI-OSOROVITZ Natacha, 2021: *Femmes en prison et violences de genre. Résistances à perpétuité*, Paris, La Dispute.
- COLLINS Patricia Hill, 2016: «Shifting the Center: Race, Class, and Feminist Theorizing about Motherhood», in: NAKANO-GLENN Evelyn, CHANG Grace, FORCEY Linda Rennie (dir.), *Mothering: Ideology, Experience, and Agency*. New York, Routledge, 45-66.
- CÔTÉ Isabelle, DAMANT Dominique, LAPIERRE Simon, 2022: «Children in Domestic Violence Shelters: Does the Feminist Perspective Collapse?», *Journal of Social Work* 22(2), 422-439.
- COURT Martine, 2016: «Incorporation», in: RENNES Juliette (dir.), *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*, Paris, La Découverte, 321-330.
- CSORDAS Thomas, 1993: «Somatic Modes of Attention», *Cultural Anthropology* 8(2), 135-156.
- DAS Veena, 2007: *Life and Words. Violence and the Descent into the Ordinary*, Berkeley, University of California Press.
- DAVIS Dàna-Ain, 2006: *Battered Black Women and Welfare Reform. Between a Rock and a Hard Place*, Albany, State University of New York Press.
- DELAGE Pauline, 2017: *Violences conjugales. Du combat féministe à la cause publique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- DURAND Édouard, 2013: *Violences conjugales et parentalité: protéger la mère, c'est protéger l'enfant*, Paris, L'Harmattan.
- FASSIN Didier, MEMMI Dominique (dir.), 2004: *Le Gouvernement des corps*, Paris, Éditions de l'Ehess, «Cas de figure» 3.
- FASSIN Didier, RECHTMAN Richard, 2007: *L'empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion.
- FAVRET-SAADA Jeanne, 1977: *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard.
- FAVRET-SAADA Jeanne, 2009: «Être affecté», *Désorceler*, Paris, Éditions de l'Olivier, 145-162.
- FOUCAULT Michel, 2004a: *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-1978)*, Paris, Gallimard Hautes Études.
- FOUCAULT Michel, 2004b: *La Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-1979)*, Paris, Gallimard Hautes Études.
- HAIGHT Wendy, SHIM Woocchan, LINN Linda, SWINFORD Laura, 2007: «Mothers' Strategies for Protecting Children from Batterers: The Perspectives of Battered Women Involved in Child Protective Services», *Child Welfare* 86(4), 41-62.
- HERMAN Elisa, 2010: «L'impact des violences conjugales sur les enfants. Interprétations plurielles d'une catégorie en formation», in: FRANCEQUIN Ginette (dir.), *Tu me fais peur quand tu cries!*, Toulouse, Éres, 219-232.

- HERMAN Elisa, 2016: *Lutter contre les violences conjugales. Féminisme, travail social, politique publique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- JOSEPHSON Jyl, 2002: «The Intersectionality of Domestic Violence and Welfare in the Lives of Poor Women», *Journal of Poverty* 6(1), 1-20.
- JOUANNEAU Solène, MATTEOLI Anna, 2018: «Les violences au sein du couple au prisme de la justice familiale. Invention et mise en œuvre de l'ordonnance de protection», *Droit et société* 99(2), 305-321.
- KHAZAEI Faten, 2021: «The truth told by the body: Swiss medicolegal responses to intimate partner violence from a gender perspective», *Dutch Journal of Gender Studies* 24(2), 179-196.
- KNIBIEHLER Yvonne, 2001: *Maternité: affaire Privée, affaire publique*, Paris, Bayard.
- KRANE Julia, DAVIES Linda, 2002: «Sisterhood Is Not Enough: The Invisibility of Mothering in Shelter Practice With Battered Women», *Affilia* 17(2), 167-190.
- KRANE Julia, DAVIES Linda, 2007: «Mothering Under Difficult Circumstances. Challenges to Working With Battered Women», *Affilia* 22, 23-38.
- KUNERT Stéphanie, HERNÁNDEZ ORELLANA Myriam, 2014: *Quand l'État parle des violences faites aux femmes*, Fontenay-le-Comte, Lussaud.
- LAPIERRE Simon, 2010a: «Striving to Be “Good” Mothers: Abused Women’s Experiences of Mothering», *Child Abuse Review* 19(5), 342-357.
- LAPIERRE Simon, 2010b: «More Responsibilities, Less Control: Understanding the Challenges and Difficulties Involved in Mothering in the Context of Domestic Violence», *The British Journal of Social Work* 40(5), 1434-1451.
- LIEBER Marylène, 2008: *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- MAUSS Marcel, 2021 (1921): «L’expression obligatoire des sentiments (Rituels oraux funéraires australiens)», in *Les techniques du corps*, Paris, Payot & Rivages, 54-62.
- MAUSS Marcel, 2013 (1950): «Les techniques du corps», *Sociologie et anthropologie*, Paris, Quadrige; Presses universitaires de France, 363-372.
- MIRZA Nughmana, WILKS Lauren, 2020 (2018): «Reframing Agency in Abusive Contexts: beyond “Free Choice” and “Open Resistance”», *Journal of Gender-Based Violence* 4(2), 41-56.
- MOORE Henrietta, 1994: *A Passion for Difference. Essays in Anthropology and Gender*, Bloomington; Indianapolis, Indiana University Press.
- MOULDING Nicole T., BUCHANAN Fiona, WENDT Sarah, 2015: «Untangling Self-Blame and Mother-Blame in Women’s and Children’s Perspectives on Maternal Protectiveness in Domestic Violence: Implications for Practice», *Child Abuse Review* 24(4), 249-260.
- RADFORD Lorraine, HESTER Marianne, 2006: *Mothering Through Domestic Violence*, London; Philadelphia, Jessica Kingsley Publishers.
- SADLER Karen, 2017: «La violence dans le couple, le paradoxe de la protection maladroite de l’enfant», in: ronai Ernestine (dir.) *Violences conjugales. Le droit d’être protégée*, Paris, Dunod, 167-182.
- SCHEPER-HUGHES Nancy, LOCK Margaret M., 1987: «The Mindful Body: A Prolegomenon to Future Work in Medical Anthropology», *Medical Anthropology Quarterly*, New Series 1(1), 6-41.
- SERRE Delphine, 2009: *Les coulisses de l’État social. Enquête sur les signalements d’enfants en danger*, Paris, Raisons d’agir.

- SWEET Paige, 2019: «The Paradox of Legibility: Domestic Violence and Institutional Survivorhood», *Social Problems* 66(3), 411-427.
- SWEET Paige, 2021: *The Politics of Surviving: How Women Navigate Domestic Violence and Its Aftermath*, Oakland, University of California Press.
- WENDT Sarah, BUCHANAN Fiona, MOULDING Nicole, 2015: «Mothering and Domestic Violence: Situating Maternal Protectiveness in Gender», *Affilia* 30(4), 533-545.
- WILLIAMS Raymond, 1977: «Structures of feeling», *Marxism and Literature*, Oxford; New York, Oxford University Press, 128-135.

**THE MOTHER’S BODY. TENSIONS BETWEEN THE PUBLIC POLICY CATEGORY ‘VICTIM OF DOMESTIC VIOLENCE’ AND MATERNAL ATTENTION**

*This paper examines a blind spot in the French public policy category ‘victim of domestic violence’ from the experience of a mother who tries to ‘leave’. While analysing ethnographic data, it describes the focus of attention of a woman I followed in her endeavours. Tensions arose between the attentive and active body of the mother and the publicly anticipated body of the ‘victim’, revealing the normativity of the public understanding of protection.*

**Keywords:** *body, attention, domestic violence, victim, public policy.*

**DER KÖRPER DER MUTTER. SPANNUNGEN ZWISCHEN DER POLITISCHEN HANDLUNGSKATEGORIE «OPFER VON HÄUSLICHER GEWALT» UND DER MÜTTERLICHEN ZUWENDUNG**

*Der Artikel untersucht einen blinden Fleck der politischen Handlungskategorie «Opfer häuslicher Gewalt» in Frankreich aus der Perspektive einer Mutter, die versucht, sich zu «befreien». Durch die Analyse ethnografischer Daten beschreibe ich die Erfahrungen einer Frau, die ich bei ihren Bemühungen begleitet habe. Die Spannungen zwischen dem aufmerksamen und aktiven Körper der Mutter und dem öffentlich anvisierten Körper des «Opfers» offenbaren die Normativität des öffentlichen Verständnisses von Schutz.*

**Stichworte:** *Körper, häusliche Gewalt, Opfer, public policy.*



# DES SAISONNIÈRES AUX « SANS-PAPIERS » : MIGRATION, GENRE ET ÉCONOMIE POLITIQUE DES CORPS (IN)SÉCURISÉS EN SUISSE

Victor SANTOS RODRIGUEZ, Institut de hautes études internationales  
et du développement (IHEID), [victor.santos@graduateinstitute.ch](mailto:victor.santos@graduateinstitute.ch)

## RÉSUMÉ

*À l'appui d'une ontologie féministe centrée sur les corps, cet article rend compte des effets croisés du régime migratoire libéral-sécuritaire et des normes de genre en Suisse. Il montre comment cette configuration insécurisante produit un sous-prolétariat de femmes immigrées dont le travail est relégué dans des espaces d'invisibilité mais non moins extrait au bénéfice de l'économie. Cette perspective éclaire la condition des saisonnières et épouses de saisonniers d'hier, tout en mettant en relief la continuité entre leur situation et celle des travailleuses « sans-papiers » d'aujourd'hui. Les récits incarnés de l'insécurité disent le rapport consubstantiel qui lie domination et résistance.*

**Mots-clés :** *corps, migration, (in)sécurité, genre, travail.*

## INTRODUCTION

Le statut de saisonnier-ère (permis A) a longtemps été la pierre angulaire de la politique migratoire suisse. Environ la moitié des travailleur-euse-s qui entraient chaque année en Suisse durant la période 1949-1963 étaient ainsi des saisonnier-ère-s ; quelque sept millions de permis A ont été délivrés entre 1948 et 2002 (PIGUET, 2013 : 10, 16-17). Si l'idée d'une immigration « temporaire » a pu imprégner les politiques migratoires d'autres pays, l'addition et la longévité des structures coercitives qui composaient le statut de saisonnier-ère helvétique – entre autres : contrôle sanitaire d'entrée, stricte interdiction du regroupement familial, absence de mobilité (emploi, secteur et canton), impossibilité de signer un bail à loyer à son nom, discriminations en matière d'impôt et de sécurité sociale et obligation de quitter le pays durant les « ruptures saisonnières » sans garantie de retour la saison suivante

(CALVARUSO, 1974; CASTELNUOVO-FRIGESSI, 1978) – en faisaient une construction juridique sans réel équivalent en Europe.

Par sa dureté, le permis A a engendré une grande misère humaine, dont le phénomène des « enfants du placard »<sup>1</sup> constituait sans doute la plus triste expression. Entre la fin des années 1960 et le début des années 1970, plusieurs reportages et articles de presse ont rendu compte de la situation de ces enfants, suscitant un certain émoi dans l'opinion, tout en ne facilitant guère les relations diplomatiques de la Suisse avec les pays d'émigration. Au lieu d'assouplir les dispositions relatives au regroupement familial, les autorités fédérales ont réagi au problème en 1972 en décrétant que les épouses de saisonniers qui souhaitent prendre un emploi pour la première fois en Suisse ne pourraient dorénavant le faire qu'à la condition de ne pas avoir d'enfants mineurs<sup>2</sup>. Cette mesure a ceci de significatif qu'elle raconte à elle seule le rapport historique de la Suisse à l'immigration et la condition spécifique des femmes issues du sous-prolétariat immigré, c'est-à-dire des travailleuses les plus discursivement invisibilisées, légalement fragilisées et matériellement exploitées.

D'une part, la dureté du permis A et l'intransigeance des autorités en matière de regroupement familial doivent être comprises en relation avec la question de l'« Überfremdung », une notion apparue dès le début du xx<sup>e</sup> siècle dans la sphère publique helvétique, puis progressivement institutionnalisée jusqu'à se trouver au cœur de la première loi nationale sur l'immigration de 1931. L'« Überfremdung » renvoie à l'altération excessive de l'identité nationale induite par la surpopulation étrangère (ARLETTAZ, ARLETTAZ, 2004) et présente en ce sens le fait migratoire sous un angle *sécuritaire*, à savoir en tant que danger existentiel qu'il s'agit pour l'État de combattre en priorité. Cette approche sécuritaire xénophobe a historiquement cohabité avec une vision libérale et utilitariste « xénophile » qui correspond aux importants besoins en main-d'œuvre étrangère de la Suisse. Ainsi pouvait-on lire à l'article 16 alinéa 1 de la loi de 1931 qui régirait la politique migratoire suisse pendant près de trois quarts de siècle : « Pour les autorisations, les autorités doivent tenir compte des intérêts moraux et économiques du pays, ainsi que du degré de surpopulation étrangère [“Überfremdung”]. » Loin d'être contradictoire, l'interaction entre les raisons libérale et sécuritaire est mieux décrite comme *productive* car constituer l'immigration en menace sécuritaire, tout en retenant son utilité économique, a pour effet de générer des sujets déshumanisés, déposés de leurs droits fondamentaux et donc dociles dont les employeur-euse-s peuvent disposer à souhait. Le permis A a été le plus pur produit de cette tension libéral-sécuritaire déshumanisante.

D'autre part, l'interdiction de séjour et de travail faite aux femmes qui étaient à la fois épouses de saisonniers et mères d'enfants mineurs révèle le caractère hautement genré du régime d'exploitation libéral-sécuritaire. Une telle mesure discriminait spécifiquement ces femmes en ce qu'elle les réduisait à leur rôle de gardienne

<sup>1</sup> Il s'agit des enfants d'étranger-ère-s – possiblement entre 10 000 et 15 000 dans les années 1970 (*Temps présent*, 19 novembre 2009) – qui devaient vivre cachés en Suisse du fait de l'interdiction du regroupement familial.

<sup>2</sup> À ce propos, voir par ex. : Département fédéral de justice et police, instructions du 12 juillet 1973 aux polices cantonales, p. 10 – Archives fédérales suisses, E4001E#1985/152# 225\*, 0005.10.01, Fremdarbeiterregelung: Regelung 72, 73.

du foyer, extérieure à la sphère «productive», tout en aggravant dans les faits leur précarité en tant que travailleuses puisque bon nombre d'entre elles continueraient de venir en Suisse pour y exercer une activité salariée dans l'illégalité (CASTELNUOVO-FRIGESSI, 1978: 197). Porter le regard sur cette mesure peu commentée, noyée dans l'abondante production réglementaire de l'administration étatique, nous invite à considérer les particularités des expériences vécues dans l'univers sous-prolétaire par les femmes immigrées.

Si la recherche sur les femmes immigrées en Suisse a été foisonnante depuis une vingtaine d'années (par ex.: FIBBI *et al.*, 2001; RIAÑO, 2007; DAHINDEN *et al.*, 2007; FISCHER, DAHINDEN, 2017), après un long oubli (pour des travaux pionniers: LEY, 1981; FIBBI, 1995), rares ont encore été les études qui portent *spécifiquement* sur les saisonnières et les épouses de saisonniers (pour une exception notable: SHAUKAT, 2013). Le présent article cherche à rendre compte de la condition singulière, bien qu'hétérogène, de ces travailleuses statutairement les plus précaires. Il met par ailleurs en relief la remarquable continuité entre leur situation et celle des travailleuses domestiques «sans-papiers» contemporaines, couvrant pour ce faire la période allant de la fin de la Seconde Guerre mondiale à aujourd'hui. À l'appui d'une ontologie féministe centrée sur les corps<sup>3</sup>, cet article montre comment le genre structure la mise au travail des immigrées sous-prolétaires d'hier et d'aujourd'hui dans un contexte de migration insécurisée.

Sur le plan empirique, l'analyse repose sur un vaste travail de documentation (lois et dispositions d'exécution, accords internationaux, messages et rapports du gouvernement, statistiques, articles de presse, informations syndicales, affiches, lettres, films, émissions TV, photos et littérature secondaire) et une série de cinquante-sept entretiens semi-directifs menés dans le cadre d'une thèse de doctorat (SANTOS RODRIGUEZ, 2020). Les entretiens ont notamment été réalisés avec des saisonnier·ère·s, des épouses de saisonniers et des «sans-papiers» en vue de mettre en relation les structures de domination et les récits incarnés de celles et ceux sur qui elle s'exerce, et qui y résistent.

## MIGRATION, GENRE ET ÉCONOMIE POLITIQUE DES CORPS (IN)SÉCURISÉS

Notre point de départ est une intuition théorique développée dans les études critiques de la sécurité en relations internationales: celle de la *sécurisation* (BUZAN *et al.*, 1998). Cette approche s'intéresse moins à ce que la sécurité *est* qu'à la façon dont elle est *construite* et ce qu'elle *fait*. Il s'agit, autrement dit, d'étudier les effets performatifs de la sécurité en tant que vision du monde articulée en termes de menace existentielle, d'urgence et d'impératif d'agir par tous les moyens nécessaires dans un souci de survie (BUZAN *et al.*, 1998: 21-47). La sécurisation désigne le processus à travers lequel un objet «ostensiblement non sécuritaire» – comme la migration – est socialement constitué en menace sécuritaire pour un objet de

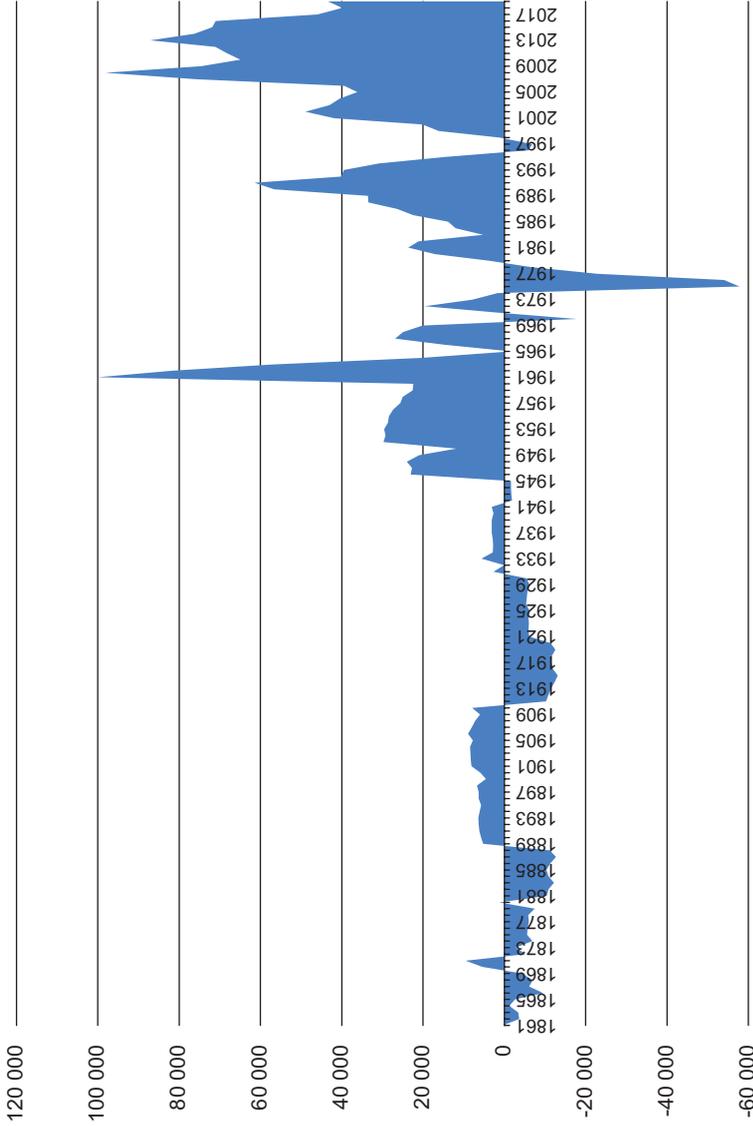
<sup>3</sup> L'ontologie renvoie ici aux éléments constitutifs de la réalité sociale tels que postulés théoriquement pour développer des connaissances. Cet article défend que l'étude des corps et de leurs inscriptions sociales permet d'enrichir notre compréhension des phénomènes migratoires, notamment du point de vue du genre.

référence – comme l’identité collective d’un État. Les études sur la sécurisation de la migration (pour un tour d’horizon : HUYSMANS, SQUIRE, 2017) ont montré que le déploiement d’une rationalité sécuritaire n’est de loin pas un processus anodin mais institue des relations de peur et d’antagonisme qui exposent les migrant-e-s à diverses formes de violence et d’exclusion. En ce sens, la sécurisation de la migration engendre l’*insécurité* des migrant-e-s.

Cette perspective théorique rend utilement compte du cas de la Suisse où la migration, vue à travers le prisme de l’«*Überfremdung*», a été très tôt constituée en menace sécuritaire. Ceci explique, nous l’avons dit, les très sévères contraintes associées au permis A, instrument phare de la politique d’immigration des décennies consécutives à la guerre, mais aussi le fait que la politique de nationalité helvétique a été une des plus restrictives d’Europe jusqu’à nos jours (GLOBALCIT, 2016) ou encore que la Suisse «*humanitaire*» a joué un rôle pionnier dans l’élaboration de dispositifs de dissuasion en matière d’asile à l’échelon européen (HAZAN, HAZAN, 1996 : 107), sans parler de l’activité référendaire antimigration qui, en toile de fond, n’a cessé de rythmer la vie politique du pays depuis les années 1960. Mais ce n’est là qu’une partie du tableau puisque la Suisse est, dans le même temps, la «*championne de l’immigration*». Un dense faisceau de politiques promigratoires étalées sur le temps long explique son solde migratoire largement excédentaire à l’échelle du dernier siècle et demi (voir graphique 1). Si l’on met le Luxembourg de côté, la Suisse est aujourd’hui le pays de l’OCDE qui compte le plus d’étranger-ère-s dans sa population, de même que la plus grande proportion de personnes nées à l’étranger – avec l’Australie (OCDE, 2019).

Pareille «*schizophrénie*» en matière de gestion de la migration nous oblige à réviser un des postulats les moins questionnés dans la littérature relative à la sécurisation de la migration, à savoir que «*sécuriser*» (combattre) et «*libéraliser*» (favoriser) les mouvements migratoires seraient des opérations contraires. La relation entre ces deux logiques demeure largement impensée dans la littérature, reflétant d’ailleurs en cela la tendance plus générale des études discursives à négliger les dimensions économiques et matérielles. Lorsque la littérature explicite (timidement) cette relation, elle véhicule l’idée que la sécurisation réduirait l’immigration ou, pour le prendre par l’autre bout, que le besoin de main-d’œuvre étrangère limiterait l’étendue de la sécurisation (par ex. : HAMPSHIRE, 2009 : 119 ; BOURBEAU, 2011 : 15 ; KARYOTIS, 2012 : 403). Le cas suisse défie cette idée : le décalage obstiné entre «*Überfremdung*» et recours massif à la main-d’œuvre étrangère suggère d’envisager les logiques sécuritaire et libérale moins dans une relation contradictoire que synergique. En d’autres termes, sécurisation et libéralisation ne sont guère ici des phénomènes antinomiques mais des logiques de pouvoir qui s’appuient l’une sur l’autre pour produire une économie politique de l’*insécurité*.

Pour rendre compte de cette économie politique, notre focale analytique ne sera pas celle des agent-e-s de la sécurisation (politicien-ne-s, médias, bureaucraties, policier-ère-s, etc.), comme c’est le plus souvent le cas dans la littérature sur la sécurisation, mais celle des *corps insécurisés*. Les corps ont longtemps été un angle mort dans la discipline des relations internationales et des études de sécurité en particulier (SHINKO, 2013 ; WILCOX, 2015). Cette longue absence tenait à la vision humaniste libérale qui a traditionnellement dominé la compréhension des



Graphique 1 : Solde migratoire de la Suisse, 1861-2019.

Source : Office fédéral de la statistique.

corps, ceux-ci étant vus comme des organismes individuels animés par la volonté d'un sujet souverain et rationnel (WILCOX, 2015 : 11-12). Les chercheuses féministes ont enrichi notre conception du corps en montrant qu'il n'est d'aucune manière prépolitique, prédiscursif ou anhistorique (BORDO, 1993 ; BUTLER, 2017 ; MOUNTZ, 2018). Le corps est en réalité composé par les forces politiques qui le font accéder à une intelligibilité sociale : ce n'est que dans les toiles de discursivité que le corps *est*. Celui-ci peut en ce sens être conçu aussi bien comme surface sur laquelle des « régimes de vérité » s'inscrivent que comme lieu matériel où la domination opère et, nous le verrons, où la résistance s'exprime (FOUCAULT, 1975, 1976). Une telle ontologie porte notre attention sur les représentations discursives qui assignent les corps immigrés à des identités, fonctions économiques et espaces sociaux spécifiques, mais aussi les techniques du corps déployées par le pouvoir qui, à la manière des visites sanitaires humiliantes pour les saisonnier·ère·s ou des contrôles policiers pour les « sans-papiers », se meuvent en technologies de subjectivation de nature à discipliner la main-d'œuvre étrangère.

Le discours libéral-sécuritaire produit des sujets exploitables en les insécurisant. Mais ce discours, aussi déterminant soit-il, n'opère pas en vase clos. Autrement dit, il ne s'écrit pas sur des « surfaces vierges » : les corps immigrés sont discursivement marqués par d'autres structures de savoirs-pouvoirs qui codéterminent la spécificité de leur condition. Le régime de genre est un de ces discours structurants. Il se fonde sur la subordination de la femme à l'homme, et il se matérialise par l'assignation de la première à des rôles sociaux dévalorisés par rapport à ceux que le second a la légitimité d'endosser<sup>4</sup>. La littérature féministe a abondamment décrit l'investissement politique dont le corps des femmes fait l'objet (par ex. : MOTTIER, 2006). Garant de l'ordre de la société et de la reproduction de la nation, le corps des femmes doit être à « sa place », socialement disponible pour l'époux et les enfants, et spatialement confiné dans l'espace domestique (STASZAK, 2017). Le régime de genre continue de déployer ses effets quand les femmes exercent une activité salariée, dans la mesure où leur assignation au travail « reproductif » les prédisposera à occuper des emplois « féminins », peu ou pas visibles, toujours dévalorisés, typiquement dans le domaine du ménage, de la garde d'enfants ou encore des soins, sans par ailleurs être dispensées de « leur » travail domestique à la maison. Le corps des femmes du sous-prolétariat immigré fait donc l'objet d'une double prise disciplinaire, celle du régime migratoire libéral-sécuritaire et celle du régime de genre.

En d'autres termes, leur vécu corporel en situation de migration insécurisée s'apparente à celui des hommes immigrés d'une condition statutaire semblable, mais s'en différencie sous des aspects cruciaux. Cela ne signifie toutefois pas que le poids des normes de genre et l'insécurisation induite par la politique migratoire doivent être envisagés comme deux structures de domination qui s'additionnent « mécaniquement » pour produire une « double oppression ». Comme le relève Fibbi (1995), il convient de considérer cette articulation dans toute sa complexité. Nous verrons en ce sens comment ces femmes immigrées parviennent aussi à s'emparer des opportunités créées par les normes de genre.

---

<sup>4</sup> Seules les catégories de genre *homme* et *femme* sont ici considérées, tout en notant que l'analyse pourrait complexifier cette lecture binaire.

Notons enfin que l'expérience des femmes du sous-prolétariat immigré se distingue aussi de celle des femmes suisses. Le régime de genre a traditionnellement circonscrit le domaine d'activité légitime des femmes suisses à la maternité et au foyer; rappelons qu'elles n'ont acquis les droits politiques au niveau fédéral qu'en 1971 et que leur accès à l'emploi n'a été que tardivement promu (AFONSO, 2019). L'articulation entre le régime migratoire libéral-sécuritaire et celui de genre plaçait les saisonnières dans une autre configuration puisque celles-ci voyaient leur condition de mère niée en tant que *travailleuses*, tout en étant généralement poussées vers les secteurs «reproductifs» en tant que *femmes*. Nous verrons combien la négation institutionnelle de la maternité a pu précariser leur existence.

## SAISONNIÈRES ET ÉPOUSES DE SAISONNIERS

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le Conseil fédéral s'est appuyé sur la loi de 1931 qui lui conférait de larges pouvoirs discrétionnaires afin d'organiser l'immigration à large échelle dont la Suisse, en pénurie de main-d'œuvre, avait besoin pour répondre à l'embellie économique. Les autorités, par une collaboration serrée entre l'Office fédéral de la police des étrangers et l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), ont alors mis en place un système de rotation de la main-d'œuvre étrangère qui synthétisait les impératifs sécuritaire et économique: il consistait à «inviter» des travailleur·euse·s en provenance d'Italie, puis d'Espagne, plus tard de Yougoslavie ou du Portugal, dont l'extrême précarité du statut permettait l'exploitation puis la «révocation». La clé de voûte de ce système était le permis A dit saisonnier dont les composantes coercitives ont été décrites en introduction<sup>5</sup>.

D'un point de vue du genre, il convient d'abord de noter que l'image communément associée au permis A est celle d'un homme. Cette image a été nourrie par les discours médiatique et politique, mais aussi par le discours académique de l'époque – rappelons que les femmes ont longtemps été absentes des études de migration ou, au mieux, considérées comme des accompagnantes passives (DAHINDEN *et al.*, 2007: 6-7). S'agissant du discours médiatique, une trace de cet effacement peut être trouvée dans le film *Saisonniers en Suisse: une vie à la dure*, réalisé avec des extraits de magazines de la Télévision suisse romande diffusés entre 1960 et 1990, et où la quasi-totalité des corps immigrés représentés sont ceux d'hommes. Il en va de même des affiches politiques relatives au fait migratoire qui ont été produites durant cette période et dont Garufo et Maire (2013) nous offrent un important échantillon: l'immigration est corporellement figurée sous des traits

---

<sup>5</sup> Entre la fin de la guerre et l'abolition du permis A saisonnier en 2002, les fortes contraintes associées à ce statut ont été globalement maintenues avec, toutefois, quelques assouplissements induits notamment par la pression diplomatique des pays d'émigration. L'accord entre la Suisse et l'Italie de 1964 a, par exemple, concédé la possibilité de demander le permis B après cinq saisons réalisées consécutivement en Suisse. Notons que le permis B annuel, bien que moins coercitif, soumettait aussi les étranger·ère·s au contrôle de la police des étrangers et constituait un autre rouage du système de rotation. Le permis B rendait le regroupement familial possible, mais à des conditions strictes – l'accord de 1964 prévoyait l'échéance d'un délai de dix-huit mois (contre trente-six auparavant), un «logement convenable», l'assurance de la garde des enfants ou encore une bonne réputation.

**Tableau 1 : Effectifs des saisonnier·ère·s selon l'année et le sexe**

ANNÉE (ÉTAT EN AOÛT)	HOMMES	FEMMES	TOTAL
<b>1960</b>	125 886 (90,2%)	13 652 (9,8%)	139 538 (100%)
<b>1970</b>	140 162 (90,6%)	14 570 (9,4%)	154 732 (100%)
<b>1980</b>	94 272 (85,8%)	15 601 (14,2%)	109 873 (100%)

Source : données de l'OFIAMT publiées dans *Vie économique* (vol. 33, n° 10, octobre 1960, p. 456 ; vol. 43, n° 10, octobre 1970, p. 559 ; vol. 53, n° 10, octobre 1980, p. 669).

d'hommes. Le corps des femmes immigrées, notamment celui des saisonnières, est donc avant tout un corps *invisible*. Pareille caractérisation restitue pourtant de manière incomplète la réalité du travail saisonnier. Si les permis A ont essentiellement été attribués à des hommes, de nombreuses femmes ont elles aussi été des saisonnières. Ainsi par exemple, sur les 139 538 saisonnier·ère·s que la Suisse a accueilli·e·s en 1960, 13 652 étaient de sexe féminin – soit 9,8% (9,4% pour 1970 et 14,2% pour 1980, voir tableau 1)<sup>6</sup>.

Le deuxième facteur d'invisibilisation sociale des saisonnières est la nature du travail auquel elles sont assignées. Prenons les effectifs de permis A pour l'année 1970 : on constate que l'écrasante majorité des hommes se trouvent dans le bâtiment (80,6%) alors que les femmes se répartissent plutôt dans les professions de l'industrie hôtelière et le service de maison (72,3%)<sup>7</sup>. La division sexuelle du travail est frappante et correspond aux rôles prescrits par les normes de genre. Elle n'est pas sans incidence sur le niveau de reconnaissance dont jouissent les uns par rapport aux autres, dans la mesure où la construction est le travail « productif » par excellence qui sera promu comme indicateur de « croissance économique » (DAHINDEN, FISCHER, 2017 : 452). De l'autre côté, le travail d'entretien et de soins s'apparente au travail « reproductif » traditionnellement dévolu aux femmes dans l'espace domestique et n'est à ce titre pas auréolé du même prestige.

Relevons que cette distribution genrée du travail est (re)produite par les discours médiatique et politique de l'époque. Si l'on revient au film *Saisonniers en Suisse*, il peut être constaté que la parole n'est donnée qu'à cinq femmes en près d'une heure de film. Ces femmes sont *toutes* filmées dans l'espace domestique, notamment la cuisine ou la chambre à coucher, et sont le plus souvent interrogées sur leurs enfants ou époux. De la même manière, en reprenant l'échantillon d'affiches politiques susmentionné, nous constatons que seule l'une d'entre elles représente une travailleuse (voir fig. 1). Avec cette affiche réalisée en 1974 pour combattre l'initiative

<sup>6</sup> La proportion de femmes était encore plus importante chez les annuel·le·s (permis B).

<sup>7</sup> Les saisonnières occupaient aussi d'autres emplois à connotation « féminine », typiquement dans l'alimentaire, l'habillement ou encore la santé et les soins personnels.

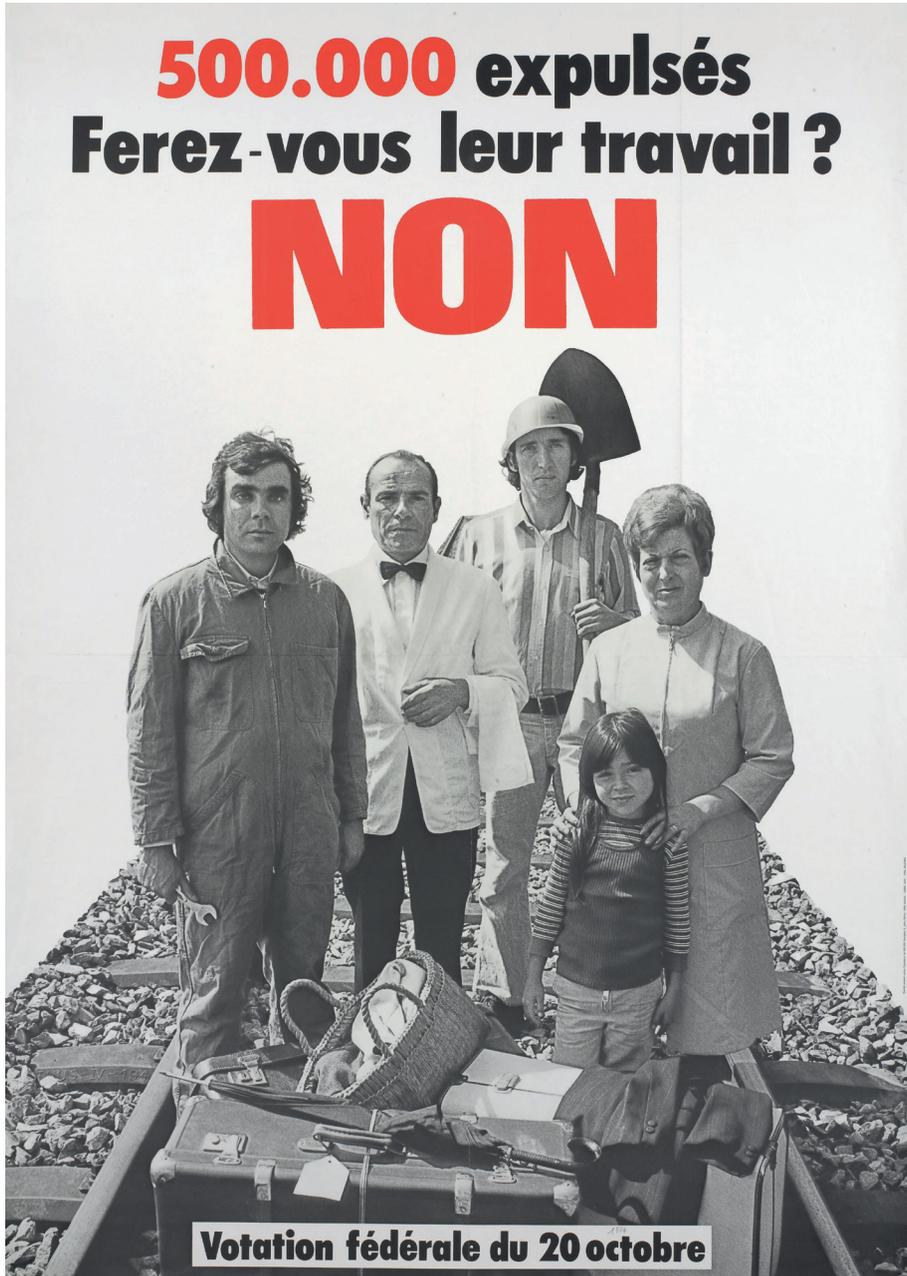


Figure 1: 500 000 expulsés, Ferez-vous leur travail? (Comité romand contre l'expulsion de 500 000 étrangers, 1974 – Bibliothèque de Genève, Da 2799).

«*contre l'emprise étrangère et le surpeuplement de la Suisse*», la vision libérale «xénophile» s'exprime : l'interprétation sécuritaire du fait migratoire est réfutée mais sur des bases strictement utilitaristes («*Ferez-vous leur travail ?*»), rendant ainsi manifeste le fond déshumanisant qui réunit les deux logiques. Sous l'angle du genre, on observe que le seul corps de femme figuré dans cette composition très masculine est mis en scène dans un rôle de protecteur de la sphère domestique. La question rhétorique «*Ferez-vous leur travail ?*» revêt alors une double épaisseur en suggérant qu'il y a le travail que font les personnes étrangères (par rapport aux Suisses) et aussi celui que font spécifiquement les femmes étrangères (par rapport aux hommes étrangers).

L'invisibilisation du travail des saisonnières, indissociable de cette naturalisation genrée des rôles, a contribué à entretenir la représentation selon laquelle les hommes ont été victimes du permis A en tant que travailleurs exploités alors que les femmes l'ont été en tant qu'épouses privées du regroupement familial. Or il convient de souligner que les femmes, bien que minoritaires dans les effectifs, ont elles aussi dû subir dans leur chair les structures d'asservissement attachées à ce «*permis du chantage*» (entretien du 2 novembre 2019 avec Purificação<sup>8</sup>, saisonnière portugaise arrivée en 1985). L'épée de Damoclès que représentait l'hypothèse du non-renouvellement du permis la saison suivante est ce qui poussait par exemple Silvia (entretien du 6 janvier 2020 avec Silvia, saisonnière italienne arrivée en 1959) à travailler sans relâche dans un hôtel de Mürren de 6 h 30 à 22 h 30, avec une heure et demie de pause par jour et une demi-journée de congé par semaine, le tout pour un «*salaire minime*». Ainsi relate-t-elle : «*J'essayais de me comporter bien et de faire le maximum pour pouvoir le renouveler [le permis A]. Il y avait toujours cette crainte qu'il ne soit pas renouvelé. Vous donnez plus que ce que vous devez donner.*» Ce récit illustre le fait que les femmes – comme les hommes – ont été soumises aux effets disciplinants exercés par l'insécurisante autorisation de séjour/travail saisonnière qui plaçait les patron-ne-s dans un rapport de force radicalement favorable.

Cet important rappel étant fait, concentrons-nous sur les aspects qui tendent à singulariser l'expérience des saisonnières par rapport à celle des saisonniers. Deux dimensions incontournables sont les discriminations basées sur le sexe dont elles ont pu faire l'objet, en particulier sur le plan salarial (par ex. : *La Terre valaisanne*, 15 mars 1978 : 16), et le phénomène bien documenté de la double charge de travail qui concerne plus généralement les travailleuses immigrées résidant en Suisse avec leur famille (légalement ou non) (GUYOT JEAN *et al.*, 1977 ; CASTELNUOVO-FRIGESSI, 1978 ; LEY, 1981 ; FIBBI, 1995). Celles-ci cumulaient souvent les responsabilités de salariée et – en raison de la répartition genrée des tâches – gardienne du foyer, ce qui pesait lourdement sur leur état de santé physique et mentale.

D'autres dimensions genrées de l'expérience corporelle de l'insécurité vécue par les saisonnières doivent encore être considérées. L'une d'entre elles est la visite sanitaire. Au début de chaque saison, dès leur arrivée en Suisse, les travailleur-euse-s saisonnier-ère-s devaient soumettre leur corps à une «*épreuve de vérification*». D'évêtus, en stricte file indienne, parfois numérotés et soumis à de longues

<sup>8</sup> Les noms des personnes interrogées ont été anonymisés.

attentes, ces corps étaient scrutés par les bras de l'État en vue d'évaluer leur aptitude au travail ; les «recalés» étaient refoulés et renvoyés au pays d'origine. Par ce rite de passage dégradant, l'État enfermeait d'emblée les immigré-e-s dans leur rôle productif et faisait passer leur corps sous son contrôle souverain. Ainsi, au-delà du souci proclamé de santé publique, la visite sanitaire était un instrument de sélection des corps utiles à l'économie, mais aussi une technique d'inculcation à travers laquelle les immigré-e-s *incorporaient* la rationalité libéral-sécuritaire : leur présence en Suisse ne tiendrait qu'à la performance de leur corps-labeur (SANTOS RODRIGUEZ, 2020). Fibbi et ses collègues (2001 : 133) décrivent bien à propos la visite sanitaire comme «*un épisode fondateur de leur nouvelle identité*».

Cette technique corporelle de disciplinarisation était genrée en ce que les femmes étaient séparées des hommes, mais aussi parce que les femmes la vivaient globalement plus mal, eu notamment égard à l'offense faite à la pudeur (FIBBI *et al.*, 2001 : 133). Les saisonnières interrogées pour la présente recherche décrivent en effet toutes cet événement au mieux comme très angoissant, au pire comme humiliant, voire traumatique. C'est le cas de Maria dont les yeux remplis de larmes donnent un intense relief au récit (entretien des 3 et 19 novembre 2019 avec Maria, saisonnière portugaise arrivée dans les années 1980) ou de Silvia qui porte encore cette blessure en elle, soixante et un ans plus tard : «*Ce souvenir me fait mal, je suis très triste encore aujourd'hui quand j'y pense...*» La visite sanitaire demeure néanmoins représentée comme un vécu d'hommes : reprenons l'exemple du film *Saisonniers en Suisse* où elle est documentée avec d'abondantes images d'archives mais où seuls des corps d'hommes sont rendus visibles.

L'expérience corporelle des saisonnières est également marquée par le paradoxe que représente leur assignation à des tâches le plus souvent «reproductives» et la négation simultanée de leur capacité reproductive. Ainsi le récit de Maria Di Bucchianico (*Temps présent*, 19 novembre 2009), mariée en 1960 à Pierino Di Bucchianico qui était saisonnier à Bienne. C'est en tant que saisonnière, elle aussi, que Maria a rejoint son époux en Suisse alors qu'elle était déjà enceinte. Dix jours après la naissance de l'enfant, la police est venue chercher Maria à son domicile pour lui intimer de retourner au travail : «*En Suisse, on travaille.*» Les parents ont été contraints de laisser leur fille Fiorenza dans un orphelinat de Soleure. Le régime d'exploitation libéral-sécuritaire plaçait fréquemment les saisonnières dans une situation de détresse face à la grossesse, menant parfois à l'avortement ou à l'abandon de l'enfant (par ex. : *L'Est vaudois*, 29 août 1991 : 7 ; *Le Nouvelliste*, 26 mars 1981 : 6 ; *24 Heures*, 25 mai 1989 : 8). La mainmise sur le corps des saisonnières trouvait même d'autres extensions puisque des patrons abusaient de leur fragilité statutaire pour exercer des chantages sexuels (par ex. : *Le Nouvelliste*, 7 septembre 1992 : 27). L'ampleur des avortements, des abandons d'enfant et des abus sexuels liés à la subordination légale des saisonnières n'a toutefois jamais été systématiquement évaluée et mériterait qu'un programme de recherche y soit consacré.

En élargissant la focale pour s'intéresser aux épouses de saisonniers qui n'étaient elles-mêmes pas détentrices du permis A, on constate que leur situation n'était guère enviable. Le regroupement familial n'étant pas autorisé, Agnese (entretien du 20 février 2019 avec Agnese, épouse de saisonnier italienne) est restée dans son petit

village calabrais avec les enfants au moment du départ de l'époux vers la Suisse au début des années 1960. Soumise à un fort contrôle social, elle décrit son existence d'alors comme celle d'une « *veuve blanche* ». Ni sorties ni une parole échangée en dehors du foyer : Agnese devait se donner corps et âme pour ses deux filles et sa belle-mère, ce qui impliquait l'exercice d'une activité très modestement rémunérée de couturière à domicile pour compléter le petit pécule envoyé par le mari. Alors que les conditions de vie des saisonniers – solitude, vie en baraque, exploitation, etc. – étaient (relativement) commentées dans le débat public, une autre réalité, parallèle et liée, était tue : celle des corps *absents*, et non pour autant libérés des effets conjugués de la politique migratoire et des normes de genre.

Les femmes qui bravaient l'interdiction du regroupement familial et qui vivaient en Suisse avec leur époux saisonnier se trouvaient en situation d'illégalité. L'illégalisation du séjour de ces femmes – et, le cas échéant, de celui des enfants – était un puissant vecteur d'insécurisation. Ainsi Agnese qui, ne parvenant pas à joindre les deux bouts en Italie, a décidé de retrouver son époux en Suisse avec ses deux filles : dénoncées à la police, elle et ses filles ont été expulsées. Comme Agnese, de nombreuses épouses de saisonniers ont été expulsées de Suisse. Dans un tel climat anxigène, l'hypothèse de l'expulsion devenait très concrète, régulant ainsi les comportements des femmes mises en illégalité. Celles qui étaient au foyer bien souvent s'isolaient, tandis que celles qui avaient une activité salariée à l'extérieur rasaient les murs (entretien du 22 novembre 2019 avec Helena, épouse de saisonnier portugaise arrivée en 1977) et devaient composer avec les abus qu'elles pouvaient subir : salaires de misère, parfois non payés ou avec des retards, heures supplémentaires non payées, absence de jours de congé et de vacances, encaissement par l'employeur-euse des retenues sur le salaire prévues pour les cotisations sociales et les impôts, violences verbales et physiques, chantages sexuels, etc. La situation de ces travailleuses invisibles qui réalisaient pour la plupart des ménages ou qui aidaient par exemple dans les cuisines préfigurait à bien des égards celle des travailleuses « sans-papiers » contemporaines.

## TRAVAILLEUSES « SANS-PAPIERS »

Le régime d'exploitation libéral-sécuritaire s'est recomposé dès les années 1990 dans un contexte renouvelé où la Suisse cherchait à « spécialiser » son économie et convoitait désormais officiellement une immigration européenne et qualifiée. Cette ouverture à l'Europe, marquée notamment par l'abandon du statut saisonnier au profit de la libre circulation, s'est appuyée sur l'exclusion de l'immigration extracommunautaire et peu qualifiée : la nouvelle figure de l'Étranger menaçant ne viendrait plus d'Europe méridionale, mais des pays du Sud dont la culture est trop « éloignée » (ARLETTAZ, ARLETTAZ, 2004 : 130-131 ; PIGUET, 2013 : 58-59). C'est ainsi que la migration des ressortissant-e-s désargenté-e-s de pays tiers a été interdite et criminalisée au nom de la sécurité<sup>9</sup> alors que les secteurs précaires de l'économie suisse les

<sup>9</sup> Si la migration en provenance de pays tiers (anciennement désignés comme « pays éloignés » ou « régions non traditionnelles de recrutement ») avait déjà été soumise à des restrictions auparavant, sa criminalisation est un fait plus récent qui renvoie à deux phénomènes qui se nourrissent l'un l'autre : d'une part, institutionnellement, le renforcement des sanctions pénales (voir art. 115 de

réclament et les recrutent. Une nouvelle économie politique des corps insécurisés est née de cette configuration où des permis de séjour/travail ne sont pas associés à des besoins économiques pourtant bien réels. Cette ambivalence structurelle a fait exploser le phénomène des travailleur-euse-s «sans-papiers». Les estimations (par ex. : BSS, 2015) varient, mais les spécialistes retiennent régulièrement aujourd’hui le nombre de 100 000 «sans-papiers» en Suisse. Beaucoup sont des femmes, venues d’Amérique latine ou encore des Philippines, recrutées dans les ménages suisses où le travail domestique est de plus en plus externalisé (RIANO, 2007 : 120). Alors que ces femmes prennent soin des foyers helvétiques, elles sont souvent aussi des mères qui doivent parallèlement porter seules la responsabilité de leur propre famille.

Il ressort des entretiens avec les «sans-papiers» que l’illégalité – autrement dit, l’hypothèse du contrôle policier et ses suites redoutées : arrestation, mise en détention et expulsion – pèse sur toutes les facettes de leur existence et représente un important facteur de fragilité, notamment vis-à-vis des employeur-euse-s. Si cette insécurisation frappe tou-te-s les travailleur-euse-s «sans-papiers», elle se décline de façon spécifique pour les femmes qui, en vertu des normes de genre, trouvent le plus souvent des revenus dans l’économie domestique. Aujourd’hui comme hier du temps du permis A, le travail domestique peine à être reconnu comme un travail. Il est à cet égard significatif de noter qu’il est exclu de la loi fédérale sur le travail<sup>10</sup>, tout en demeurant comparativement mal défendu sur le plan syndical au niveau suisse. L’invisibilité et la précarité du travail domestique doivent aussi être comprises d’un point de vue spatial : contrairement aux hommes «sans-papiers» qui ont pour beaucoup des collègues sur leur lieu de travail, par exemple sur les chantiers, les travailleuses domestiques «sans-papiers» se retrouvent seules face à leur patron-ne, dans un espace privé et intime. Pareillement atomisées, ces travailleuses ont davantage de difficultés à défendre leurs droits. La vulnérabilité liée à l’isolement s’accroît généralement quand le travail est effectué «*cama adentro*», à savoir en étant nourrie et logée chez l’employeur-euse.

Mercedes (entretien du 26 mars 2020 avec Mercedes, «sans-papiers» dominicaine arrivée en 1997) travaillait ainsi dans un ménage zurichois du matin au soir, les sept jours de la semaine, sans jour libre, pour 600 francs/mois. Elle était en permanence à disposition. Très isolée, elle n’a pas tout de suite réalisé que son salaire était anormalement bas. Ce n’est qu’en sortant du foyer pour faire les courses, en parlant à d’autres travailleuses domestiques latino-américaines, qu’elle a pu en prendre conscience. Étant seule, dans un pays dont elle ne parlait pas la langue, sans autorisation de séjour ni argent, elle ne pouvait toutefois pas quitter son travail. «*Je me sentais prisonnière, j’étais une esclave*», raconte Mercedes qui a vécu en ses mots «*l’enfer sans repos, sans échappatoire*». La situation de Mercedes s’est améliorée lorsque, quelques années plus tard, elle a pu passer au

---

la loi fédérale sur les étrangers du 16 décembre 2005) et le recours à la détention administrative pour gérer cette migration illégalisée et, d’autre part, dans le débat politique depuis une trentaine d’années, l’association de la figure migratoire du «clandestin» ou de l’«illégal» avec la criminalité (voir par ex. GARUFO, MAIRE, 2013 : 26-27).

<sup>10</sup> Ce qui se traduit, malgré l’existence de contrats-types de travail aux niveaux cantonal et fédéral, par une protection lacunaire des travailleur-euse-s domestiques, notamment en matière de temps de travail et de repos (LEMPEN, SALEM, 2017).

travail « *cama afuera* ». Ce mode de travail, bien que porteur d'autonomie, ne dissipe toutefois pas les abus. Il s'accompagne par ailleurs habituellement d'une multiplication du nombre d'employeur-euse-s et donc des lieux de travail, ce qui exige de fréquents déplacements. Or ces derniers constituent autant d'épreuves pour ces corps invisibles au travail mais ultravisibles et donc contrôlés dans l'espace public en raison de leur racialisation. Juana (entretien du 25 mars 2020 avec Juana, « sans-papiers » bolivienne arrivée en 1999) sortait toujours de chez elle « *con el Jesús en la mano* », c'est-à-dire sans savoir si elle allait rentrer le soir ou être renvoyée en Bolivie.

## ENTRE « VIE NUE » ET RÉSISTANCE

Malgré des évolutions contextuelles notables, force est de conclure à la permanence des effets croisés du régime migratoire libéral-sécuritaire et des normes de genre. Cette configuration insécurisante produit un sous-prolétariat de femmes immigrées, hier saisonnières ou épouses de saisonniers, aujourd'hui « sans-papiers », dont le travail est relégué dans des espaces d'invisibilité mais non moins extrait au bénéfice de l'économie suisse. La fragilité de leur condition se révèle avec acuité quand le corps-labeur se grippe (accident, maladie, grossesse, vieillesse) et devient alors indésirable, ou en temps de crise. La Suisse a ainsi pu limiter les conséquences de la crise pétrolière (1973-1976) en les répercutant significativement sur la main-d'œuvre étrangère « temporaire » dont il était aisé de disposer (PIGUET, 2013: 36-39); les femmes ont tout particulièrement servi d'« amortisseurs conjoncturels » (CASTELNUOVO-FRIGESSI, 1978: 56). Un parallèle peut être fait avec la crise sanitaire que nous traversons : à l'heure du confinement, ce sont des milliers de travailleuses domestiques « sans-papiers » qui ont perdu leur(s) emploi(s), sans préavis ni compensation, dès lors que leur(s) patron-ne(s) n'avai(en)t plus besoin d'elles (par ex. : Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève, 30 avril 2020). Dans une crise comme dans l'autre, avec des permis temporaires ou sans permis, les travailleuses immigrées sont réduites à des corps exploitables et « jetables » après utilisation : la « vie nue ».

Le corps de ces femmes n'est pas pour autant le réceptacle passif des discours déshumanisants dans lesquelles le pouvoir cherche à les enfermer; les réglementations coercitives n'épuisent pas les contours de leur existence sociale. « *Là où il y a pouvoir, il y a résistance* » écrivait Foucault (1976: 125) et cette consubstantialité est l'autre aspect crucial qui se dégage de l'analyse. Leur corps est résistant au pouvoir quand il se camoufle par l'habillement et la gestuelle pour éviter de se faire remarquer par la police ou, au contraire, quand il sort de l'ombre et se dévoile dans l'espace public pour manifester contre les injustices. Alors que seule l'utilité économique de leur corps est valorisée, la maternité peut aussi être considérée comme un acte subversif : pensons à toutes ces saisonnières, ces épouses de saisonniers et ces « sans-papiers » qui, malgré de fortes entraves, ont exercé la maternité à distance ou en coprésence physique avec leurs enfants illégalisés.

Fondamentalement, les femmes du sous-prolétariat immigré mobilisent leur corps-labeur de manière instrumentale pour assurer leur subsistance et celle de leur famille dans un contexte de migration insécurisée. « *Je pensais toujours à mes filles, elles me faisaient tenir* », s'enorgueillit Rosa (entretien du 16 mars 2020 avec

Rosa, «sans-papiers» péruvienne arrivée en 2006) qui n’a cessé de repousser les limites de son corps pour agrandir le champ des possibles de sa famille, étant par exemple capable de reprendre ses ménages quinze jours seulement après avoir brisé son avant-bras dans un accident. Quelques décennies plus tôt, Agnese avait dû faire preuve d’une même résilience pour porter sa famille à bout de bras. Son époux «*ne l’aidait à rien*» à la maison alors qu’elle travaillait comme lui contre rémunération en dehors du foyer, ce qui amène cette octogénaire à dire aujourd’hui avec une fierté mêlée d’ironie : «*Moi, j’ai fait femme et homme.*»

Si les normes de genre pèsent massivement sur leur existence, ces femmes se les approprient parfois aussi à leur avantage. C’est le cas aujourd’hui des travailleuses «sans-papiers» qui trouvent plus aisément du travail en Suisse que les hommes car l’économie domestique est le secteur où la majorité des «sans-papiers» sont recruté·e·s (BSS, 2015 : 50) et ces emplois du «*care*» sont normativement attribués aux femmes. En saisissant ces opportunités, elles peuvent par exemple parvenir à rééquilibrer le rapport de force au sein du couple et font ainsi de leur migration une expérience émancipatrice en dépit des contraintes qui y sont associées. Ana Lucía (entretien du 27 mars 2020 avec Ana Lucía, fille de «sans-papiers» d’Équateur arrivée en 2000) explique en ce sens que sa mère «*baissait la tête*» en Équateur devant la figure d’autorité du mari, mais que la migration en Suisse, malgré la précarité, l’a changée : «*Quand elle est venue ici, elle a vu qu’elle était apte à faire les choses, à prendre les responsabilités. Elle a changé de personnalité.*»

## CONCLUSION

Le présent article a cherché à éclairer les marges où les travailleuses sous-prolétariennes immigrées ont été tenues. Ce pan encore méconnu et sous-étudié de l’histoire suisse s’est révélé dans le sillage d’un dialogue fructueux avec les études sur la sécurisation de la migration et la recherche féministe. Le cas de la Suisse a permis de penser l’économie politique de l’(in)sécurisation de la migration, une dimension largement omise dans la littérature spécialisée. Les exemples des saisonnières et des «sans-papiers» ont montré en quoi constituer l’immigration en menace existentielle («*Überfremdung*»), tout en lui conférant une utilité économique, sert à façonner une main-d’œuvre étrangère exploitable puisqu’(in)sécurisée. L’article a rendu compte de ce régime d’exploitation libéral-sécuritaire à partir du corps, un objet dont les théoriciennes féministes se sont emparées depuis longtemps mais qui demeure négligé en sciences sociales. L’adoption de cette focale a dévoilé la multidimensionnalité des opérations du pouvoir : le corps immigré est tout à la fois un outil narratif qui produit des effets de vérité (films, affiches), une surface d’inscription (visites sanitaires, contrôles policiers), une matérialité exploitée (au travail) et un site de résistance (par le travail, le jeu du visible et de l’invisible, la maternité). L’article a relevé combien la mise au travail de ce corps (in)sécurisé est réglée par un régime de genre qui marque l’expérience des femmes du sceau de l’invisibilisation sociale et spatiale.

## BIBLIOGRAPHIE

- 24 HEURES, 1989: «Bébé abandonné de Sion: la détresse de la mère», 25 mai 1989.
- AFONSO Alexandre, 2019: «Migrant Workers or Working Women? Comparing Labour Supply Policies in Post-War Europe», *Journal of Comparative Policy Analysis* 21(3), 251-269.
- ARLETTAZ Gérald, ARLETTAZ Silvia, 2004: *La Suisse et les étrangers*, Lausanne, Antipodes.
- ASSEMBLÉE FÉDÉRALE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE, Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE), 26 mars 1931 – *Feuille fédérale*, vol. 1, cahier 13, 1<sup>er</sup> avril 1931, 437-446.
- ASSEMBLÉE FÉDÉRALE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE, Loi fédérale sur les étrangers (LEtr), 16 décembre 2005 – *Recueil officiel* 2007 5437 (état le 1<sup>er</sup> janvier 2008).
- BORDO Susan, 1993: *Unbearable Weight, Feminism, Western Culture, and the Body*, Berkeley; Los Angeles; Londres, UC Press.
- BOURBEAU Philippe, 2011: *The securitization of migration*, Londres, Routledge.
- BUTLER Judith, 2017: *Le pouvoir des mots*, Paris, Éditions Amsterdam.
- BUZAN BAITY, WÆVER Ole, DE WILDE Jaap, 1998: *Security: A New Framework for Analysis*, Londres; Colorado, Lynne Rienner Publishers.
- BSS, avec SWISS FORUM FOR MIGRATION AND POPULATION STUDIES et l'UNIVERSITÉ DE GENÈVE, 2015: *Les sans-papiers en Suisse en 2015*, 12 décembre 2015.
- CALVARUSO Claudio, 1974: *Sous-prolétariat en Suisse*, Yverdon, Éditions de la Thièle.
- CASTELNUOVO-FRIGESSI Delia, 1978: *La condition immigrée*, Lausanne, Éditions d'En bas.
- COLLECTIF DE SOUTIEN AUX SANS-PAPIERS DE GENÈVE, 2020: *Lettre au Conseil d'État*, 30 avril 2020.
- DAHINDEN Janine, ROSENDE Magdalena, BENELLI Natalie, HANSELMANN Magaly, LEMPEN Karine, 2007: «Migrations: genre et frontières – frontières de genre», *Nouvelles Questions féministes* 26(1), 4-14.
- DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE JUSTICE ET POLICE, instructions du 12 juillet 1973 aux polices cantonales – Archives fédérales suisses, E4001E#1985/152# 225\*, 0005.10.01, Fremdarbeiterregelung, Regelung 72, 73.
- FIBBI Rosita, 1995: «Femmes étrangères en Suisse», Intervention à l'AG de la SKAF, Berne.
- FIBBI Rosita, BOLZMAN Claudio, VIAL Marie, GUILLON Michelle, 2001: «À l'écoute des femmes immigrées: témoignages et mémoire», *Revue européenne des migrations internationales* 17(1), 127-150.
- FISCHER Carolin, DAHINDEN Janine, 2017: «Gender representations in politics of belonging: An analysis of Swiss immigration regulation from the 19th century until today», *Ethnicities* 17(4), 445-468.
- FOUCAULT Michel, 1975: *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT Michel, 1976: *Histoire de la sexualité I: La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- GARUFO Francesco, MAIRE Christelle, 2013: *L'étranger à l'affiche*, Neuchâtel, Alphil.
- GLOBAL CITIZENSHIP OBSERVATORY, 2016: *Comment les pays d'Europe et la Suisse régulent-ils l'accès à la citoyenneté?*, Données présentées sur le site du NCCR on the move, <https://nccr-onthemove.ch/indicators/how-inclusive-are-swiss-and-european-citizenship-laws/>
- GUYOT Jean et al., 1977: *Des femmes immigrées parlent*, Paris; Genève, L'Harmattan-CETIM.

- HAMPSHIRE James, 2009: «Disembedding Liberalism? Immigration Politics and Security in Britain since 9/11», in: GIVENS Terri *et al.* (éd.), *Immigration Policy and Security*, New York; Londres, Routledge, 109-129.
- HAZAN Pierre, HAZAN Yaël Reinharz, 1996: *La Suisse des bons sentiments*, Genève, Éditions Métropolis.
- HUYSMANS Jef, SQUIRE Vicki, 2017: «Migration and Security», in: DUNN Myriam, BALZACQ Thierry (éd.), *The Routledge Handbook of Security Studies*, Londres, Routledge, 161-171.
- KARYOTIS Georgios, 2012: «Securitization of Migration in Greece: Process, Motives, and Implications», *International Political Sociology* 6(4), 390-408.
- LA TERRE VALAISANNE, 1978: «Chambre valaisanne d'agriculture: notice concernant les saisonniers agricoles», 15 mars 1978.
- LEMPEN Karine, SALEM Rachel, 2017: «Travail domestique en Suisse: défis liés à la réglementation d'un emploi atypique», *Droit du travail* 2, 79-91.
- LE NOUVELLISTE, 1981: «La réalité d'une discrimination», 26 mars 1981.
- LE NOUVELLISTE, 1992: «De la galanterie au harcèlement», 7 septembre 1992.
- L'EST VAUDOIS, 1991: «SOS Futures mères du Chablais Vaud-Valais a cinq ans», 29 août 1991.
- LEY Katharina, 1981: «Migrant Women: Is Migration a Blessing or a Handicap? Situation of Migrant Women in Switzerland», *International Migration* 19(1-2), 83-93.
- MAYENFISH Alex, 2003: *Saisonniers en Suisse: une vie à la dure* (film).
- MOTTIER Véronique, 2006: «Eugenics and the Swiss Gender Regime: Women's Bodies and the Struggle Against Difference», *Swiss Journal of Sociology* 32(2), 253-267.
- MOUNTZ Alison, 2018: «Political geography III: Bodies», *Progress in Human Geography* 42(5), 759-769.
- OCDE, 2019: *Données Migration*, <https://data.oecd.org/fr/societe.htm#profile-Migration>.
- PIGUET Étienne, 2013: *L'immigration en Suisse*, Lausanne, PPUR.
- RIAÑO Yvonne, 2007: «Migration des femmes latino-américaines universitaires en Suisse: géographies migratoires, motifs de migration et questions de genre», in: BOLZMAN Claudio, CARBAJAL Myrian, MAINARDI Giuditta (éd.), *La Suisse au rythme latino*, Genève, IES Éditions, 115-136.
- SANTOS RODRIGUEZ Victor, 2020: *Gouvernement par la peur, insécurisation lucrative: une histoire de la Suisse moderne depuis les marges immigrées*, thèse de doctorat, Genève, IHEID.
- SHAUKAT Saffia, 2013: «L'approccio di genere alla prova delle migrazioni di stagionali in Svizzera (1949-1973). Questioni di metodo», in: BADINO Anna, INAUDI Silvia (éd.), *Migrazioni femminili attraverso le Alpi*, Milano, Franco Angeli, 87-99.
- SHINKO Rosemary, 2013: «Theorizing the Body in IR», in: SALTER Mark, MUTLU Can (éd.), *Research Methods in Critical Security Studies*, Londres; New York, Routledge, 162-164.
- STASZAK Jean-François, 2017: «Les frontières du genre», in: STASZAK Jean-François (éd.), *Frontières en tous genres*, Rennes, PUR, 37-60.
- TEMPS PRÉSENT, TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE, 2009: «Les enfants du placard», 19 novembre 2009.
- WILCOX Lauren, 2015: *Bodies of Violence*, Oxford; New York, OU Press.

**FROM FEMALE SEASONAL WORKERS TO ‘SANS-PAPIERS’:  
MIGRATION, GENDER AND THE POLITICAL ECONOMY  
OF (IN)SECURITIZED BODIES IN SWITZERLAND**

*Based on a feminist ontology focused on bodies, this article accounts for the intersecting effects of the liberal-security migration regime and gender norms in Switzerland. It shows how this securitizing configuration produces a sub-proletariat of immigrant women whose labor is relegated to invisibility but which is no less extracted for the benefit of the economy. This perspective sheds light on the condition of female seasonal workers and wives of seasonal workers in the past, while highlighting the continuity between their situation and that of today’s female ‘undocumented’ workers. The embodied narratives of insecurity tell of the consubstantial relationship that links domination and resistance.*

**Key words:** *bodies, migration, (in)security, gender, labor.*

**VON SAISONARBEITERINNEN ZU «SANS-PAPIERS»:  
MIGRATION, GESCHLECHT UND POLITISCHE ÖKONOMIE  
DER (UN-)GESICHERTEN KÖRPER IN DER SCHWEIZ**

*Mit einer feministischen Ontologie, die sich auf Körper konzentriert, berichtet dieser Artikel über die sich überschneidenden Effekte des liberal-sicherheitsorientierten Migrationsregimes und der Geschlechternormen in der Schweiz. Er zeigt, wie diese unsichere Konfiguration ein Subproletariat von Migrantinnen hervorbringt, deren Arbeit in unsichtbare Räume verbannt, aber trotzdem zum Nutzen der Wirtschaft extrahiert wird. Diese Perspektive beleuchtet die Situation der Saisonarbeiterinnen und Ehefrauen von Saisonarbeitern in der Vergangenheit und hebt gleichzeitig die Kontinuität zwischen ihrer Situation und der der «undokumentierten» Arbeiterinnen von heute hervor. Die verkörperten Erzählungen von Unsicherheit erzählen von der konsubstanziellen Beziehung, die Herrschaft und Widerstand miteinander verbindet.*

**Stichwörter:** *Körper, Migration, (Un-)Sicherheit, Geschlecht, Arbeit.*

# CORPS EN JEU DANS LA VILLE : PERSPECTIVES POUR UNE GÉOGRAPHIE FÉMINISTE EN ACTES

Lise LANDRIN, Université du Luxembourg  
lise.landrin@uni.lu

## RÉSUMÉ

*Cet article présente un dispositif original mêlant art et recherche : les « laboratoires de rue » élaborés par la compagnie Ru'elles. À partir d'un cas d'étude situé à Grenoble, j'étudie comment une approche sensible et performative de la ville peut rejoindre des méthodes d'enquête de la géographie. En croisant les épistémologies féministes et des expériences de terrain, ce papier partage une approche critique pour agir sur les fabriques contemporaines des quartiers dits « durables et innovants » afin d'en explorer des contre-récits.*

*Mots-clés : féminisme, corps, art, performance, développement urbain.*

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toute l'équipe de la compagnie Ru'elles, mes collègues de l'Université de Grenoble Alpes et Modus Operandi avec qui nous avons conçu des enseignements osés et joyeux, mais aussi Morgane, Annette, Anne et Ilan pour leurs images ainsi que toutes les personnes engagées par cette publication dont le courage et l'inventivité sont immenses.

## INTRODUCTION

Une femme d'affaires qui fait voler une nappe à carreaux au-dessus de sa tête dans le quartier d'affaire d'Europole à Grenoble, c'est une scène que l'on pourrait qualifier de drôle, d'absurde, de transgressive, de divertissante ou d'incompréhensible (fig. 1). Une chose fera toutefois l'unanimité : cet acte dévoile un corps inattendu, sorte de pied de nez à la bienséance prescrite sur le béton de la ville. En effet, la place qui s'étend sous le tribunal d'instance n'a pas été conçue comme un lieu où courir, où pique-niquer ni exulter sous la forme d'une joie insouciance.



Figure 1: performance de Ru'elles, quartier Europole (Morgane Cohen, juin 2018).

En donnant à voir une partition corporelle décalée, cette photographie invite donc à questionner publiquement les mécanismes de production de l'espace urbain qui sont intrinsèquement liés au contrôle des corps. En soi, il n'est pas nouveau d'analyser combien nos apparitions dans l'espace public et nos places sociales sont régies par un ensemble de codes corporel tacite (BUTLER, 2012; FOUCAULT, 2019; GOFFMAN, 1998). En revanche, deux éléments me paraissent justifier le renouvellement de ce questionnement en géographie : (a) d'une part le fait que la fabrique des quartiers dits innovants, intelligents (*smart*) et durables réactualise une production normative des corps ; (b) d'autre part le fait que l'élargissement des approches de terrain permet d'entrevoir le corps comme *méthode* d'analyse et non plus seulement objet d'étude.

a) En effet, de récentes analyses ont su montrer comment les dynamiques contemporaines de l'urbain construisaient des normativités de corps de plus en plus exigeuses, happées par des formes architecturales qui sont pensées comme des usages à sens unique (BIAU, 2020; PINSON, 2020). Alors que les nouvelles formes d'aménagement sont en apparence consultatives et mieux connectées à des enjeux environnementaux, l'idéologie néolibérale s'est infiltrée dans les fabriques de la ville en y reproduisant des logiques d'exclusion et de contrôle (MORANGE, FOL, 2014; DENÈFLE, 2008). Surveillance accrue de l'espace public, transformation des pouvoirs publics en logiques entrepreneuriales, fragmentations spatiales, concurrence généralisée, standardisation des modèles de planification, instrumentalisation d'une nature fonctionnelle, technocratisation des expert-e-s en charge d'inventer la ville, anéantissement d'un mode d'habiter spontané et surprenant : il

semble que les modalités des quartiers métropolitains chefs-lieux de l'innovation produisent des formes de dépossession collectives et citoyennes, tant au niveau esthétique que politique (SWYNGEDOUW, 2014). Dès lors, la question des corps attendus dans ces nouvelles dynamiques d'urbanité se pose.

b) D'autre part, les corps ne sont pas seulement des objets d'enquête mais peut-être aussi des médiateurs de savoirs. Et c'est à partir de cette hypothèse que la compagnie de théâtre et danse grenobloise Ru'elles a initié ses « laboratoires de rue »<sup>1</sup> : une série d'ateliers tout public par lesquels le corps est mis à contribution pour regarder autrement les prescriptions de l'urbanisme contemporain.

Dans cet article, je me propose de lier ces deux pôles à partir des pratiques à la fois artistiques et analytiques mises en place par la compagnie Ru'elles. En analysant ces laboratoires de rue (que j'ai contribué à construire avec la compagnie à Grenoble entre 2018 et 2021), j'étudierai ce que peut vouloir dire une géographie féministe *en actes* dans laquelle le corps peut être une méthode d'enquête et d'action. Pour étayer cette approche, je commencerai par présenter ce qui me paraît stimulant dans les savoirs situés et incorporés des épistémologies féministes, avant de voir comment la pratique des performances peut offrir des méthodes concrètes à ces épistémologies. Un troisième temps de cet article s'attachera à décrire la méthodologie de la compagnie Ru'elles au travers de ses travaux menés dans le secteur 1 de la ville de Grenoble pour présenter la fabrique de réponses performatives *in situ*. Enfin tout en suggérant que ces pratiques participent à une lecture rigoureuse, ludique et émancipatrice, j'énoncerai les risques et les questions que soulève encore cette méthode.

Tout au long de cet article, je m'efforcerai de croiser différents matériaux pour appréhender ce cas d'étude. Les photographies, vidéos, dessins, montages graphiques, chorégraphies, paroles et analyses ont tous été le fruit de temps collectifs d'exploration au sein de Ru'elles (fig. 2). Sans ignorer les différences qui motivent l'action des artistes, des chercheur-e-s ou groupes de participant-e-s, j'écris cet article depuis une pratique de recherche tout en essayant de faire la synthèse d'un terrain vécu en collectif pluriel. Il me semble toutefois important de spécifier dès à présent la difficulté (si ce n'est l'impossibilité) de produire une écriture qui puisse restituer la polyphonie des collectifs impliqués<sup>2</sup>. Enfin, si c'est en qualité de chercheuse que je soumets ces analyses, c'est aussi en vertu de personne qui se sent concernée par la nécessité de dialogue dans l'endroit où elle vit. À la fois chercheuse, membre de la compagnie Ru'elles et participante aux réponses performatives, je propose donc de mettre à l'étude un terrain où le corps des autres comme le sien est engagé au processus d'enquête.

---

<sup>1</sup> <http://www.ru-elles.com>

<sup>2</sup> Pour limiter les risques d'une écriture excluante, j'ai soumis ces analyses et cet article à la Cie Ru'elles ainsi qu'à une dizaine d'acteurs et d'actrices impliqué-e-s. Merci pour leurs retours, leur confiance et leurs sujets de débat.

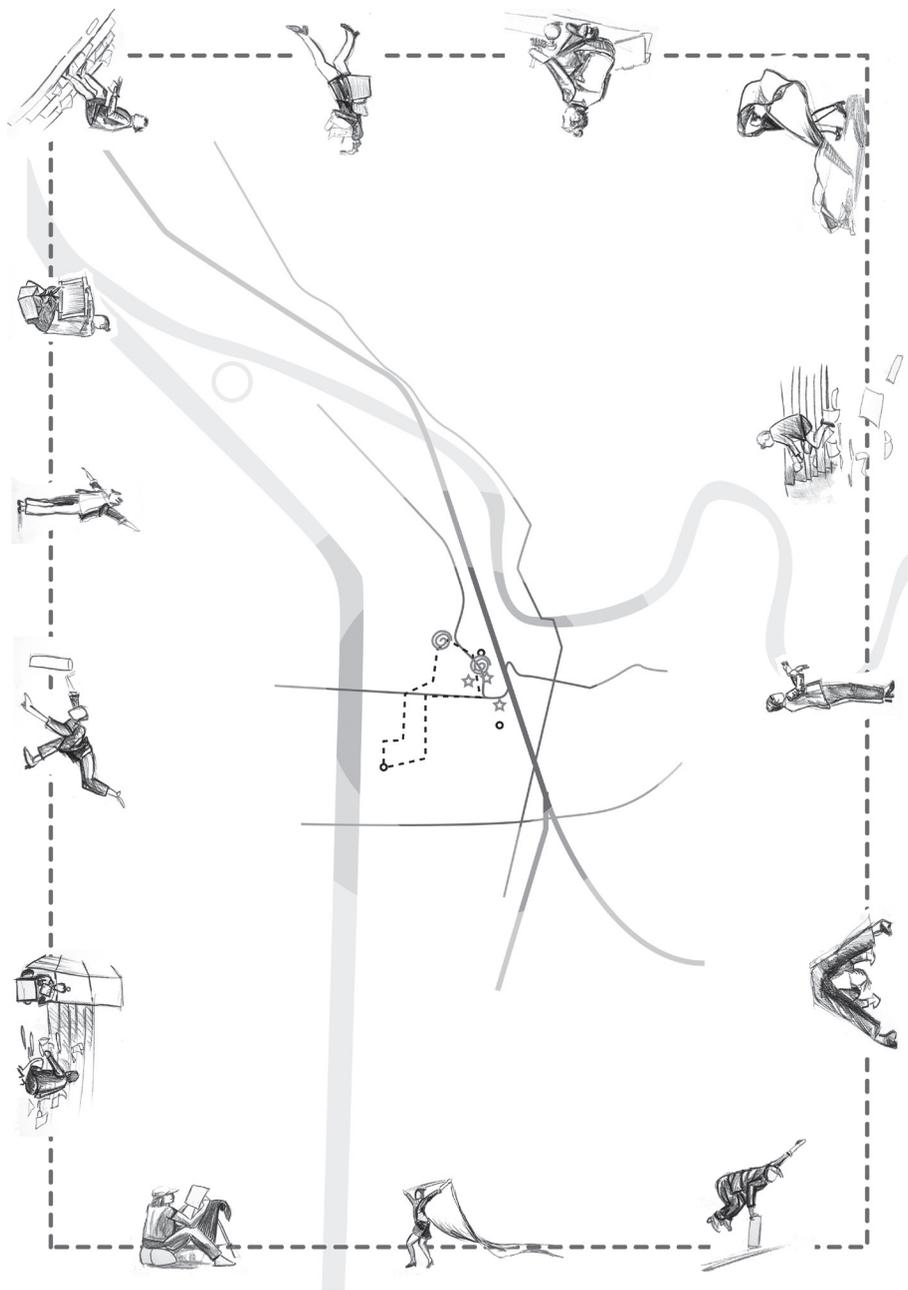


Figure 2: Un regard graphique sur les performances quotidiennes de la résidence (Annette Wijbrans, juin 2018).

## LE CORPS DANS LES ÉPISTÉMOLOGIES FÉMINISTES : MOTEUR DES SAVOIRS POUR UNE SCIENCE DE LA RELÈVE

*«Le projet féministe est animé d'un engagement politique, mais aussi d'une implication dans un processus de changement, ce qui va à l'encontre de la tendance à se situer hors champs, hors d'atteinte, typique de la pensée scientifique y compris dans la tradition critique.» (PUIG DE LA BELLACASA, 2014)*

Les épistémologies féministes au même titre que d'autres approches constructivistes ont participé activement à la déconstruction de la prétendue objectivité des sciences depuis les années 1980. Sans avoir l'ambition de résumer l'approche des «savoirs situés» (*situated knowledges*), je voudrais rappeler en quoi ces épistémologies réfutent l'idée d'une science désincarnée (littéralement sans corps), et préciser en quels termes elles proposent une relève de la scientificité. Les épistémologies féministes se sont constituées en tant que champ à part entière en affrontant la triple question: par qui sont produites les sciences, avec quels moyens et à qui bénéficient-elles? Partant de ces interrogations, des chercheuses comme Donna Haraway, Sandra Harding, Gillian Rose ou Nancy Harstock se sont d'abord appliquées à historiciser l'objectivité ou encore l'idéal désincarné *du savant* pour questionner la validité scientifique de ces valeurs. Or ce que montrent ces chercheuses, c'est que l'idéal d'un regard neutre et impartial est un mythe qui «*n'a en rien empêché les sciences de servir des projets de domination et a permis de faire accepter comme génériques et universels des intérêts particuliers – liés notamment aux positions de domination masculine, économique, raciale, hétérosexuelle*» (PUIG DE LA BELLACASA, 2003). En déconstruisant les normes des sciences positivistes, les épistémologies féministes assument qu'une production désincarnée des savoirs (littéralement sans corps et sans affects) est impossible. Au sens pragmatique d'abord puisqu'on ne peut pas voir depuis *nulle part*. En effet, avoir un point de vue n'est pas une option, car observer, écrire ou parler se fait physiquement depuis un lieu, depuis un corps, en contact avec des sensations, des émotions ou encore des intuitions (PUIG DE LA BELLACASA, 2014; INGOLD, 2002). De concert, les épistémologies féministes mais aussi l'anthropologie sensible, les courants postcoloniaux ou la sociologie critique se sont efforcés de montrer que tout sujet est un corps actif – qu'il soit dans une posture de science ou non. Ainsi il s'avère que prétendre au point de vue omniscient et désengagé en occultant ce qui façonne nos héritages revient à adopter une «ruse divine» (*a god trick*) (HARDING, 1991). Mais le vœu d'une science positiviste n'est pas seulement impossible en pratique, il est aussi non souhaitable dans la perspective d'une production éthique des savoirs. En effet un discours qui occulte d'où il se prononce ne se rend pas responsable des savoirs qu'il produit, et cela ne mène qu'à une «objectivité faible» (HARDING, 1992). Or pour renouveler les critères de scientificité, ce n'est pas plus de «subjectivité» qu'appellent les épistémologies féministes, mais une «objectivité plus forte», c'est-à-dire une production de connaissances qui sait d'où elle parle, avec quelles limites et quels avantages depuis son point de vue situé (HARDING, 1992). Par conséquent, l'intérêt des épistémologies féministes n'est pas seulement d'avoir participé à déconstruire les standards positivistes, mais aussi d'avoir proposé une alternative, «une science de la relève» (HARDING, 1992).

Au travers de cette démarche, il s'agit d'abord d'affronter la diversité des expériences sociales et de chercher les codes pour les rendre partageables. L'argumentaire est le suivant : puisque les sociétés organisent d'inégales distributions des places et que les chercheur-e-s sont des êtres prenant part au jeu des interactions sociales, il est primordial de faire de ces expériences non pas un ensemble de biais, mais des données d'enquête à part entière, à problématiser. À ce titre les épistémologies féministes forment un projet de connaissance qui élargit radicalement les sources du savoir scientifique en le portant notamment aux savoirs issus des corps (pétris d'héritages sociaux, de censure mais aussi de sensibilité, d'intuition et de pouvoirs de dire). L'appel féministe pour produire une « science de la relève » consiste donc à promouvoir des expériences qui pensent avec les corps – qui ne sont jamais seulement des corps individuels mais aussi des corps résultant de socialisation et produisant à leur tour un ensemble de normes. Loin d'essentialiser des corps ou des points de vue, la revendication des féministes est celle d'un savoir généralisable qui cherche son objectivation par confrontation d'expériences diverses (HARDING, 1991 ; PUIG DE LA BELLACASA, 2014 ; CLAIR, 2016). Par conséquent, les corps, les émotions et les accès subjectifs au réel, qui étaient considérés comme *des biais* dans le vocabulaire positiviste, deviennent à l'inverse des éléments à mettre à la base de la production des sciences selon les épistémologies féministes. À l'objectivité omnisciente et apathique des sciences modernes, les épistémologies féministes opposent une science engagée dans laquelle les corps et les accès situés au réel sont au centre des savoirs. Participer à la science de la relève dans une perspective féministe consiste donc à assumer que ces conditions particulières permettent de voir des choses qui sont invisibles à d'autres et que l'effort de la recherche va être de les révéler.

Aujourd'hui cette optique a acquis une légitimité dans le paysage académique ; toutefois on reproche à juste titre aux épistémologies féministes de ne pas donner d'outils concrets ou de méthodes pour pratiquer cette scientificité renouvelée. Dès lors, entre l'énonciation d'une science de la relève et sa mise en pratique dans le cadre d'une science de terrain comme la géographie, il y a un chemin à construire (LONGHURST, HO, JOHNSTON, 2008). Or si l'enjeu méthodologique est au cœur des savoirs situés et incorporés, il me semble que le travail artistique de performance est à même d'offrir des perspectives heuristiques pour renouveler l'enquête.

## **LA PERFORMANCE : UN TERME AMBIVALENT MAIS PORTEUR DE SENS**

Les épistémologies féministes encouragent la connaissance que nous pouvons produire à partir de nos expériences du monde, en considérant que les corps n'héritent pas tous des mêmes privilèges ou des mêmes accès au savoir légitime. Or il n'est pas anodin de rappeler que l'émergence d'un *performative turn* en 1970 dans le domaine artistique est concomitante avec un ensemble d'approches en sciences humaines et sociales qui recherchent les liens entre identité/corps/normes et performativité des actes (GOFFMAN, 2002 ; BUTLER, 2012 ; SCHECHNER, 1977 ; PRADIER, 2017). Bien que le domaine de connaissance artistique et scientifique soit indépendant, cette synchronique d'intérêts pour la performance nous invite, je crois, à voir dans quelle mesure arts et SHS peuvent converger dans des méthodes

d'enquête. Mais cela demande de préciser ce que j'entends ici par performance et en quel sens ce terme pourrait participer au renouvellement des manières de faire de la géographie.

La performance est un terme large qui s'intéresse à tout ce qui « met en forme » (*par formare* en latin) et s'inscrit par conséquent dans un registre analytique de l'action (PRADIER, 2017). Le tournant performatif s'intéresse à ce que les gens *font* plutôt qu'à ce qu'ils *sont* (en termes d'identité essentialisante). C'est pour cette raison que l'approche performative est à la fois choisie dans les arts et dans les sciences humaines et sociales (DE TORO, 2011). Or l'un des intérêts que je vois à me saisir de ce terme, c'est qu'il existe deux acceptions de la performance : les performances inconscientes et quotidiennes de nos corps auxquelles s'intéressent les sciences humaines et sociales majoritairement (GOFFMAN, 2002 ; BUTLER, 2012) et celles qui sont le résultat d'une démarche artistique ou politique, cherchant à créer un effet et un décentrement sur des usages normés du corps (GAUTHARD, 2020 ; BUTCHER, 2020 ; COHEN, GUTIERREZ VAREA, WALKER, 2011). Pour les épistémologies féministes et la microsociologie par exemple, il est assez clair que les identités sociales (de genre, de race ou autre) sont performatives, c'est-à-dire qu'elles prennent effet au travers de nos actions. Comme le montrent les études de Judith Butler ou encore la microsociologie d'Erving Goffman, nous sommes – majoritairement inconsciemment – des performeurs et des performeuses au quotidien (GOFFMAN, 1996 ; BUTLER, 2012). Nous prenons toutes et tous des rôles, des costumes, nous entrons en scène, nous imitons les autres pour apprendre à jouer au mieux notre rôle ou disons au plus juste de ce que la norme dominante attend de nous. Dans son analyse de *l'Arrangement des sexes*, Goffman va jusqu'à dire que nous jouons un script que nous n'avons pas écrit (GOFFMAN, 2002). Ainsi nos places dans le monde se négocient au gré de performances ordinaires : elles sont à l'origine du processus fondamental de notre socialisation qui nous fait appartenir à un groupe et qui nous permet d'être reconnu par lui. Pourtant ce qui apparaît aussi avec ces études, c'est qu'un léger pas de côté dans nos performances quotidiennes suffit à semer le doute sur ce à quoi l'on joue, à brouiller les pistes de ce à quoi nous appartenons et de ce qui devrait être la norme (BUTLER, 2012 ; GAUTHARD, 2020). Il s'ensuit que cette ambivalence du sens de la performance (à la fois source de reproduction sociale et contestation de l'ordre normé des corps) est intéressante à affronter. Comment les performances artistiques peuvent-elles rejoindre les méthodes de terrain mobilisées par les géographes ? Peuvent-elles participer à révéler l'agencement invisible des normes spatiales, les contester ou créer de nouveaux espaces d'expression dans une dynamique de science expérimentale ?<sup>3</sup> C'est un ensemble de questions que j'aimerais discuter à partir des pratiques performatives de laboratoires de rue de la compagnie Ru'elles, en précisant d'abord à quel type de pratique nous avons affaire car le champ des performances artistiques est trop vaste pour former à partir de lui des hypothèses cohérentes.

---

<sup>3</sup> Cet horizon méthodologique n'est pas inédit, Goffman associait déjà des pratiques performatives concrètes pour ses études, mais l'ouverture contemporaine des relations entre arts et science voire de la recherche-crédation permet d'explorer ces liens de manière plus systématique, structurelle et problématisée.

## LA COMPAGNIE RU'ELLES : THÉÂTRE DÉCLENCHEUR ET LABORATOIRES DE RUE

Les pratiques performatives auxquelles je me suis intéressée au cours des dernières années proviennent du théâtre communautaire et politique (ARRIGONI, 2017; BOAL, 2014; LANDRIN, 2019). Parmi ces explorations, le « théâtre déclencheur » déployé par la compagnie Ru'elles est particulièrement stimulant dans sa manière de mobiliser le corps et l'espace. Mélange d'inspirations diverses, le théâtre déclencheur est héritier du théâtre de l'opprimé d'Augusto Boal mais aussi des mouvements situationnistes et de la danse (BOAL, 2014; BONARD, CAPT, 2009; BARBA, SAVARESE, 2008). Dans cette variété d'outils mobilisés, l'intervention artistique de Ru'elles admet d'abord que nos corps sont des archives vivantes, des palimpsestes mémoriels, façonnés d'héritages et de constructions. En effet, dans les techniques que développe la compagnie Ru'elles, les corps, nos sens ou nos émotions sont des caisses de résonance du monde et ils peuvent nous permettre de déceler des registres d'ordinaire invisibilisés. Si le théâtre est « déclencheur » c'est donc d'abord parce qu'il invite tout un chacun à consulter cet éventail d'apprentissages pour pouvoir prendre conscience des normes inscrites au cours de notre sociabilité (LANDRIN, ARMÉNIO, 2019). Le corps dont il est question dans le théâtre déclencheur est d'abord un *corps-mémoire* : on le consulte pour y découvrir les strates de nos apprentissages. Mais après être allé chercher *en soi* la résonance de nos apprentissages, le corps est ensuite mobilisé comme un outil pour sortir des mécanismes de reproduction de la norme : il devient un *corps-matériau*, c'est-à-dire un corps qui nous permet de sortir de l'état de spectateur-trice (PAVIS, 2002). Le but du théâtre déclencheur consiste à prendre le corps comme un instrument à partir duquel rouvrir des imaginaires, des récits pour contribuer à porter un regard esthétique et symbolique sur l'espace. Parmi les nombreuses techniques du théâtre déclencheur, les « laboratoires de rue » développés par Julie Arménio sont des moments collectifs d'exploration de l'espace qui aboutissent à des performances collectives en rue.

Ces ateliers d'une journée ou d'une semaine procèdent de cet enchaînement d'étapes :

- 1) Une mise à disposition des corps (ensemble quotidien d'échauffements, d'écoute de ses sens, de travail de mouvement et de jeux qui décomplexent nos musculatures).
- 2) Une collecte des interactions entre corps et ville (à l'aide de dérives, de cartes sensibles, de marche aveugle, de débats, de lectures, d'écriture poétique, de techniques pour suivre des personnes sur le mode de filature ou d'observations avec des contraintes spécifiques).
- 3) Une recherche de traduction corporelle de ces enjeux entrevus dans la collecte : restitution des mécanismes sur le mode chorégraphique ou à l'aide de théâtre image.
- 4) Un tri des matériaux récoltés pour élaborer une réponse performative en rue qui convienne à l'ensemble du collectif.
- 5) La mise en place d'une performance qui détourne l'usage unique des lieux en fonction de l'analyse qui a été faite durant l'exploration.

Ces grands temps sont partie prenante d'un seul et même mouvement qui consiste à créer de l'analyse à partir des corps, en les mettant successivement en état de réceptivité d'abord, de moteur d'enquête ensuite et en posture d'expression enfin. À mon sens l'originalité de ces ateliers de la Cie Ru'elles est double car elle propose des outils pour lire des phénomènes contemporains complexes, mais aussi elle adapte ces outils artistiques à un public amateur. En effet, l'atout de cette démarche au croisement de l'art et de la géographie tient au fait qu'il n'y a pas de prérequis artistiques nécessaires pour prendre part aux ateliers. Dès lors les laboratoires de rue ne sont pas des « spectacles » travaillés par une troupe ou un groupe à destination de spectateur·trice·s ; ils sont davantage des dispositifs d'enquête collectifs aboutissant à des performances qui ouvrent des espaces publics comme des terrains de jeu. Pour reprendre l'expression de Boal, on pourrait dire de cette pratique artistique que c'est un « théâtre d'essai » et non de divertissement (BOAL, 2014 : 42).

Les laboratoires de rue auxquels j'ai participé à Grenoble et sur lesquels je m'appuie dans cet article sont les suivants : une résidence dans le quartier Chorier-Berriat (juin 2018), deux ateliers avec des étudiant·e·s de licence 3 sur le campus universitaire (octobre 2018 et octobre 2019) ainsi que deux ateliers avec des étudiant·e·s de master 2 (décembre 2019 et février 2021). Dans chacune de ces structures le public participant était mixte (amateur·trice·s, artistes, chercheurs et chercheuses, étudiant·e·s) et les temporalités de travail variables (entre une journée et deux semaines). Mais ce qui les rassemble au sein d'un même corpus à mon sens, c'est la manière dont un collectif a été amené à se saisir des normativités urbaines pour les détourner au gré d'une partition corporelle signifiante. Afin de donner quelques exemples concrets des méthodes de ces laboratoires de rue, je me propose de développer deux outils qui me paraissent caractéristiques de l'approche de Ru'elles : la dérive urbaine et la carto-strates. Je questionnerai ensuite leur aptitude à généraliser des savoirs sur l'espace public urbain ainsi qu'une posture de recherche.

## LA DÉRIVE

Parmi les pratiques de Ru'elles, la dérive est centrale car elle est à la charnière d'une mise à disposition des corps et du mouvement d'enquête dans l'espace public. Je veux dire par là qu'une dérive est toujours précédée d'un temps d'échauffement et d'ouverture des sens avant d'aller se mettre au contact de la rue. Inspirée des théories et des pratiques de Guy Debord, la dérive consiste en une déambulation à partir d'une unité spatiale approximativement délimitée (l'échelle d'une ville ou d'un quartier par exemple) :

*« Une ou plusieurs personnes se livrant à la dérive renoncent, pour une durée plus ou moins longue, aux raisons de se déplacer et d'agir qu'elles se connaissent généralement, aux relations, aux travaux et aux loisirs qui leur sont propres, pour se laisser aller aux sollicitations du terrain et des rencontres qui y correspondent. » (DEBORD, 1956)*

Cette technique d'arpentage vise à s'extraire des logiques habituelles de la marche qui sont ordinairement contraintes par un but ou une temporalité précise pour se faire guider par les lieux.



Figure 3: *Appréhender la ville par la dérive (Morgane Cohen, juin 2018).*

La dérive conçoit la marche comme une disponibilité particulière de soi, capable de fonctionner à la manière des relevés de terrain. Dans cet exercice que l'on pourrait qualifier d'ethnographie sensorielle, ce sont tous les sens qui sont convoqués pour capter à la fois des unités d'ambiance, des formes, des odeurs, des interdits, des recommandés tacites, des points de fuite ou encore des logiques de surveillance (PINK, 2012). Car si le principe d'une dérive consiste à ne pas choisir son itinéraire à l'avance pour se laisser littéralement dériver, Debord note que *« la part de l'aléatoire est ici moins déterminante qu'on ne croit : du point de vue de la dérive, il existe un relief psychogéographique des villes, avec des courants constants, des points fixes, et des tourbillons qui rendent l'accès ou la sortie de certaines zones fort malaisés »* (DEBORD, 1956). La dérive dont Ru'elles fait usage va dans la même direction. Proposées dans tous les laboratoires de rue auxquels je fais référence ici, les dérives ont permis de mobiliser l'intuition et l'agir sensitif pour détecter les normes tacites de l'urbanisme qui se qualifie d'« innovant » de « durable » et de « performant » comme c'est le cas dans le quartier iconique de la métropole grenobloise de la presqu'île scientifique<sup>4</sup>. La dérive invite ainsi à consulter avec nos sens la résonance et l'empreinte qu'ont ces agencements urbains neufs. Car loin d'être neutres, ces mots communs sont aussi insignifiants (vides de sens) que porteurs d'une logique narrative dominante et prédatrice. L'innovant, le durable ou le performant ne sont pas en eux-mêmes des termes contre lesquels on peut s'insurger (contrairement au pouvoir ou à la répression). Pourtant l'instrumentalisation de l'écologie et des

<sup>4</sup> <https://www.grenoble.fr/545-presqu-ile.htm>



Figure 4: Ouvrir la marche à tous ses sens, exemple d'une dérive dans un laboratoire de rue (Morgane Cohen, juin 2018).

problématiques sociales se fait au service d'un contrôle appuyé de la planification, des usages publics de l'espace et de la présence de nos corps au point qu'il devient stratégique de se poser la question : y a-t-il vraiment des espaces publics dans un quartier comme la presqu'île grenobloise ? Mais encore : quelles corporalités y sont attendues et quand un corps devient-il suspect au regard de ces normes ? Au travers de la dérive, il s'agit d'explorer des faits spatiaux, de sentir comment nous voulons ou pouvons habiter l'espace et de repérer des lieux où une performance artistique ferait sens en réponse à cette exploration complexe (fig. 3, 4).

Pour terminer ce bref portrait de l'outil, il faut noter que la dérive n'est jamais complètement autonome dans le système de production des savoirs : elle rejoint une palette de consignes et d'actions des laboratoires de rue, comme par exemple la carto-strates.

## LA CARTO-STRATES

La carto-strates a été pensée par Julie Arménio et nourrie par des échanges entre Claire Revol (géographe), Karine Gatelier (anthropologue) et moi-même. Elle s'inspire du courant des cartes sensibles qui encouragent l'expression d'un rapport subjectif à l'espace sur une modalité graphique libérée des conventions cartographiques classiques (MEKDJIAN, OLMEDO, 2016). L'expression de « carto-strates »

vient de cette envie d’empiler des couches de calques (comme autant de couches de sens) pouvant apparaître sur un même espace. L’ambition de cette méthode consiste à combiner par logique cumulative – mais indépendante – un ensemble d’éléments présents dans l’espace à l’étude. L’échelle peut varier: un quartier, une rue, toute une ville. Toutefois, c’est plutôt à l’échelle microlocale que les résultats les plus convaincants des expérimentations sont apparus. Par exemple, la carto-strates a été proposée lors des ateliers menés avec des licences 3 (2018 et 2019) sur un espace très resserré: l’intérieur d’un wagon de tramway (fig. 5). Le tramway a ceci d’intéressant qu’il se trouve à mi-chemin entre l’espace public et l’espace privé, c’est un lieu clos mais régi par des logiques d’interactions sociales très encadrées.

Le principe qu’a proposé Ru’elles sur cette expérimentation a été le suivant: entre chaque arrêt de tram sur un même parcours, il s’agit de cartographier une dynamique précise de l’espace. Le premier temps (et donc le premier calque) est dédié à l’écriture des effets de frontière, le second à l’étude des zones, le troisième aux flux, le quatrième aux différents sens qui nous parviennent en ayant les yeux fermés et le dernier aux postures corporelles observées. Entre chaque arrêt de tram il y a entre une et deux minutes de trajet, si bien que tout ce qui est cartographié sur ces couches de calques forme une écriture spontanée. L’idée ici n’est pas de chercher tout de suite la nuance ou la complexité d’un regard mais au contraire de noter ce qui apparaît de plus évident, de presque fulgurant pour le discuter ensuite. Pour le dire autrement l’atout de cette démarche est de rendre possible ce regard étonné sur ce qui est tellement ordinaire que nous ne le voyons plus. Ainsi sur un parcours de cinq arrêts de tram, les observations menées dans le tram viennent s’illustrer dans la carte sensible en offrant différents niveaux de lecture (à l’échelle du calque ou de manière superposée).

Si la dérive était à la charnière entre les deux premiers temps de la méthode d’enquête de Ru’elles, la carto-strates elle est à la charnière des deux temps suivants, à savoir: le passage entre l’observation et la traduction corporelle de cette enquête. Mais comment passer de la carto-strates à une première ébauche de performance? Pour aller d’une collecte empirique à la fabrique d’une chorégraphie, il s’agit de traduire corporellement un certain nombre de dimensions observées et ressenties dans l’espace public. Cette étape se fait progressivement, en proposant au groupe de participant-e-s de reproduire en salle ce qu’ils ou elles ont inscrit sur leur carte mais de manière muette: simplement avec un geste. Ainsi l’effet de frontière qui passe entre deux passagers de tram par exemple peut être représenté par un ensemble d’images fixes (à chaque strate son image) ou un ensemble de mouvements (à chaque strate son enchaînement de gestes). Choisir trois ou quatre gestes qui disent quelque chose qui a été observé dans l’espace; puis le montrer au reste des participant-e-s pour qu’ils et elles interprètent ce geste est une technique issue du théâtre image de Boal. Dans cette méthode nous ne cherchons pas à «faire beau» ni à produire un sens explicite, mais à interpréter avec son corps un élément du paysage social que l’on a perçu au cours d’une dérive ou d’une carto-strates. Dans le cas du groupe d’étudiant-e-s de licence 3, Julie Arménio a demandé que chaque personne sélectionne trois images corporelles issues de sa carto-strates. Ensuite, en constituant des duo ou trio, il s’agissait de montrer cet enchaînement d’image devant le reste du groupe. Or il se trouve que lorsque trois personnes montrent simultanément

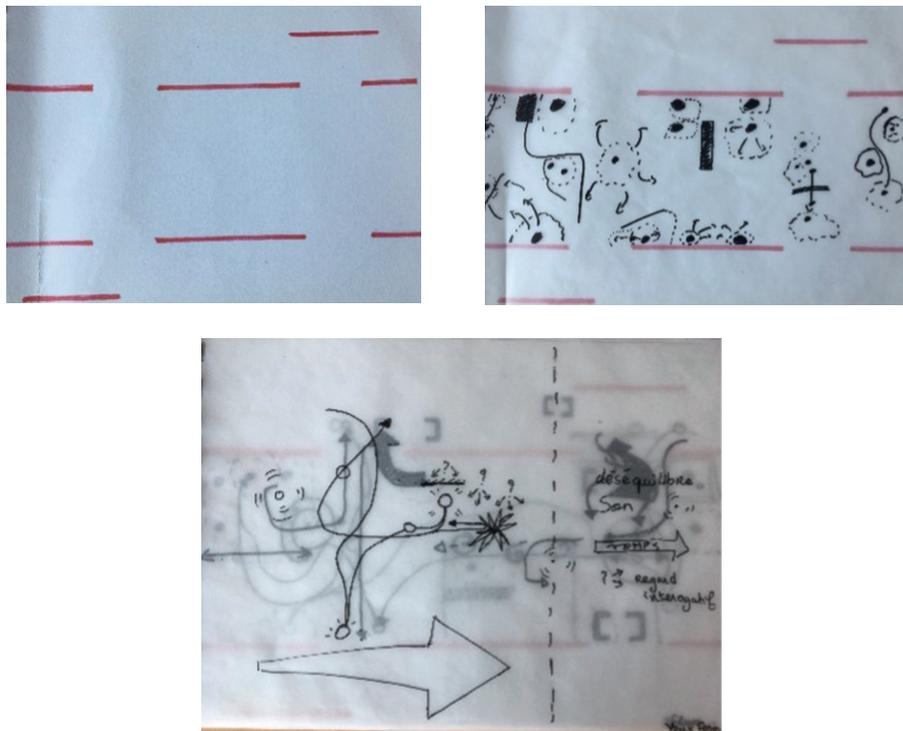


Figure 5: Une carto-strates réalisé dans le tramway par un étudiant de l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine (Lise Landrin, octobre 2019).

leur partition corporelle sur une sorte de scène, une lecture apparaît pour le collectif (devenu spect-acteur). L'interprétation du groupe qui regarde est alors consultée: que dégage cette co-présence des corps? Que signifie-t-elle? Y reconnaît-on des personnages types? A-t-on déjà vu une telle scène dans le tramway ou ailleurs? Les débats forment alors la base d'une performance collective: quels gestes garder, lesquels nous paraissent les plus significatifs, caractéristiques, invisibles ou expressifs? Passer d'une cartographie sensible à une partition chorégraphique demande donc de confronter sur une même scène des postures et des interprétations vues de l'extérieur. Une fois ce «répertoire de gestes» construit, d'autres étapes seront nécessaires pour aller jusqu'à performer dans l'espace public: le choix d'un lieu, d'un horaire, d'une manière d'entrer en scène et d'en sortir, le choix d'un texte, d'une musique ou du silence qui accompagnera cet enchaînement de gestes (fig. 6). Ainsi, le caractère signifiant de la performance se construira par interaction entre un jeu d'acteur-trice; le lieu dans lequel la partition est présentée et le regard d'un-e passant-e dans la rue (ou dans le tram).

Pour conclure sur ces deux exemples d'outils propres à la compagnie Ru'elles, il me paraît devoir insister sur le fait que ces laboratoires de rue ne demandent pas de



*Figure 6: Le tram à Grenoble, terrain de jeu pour des corps exubérants (Morgane Cohen, juin 2018).*

compétences artistiques préalables. Pour rendre visible un habitus spatial dans une réponse performative en rue, il suffit de quelques gestes symboliques. Apparaître avec des gestes amples et répétitifs dans un wagon de tramway, s’asseoir au milieu d’une place sans banc ou encore courir sans but : ces expressions de corps suffisent à interloquer les usages normatifs et à se réapproprier les espaces publics comme lieux d’énonciation (fig. 6, 7, 8, 9)<sup>5</sup>. En revanche, aussi simple que soit la réponse performative donnée en rue, ce qu’elle dit de l’espace public est assez spectaculaire. En développant deux méthodes usuelles chez Ru’elles (la dérive et la carto-strates)

---

<sup>5</sup> Pour se faire une idée de la performance menée par les étudiant-e-s de licence 3, les étudiant-e-s ont décidé de leur propre initiative de réaliser une vidéo. Celle-ci est disponible sur le site de l’université : <https://videos.univ-grenoble-alpes.fr/video/18928-theorie-des-sciences-sociales-l3-20192020/>

je souhaitais donc partager de manière assez opérationnelle comment les corps sont invités à se mettre à l'écoute du monde qui les entoure (en engageant tous les sens), et comment nous pouvons développer à partir d'eux des langages signifiants. Or par ces techniques, le corps entame un nouveau rapport avec la ville en le faisant devenir, littéralement, un terrain de jeu.

## **JOUER DANS LA VILLE : UNE RECHERCHE EN ACTES**

Les laboratoires de rue menés par la Cie Ru'elles entre 2018 et 2021 ont créé un vaste corpus de recherches autour des logiques normées de l'urbanisme écologique et innovant en se concentrant majoritairement sur le secteur 1 de la ville de Grenoble. Avec un total de 26 760 habitant-e-s, ce secteur de la ville fait l'objet du cœur de la narration de la rénovation urbaine de la métropole. Pensée et présentée comme un quartier dynamique et attrayant au cœur de la ville, la presqu'île de Grenoble vise avant tout une population d'ingénieur-e-s, d'étudiant-e-s en hautes technologies et de partenaires industriels qui cohabiteraient sur une même unité spatiale. Dans les laboratoires de rue menés sur le secteur 1 de Grenoble, il est apparu que cet urbanisme est *in fine* violent et fracturé (ARMÉNIO *et al.*, 2021). Derrière le récit officiel d'un quartier attirant aux bâtiments performants, les effets de frontières sont nombreux et renforcés par des technologies de surveillance allant du digicode au vigile, en passant par la caméra et le barbelé. Le contrôle de l'espace se fait le long de grands axes dans lesquels voitures, tramways, bus et piétons sont empêchés de dériver. D'ailleurs la propreté et l'ordre entrent à leur tour dans un renforcement de ce contrôle de l'espace. Cette standardisation du bâti s'accompagne sans surprise d'une gestion fonctionnelle de la nature et se calibre sur des rythmes de travail journaliers. Enfin l'espace public est essentiellement vide. C'est l'un des éléments qui est frappant lorsqu'on pratique les dérives dans ce secteur 1 : l'esquive relationnelle semble définir ces lieux. D'après les ressentis et les discussions collectives créées par les laboratoires de rue, le constat était unanime : l'espace est fait pour être traversé et pas pour s'y installer. Flâner, se perdre, rencontrer une personne de manière hasardeuse, aller lentement, déambuler en dehors des horaires de bureau semblent être autant d'actions et de postures non désirables, tacitement contraintes par la planification urbaine.

Après quelques dérives, cartographie et débats, les groupes se sont entendus sur la présence d'un contraste entre un quartier vitrine mais un vécu *in situ* oppressant. Dès lors dans les laboratoires de rue, il a été conclu provisoirement que ce modèle d'urbanisme était pensé par quelques expert-e-s qui ne vivent pas sur les lieux, et que sa réappropriation citoyenne au travers du quotidien était contrainte (bien qu'existante). La rhétorique de l'urbanisme de l'innovation et de la performance environnementale instaure des normativités tacites qui divisent, contrôlent, maquillent l'espace public et en organise le contrôle en usant délibérément d'une rhétorique du « bien être » qui ne semble pas faire écho au vécu concret des lieux. D'où la question qui est devenue pressante dans ces laboratoires de rue : pour qui est pensé ce type d'urbanisme ? Quels sont les corps désirables et les attitudes prescrites en ces lieux ? Que peut-on faire de spontané qui ne soit pas l'objet d'une interdiction ? Avec ces questions mises au débat, Ru'elles ne cherche pas de réponse unanime ni définitive, mais souhaite inscrire ces questionnements au sein de l'espace pour trouver



Figure 7: Laboratoire de rue du 22 par la compagnie Ru'elles, Grenoble (Anne Marchal, juin 2021).

quelques éléments de réponse par l'usage transgressif des corps. Car *in fine*, les diverses performances corporelles établies dans le secteur 1 de Grenoble ont cherché à contourner la logique imposée de la discipline des corps ou à défier les temporalités des lieux pour offrir quelque chose de l'ordre d'un contre-récit des normes prescrites afin de mieux mettre en lumière leurs mécanismes.

Or l'un des éléments qui me paraissent importants à souligner pour avoir vécu et analysé ces laboratoires de rue depuis trois ans, c'est que toute personne prenant part à ce jeu découvre une puissante et nouvelle capacité d'agir. En effet, l'envie de risquer son corps à des postures inattendues ou à des situations inédites était différemment partagée au sein des groupes (chacun-e ayant ses propres retenues ou propensions à l'exubérance). Mais toujours, le passage par un jeu artistique performatif (même très court sur quelques minutes) a déclenché des témoignages assurés sur le plaisir à se réapproprier les villes par le jeu. Jouer ici n'est pas synonyme d'une frivolité ou d'un faux-semblant mais plutôt l'expression d'un acte politique au sens d'une action d'appropriation et de participation à la vie citoyenne (sous une forme éventuellement contestataire de l'ordre établi). Jouer ou déjouer les prescriptions normatives de l'agencement spatial est éprouvé comme une manière de résister à l'uniformisation des gestes et de s'opposer aux fractures sociales que produit un urbanisme pensé par une élite. Il revitalise le pouvoir d'agir des participant-e-s car une partie de la violence de ces modèles urbains consiste précisément en une forme d'anéantissement des formes de créativité.

Ainsi, les corps et leurs expressions artistiques sont des médiateurs de savoir et des révélateurs qui naissent au croisement de l'académisme et des milieux



*Figure 8: «Entrée par la grande porte – Sortie par l'issue de secours»  
Performance mettant en scène une figure managériale à la rue. Performance au pied du palais de Justice, Grenoble (Morgane Cohen, juin 2018).*

militants notamment. Toutefois, il faut aussi mesurer les limites de cette méthode. Ces limites proviennent principalement de deux origines : un ensemble de risques inhérents à la pratique artistique d'une part, et une difficulté de faire de ces expérimentations des objets de recherche d'autre part. Il convient avant tout de spécifier le péril d'exposer un collectif (souvent mixte) en lui proposant d'aller chercher un engagement et une expression corporelle publique. En effet, les laboratoires de Ru'elles sont immersifs, expérimentaux et sont en proie, comme toute démarche performative, à l'expression de rapports de pouvoirs. C'est particulièrement vrai dans le cadre des ateliers qui impliquent des étudiant-e-s car cette unité d'enseignement est obligatoire dans leur parcours et pourrait être subie si des portes de sortie ou des modalités de dialogue n'étaient pas construites. Loin de vouloir éradiquer ces rapports de force potentiels, l'optique de Julie Arménio (sur le modèle de l'éducation populaire) consiste à mettre au jour très rapidement les mécanismes de pouvoir en jeu. Désamorcer les structures de stigmatisation ou anticiper les enjeux sous-jacents des interactions en les invitant à s'exprimer (collectivement ou de manière interindividuelle) au travers des corps et du jeu est une technique qui permet rapidement de tendre vers une horizontalisation des rapports. Mais dans la mesure où le propre des rapports de pouvoir et d'intimidation est d'évoluer, l'enjeu d'une expression des positionnements doit être une constante dans les ateliers et non pas un simple



*Figure 9: Jouer sur les lignes. Performance avec les étudiant-es sur la presqu'île de Grenoble (Ilan Ginzburg, murblanc.org, janvier 2021).*

point évacué au départ. L'art de faire groupe ne doit donc pas faire oublier qu'exposer les corps est une pratique à haut risque qui demande une grande écoute. Parallèlement à ce point de vigilance nécessaire, il faut noter qu'un des points faibles de la méthode de ces laboratoires consiste à savoir ce qu'un public dans la rue (passant-e-s ; habitant-e-s, travailleurs et travailleuses) a reçu des performances. Développer cette insuffisance-là n'est pas l'objet de l'article, mais il est pourtant nécessaire pour évaluer pleinement ce que la performance fait à l'espace public, ce qu'il en donne à voir. Or à ce jour Ru'elles a identifié qu'il faudrait systématiser l'évaluation de l'effet créé par les performances en rue. Ce point rejoint des obstacles partagés par les études qui mêlent recherche et création dans le sens où l'art et la science n'ont pas les mêmes quêtes d'argumentation de la preuve, d'évaluation du protocole ou encore de reproductibilité de la méthode. La possibilité de reproduire ces laboratoires de rue en d'autres terrains ou par d'autres artistes/chercheur-e-s est une véritable question, et savoir si cette reproductibilité est souhaitable en est également une à part entière. Bien que les techniques soient transposables à nombre de lieux, d'échelles ou de situations, chaque laboratoire est unique et varie en fonction de l'interaction entre les participant-e-s. La coopération artiste-chercheuse que nous avons avec Julie Arménio n'est pas un modèle clefs en main avec une forme de garantie que l'on pourrait partager à la manière d'un manuel de bonnes pratiques. Si ce type de duo se multiplie en France entre géographe et artiste, chacun développe son art de faire sans qu'il semble possible de systématiser une méthode ; si bien que le caractère expérimental de ces recherches interroge fondamentalement certains critères de validité des sciences (reproductibilité et critères de falsifiabilité). Il faut effectivement noter qu'une systématisation de l'analyse des laboratoires de

rue est mise au défi par le caractère fuyant et unique des performances qui jouent précisément avec l'éphémère des traces. Raison pour laquelle ces prudences, limites ou obstacles font partie intégrante du collectif Ru'elles qui articule sa proposition artistique à un pôle recherche en SHS.

## CONCLUSION

Dans cet article j'ai souhaité chronologiquement :

- 1) Faire appel au cadre des épistémologies féministes parce qu'elles mettent le corps au centre d'une nouvelle écologie des savoirs.
- 2) Chercher au travers de la performance artistique des méthodes concrètes qui permettent une approche sensible et procurent une autre manière de prendre part aux lectures géographiques.
- 3) Énoncer quelques résultats des laboratoires de rue grenoblois, qui produisent des contre-récits et transforment les villes en terrain de jeu.

Loin d'être en crise, les modèles de ville qui se qualifient d'« innovantes et durables » ont le vent en poupe, surfant sur la rhétorique incontestable et diplomatique (en apparence) de la préoccupation écologique tout en installant des pratiques technophiles coûteuses et souvent destructrices du lien social. Il est donc intéressant de se demander si ce n'est pas cette idéologie dominante qui doit précisément être mise en crise en cherchant de nouvelles manières de voir la production des normes à l'œuvre. Je suggère ici qu'une des manières de revitaliser une lecture critique consisterait à aller à la rencontre des espaces publics en déployant des corps qui contreviennent à l'usage unique prescrit par ces projets d'aménagement. Je pense en effet que les laboratoires créés par la compagnie Ru'elles invitent à penser une géographie en actes. Car explorer l'urbain en prenant les corps comme médiateurs de l'enquête nous invite à reprendre possession d'espaces normalisés et d'activer ce faisant une réflexivité sur nos performances inconscientes. Performer permettrait de déceler ce à quoi nous prenons part avec nos corps au quotidien et ce à quoi nous voulons prendre part volontairement. Ainsi il me semble que les laboratoires de rue permettent non seulement de voir comment nos corps résultent d'apprentissages et de contrôles, mais aussi de voir qu'ils sont des sites à partir desquels l'on peut inventer de nouveaux récits. C'est pourquoi jouer dans la rue produit à mon sens des analyses, des questionnements et des actes dont la recherche en géographie a besoin pour *bien voir*, sentir et agir dans la complexité du monde contemporain (HARAWAY, 2007). Si ces pratiques sont périlleuses et si elles questionnent la production classique des sciences au profit d'une logique d'expérimentation qui n'a pas résolu tous ses paradoxes, je dirais qu'il y a dans ce cas d'étude impulsé par Ru'elles de véritables occasions de penser et d'agir dans l'optique vitale que proposent les épistémologies féministes à la géographie : rouvrir les imaginaires *in situ* et produire des savoirs à partir de là.

## BIBLIOGRAPHIE

- ARMÉNIO Julie, GATELIER Karine, LANDRIN Lise, REVO Claire, 2021: *Violente Paix. Workshop in situ les corps pensants*. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03156270>.
- BARBA Eugenio, SAVARESE Nicola, 2008: *L'énergie qui danse: un dictionnaire d'anthropologie théâtrale*, Montpellier, L'Entretemps.
- BIAU Véronique, 2020: *Les architectes au défi de la ville néolibérale*, PACA, Parenthèses Éditions.
- BOAL Augusto, 2014: *Théâtre de l'opprimé*, Paris, La Découverte.
- BONARD Yves, CAPT Vincent, 2009: «Dérive et dérivation. Le parcours urbain contemporain, poursuite des écrits situationnistes?», *Articulo - Journal of Urban Research*, no special issue 2 (October), Journal of Urban Research.
- BUTCHER Stephanie, 2020: «Research Solidarity ? Navigating Feminist Ethics in Participatory Action-Research in Kathmandu», *Nepal, Gender, Place & Culture*, Avril, 1-22.
- BUTLER Judith, 2012: *Trouble dans le genre (Gender trouble): le féminisme et la subversion de l'identité*. Translated by Éric Fassin and Cynthia Kraus, Suite du 1<sup>er</sup> tirage 6, *Sciences humaines et sociales* 237, Paris, La Découverte
- CLAIR Isabelle, 2016: «Faire du terrain en féministe», *Actes de la recherche en sciences sociales* 213(3), Éditions du Seuil, 66-83.
- COHEN Cynthia, GUTIERREZ VAREA Roberto, WALKER Polly, 2011: *Acting Together: Performance and the Creative Transformation of Conflict*, Oakland, CA, New Village Press.
- DE TORO Fernando, 2011: «Chapitre 4. Performance: quelle performance?», *Performance et savoirs* 65, by André Helbo, De Boeck Supérieur.
- DEBORD Guy-Ernest, 1956: «Théorie de la dérive», *Les Lèvres nues* 9.
- DENÈFLE Sylvette, 2008: *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Presses universitaires de Rennes.
- FOUCAULT Michel, 2019: «Le corps utopique, Suivi de Les hétérotopies», *Lignes*.
- GAUTHARD Nathalie, 2020: «Trouble dans le masque: de la subculture queer à l'ère de l'anthropocène», *Revue Alternatives théâtrales* 140.
- GOFFMAN Erving, 1998: *Les rites d'interaction*, Le sens commun, Paris, Éditions de Minuit.
- GOFFMAN Erving, 2002: *L'arrangement des sexes*, Paris: La Dispute.
- GOFFMAN Erving, 1996: *La présentation de soi*, La mise en scène de la vie quotidienne, Paris, Éditions de Minuit.
- HARAWAY Donna, 2007: *Manifeste cyborg et autres essais: sciences, fictions, féminismes*, Essais, Paris, Exils.
- HARDING Sandra, 1991: *Whose Science ? Whose Knowledge ? : Thinking from Women's Lives*. 1st ed. Ithaca, New York, Cornell University Press.
- HARDING Sandra, 1992: «Rethinking Standpoint Epistemology: What Is "Strong Objectivity" ?», *The Centennial Review* 36(3), Michigan State University Press, 437-470.
- INGOLD Tim, 2002: *The Perception of the Environment: Essays on Livelihood, Dwelling and Skill*, Routledge, doi:10.4324/9780203466025.
- LANDRIN Lise, 2019: «Déclencher, représenter, restituer: le théâtre comme méthode géographique», *Cybergeog: European Journal of Geography*, November.

- LANDRIN Lise, ARMÉNIO Julie, 2019 : « Les corps pensants, un atelier de “théâtre déclencheur” pour questionner l’incorporation des savoirs », *Cahiers de géopolitique critique*, February. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02106878>.
- LONGHURST Robyn, HO Elsie, JOHNSTON Lynda, 2008 : « Using “the Body” as an “Instrument of Research” : Kimch’i and Pavlova », *Area* 40(2), 208-217.
- MEKDJIAN Sarah, OLMEDO Élise, 2016 : « Médier les récits de vie. Expérimentations de cartographies narratives et sensibles – Mappemonde. »
- MORANGE Marianne, FOL Sylvie, 2014 : « Ville, néolibéralisation et justice », *justice spatiale | spatial justice* 6 (June), <http://www.jssj.org>.
- PAVIS Patrice, 2002 : *Dictionnaire du théâtre – NP*, Paris, Armand Colin.
- PINK Sarah, 2012 : *Situating everyday life : practices and places*, Los Angeles, SAGE.
- PINSON Gilles, 2020 : *La ville néolibérale*, La Ville en débat, Paris, PUF.
- PRADIER Jean-Marie, 2017 : « De La Performance Theory Aux Performance Studies », *Journal des anthropologues* 148-149 (March), 287-300.
- PUIG DE LA BELLACASA Maria, 2003 : « Divergences solidaires : autour des politiques féministes des savoirs situés », *Multitudes* 12(2), 39.
- PUIG DE LA BELLACASA Maria, 2014 : *Les savoirs situés de Sandra Harding et Donna Haraway : science et épistémologies féministes*, Paris : L’Harmattan.
- SCHECHNER Richard, 1977 : *Essays on Performance Theory : 1970-1976*, New York : Drama Book Specialists.
- SWYNGEDOUW Erik, 2014 : “The Violence of Sustainable Urbanity”, *Metropolitics*, November. *Metropolitics*, <https://metropolitics.org/The-Violence-of-Sustainable-Urbanity.html>.

### **MOVE AND PLAY IN THE CITY : PERSPECTIVES FOR A FEMINIST GEOGRAPHY IN ACTION**

*This article presents an original device mixing art and research: the 'street laboratories' elaborated by the company Ru'elles. From a case study located in Grenoble, I wonder how a performative and sensitive approach of the city can join with geographical tools. By convening feminist epistemologies and field experiences, this paper shares a critical approach to debate and acts on contemporary urban development. I suggest that the official narratives of an 'ecological and efficient' urban development require counter-narratives that may be explored by performative methods.*

**Keywords:** feminism, embodiment, art, performance, urban development.

### **KÖRPER UND STADT: PERSPEKTIVEN FÜR EINE FEMINISTISCHE GEOGRAFIE IN AKTION**

*Dieser Artikel präsentiert ein originelles Instrument, das Kunst und Forschung miteinander verbindet: die von der Kompanie Ru'elles entwickelten «Straßenlaboratorien». Anhand eines Fallbeispiels aus Grenoble untersuche ich, wie eine performative Annäherung an die Stadt über den Körper mit Untersuchungsmethoden der Geografie zusammengeführt werden kann. Mithilfe von feministischen Epistemologien und Erfahrungen aus der Praxis bietet dieser Beitrag eine kritische Diskussion zeitgenössischer Stadtentwicklung und schlägt vor, Gegenerzählungen zur «nachhaltigen und innovativen» Stadt mit performativen Methoden zu erkunden.*

**Stichworte:** Feminismus, Körper, Kunst, Performance, Stadtentwicklung.

# **CONTRIBUTION HORS THÈME**



# RÉCIT MÉDIATIQUE DE LA PRODUCTION DE QUINOA EN SUISSE : IDÉALISATION DU LOCAL ET DÉPOLITISATION DE L'AGRICULTURE

Florence BÉTRISEY, Institut de géographie et durabilité  
Faculté des géosciences et environnement, Université de Lausanne,  
Florence.betrisey@unil.ch

## RÉSUMÉ

*La production de quinoa en Suisse s'inscrit dans un contexte de relocalisation de la production alimentaire. Divers récits circulent autour de cette production, notamment au sein des médias, que nous proposons ici d'analyser au prisme des notions de cadrage et de storyline. Nous montrons que cette mise en récit participe d'une forme d'impensé du local associant systématiquement des caractéristiques positives à la production locale et faisant de l'adaptation du quinoa un enjeu purement technique et commercial. L'analyse de ces récits met également en lumière les attentes sociétales pesant sur les agriculteur-trice-s suisses pour qu'ils et elles adoptent un esprit d'entreprise et d'innovation et s'adaptent aux tendances et se pensent en ces termes.*

*Mots-clés*: agriculture, quinoa, cadrage, récits, dépolitisation, Réseaux alimentaires locaux, Suisse.

## REMERCIEMENTS

L'autrice remercie Marie Eich et Leslie Mann, qui ont aidé à constituer le corpus médiatique, la prof. Valérie Boisvert pour ses précieux conseils durant la conduite de la recherche ainsi que pour la relecture de cet article avant sa soumission, ainsi que toutes les interlocutrices et interlocuteurs qui ont pris le temps de répondre aux questions. Enfin, l'autrice remercie la Faculté des géosciences et environnement de l'Université de Lausanne, qui a financé le projet exploratoire «*seed funding*» qui a donné naissance à cette recherche.

## INTRODUCTION

Initialement domestiqué dans la région des Andes, mais aussi plus tard en Asie, le quinoa est cultivé en Suisse depuis 2014. Cette mise en culture s'inscrit dans un contexte de multiplication des initiatives visant à relocaliser la production alimentaire et promouvoir des circuits de production et consommation plus courts. L'adaptation de plantes exotiques au climat local est une stratégie parmi d'autres pour « raccourcir » ces circuits. Depuis le néolithique, des plantes « exotiques » ont sans cesse été acclimatées en Europe et notamment en Suisse, du blé à la tomate, en passant par la pomme de terre et le soja. Toutefois, au cours des dix dernières années on a vu une recrudescence de programmes d'adaptation de cultures allochtones en Suisse, comme la patate douce<sup>1</sup>, l'aronia ou le riz<sup>2</sup>. Le quinoa est une de ces nouvelles cultures qui ont connu le succès agronomique et médiatique le plus conséquent, réussissant notamment à accéder à la grande distribution<sup>3</sup>. Les surfaces qui lui sont dédiées sont modestes<sup>4</sup>, mais les médias de Suisse romande lui ont fait un écho important. Divers récits circulent ainsi autour de cette culture, qui mobilisent la notion de « local » dans toute sa polysémie et sa complexité mais véhiculent aussi des représentations de l'agriculture et des agricultrices et agriculteurs suisses.

Avec le développement des réseaux alimentaires alternatifs (*Alternative Food Networks*), la notion de proximité géographique et sociale entre lieux et acteurs de la production et de consommation alimentaires est devenue centrale dans les discours sur l'alimentation (GOODMAN, DUPUIS, GOODMAN, 2011). En 2005 déjà, Dupuis et Goodman questionnaient les mouvements alimentaires alternatifs prônant la relocalisation de l'alimentation. Ils ont ainsi montré comment le discours d'activistes tendait à associer systématiquement des valeurs de durabilité environnementale et de justice sociale à la production alimentaire locale, en dépit des recherches montrant les systèmes locaux comme insérés dans des structures de pouvoir pouvant reproduire ou créer de nouvelles formes d'inégalités (DUPUIS, GOODMAN, 2005). Ils ont proposé la notion d'« impensé du local » (*unreflexive localism*) pour exprimer cette dimension a-critique du discours sur le local dans les mouvements alternatifs mais aussi dans les études de l'alimentation. Born et Purcell (2006) parlent, eux, de « piège du local » (*local trap*). Se référant aux théories des échelles en géographie, ils rappellent que ces dernières sont socialement et politiquement construites et sont également interreliées. Elles ne sont pas détachées des structures de pouvoir, des intérêts des acteurs sociaux qui les constituent et influent donc sur leur justice potentielle. Les échelles locales et globales sont toujours interreliées et il serait erroné de les considérer comme isolées. Les systèmes alimentaires locaux auraient même besoin de

<sup>1</sup> <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-58216.html>, consulté le 12 juillet 2021.

<sup>2</sup> <https://www.agroscope.admin.ch/agroscope/fr/home/themes/environnement-ressources/biodiversite-paysage/compensation-ecologique-fonctions/terres-humides/oekologischer-nassreis-anbau.html>, consulté le 12 juillet 2021.

<sup>3</sup> La présence du distributeur Migros dans le réseau IP-Suisse a grandement facilité l'accès à la grande distribution.

<sup>4</sup> Les chiffres varient de 37 à 76 ha cultivés entre 2017 et 2019. En 2018, on comptabilisait 46 productrices et producteurs IP-Suisse, contre seulement 22 en 2019 (IP-Suisse 2019; IP-Suisse 2020). En raison du trop grand stock, IP-Suisse a décidé de ne pas cultiver de quinoa en 2020 (IP-Suisse 2020).

relais à des échelles plus macro pour perdurer (SONNINO, 2013). Analysant les récits sur les réseaux alimentaires alternatifs en Suisse, Forney et Häberli (2016) montrent également comment ceux-ci tendent à associer la relocalisation alimentaire avec une solidarité et une durabilité écologique accrues.

Notre article a pour objectif d'enrichir les réflexions sur l'impensé du local en nous concentrant sur le récit médiatique de la mise en culture de quinoa en Suisse. Les médias sont des fabriques à histoires qui proposent des récits souvent brefs et formulés de façon attractive (contenant notamment beaucoup de métaphores) sur des sujets de société. Ces récits sont subjectifs par nature et souvent incomplets en raison de la taille restreinte des articles. À titre indicatif, les articles analysés contenaient entre 295 et 1 077 mots. Quant aux magazines professionnels, ils ont principalement une fonction de vulgarisation mais sont aussi le véhicule de représentations et idéaux normatifs liés à la profession. Nous utiliserons les notions de cadrage et de *storyline* ou trame narrative de Hajer (1995) pour analyser le discours médiatique (presse écrite et télé/audiovisuel Suisse romande) sur la culture de quinoa en Suisse. Nous montrerons que le discours médiatique au sujet de cette initiative s'appuie sur trois trames narratives. La première construit le quinoa comme un produit local à la mode, associant la production locale à un « bilan écologique » positif, sans toutefois que celui-ci ne soit étayé. Elle produit aussi un récit sur la production de quinoa en zone andine et affirme, sans preuves à l'appui, l'existence d'impacts socio-écologiques négatifs liés à cette production. La deuxième se réfère au terroir d'origine de la plante mais passe toutefois en partie sous silence les enjeux politico-économiques de l'accès aux semences, ainsi que l'histoire politique de la sélection des variétés de quinoa utilisées en Suisse. La troisième présente les productrices et producteurs de quinoa en Suisse comme vertueux. Elle dessine en creux les attentes sociales pesant sur les agricultrices et agriculteurs suisses, pour qu'ils et elles se conforment à un modèle d'entrepreneur, innovant et aventureux s'adaptant au marché et à la tendance.

Cet article a pour objectif d'analyser comment la culture de quinoa est mise en récit par les médias, ce qui est souligné et ce qui est occulté, les types de justification de la production que cela induit et enfin ce que cela révèle des attentes et normes sociales pesant sur les agricultrices et agriculteurs suisses. Dans un deuxième temps nous questionnerons la manière dont ce récit est repris ou non par les productrices et producteurs suisses romands de quinoa et enfin, ce que ces récits produisent.

## DU QUINOA EN SUISSE ?

La majeure partie de la surface consacrée à l'agriculture en Suisse est utilisée pour le pâturage, suivie par la production céréalière qui constitue également la première production en nombre de tonnes produites (OFS, 2019). Le blé est la céréale la plus cultivée, totalisant 52,2% du total des céréales produites en 2017, suivi de l'orge et du maïs (OFS, 2019). La Suisse romande assure 40% de la production céréalière suisse (BLÄTTLER *et al.*, 2016), même si la surface de production céréalière romande diminue depuis 2003 (BLÄTTLER *et al.*, 2016). La plupart des producteurs céréaliers romands sont situés dans les régions de la plaine de l'Orbe, Gros-de-Vaud, Broye et Pied du Jura (BLÄTTLER *et al.*, 2016) à la frontière des cantons de Vaud, Neuchâtel et Fribourg. C'est aussi là que se trouvent la plupart des producteur-trice-s romands de quinoa.



*Figure 1: Du quinoa germe dans les champs à Donatyre (Florence Bétrisey, mai 2021).*

En 2014, IP-Suisse, une organisation professionnelle d'agriculteurs suivant un cahier des charges de production intégrée<sup>5</sup>, a commencé à promouvoir la production de quinoa parmi ses membres. Des collaborations ont été mises en place entre ces acteurs du monde agricole et des acteurs de la recherche agronomique, de l'industrie semencière, de la grande distribution et de l'administration fédérale. En 2015, Bio-farm, principale coopérative de commercialisation de producteurs biologiques en Suisse, a également commencé à promouvoir la culture du quinoa et à tester différentes variétés. Ainsi, en 2018, 46 agriculteur·trice·s suisses (26 en Suisse romande) affilié·e·s à IP-Suisse produisaient du quinoa sur un total de 66 ha (IP-Suisse 2019) auxquels s'ajoutaient 10 ha cultivés en agriculture biologique (FIBL et Bio Suisse 2019). La culture du quinoa en Suisse connaît un rendement fluctuant, notamment en raison de facteurs climatiques et du manque de connaissances agronomiques associées à cette culture (Entretien IP-Suisse, 15 avril 2019). Les traitements post-récoltes (triage optique, éventuellement brossage) engendrent des frais de production

---

<sup>5</sup> La notion d'agriculture intégrée remonte aux années 1990 et avait à l'origine l'objectif de ne plus utiliser de produits de synthèse pour lutter contre les ravageurs. Aujourd'hui, la définition de l'agriculture intégrée varie beaucoup selon les acteurs qui la revendiquent. Les exigences et critères utilisés par IP-Suisse pour définir l'agriculture intégrée sont consultables ici : <https://www.ipsuisse.ch/fr/producteurs/exigences/>



*Figure 2: Quinoa en fleur à Moudon (M. Richardet, septembre 2021).*

supplémentaires (Entretien IP–Suisse, 15 avril 2019). En général, les producteurs et productrices IP–Suisse utilisent principalement des semences issues de la sélection suisse (Entretien IP–Suisse, 15 avril 2019) mais l’absence de variétés de quinoa sélectionnées ou multipliées en Suisse a obligé la faitière à se fournir à l’étranger. IP–Suisse a rapidement conclu un accord avec l’obtenteur<sup>6</sup> français Abbott Agra, pour accéder aux semences de ses variétés.

---

<sup>6</sup> La personne physique ou morale ayant enregistré la variété avec un titre de propriété intellectuelle appelé Certificat d’obtention végétale (COV).



*Figure 3: Quinoa fraîchement moissonné (M. Richardet, septembre 2021).*

Cette culture peut paraître anecdotique, en comparaison des 73 619 hectares dédiés à la production de blé panifiable en Suisse en 2019<sup>7</sup>. Cependant, les médias de Suisse romande ont fait un écho important à ces premières expérimentations. Des récits circulent ainsi autour de cette mise en culture, concourant à la justifier. Notre article a pour objectif de rendre compte de ces récits et de leurs effets, en soulignant ce qu'ils révèlent d'impensés sur le «local» et des attentes sociétales pesant sur l'agriculture suisse.

---

<sup>7</sup> <https://www.agrarbericht.ch/fr/production/production-vegetale/utilisation-des-surfaces>, consulté le 26 avril 2021.

## CADRAGE PAR LE RÉCIT

La notion de cadrage résume la manière dont un problème spécifique est défini, soit ce qui est formulé comme étant problématique dans une situation donnée, ainsi que les solutions proposées pour y remédier. Ce processus argumentatif implique des formes de mise en récit comme la création de *storylines* au sens d'« affirmations condensées » (HAJER, 2006 : 69, trad. pers.) qui résument des récits complexes sur l'origine, les tenants et aboutissants des problèmes préalablement définis, ainsi que sur les solutions et acteurs considérés comme légitimes pour remédier au problème. Ces récits résumés ont donc pour effet de simplifier des problèmes complexes mais aussi d'orienter la réflexion et la recherche de solutions en rendant visibles, voire en insistant sur certains aspects du problème, tout en passant d'autres volets sous silence (LEIPOLD, WINKEL, 2016). Il convient ainsi de s'intéresser aux éléments présents dans le récit mais également à ce qui en est absent et à l'invisibilité produite par le récit. Dans le champ du marketing, l'emploi de récits à des fins stratégiques a également été observé. On parle de *storytelling* et de tournant narratif dans la communication des marques (SALMON, 2007). Les récits sont alors produits afin de créer « une relation singulière, émotionnelle, entre une marque et ses affiliés » (SALMON, 2007 : 34). Ces récits, relatés à la manière de contes, sont remplis de héros, d'aventures et souvent de fins heureuses. Ils s'appuient également sur des valeurs supposément partagées, des références culturelles plus locales et cherchent à produire des réactions émotionnelles et affectives chez leurs récepteurs.

« Si mon visage est un tant soit peu lisible, il ne le devient qu'en entrant dans un cadre visuel qui conditionne sa lisibilité », rappelle Judith Butler (BUTLER, 2007 : 29). Déconstruire le récit et les termes selon lesquels certains sujets sont reconnus ou au contraire méprisés ou rendus invisibles permet donc de mettre en lumière les systèmes de valeurs sous-jacents. Ceci permet alors d'ouvrir les récits à la critique et à d'éventuelles remises en question.

## MÉTHODOLOGIE

Afin de constituer notre corpus, nous avons entré les termes « quinoa suisse » dans le moteur de recherche Google. Afin de pallier les défaillances de l'encodage par mots-clés sur Google, nous avons également exploré directement les sites des principaux médias écrits romands (*24 Heures*, *L'Illustré*, *L'Hebdo*<sup>8</sup>, *Le Nouvelliste*, *Le Matin*<sup>9</sup>, *La Liberté*) ainsi que celui de la *Radio Télévision suisse* (RTS). Nous avons ainsi constitué un corpus de trente articles, publiés entre 2015 et 2019, provenant principalement de médias régionaux suisses romands (*24 Heures*, *La Broye*, *La Côte*, *La Liberté*, *Le Matin*, *Le Temps*, *La Tribune de Genève*), ainsi que du magazine professionnel agricole *l'Agri*. Cinq articles proviennent de journaux suisses-allemands, cinq documents proviennent du média RTS et un article provient du magazine du distributeur alimentaire suisse Migros. La plupart des articles analysés comprennent des interviews d'agriculteurs, d'experts (agronomes), ainsi que d'acteurs publics et privés (IP-Suisse, Bio-Suisse, Migros, Agroscope) actifs

<sup>8</sup> Dernière parution en février 2017.

<sup>9</sup> Une plateforme internet a remplacé l'édition quotidienne sur papier dès juillet 2018.

dans la production et la distribution du quinoa en Suisse. Certains traitent uniquement du quinoa, d'autres abordent le sujet du quinoa au sein d'articles traitant de thématiques plus générales (par exemple l'agriculture biologique, l'acteur IP-Suisse, les « innovations » dans l'agriculture).

Comme dans d'autres pays européens, la presse écrite suisse a connu un processus de concentration des principaux journaux, amenant à une forme de quasi-monopole (LABARTHE, 2019). Les trois entreprises Tamedia, Ringier-Axel Springer, Hersant regroupent aujourd'hui la quasi-totalité des titres (LABARTHE, 2019). Or ce sont justement les quotidiens régionaux qui ont été les premiers à fusionner (LABARTHE, 2019). En résultent des processus d'homogénéisation des contenus des titres appartenant au même groupe et donc une certaine perte de diversité journalistique (LABARTHE, 2019). Cela facilite donc la diffusion de récits homogènes au sein de ces médias régionaux. Pour ce qui concerne la presse spécialisée, le magazine *L'Agri* est le seul hebdomadaire professionnel agricole de Suisse romande. Ces articles ont ensuite été codés manuellement grâce au logiciel atlas.ti. Nous avons procédé de manière inductive à la recherche des éléments de cadrage de la culture du quinoa en Suisse: problématisation, récits, acteurs mis en avant, affirmations et solutions proposées. Ceci a permis d'éclairer les différentes trames narratives au sein du discours médiatique sur le quinoa en Suisse.

Afin d'éclairer la façon dont les productrices et producteurs de quinoa reprennent ou non les éléments du récits médiatiques ou produisent un contre-discours, nous avons conduit onze entretiens semi-directifs avec des productrices et producteurs de quinoa affiliés IP-Suisse ou certifiés agriculture biologique en Suisse romande (cantons de Vaud, Fribourg et Neuchâtel). Les agricultrices et agriculteurs rencontrés avaient entre vingt-trois et cinquante ans et exerçaient ce métier comme activité principale, sur l'exploitation familiale dont ils et elles étaient propriétaires (ou en cours d'acquisition pour l'une des familles rencontrées). Ils et elles travaillaient entre 40 et 72 ha de terre dont 30 ares à 3 hectares de quinoa et avaient effectué leur première récolte de quinoa entre 2014 et 2017. Au cours des entretiens, nous leur avons d'abord posé des questions sur leur exploitation, les raisons de la mise en culture de quinoa et les difficultés rencontrées et enfin, nous leur avons présenté les trames narratives présentées dans les médias.

## **LE RÉCIT DU QUINOA « LOCAL »**

L'analyse du corpus a permis d'identifier quatre trames narratives présentes dans le discours médiatique que nous détaillons ci-dessous. La plupart des articles mobilisaient conjointement deux ou trois de ces trames. Cette homogénéité du cadrage médiatique est sans doute liée aux éléments structurels régissant la presse écrite régionale, présentés plus haut. Après avoir décrit ces trames narratives de façon plus précise, nous montrerons comment les agricultrices et agriculteurs se positionnent par rapport à elles ou construisent des récits alternatifs.

### **L'ADAPTATION : UNE AFFAIRE TECHNIQUE ET LOCALE**

Le récit médiatique de l'adaptation du quinoa évoque principalement les défis agronomiques à relever, comme le choix de la variété à semer, la gestion des mauvaises herbes, des parasites, de la sensibilité de la plante au froid ou à la

sécheresse, des amendements, les problèmes liés au tri et au nettoyage post-récolte ainsi qu'à la commercialisation. Ces éléments sont régulièrement relevés, contribuant à faire de l'adaptation du quinoa une affaire technique et commerciale, légitimant le déploiement de savoir-faire techniques et le développement de filières pour solutionner ces problèmes technico-commerciaux. Or, en l'absence de programme national de sélection (lesquels sont par ailleurs une affaire de choix politiques comme le rappelle Sumberg [2017]), la production suisse de quinoa est extrêmement dépendante des programmes internationaux de sélection et des accords commerciaux liés, qui sont très peu mentionnés.

Si l'allochtonie de la plante est reconnue et même survalorisée, car faisant écho aux représentations et mythes au sujet de l'empire inca, l'origine des variétés cultivées en Suisse est peu relatée dans le récit. Tout d'abord, peu de textes mentionnent que le nom des variétés cultivées. La firme qui a développé et commercialisé une de ces variétés, et son fondateur, sont mentionnés dans deux documents (KRAFFT, 2019; RTS, 2016). Ce dernier y est alors présenté de façon critique comme le « parmentier du quinoa » ayant « verrouillé » la filière de la variété Jessie (KRAFFT, 2019). Un autre article mentionne de façon assez vague « des sélectionneurs de semences aux Pays-Bas » (SANDOZ, 2019). Seul un reportage de la RTS retrace la filière des variétés utilisées en Suisse, allant jusqu'à rencontrer l'obteneur Jason Abbott en France. Ce reportage mentionne également l'existence des *Certificats d'obtention végétale* (COV) sur les variétés utilisées en Suisse tout en explicitant leur fonctionnement et les enjeux politico-économiques de leur utilisation.

L'histoire internationale de la sélection de ces variétés ainsi que celle de la collecte du matériel génétique qui a servi à les élaborer n'est, elle, pas abordée. Or, c'est une longue chaîne d'innovations qui a conduit à l'élaboration des variétés utilisées en Suisse. La collecte initiale *in situ* des ressources à l'origine de ces variétés a été réalisée bien avant l'entrée en vigueur du cadre juridique qui vise désormais à un partage juste et équitable des avantages issus de l'utilisation des ressources génétiques. Première productrice de quinoa à large échelle en France, l'entreprise AbbottAgra, a par exemple développé sa variété de quinoa *Jessie*, mentionnée plus haut, sur la base de variétés préalablement développées par l'Université de Wageningen et grâce à du matériel conservé dans des collections européennes, elles-mêmes constituées avant l'entrée en vigueur de la Convention sur la diversité biologique et qui n'y sont donc pas soumises (BAZILE, JACOBSEN, VERNIAU, 2016). L'enregistrement de ces nouvelles variétés de quinoa sous COV et leur commercialisation en Europe et plus particulièrement en France avait fait l'objet d'une campagne de l'association française Kokopelli en 2016, les présentant comme un cas de « biopiraterie » (soit une appropriation illégitime de ressources génétiques). Or ce contre-récit de la « biopiraterie » est totalement absent du cadrage de la production de quinoa en Suisse.

Enfin, la Suisse n'est pas le seul pays hors zone andine à produire du quinoa. En effet, plusieurs initiatives visant à sélectionner des variétés de quinoa adaptées à la production hors zone andine ont été lancées dès les années 1990, notamment sous l'égide d'acteurs politiques internationaux (FAO, IFAD) et scientifiques (Université de Cambridge, Université du Colorado, Université de Wageningen) (BAZILE *et al.*, 2016). La globalisation de la culture de quinoa hors zone andine a été non seulement

légitimée mais aussi facilitée par l’instauration du programme politique *Année internationale du quinoa* de la FAO en 2013 (BAZILE, 2016). Ainsi, en 2015, des variétés de quinoa étaient cultivées ou testées dans 95 pays à travers le monde (BAZILE *et al.*, 2016). L’expérience suisse « locale » est donc à resituer dans ce contexte global.

En passant en partie sous silence les conditions politiques et structurelles qui la rendent possible, notamment en ce qui concerne les conditions politico-légales de la sélection des variétés cultivées hors zone andine, cette trame narrative dépolitise la production locale. Elle fait également de la production de quinoa une affaire locale, en omettant l’imbrication des différentes échelles macro et micro. C’est pourtant bien un récit sur l’ailleurs qui contribue à justifier la mise en culture de quinoa en Suisse.

## UN NON-COMMERCE ÉQUITABLE

Circule en effet dans la majorité des articles un récit sur les conditions de production de quinoa en Amérique latine et notamment sur l’impact écologique et social que cette production aurait sur les agroécosystèmes locaux. Interviewé dans les médias, le responsable romand d’IP-Suisse affirme ainsi l’existence d’un « *sérieux déséquilibre en termes de biodiversité* » (GRENON, 2017). On présente aussi la difficulté rencontrée par les Boliviens pour se procurer du quinoa devenu « *financièrement inaccessible* » (FRITZ, 2018, trad. pers.), suite à la hausse de son prix sur le marché local en raison de la concurrence des exportations. Et enfin on utilise ce récit pour justifier la production de quinoa en Suisse et présenter cette dernière comme une alternative plus éthique : « *L’un des éléments qui a pesé dans la balance est d’ordre éthique. Ce soudain engouement de la consommation de ces graines a conduit à une hausse du prix de ce que les Boliviens assimilaient à la nourriture des pauvres, d’où une difficulté pécuniaire à s’en procurer* » (CHOFFET, 2018). Cette trame narrative fournit des justifications morales à la production de quinoa en associant des valeurs écologiques et sociales négatives à la consommation de quinoa importé.

Ce récit des impacts sociaux et écologiques de la culture de quinoa en Amérique latine et notamment en Bolivie, est peu étayé par des chiffres ou des références à des études précises, mais utilise des affirmations peu nuancées, donnant une impression de certitude. Or, le « boom » de la culture de quinoa en Bolivie, ainsi que ses effets sur les paysanneries locales et les écosystèmes associés ont fait l’objet d’une controverse scientifique offrant des points de vue contradictoires sur la baisse des rendements des cultures de quinoa, l’épuisement des sols cultivés en raison de l’accroissement de la production de quinoa, ainsi que sur l’autoconsommation de quinoa en Bolivie (JACOBSEN, 2012; WINKEL *et al.*, 2012). Une controverse abondamment relayée dans les médias internationaux (RUBIO, 2016) mais qui n’apparaît à aucun moment dans notre corpus. Des chercheur-se-s ont également montré comment les coopératives de producteur-trice-s avaient efficacement protégé ces dernier-ère-s contre les effets socio-économiques des variations du marché (TSCHOPP, BIERI, RIST, 2018). Notons encore qu’une grande partie du quinoa importé en Suisse et vendu (sous forme non transformée) dans la grande distribution est non seulement certifié « biologique » mais aussi très souvent « équitable »<sup>10</sup>. Cet aspect

<sup>10</sup> <https://www.coopathome.ch/fr/search/?text=quinoa>, consulté le 2 avril 2020.

est peu mis en récit dans les médias. Au contraire, le récit décrit précédemment tend à placer le « non-commerce » de quinoa comme équitable et la non-consommation de quinoa importé comme garante de la qualité des écosystèmes andins et de la sécurité alimentaire des habitants de ces régions. Mais la durabilité sociale et écologique de la production suisse est, quant à elle, peu questionnée. On note surtout la multiplication de promesses et d'affirmations non fondée sur les atouts écologiques, sociaux et économiques de cette production en Suisse.

### LES PROMESSES DU QUINOA SUISSE

Le cadrage médiatique du quinoa met en avant les avantages et promesses qu'il représente sur le plan économique et social pour l'agriculture suisse. On parle ainsi d'une « chance pour l'agriculture régionale » (WEISSKOPF, 2018), d'une « opportunité en or » (GRENON, 2017), d'une « solution innovante » dans une démarche de recherche de rendements (WEISSKOPF, 2018), d'une plante « prometteuse » de diversification des sources de revenus (RTS, 2016), de « débouchés » (SCHWYN, 2017) et de « revenus intéressants » (SANDOZ, 2019). La plante permettrait aussi d'« affronter le changement climatique » à venir (KRAFFT, 2019) et ses conséquences pour la production agricole. Mais dans les faits, le succès commercial n'est pas au rendez-vous. L'offre dépasse la demande, les stocks s'accumulent au point que les producteurs IP-Suisse n'ont pas planté de quinoa en 2020 en raison de la quantité de quinoa qu'il restait à écouler.

Le récit attache également une valeur positive à cette production locale en supposant un « bilan écologique » (ZOELLIG, 2017) positif, en raison des émissions de gaz à effet de serre évitées par la réduction des transports en comparaison avec le quinoa importé. Cet argument de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport est parfois énoncé directement par les journalistes (SCHNEITER, MULLER, 2019), mais il apparaît également dans les propos du responsable romand d'IP-Suisse rapportés par les journalistes (GLISOVIC, 2017). Le récit ne mentionne toutefois aucune méthodologie de calcul de cet « impact » et de ce « bilan », pas plus que des chiffres précis. Il utilise en revanche des tournures de phrase de type « traverser l'océan » (WEISSKOPF, 2018) qui connotent la distance entre le lieu de consommation et de production du quinoa importé et rendent crédible l'affirmation d'un bilan écologique positif en faveur de la production « locale ». Si l'on prend en compte l'ensemble du cycle de vie de la culture, il n'est cependant pas certain qu'une production locale conventionnelle ait un meilleur bilan écologique qu'une production biologique importée, malgré la diminution du transport (VÉSIR, 2021).

La culture de quinoa est présentée comme prometteuse, mais aussi risquée : un véritable « défi » en raison du manque de maîtrise des pratiques culturales, de la sensibilité de la plante aux aléas climatiques, des défis de la mise en marché (du tri post-récolte à la commercialisation). Les paysans qui s'y mettent sont alors valorisés selon des caractéristiques bien particulières.

### LES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS : DES PIONNIERS AVENTUREUX FLAIRANT LA TENDANCE

Le récit présente les agricultrices et agriculteurs qui se « lancent » (GRENON, 2017) dans « l'aventure » (KRAFFT, 2019) du quinoa comme « téméraires » (RTS, 2015), qui « ont le goût du risque » (GLISOVIC, 2017), ou encore des « pionniers »

(RTS, 2015). Des qualités individuelles parfois présentées comme transmises de façon héréditaire: «*Le jeune agriculteur seelandais Stefan Brunner a hérité du virus de l'innovation. Il a décidé de se lancer dans la culture de quinoa bio [...] Dans la famille Brunner, il n'est pas le premier à se montrer téméraire dans l'innovation*» (RTS, 2015).

Il arrive également que les agriculteurs interviewés dans les médias se définissent eux-mêmes selon ces catégories, spontanément ou en réponse à l'interpellation des journalistes. Ainsi dans un article du journal régional *24 Heures*, un producteur de quinoa explique qu'il «*aime relever de nouveaux défis*» (GRENON, 2015). Dans une émission de la RTS du 17 août 2019, le journaliste interpelle de cette manière les deux agriculteurs genevois avec lesquels il s'entretient: «*Vous aimez les challenges parce que, en plus d'importer une nouvelle plante, vous êtes bio donc vous n'avez pas le droit de traiter, s'il y a des insectes qui viennent vous ne pouvez pas compenser, c'est vraiment challenge*» (SCHNEITER, MULLER, 2019). L'agriculteur interpellé répond d'abord par des rires, puis il ajoute: «*Déjà nous, on aime bien diversifier, on aime bien les challenges*» (SCHNEITER, MULLER, 2019) reprenant ainsi les termes mêmes de l'interpellation. Enfin, les productrices et producteurs de quinoa sont dépeints comme ayant non seulement la témérité de se lancer dans une voie risquée, mais aussi la capacité de s'adapter au marché et aux nouvelles tendances de la consommation alimentaire en optant pour une culture présentée comme star (GRENON, 2015). Le fait de «se lancer» dans la culture de quinoa est aussi présenté comme uniquement lié aux attitudes, qualités et mentalités individuelles de productrices et producteurs.

Cette trame narrative met en lumière les attentes sociétales adressées au monde agricole. Sont mises en évidence l'autonomie, la flexibilité, l'intuition, mais aussi la capacité à prendre des risques. L'agriculteur n'est alors plus attendu comme un fonctionnaire, dont la fourniture de service est réglementée par l'État (DROZ, 2001), mais comme un entrepreneur autonome, guidé par son intuition et capable de prendre des risques, passant sous silence la dimension structurelle d'une profession de plus en plus normée, bureaucratisée, surveillée et subventionnée. Cette valorisation des agricultrices et agriculteurs en tant qu'entrepreneurs a été analysée par plusieurs auteurs, notamment Stock *et al.* qui ont critiqué «*the over-romanticization of the individual entrepreneur in agro-industrial and family farming sectors*» (2014: 411). Van der Ploeg (2014: 46) affirme également que l'opposition entre «pionniers» et «traînard» a eu une grande importance dans la subordination des agriculteurs aux impératifs de modernisation.

## **CONTRE-RÉCIT : L'AGRICULTURE MAL-AIMÉE**

La plupart des onze agricultrices et agriculteurs IP-Suisse et biologiques rencontrés ont spontanément fait référence à la situation de production de quinoa en Bolivie en des termes similaires à ceux de la trame n° 2: «*parce que ce qui se passe là-bas c'est un scandale, c'est comme l'avocat en fait tout le monde dit l'avocat c'est grandiose, le quinoa c'est super, tout le monde saute dessus et au Pérou et en Bolivie, ben, ils se retrouvent à cultiver intensément là-bas... Donc ça renchérit le produit pour eux, comme les Mexicains avec le maïs, des produits presque de luxe pour eux parce qu'ils préfèrent produire pour exporter dans le monde entier...*»

(Elias<sup>11</sup>, 22 mars 2021). Ils ont également utilisé ce récit à des fins de justification de la mise en culture en Suisse.

Les agricultrices et agriculteurs rencontrés ont spontanément mentionné les problèmes de commercialisation du quinoa «local», nuancant les promesses de débouchés et d'accroissement des revenus. Ils et elles ont aussi mentionné les défis agronomiques posés par ce dernier. Ces problèmes ont cependant été présentés, le plus souvent, comme des occasions d'apprendre, de développer de nouvelles connaissances et savoir-faire. Interrogés sur la question des semences, la plupart avaient une claire idée de l'origine de leur production et des contrats qui entouraient les variétés utilisées. Toutes et tous ont regretté un difficile accès aux semences et le peu de variétés à disposition. Peu, en revanche, avaient connaissance de l'historique de leur sélection ainsi que des conditions politico-légale de l'accès au matériel phytogénétique nécessaire à cette sélection, ni de l'existence de variétés en libre accès.

Les agricultrices et agriculteurs rencontrés n'ont pas spontanément mentionné de qualités personnelles liées à la mise en culture de quinoa. Lorsque nous leur avons soumis la quatrième trame présentée ci-dessus, toutes et tous l'ont nuancée. Ils ont notamment tempéré leur propension à prendre des risques. Ils ont insisté sur le fait que le risque financier lié à la culture de quinoa était limité, en raison de la petite taille des parcelles mises en culture, mais aussi de la possibilité de «corriger le tir» en cas de mauvais développement de la culture au printemps en la remplaçant par du maïs. Ils ont aussi affirmé que l'investissement pour mettre en place la culture était moindre, la plupart pouvant utiliser les machines-outils dont ils disposaient déjà. Plus que des aventureux, les agricultrices et agriculteurs rencontrés se sont définis comme «curieux», aimant bien «jouer un peu» (Elias, 22 mars 2021), n'ayant pas «d'œillères» (Alban, 14 avril 2021). Mais aussi comme ayant les moyens financiers de le faire (Victor, 15 avril 2021). Ils ont en revanche noté la nécessité de s'adapter au marché, observer les tendances de consommation et notamment anticiper une future baisse de la consommation de viande. Cela a toutefois été présenté comme une contrainte et non comme le résultat d'initiatives ou de qualités personnelles.

La plupart des entretiens ont été conduits au cours de la campagne en vue des votations du 13 juin 2021, demandant au peuple suisse de se prononcer sur deux initiatives visant une écologisation des pratiques agricoles et notamment l'arrêt de l'utilisation des pesticides de synthèse. Presque toutes les personnes rencontrées ont mentionné ces initiatives à un moment de l'entretien. Ils ont presque toutes et tous produit un récit sur les difficultés économiques rencontrées par les productrices et producteurs suisses, dans un contexte de prix non rémunérateurs et de dépendances aux subventions, ainsi que sur l'existence d'un «fossé» entre ville et campagne et exprimé un fort sentiment de dépréciation du monde agricole: «Moi, je suis très déprimé par le fossé ville-campagne qui se crée. Peut-être qu'on va en parler mais ces initiatives qui arrivent, ce fossé en fait que les gens qui sont pas issus de la terre pensent qu'on est des terroristes et puis on essaie juste de bien faire et moi ça me morfond» (Jérôme, 17 mars 2021). Dans ce contexte, le quinoa est présenté comme une initiative parmi d'autres, presque une bouteille à la mer, pour tenter de recréer

---

<sup>11</sup> Nous avons recours à des pseudonymes.

un lien avec les consommateurs et le monde «urbain»: «*On était tellement loin de notre consommateur... les interlocuteurs qu'on avait c'était la transformation et je me suis dit, [...], je veux aller retrouver le consommateur et je pensais et je pense toujours que [le quinoa] c'est un facilitateur pour accéder à ces marchés plus locaux, plus courts et bien y a une adhésion rapide*» (Steve, 10 mai 2021). Recréer du lien mais aussi augmenter ses revenus en s'adaptant aux désirs supposés de ces consommateurs (souvent étiquetés comme «citadins»), au risque d'être mal perçus par ses pairs: «*Quand je dis à des collègues agriculteurs ma démarche... on me dit "ouais purée tu fais pour les vegans", j'ai dit ah non, moi je fais aussi de la viande!*» (Steve, 10 mai 2021). Plusieurs agricultrices et agriculteurs ont affirmé avoir essuyé moqueries et sarcasmes et rares sont celles et ceux qui consomment ce quinoa qu'ils et elles produisent.

### **ADAPTER LA PLANTE ET/OU LES AGRICULTRICES ET AGRICULTEURS ?**

La première *storyline* entraîne une focalisation sur les dimensions agronomiques, techniques et locales liées à l'introduction d'une nouvelle culture. La seconde apporte des justifications éthiques et environnementales à une production locale de quinoa comme substitut aux importations, réputées délétères pour la sécurité alimentaire des pays producteurs historiques. La troisième promet des retombées économiques et écologiques positives en Suisse et la quatrième loue l'esprit d'entreprise et d'innovation ainsi que la capacité d'adaptation des agricultrices et agriculteurs tout en en faisant une affaire de mentalité individuelle. À l'image et dans le prolongement du quinoa que l'on adapte au climat suisse, les productrices et producteurs doivent s'adapter au marché, à la demande des consommateurs. À l'instar du quinoa dépeint comme star à la mode et en opposition aux cultures considérées comme traditionnelles ou anciennes, les productrices et producteurs de quinoa sont valorisés sous l'angle de l'innovation et de la «tendance», en opposition à une figure hypothétique du paysan traînard et peureux. Mobilisées collectivement elles produisent un effacement des dimensions structurelles et des enjeux économiques et géopolitiques globaux liés à la sélection des variétés, à la circulation des semences (droits de propriété intellectuelle sur les variétés, règles d'accès aux ressources phylogénétique et risques d'accaparement, accords commerciaux et redistribution des bénéfices de la sélection variétale, politiques nationales de recherche agronomique, etc.) qui rendent possible la production au niveau local.

Les agricultrices et agriculteurs emploient, en partie, des registres de justification similaires à ceux des médias: il est plus juste et durable de produire et consommer du quinoa local. Ils et elles mentionnent également très peu les structures globales (ci-dessus) rendant cette production possible. Par contre, ils et elles inscrivent le quinoa dans un autre récit, celui d'une agriculture suisse mal aimée, qui tente, certes, de s'adapter mais surtout de se revaloriser aux yeux des consommateurs. Le récit d'agricultrices et agriculteurs qui ne cherchent pas forcément à innover et à être à la mode, mais à recréer du lien avec les consommateurs (souvent étiquetés comme «citadins») et aussi à augmenter leurs revenus en essayant à tout prix de plaire à ces derniers. Une démarche alors perçue par d'autres agricultrices et agriculteurs comme un dévoilement, voire une trahison, entre autres en raison de la remise en question de l'élevage et de la consommation de viande que représenterait la production de

quinoa. Plus que des pionniers visionnaires, se lancent alors dans « l’aventure » du quinoa, s’adaptent, celles et ceux qui arrivent à s’affranchir du regard, voire des moqueries de leurs pairs.

## **CONCLUSION : LA « JOLIE HISTOIRE » DU QUINOA « LOCAL » ET SES EFFETS**

En utilisant les notions de cadrage et de trame narrative (*storyline*) appliquées à un corpus de textes issus des médias et non des discours militants, cet article a permis d’identifier les récits qui justifient et encouragent la production de quinoa en Suisse. Nous avons montré comment ils participent d’une forme d’« *impensé du local* » (DUPUIS, GOODMAN, 2005) en associant systématiquement des caractéristiques négatives à la production importée et positives à la production locale, multipliant les promesses pour l’agriculture suisse en dépit d’une réalité plus nuancée et du « *piège du local* » (BORN, PURCELL, 2006) en omettant les structures globales rendant possible l’adaptation du quinoa, faisant de cette dernière une affaire purement locale. Simplifier ainsi l’histoire en idéalisant la production locale et diabolisant la production importée risque de contribuer à renforcer les inégalités tant au niveau global que local.

Le quinoa en résumé « *c’est une jolie histoire* » (Bio-Suisse, communication personnelle, 20 février 2020) qui permet à celles et ceux qui le cultivent de « *recevoir des félicitations sur les réseaux sociaux* » (IP-Suisse, communication personnelle, 15 avril 2019), d’être visibles et reconnus pour leur travail et leur savoir-faire productif, et non uniquement pour leur contribution à l’entretien du paysage (IP-Suisse, communication personnelle, 15 avril 2019). Les productrices et producteurs de quinoa répondent ainsi non seulement à la demande des consommateurs mais correspondent aussi aux attentes sociétales de ce que devraient être l’agriculture et les agricultrices et agriculteurs, ce qui explique le succès médiatique de l’histoire du quinoa suisse, mais ouvre un questionnement sur la dimension identitaire de ces processus d’adaptation (des plantes et des agricultrices et agriculteurs), ainsi qu’aux conflits ainsi engendrés au sein du monde agricole.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- BAZILE Didier, 2016 : « Fair and Sustainable Expansion of Traditional Crops – Lessons from Quinoa », *Farming Matters* 32(2), 36-39.
- BAZILE Didier, SVEN-ERIK Jacobsen, VERNIAU Alexis, 2016 : « The Global Expansion of Quinoa: Trends and Limits », *Frontiers in Plant Science* 7.
- BLÄTTLER Thomas, EISELEN Barbara, HUBER Mario, KNAPP Ladina, PAUS Marguerite, PIDOUX Martin, 2016 : *Étude sur l’agriculture romande: stratégies d’avenir pour une agriculture romande dynamique*, Berne, Switzerland, Haute école spécialisée bernoise.
- BORN Branden, PURCELL Mark, 2006 : « Avoiding the Local Trap: Scale and Food Systems in Planning Research », *Journal of Planning Education and Research* 26(2), 195-207.

- BURTON Rob J. F., GEOFF A. Wilson, 2006: «Injecting social psychology theory into conceptualisations of agricultural agency: Towards a post-productivist farmer self-identity?», *Journal of Rural Studies* 22(1), 95-115.
- BUTLER Judith, 2007: *Le récit de soi*, Paris, Presses universitaires de France.
- CHOFFET Jacques-André, 2018: «Le quinoa, bien plus qu'un simple effet de mode en terre neuchâteloise», *Agri Hebdo* 6.
- DUPUIS Mélanie, GOODMAN David, 2005: «Should We Go “Home” to Eat?: Toward a Reflexive Politics of Localism», *Journal of Rural Studies* 21(3), 359-371.
- DROZ Yvan, 2001: «Le paysan jurassien: un fonctionnaire qui s'ignore?», *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues* 84, 173-201.
- FIBL, BIO SUISSE, 2019: «Journée suisse des grandes cultures bio 2019. Guide de terrain».
- FORNEY Jérémie, 2011: «Idéologie agrarienne et identité professionnelle des agriculteurs: la complexité des images du “paysan suisse”», *Journal of Socio-Economics in Agriculture* 4(1), 13-33.
- FORNEY Jérémie, HÄBERLI Isabel, 2016: «Introducing “Seeds of Change” into the Food System? Localisation Strategies in the Swiss Dairy Industry», *Sociologia Ruralis* 56(2), 135-156.
- FRITZ Kathrin, 2018: «Reiche Ernte», *Schweizer Familie* 35.
- GLISOVIC Ludmila, 2017: «L'or des Incas en grande surface», *La Broye* 3.
- GOODMAN David, DUPUIS Mélanie, GOODMAN Michael (ed.), 2011: *Alternative Food Networks: Knowledge, Practice, and Politics*, London; New York, Routledge.
- HAJER Maarten, 1995: *The Politics of Environmental Discourse: Ecological Modernization and the Policy Process*, Oxford; New York, Clarendon Press.
- HAJER Maarten, 2006: «Doing Discourse Analysis: Coalitions, Practices, Meaning», in VAN DEN BRINK Margo, METZE Tamara (ed.), *Words Matter in Policy and Planning: Discourse Theory and Method in the Social Sciences*, Utrecht, Netherland, Geographical Institute, 65-74.
- JACOBSEN Sven-Eric, 2012: «What Is Wrong With the Sustainability of Quinoa Production in Southern Bolivia – A Reply to Winkel *et al.* (2012)», *Journal of Agronomy and Crop Science* 198(4), 320-323.
- KRAFFT Camille, 2019: «Dans la Broye, trois amis d'enfance cultivent la graine des Incas», *24 Heures*.
- LABARTHE Gilles, 2019: «Journalistes en Suisse romande. Étude de quelques mobilisations stratégiques et tactiques des “fondamentaux” du métier, et de l'investigation en particulier, face aux risques liés à l'uniformisation dans la presse», *Communication. Information médias théories pratiques* 36/1.
- LEIPOLD Sina, WINKEL Georg, 2016: «Divide and conquer – Discursive agency in the politics of illegal logging in the United States», *Global Environmental Change* 36, 35-45.
- RADIO TÉLÉVISION SUISSE, 2015: «Le pionnier du quinoa bio», *OUTRE-Zapping*.
- RADIO TÉLÉVISION SUISSE, 2016: «Quinoa, graine de star», *À bon entendeur*.
- RADIO TÉLÉVISION SUISSE, 2019: «Aujourd'hui - Ep18 - Du quinoa local», *RTS - Découverte*.
- RUBIO Marthe, 2016: «QUINOA BOOM: Des hauts plateaux andins à nos assiettes, enquête sur la production de la graine d'Or», *Libération.fr*.
- SALMON Christian, 2007: *Storytelling: la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte.

- SANDOZ Didier, 2019: «Dans les champs de Changins, le futur quinoa suisse sous la loupe d'Agroscope», *La Côte* 7.
- SCHNEITER Jonas, MULLER Marc, 2019: «Aujourd'hui», *Aujourd'hui*.
- SCHWYN Bayron, 2017, «Le premier quinoa neuchâtelois», *L'Express*, 15 décembre 2017.
- SONNINO Roberta, 2013: «Local foodscapes: place and power in the agri-food system». *Acta Agriculturae Scandinavica, Section B — Soil & Plant Science* 63(sup1), 2-7.
- STOCK Paul, FORNEY Jérémie, EMERY Steven, WITTMAN Hannah, 2014: «Neoliberal natures on the farm: Farmer autonomy and cooperation in comparative perspective», *Journal of Rural Studies* 36, 411-422.
- SUMBERG James (ed.), 2017: *Agronomy for Development: The Politics of Knowledge in Agricultural Research*, London; New York, Routledge.
- TSCHOPP Maurice, BIERI Sabin, RIST Stephan, 2018: «Quinoa and Production Rules: How Are Cooperatives Contributing to Governance of Natural Resources?», *International Journal of the Commons* 12(1).
- VAN DER PLOEG Jan Douwe, 2014: *Les Paysans du xx<sup>e</sup> siècle: mouvements de repaysannisation dans l'Europe d'aujourd'hui*, Paris, Charles Leopold Mayer.
- VÉSIR Maëlys, 2021: «Le quinoa, graine de joie ou de discorde?», *Kaizen* (blog), 18 janvier 2021.
- WEISSKOPF Moritz, 2018: «Le quinoa prend racine à Bâle», *Migros Magazine*, 20 août 2018.
- WINKEL Thierry *et al.*, 2012: «The Sustainability of Quinoa Production in Southern Bolivia: From Misrepresentations to Questionable Solutions. Comments on Jacobsen (2011, J. Agron. Crop Sci. 197: 390-399)», *Journal of Agronomy and Crop Science* 198(4), 314-319.
- ZOELLIG Marc-Roland, 2017: «Le quinoa germe aussi dans la Glâne», *La Liberté* 17.

## **MEDIA NARRATIVE OF QUINOA PRODUCTION IN SWITZERLAND: THE IDEALIZATION OF LOCAL PRODUCTION AND DEPOLITICIZATION OF AGRICULTURE**

*The production of quinoa in Switzerland is set within the context of relocation of food production. Narratives are circulating about this production, particularly in the media, which we propose to analyze through the notion of framing. We show how this framing displays 'unreflexive localism' (DUPUIS, GOODMAN, 2005), systematically associating positive values with local production and making the political stakes behind it invisible. It also highlights the societal expectations of Swiss farmers to adopt an entrepreneurial and innovative spirit that is able to adapt to fashion trends.*

**Keywords:** agriculture, quinoa, framing, narratives, depoliticization, alternative food networks, Switzerland.

## **MEDIA DARSTELLUNG DER QUINOA-PRODUKTION IN DER SCHWEIZ: IDEALISIERUNG DES LOKALEN UND ENTPOLITISIERUNG DER LANDWIRTSCHAFT**

*Die Produktion von Quinoa in der Schweiz ist Teil einer Re-Lokalisierung der Lebensmittelproduktion. Um diese Produktion kursieren verschiedene Narrative, vor allem in den Medien, die wir hier durch das Prisma der Begriffe Framing und Storyline analysieren wollen. Wir zeigen, dass diese Darstellung Teil eines « unreflektierten Lokalismus » (DUPUIS, GOODMAN, 2005) ist, der systematisch positive Eigenschaften mit der lokalen Produktion assoziiert und die Anpassung von Quinoa zu einer rein technischen und kommerziellen Frage macht. Die Analyse dieser Erzählungen verdeutlicht auch die gesellschaftlichen Erwartungen an die Schweizer Landwirte, unternehmerisch und innovativ zu sein, sich an Trends anzupassen und sich selbst in diesem Sinne zu sehen.*

**Stichworte:** Landwirtschaft, Quinoa, Framing, Erzählungen, Entpolitisierung, Lokale Lebensmittelnetzwerke, Schweiz.

# RECENSIONS



**BERNARD REITEL**, professeur de géographie,  
Univ. Artois, UR 2468, Discontinuités, F-62000 Arras  
**Bernard.Reitel@univ-artois.fr**

## RECENSION

BOLZMAN Claudio, PIGERON-PIROTH Isabelle, DUCHÊNE-LACROIX Cédric  
*Étrangers familiers. Les travailleurs frontaliers en Suisse : conceptualisation,  
emploi, quotidien et pratiques*  
Paris, L'Harmattan, 232 p., 2021

Le sujet des travailleurs transfrontaliers qui est abordé dans l'ouvrage dirigé par Claudio Bolzman, Isabelle Pigeron-Pirroth et Cédric Duchêne-Lacroix est relativement peu présent dans la littérature scientifique consacrée aux frontières, alors que les « *border studies* » ont connu un développement sans précédent ces vingt dernières années. Au croisement du champ de recherche sur la mobilité professionnelle qui s'inscrit dans un espace européen marqué par une dévaluation des frontières internes, et celui des frontières et des espaces transfrontaliers qui fait l'objet d'une littérature foisonnante, ce livre est consacré à la Suisse. Ce pays, bien que non membre de l'Union européenne, est lié à cette dernière par des accords bilatéraux dont certains concernent la libre circulation des personnes. Plus de 320 000 travailleurs transfrontaliers y travaillent en 2020 faisant de ce pays le plus grand pôle d'accueil en Europe. La particularité de l'ouvrage est qu'il développe une approche pluridisciplinaire et qu'il interroge une population, les travailleurs transfrontaliers, et non pas un objet, le travail frontalier. Ces personnes, dont le lieu de résidence et le lieu de travail se trouvent dans deux États différents mais qui sont géographiquement proches, franchissent ainsi quotidiennement, ou du moins très régulièrement, une frontière internationale qui constitue une discontinuité territoriale tant sur le plan juridique, politique que culturel. Cette population est étudiée en mobilisant le concept « d'étranger familial » présent dans les travaux de Martin Van der Velde et de Christian Wille en partant du point de vue du pays de travail, en l'occurrence la Suisse. Cet ouvrage, qui est divisé en quatre chapitres, croise informations qualitatives et quantitatives en prenant en compte différentes échelles. Il présente les travailleurs transfrontaliers comme un ensemble cohérent qui comporte toutefois une certaine diversité.

Un premier chapitre propose une lecture multidimensionnelle des espaces frontaliers et de la vie transfrontalière, en élaborant une grille analytique basée sur quatre dimensions : territoriale, écosystémique, expérientielle et discursive. En pensant la frontière internationale au prisme de la mobilité comme un « territoire circulaire » pour reprendre l'expression d'Alain Tarrus (1993), les auteurs identifient l'existence d'un espace social transnational, un écotone transfrontalier, marqué par des symétries, des asymétries et par des jeux d'échelles, qui rappelle le concept de frontière-zone proposé en son temps par Jean Gottmann (1953).

Un deuxième chapitre interroge les caractéristiques sociodémographiques et économiques des travailleurs transfrontaliers et montre qu'il s'agit d'un phénomène pérenne. Le profil général de ces derniers n'est cependant pas fondamentalement différent de celle de la population active globale à l'échelle de la Confédération. Les analyses plus fines à l'échelle des cantons, Genève, Bâle-ville, Vaud et Neuchâtel, montrent l'existence de spécificités régionales et d'une variété de profils.

Le troisième chapitre interroge la manière dont les frontaliers débutants vivent leur insertion sur le marché du travail en Suisse et l'intérêt que revêt l'emploi frontalier pour des actifs français. Cette recherche qui se veut « exploratoire descriptive » est basée sur des entretiens ethnographiques avec des frontaliers débutants, des entretiens semi-directifs ainsi que des observations effectuées aux postes-frontières. Les verbatim particulièrement éloquents montrent les stratégies mises en œuvre par les travailleurs transfrontaliers pour s'intégrer sur leur lieu de travail, mais aussi les distinctions qui s'opèrent entre différents groupes. La réalité décrite est bien plus complexe et diversifiée que celle proposée par certaines associations comme le Mouvement des citoyens genevois (MCG) dont la création repose sur un rejet des travailleurs transfrontaliers. Ces derniers constituent un « groupe social dominé » au sein de la population active de la Confédération helvétique.

Le dernier chapitre étudie les modes de vie et les pratiques hors du temps de travail. L'analyse basée sur des enquêtes et des études réalisées à Bâle, dans le Grand Genève et dans le Tessin interroge les activités des loisirs, les pratiques de consommation, la sociabilité sur les lieux de travail et la participation à des activités syndicales et associatives. Comme dans le chapitre précédent, la distance entre lieu de travail et lieu de résidence structure les relations. Un espace transfrontalier se dessine, caractérisé par l'existence de pratiques multiples et une forte hétérogénéité des comportements.

Au final, cette riche synthèse constitue un apport significatif de connaissances sur les travailleurs transfrontaliers en Suisse, mais aussi sur la frontière internationale, sa perméabilité et la plasticité de l'espace frontière. Cette analyse très fine d'une population qui franchit régulièrement la frontière montre qu'il s'agit d'un groupe social construit, dominé, mais caractérisé par une grande diversité de situations. L'intérêt de l'analyse est aussi et surtout qu'elle dépasse largement le cadre du travail proprement dit pour interroger les pratiques.

Des pistes de réflexion sont proposées en conclusion afin de poursuivre l'étude entreprise : mieux penser le travailleur frontalier dans la cadre du marché du travail, mettre en perspective en interrogeant les mêmes populations dans d'autres pays européens comme le Luxembourg. Destiné tant à des chercheurs qu'à des praticiens des frontières et des espaces transfrontaliers, cet ouvrage a le mérite de rendre les travailleurs transfrontaliers étrangement familiers.

**AURÉLIE SCHMASSMANN**  
Institut de géographie et durabilité  
& Observatoire universitaire du vélo et des mobilités actives  
Université de Lausanne  
[aurelie.schmassmann@unil.ch](mailto:aurelie.schmassmann@unil.ch)

## RECENSION

ADAM Matthieu, ORTAR Nathalie (éd.)  
*Becoming Urban Cyclists: From Socialization to Skills*  
Chester: University of Chester Press, 2021, 248 p.

Fruit d'un colloque international tenu à Lyon au début de l'année 2020, cet ouvrage regroupe différentes recherches traitant d'une multitude de défis liés à la pratique utilitaire du vélo. L'accent porté à l'apprentissage et à la socialisation liés au vélo lui offre un caractère original. Les textes proposés ont toutefois été complétés afin de prendre en compte le contexte de la crise sanitaire apparue par la suite.

C'est en revenant sur ce contexte particulier et ses impacts sur la pratique du vélo que les éditeurs entament l'introduction, en soulignant notamment une forme d'ironie dans le déclenchement de l'utilisation du vélo à travers une crise sanitaire. En effet, la crise de la Covid-19 a vu fleurir de nombreuses actions en faveur du vélo. Mais c'est surtout depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle qu'un tournant s'observe quant à l'image du vélo: progressivement considéré comme un moyen de transport à part entière. Dans leur introduction, Matthieu Adam et Nathalie Ortar retracent un historique sur l'avènement du vélo utilitaire, avec une diversité d'usages et d'usagers toujours plus reconnue, mais une évolution des aspects de sécurité plutôt absente. Cet ouvrage cherche à donner une image du cycliste urbain: qui le devient? par quels processus? Comment se forment les expériences, perceptions et pratiques propres à chaque cycliste? *Becoming* se veut ici dans un sens de redevenir une population de cyclistes urbains, après le fort déclin des années 1950-1970 et des décennies d'abandon. Redevenir une population de cyclistes urbains requiert des compétences spécifiques (motilité), mais surtout un contexte propice à la pratique du vélo. C'est ce qu'illustrent les contributions de cet ouvrage, provenant de recherches menées dans des contextes variés (Australie, France, Allemagne, Suisse, Royaume-Uni).

Dans le premier chapitre, Peter Cox détaille davantage le tournant comportemental envers la mobilité et la fréquentation des espaces publics avec l'avènement de la crise sanitaire; les espaces publics et les mobilités urbaines deviennent quelque chose de redouté et risqué. Le vélo permet alors de répondre rapidement à deux enjeux cruciaux: il devient une alternative aux transports publics, évitant ainsi une proximité physique avec l'autre; il offre une bulle d'air à la sortie d'un confinement marqué par des impacts sur la santé physique et mentale. Plus de 2 570 km d'infrastructures cyclables sont aménagés en l'espace d'une année à travers l'Europe! C'est le changement le plus rapide de l'espace urbain au profit des vélos jamais observé. Mais bien que ces transformations aient impacté la perception des espaces publics et des possibilités de devenir un cycliste urbain, Peter Cox nuance cette rapidité: ces changements émergent d'un cumul de plusieurs crises qui fabriquent petit à petit la ville. «*A continuation of more than 100 years of interaction between cyclists and the places in which they ride*». Tout en retraçant la place du vélo dans l'espace urbain, ce chapitre expose la manière dont les villes et les cyclistes se façonnent mutuellement au fil des décennies et des événements.

Matthieu Adam et son équipe s'intéressent au concept de cyclabilité et son influence sur la pratique du vélo dans le deuxième chapitre. Bien qu'aucune définition commune ne soit proposée au sein de la communauté scientifique, un consensus se dessine autour d'une formule commune: plus un espace est cyclable, plus il y a de cyclistes. L'aménagement du territoire envers les cyclistes supplantant ainsi toute potentielle culture cycliste. L'étude menée à Lyon et Saint-Étienne évalue le territoire en confrontant les tracés GPS, les vidéos des parcours et les perceptions des cyclistes lors d'entretiens. Ce chapitre offre un regard critique sur une méthodologie innovante permettant une analyse fine des expériences, compétences et évaluations du territoire des cyclistes.

Alors que plusieurs chapitres de cet ouvrage font référence aux *key events* liés à la pratique du vélo, Dimitri Marincek s'interroge, dans le troisième chapitre, sur les motivations et événements propres à l'adoption du vélo à assistance électrique. Il plaide pour une approche davantage biographique des pratiques cyclables. En effet, l'étude des trajectoires cyclistes permet de mieux comprendre les raisons d'abandon et de reprise du vélo au long du parcours de vie. Les vingt-quatre entretiens biographiques réalisés avec des Lausannois ont permis d'identifier deux trajectoires types chez les usagers du VAE: (1) restauratrice, le VAE offrant une reprise de la pratique cycliste; (2) résiliente, le VAE permettant un maintien de la pratique en allant au-delà de certains *key events*. Ainsi, tant les non-cyclistes que les cyclistes conventionnels sont des usagers potentiels du VAE. En supprimant les barrières physiques (pente, effort, distance), le VAE est un outil supplémentaire pour (re)devenir un cycliste urbain.

Nous restons dans le contexte suisse avec le chapitre suivant qui s'intéresse à l'influence des campagnes de promotion sur la pratique utilitaire du vélo. Patrick Rérat expose les effets de la campagne Bike to Work sur l'individu et le contexte spatial à travers son concept de *véломobilité*. En effet, les compétences nécessaires à une pratique utilitaire du vélo révèlent tant du caractère individuel (compétences, accès, appropriation [KAUFMANN, 2011]), que du potentiel d'accueil du territoire, tel que l'ont démontré Adam *et al.* dans le chapitre 2. Rérat

identifie trois effets majeurs : 1) la motivation : Bike to Work permet de recruter des nouveaux cyclistes à travers une dynamique de groupe ; 2) l'apprentissage : Bike to Work offre une occasion d'expérimenter le vélo ; 3) la légitimité : Bike to Work donne une visibilité au vélo, avec un esprit de communauté. Bien que les retours sur la campagne soient très positifs, l'auteur souligne ses limites : en effet, elles n'ont aucun effet sur la cyclabilité du territoire, et un tiers des participants affirme ne pas se sentir respecté par les automobilistes.

Christina Caimoto s'intéresse aussi aux campagnes de promotion du vélo, mais sous un angle très différent : l'analyse des discours véhiculés par les campagnes de promotion est le cœur de ce cinquième chapitre. Le choix des mots n'est en effet pas anodin lorsqu'il s'agit d'inciter à changer les habitudes modales. Les émotions sont très fortes, et souvent bien au-delà de la rationalité. L'opposition des modes, avec d'une part les bénéfiques d'un et d'autre part les failles de l'autre, se doit d'être évitée à tout prix. L'approche écolinguistique proposée par Caimoto permet d'offrir un discours plus proche des besoins fondamentaux de la société, en accentuant les aspects de bien-être et en s'éloignant d'un discours de croissance économique. En optant pour un discours simple, non catégorisant, et positif, les campagnes de promotion du vélo permettront de mettre en lumière l'éventail des possibilités auquel la population a accès en termes de mobilité.

La question des compétences est ensuite traitée par Thomas Buhler dans le chapitre 6. À travers l'analyse d'un recensement national, Buhler identifie que 2-3 % de la population française est composée de cyclistes adultes débutants, soit une potentialité de doubler la part modale vélo en France si chacun d'entre eux devenait un cycliste utilitaire ! En effet, il s'agit d'une population qui sait faire du vélo, mais ne se sent pas assez confiante pour se lancer dans le trafic urbain. Buhler souligne qu'actuellement le territoire n'est pas adapté pour ces catégories d'usagers, et encore moins pour éviter qu'ils abandonnent la pratique. Il émet plusieurs recommandations politiques afin de soutenir ces catégories de cyclistes, à savoir des instructeurs de la circulation routière, des tutoriels ou encore des kits pour débutants.

Le chapitre 7 est dédié à la pratique du vélo en lien avec le parcours migratoire. Sur la base d'enquêtes quantitatives et qualitatives menées dans différentes villes d'Allemagne, Janina Welsch analyse les variations de comportements entre les cyclistes issus de l'immigration et les autres. De manière générale, il ressort que les personnes n'ayant pas vécu d'immigration récente sont plus susceptibles de faire du vélo. La pratique du vélo reste très marginale chez les personnes issues des premières générations d'immigrants, avec des compétences et un accès faibles. Du côté des personnes issues des deuxièmes générations d'immigrants, tous savent faire du vélo. Welsch utilise le terme de *transport assimilation* pour expliquer cette variation de compétences. En effet, ces cyclistes ont appris à faire du vélo durant leur enfance, contrairement à leurs parents. Toutefois, ce n'est pas pour autant qu'ils l'utilisent davantage ; les entretiens qualitatifs menés avec des personnes d'origine turque montrent que le vélo est associé à une pratique infantine, et n'est, selon elles, pas approprié pour les adultes.

L'équipe de David Sayagh se base sur l'approche de Bonham et Wilson (2012) pour analyser les événements clés sur le parcours cycliste des femmes en France. La littérature montre que les femmes abandonnent davantage le vélo au cours de leur vie

au détriment de la voiture, et n’y reviennent pas. Toutefois, cet abandon s’observe déjà bien plus tôt : Sayagh et ses collègues soulignent un fort déclin de la pratique du vélo lors de l’adolescence. La socialisation est très forte à ce moment-là, et le vélo renvoie une image davantage sportive et masculine. Les changements corporels ou le harcèlement de rue sont d’autres facteurs déclencheurs de l’abandon du vélo chez les adolescentes. Du côté des femmes adultes, nous retrouvons des événements tels qu’une naissance, un déménagement, un nouveau travail, etc. Dans les deux cas, la présence du vélo dans l’environnement social des femmes va jouer un rôle important en faveur d’une reprise. Tout comme l’accueil du territoire, puisque les régions peu développées en faveur du vélo recensent une part de femmes cyclistes nettement plus faibles que dans les régions plus cyclophiles, telles que les Pays-Bas où la part de femmes cyclistes est égale, voire supérieure à celle des hommes.

Finalement, ce sont les compétences mécaniques liées à la réparation du vélo qui sont abordées. Margot Abord de Chatillon s’intéresse à l’évolution de la relation entre les cyclistes et leur vélo à la suite de l’acquisition de telles compétences. Son étude montre que plus un cycliste est en mesure d’entretenir son vélo, plus sa pratique utilitaire s’intensifiera, avec une confiance plus élevée dans ses capacités. Les entretiens qualitatifs menés à Melbourne et à Lyon permettent d’identifier plusieurs événements incitant les cyclistes à apprendre ces compétences : un changement dans la pratique, un voyage à vélo planifié, l’achat d’un nouveau vélo, etc. En se basant sur la théorie de l’appropriation, Abord de Chatillon souligne l’étape majeure que représentent ces savoirs techniques dans le processus du cycliste urbain, et de sa relation avec son vélo et son environnement.

Rachel Aldred conclut cet ouvrage en exposant son expérience néerlandaise face aux différentes interprétations des compétences cyclistes. Aux Pays-Bas, les compétences nécessaires à une pratique utilitaire ne reposent pas uniquement sur l’individu ; au contraire, tout est mis en œuvre pour faciliter et assurer des déplacements sûrs, efficaces et agréables pour tous les cyclistes – telles que nous l’ont démontré les différentes recherches exposées dans cet ouvrage, en s’intéressant particulièrement à l’apprentissage et à la socialisation liés à la pratique utilitaire du vélo. Ainsi, ne serait-ce pas la solution tant recherchée pour offrir un accès et les compétences requises à *tout·e·s* ?

## BIBLIOGRAPHIE

- ADAM Matthieu, ORTAR Nathalie, 2021 : *Becoming Urban Cyclists: From Socialization to Skills*, University of Chester Press.
- BONHAM Jennifer, WILSON Anne, 2012 : « Bicycling and the life course: The start-stop-start experiences of women cycling », *International Journal of Sustainable Transportation* 6(4), 195-213.
- KAUFMANN Vincent, 2011 : *Rethinking the city: Urban Dynamics and Motility*, London, Routledge.

## TABLE DES MATIÈRES

Suzy BLONDIN, Sunčana LAKETA, Christina MITTMASER, Laure SANDOZ <i>Corps et espaces en temps de crises : perspectives féministes</i> .....	5
Mounia EL KOTNI <i>Le corps-territoire. À l'intersection des luttes environnementales et féministes en Amérique latine</i> .....	13
Laura PÉAUD <i>Corps étudiants et corps enseignants dans un contexte de cours à distance : approche par les corpo-spatialités</i> .....	31
Carole CHRISTE <i>Corps, distances et semi-confinement : impacts des politiques sanitaires en danse contemporaine sur l'arc lémanique</i> .....	51
Adeline MOUSSION-ESTEVE <i>Le corps de la mère. Tensions entre la catégorie d'action publique « victime de violences conjugales » et l'attention maternelle</i> .....	65
Victor SANTOS RODRIGUEZ <i>Des saisonnières aux « sans-papiers » : migration, genre et économie politique des corps (in)sécurisés en Suisse</i> .....	83
Lise LANDRIN <i>Corps en jeu dans la ville : perspectives pour une géographie féministe en actes</i> ....	101
<b>CONTRIBUTION HORS THÈME</b> .....	123
Florence BÉTRISEY <i>Récit médiatique de la production de quinoa en Suisse : idéalisation du local et dépolitisation de l'agriculture</i> .....	125
<b>RECENSIONS</b> .....	143
Bernard REITEL <i>BOLZMAN Claudio, PIGERON-PIROTH Isabelle, DUCHÊNE-LACROIX Cédric</i> Étrangers familiers. Les travailleurs frontaliers en Suisse : conceptualisation, emploi, quotidien et pratiques.....	145
Aurélie SCHMASSMANN <i>ADAM Matthieu, ORTAR Nathalie (éd.)</i> Becoming Urban Cyclists : From Socialization to Skills.....	147

